DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13209 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — – SAMEDI 18 JUILLET 1987

Un hélicoptère franco-allemand

Vaincre le scepticisme, l'incrédulité de ceux qui estiment que la coopération franco-allemande, si abondamment chantée, se paie trop souvent de mots, de gestes symboliques et pas assez de réalisations concrètes : tel semblait être le pari que s'était fixé M. André Giraud, ministre de la défense, et avec lui son collègue ouest-allemand, M. Manfred Wörner. L'accord conclu le jeudi 16 juillet pour la construction d'un hélicoptère de combat franco-allemand est à cet égard un succès et marque le début d'une véritable politique de coopération militaire européenne.

Ce projet traînait depuis dix ans et butait sur l'impossibilité de parvenir à des compromis sur les caractéristiques de l'appareil ainsi que sur le problème des coûts. Les deux ministres ont, en quelque sorte, repris l'affaire de zéro, et on est parvenu en quelques mois à la définition technique, financière et industrielle de cet outil commun. Même s'il reste à M. Wörner à faire accepter le coût de ce projet par le Bundestag, cet accord fait quelque peu oublier les échecs enregistrés ces dernières années dans le domaine de la production commune d'armements, celui notamment du char franco-allemand qui aurait dû succéder à l'AMX-30 en France et au Leopard-II en RFA, et celui du projet de satellite d'observation militaire, finalement refusé par Bonn.

Cet accord semble, ainsi, ouvrir une nouvelle étape dans la coopération franco-allemande, d'autant qu'il vient quelques semaines après la proposition du chancelier Kohl de création d'une brigade franco-allemande que les deux ministres de la défense ont mis à l'étude et qui, selon leur philosophie pragmatique, ne devrait pas se limiter à la création d'une unité-symbole. Les difficultés sont nombreuses. On jugera peut-être de la façon dont elles peuvent être surmontées lors du prochain sommet entre MM. Kohl et Mitterrand en novembre prochain.

Ce nouveau tour pris par la coopération militaire entre les deux pays est en tout cas déterminent, en particulier parce qu'il renforce aux yeux des alliés d'outre-Rhin la crédibilité de la France, trop souvent mise en doute lorsqu'il s'agit d'une approche commune des problèmes de sécurité. Il relève de la volonté, manifeste depuis plusieurs années, de redonner vie à l'aspect militaire du traité de l'Elysée de 1963 qui fixait le cadre de cette coopération. La décision d'institutionnaliser les rencontres des ministres français et allemand de la défense avant chaque sommet, l'organisation de manœuvres conjointes, de même que la création de la force d'action rapide française, conçue pour participer au plus tôt à la bataille en Europe, vont dans le même sens : l'idée étant de renforcer le pilier européen de l'alliance atlantique sans affaiblir l'organisation militaire de l'OTAN.

Si l'idée d'une coopération accrue avec l'Allemagne en matière de défense fait désormais, en France, l'objet d'un assez large consensus, celui-ci devient fragile, voire inexistant, dès qu'il est question de projets concrets remettant en cause les dogmes gaullistes de la politique de défense française. Mais le mouvement se prouve en marchant, et c'est par des avances concrètes que s'opérera la révision des dogmes. M. Chirac, recevant jeudi à déjeuner le président du Parlement européen, M. Plumb, citait le dernier conseil européen comme exemple des miracles que peut accomplir la volonté politique là où les obstacles semblaient insurmontables. L'accord qui vient d'être conclu en est une autre illustration.

(Lire page 10 l'article de JACQUES ISNARD.)

La réponse française à l'ultimatum iranien

Paris estime que Téhéran a rompu « de facto » les relations diplomatiques

Les autorités françaises devaient prendre acte, le vendredi 17 juillet, de la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et en rejeter la responsabilité sur le gouvernement de Téhéran. Aussi bien à l'Elysée qu'à l'hôtel Matignon, on considère, en effet, que l'ultimatum lancé jeudi par l'Iran est inadmissible et équivaut par conséquent à une rupture « de facto ». Téhéran menaçait Paris d'une rupture des relations diplomatiques dans les soixante-douze heures si le dispositif policier mis en place autour de l'ambassade d'Iran n'était pas levé.

L'annonce de la position française devait être faite à la mi-journée, après que M. Jacques Chirac se fut entretenu avec M. Mitterrand. Leur rencontre avait été précédée par une réunion de travail à Matignon à laquelle ont participé, outre le premier ministre, MM. Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, et Raimond, ministre des affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie était rentré précipitamment de la Côte-d'Ivoire, où il se trouvait en visite, vendredi matin, reportant le déplacement qu'il devait effectuer ensuite en Angola.

La rupture des relations diplomatiques, reconnaît-on de source française, ne mettra pas fin à la crise franco-iranienne mais le processus qui a été engagé par l'Iran ne laissait guère le choix. Deux points épineux demeurent : la situation de M. Wahid Gordji, tout d'abord et celle des diplomates français à Téhéran ensuite. En particulier, celle de M. Torri premier secrétaire, que Téhéran accuse d'espionnage et de trafic en tous genres. Des accusations démenties évidemment par le Quai d'Orsay. Pour l'instant, M. Torri ne quitte pas l'ambassade.

En ce qui concerne M. Gordji, Paris est toujours décidé à ce que cet interprète aux pouvoirs particuliers défère à la convocation du juge Boulouque qui veut l'entendre dans le cadre des relations diplomatiques, ne le fera pourtant pas sortir par miracle des locaux de l'ambassade qui, conformément à la tradition, seront confiés par l'Iran à la garde d'un pays ami. Même après une rupture, les locaux conservent leur caractère d'inviolabilité et on peut imaginer que M. Gordji s'éternise à l'intérieur des locaux, alimenté par le personnel de l'ambassade amie.

JACQUES AMALRIC et FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)



Le sommaire complet se trouve page 24

La situation dans les prisons

Le « coup de sang » des Baumettes

L'agitation a repris, le vendredi 17 juillet, dans la matinée, à la prison des Baumettes à Marseille où, le jeudi 16, plusieurs locaux avaient été incendiés par une centaine de détenus.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le coup de sang. Le coup de gueule. Bonne pâte, les Marseillais ont attribué à la canicule, à cet air moite et suspendu d'avant l'orage estival, la brusque et inutile révolte, le mouvement de défoulement général qu'a connu la maison d'arrêt des Baumettes le jeudi 16 juillet.

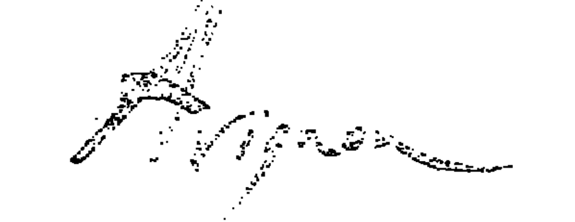
« Eux, au moins, ils auront eu le temps de se fatiguer les nerfs », commentait, fataliste, un sapeur-pompier après l'extinction des feux, derrière les hauts murs gris sur fond de calanques. Très exactement cinq heures. Cinq heures pour une mise à sac rarement égalée ces dernières années dans les prisons pour *« l'expression d'un ras le bol »*, selon les termes de la directrice régionale des services pénitentiaires, Mme Elise Pocot.

Cinq heures de bris et d'incendie, de razzia et de casse, avant que les forces de l'ordre n'interviennent, au grand étonnement, paraît-il, du ministre de l'intérieur. Ce coup de colère a éclaté au bâtiment A peu après 11 heures du matin, pendant la promenade des prévenus, lorsque quinze détenus ont réussi à s'emparer, *« sans violence »*, précise-t-on même à l'administration pénitentiaire, du trousseau de clés d'un gardien. Quelques portes ouvertes, quelques dizaines de mètres gagnés sur les grilles, et le groupe débouche sur le terrain de sport.

Des ouvriers travaillent à l'aménagement du site. Ils s'enfuient sans demander leur reste, abandonnant aux mutins des pelles, des pioches ainsi qu'un bulldozer en parfait état de marche.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite et l'article de BERTRAND LE GENDRE page 8.)



Les dessins d'Antonin Artaud au Musée national d'art moderne

Pour la première fois, la quasi-totalité des dessins d'Antonin Artaud, l'auteur du « Théâtre et son double », sont exposés au Musée national d'art moderne. En dépit de leurs dissemblances, ils ont tous cette force que l'on trouve dans les écrits du poète.

Page 17

Difficile démocratisation en Corée du Sud

Séoul en proie au doute

Les deux principaux dirigeants de l'opposition sud-coréenne, MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam, ont demandé, le jeudi 16 juillet, dans une déclaration commune, la démission du nouveau gouvernement formé le 13 juillet par le président Chun Do Hwan, estimant que sa composition l'empêche de faire preuve *« d'impartialité »* dans l'organisation de l'élection présidentielle de 1988. Ce gouvernement, dirigé par M. Kim Chung Yul, doit être remplacé, estiment-ils, *« par un cabinet digne de confiance qui permettrait une réconciliation entre le gouvernement et le peuple »*. Cette déclaration commune illustre les difficultés auxquelles le successeur désigné de M. Chun, M. Roh Tae Woo, va être confronté dans le processus de démocratisation qui s'est engagé, et qui, après l'optimisme des premiers jours, suscite à présent le doute en Corée du Sud.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« Je veux croire de toutes mes forces à cette démocratisation. » Cet entrepreneur qui fabrique des presses dans le quartier industriel de Kuro à Séoul est conscient que l'instabilité politique peut avoir des effets catastrophiques sur son activité : *« J'ai beaucoup emprunté, et, si les commandes diminuent, je cours à la catastrophe »*, dit-il. Et pourtant, il veut que les choses changent. *« Quand j'étais jeune, en 1960, j'ai manifesté contre Syngman Rhee. Nous l'avons chassé, mais tout est resté comme avant. »*

Notre interlocuteur, âgé d'une cinquantaine d'années, est représentatif de cette catégorie de petits patrons qui ont profité de l'expansion économique. Alors pourquoi cette hargne contre les régimes, celui de Park Chung Hee (1961-1979) puis celui de Chun Doo Hwan depuis 1980, qui en ont été les artisans ? Concrètement, qu'attend-t-il de la démocratisation promise ?

« Le bien-être pour nous commence par la « paix du cœur », un peu de tranquillité, la liberté de dire ce que nous pensons. Je suis patron : c'est normal de payer des impôts. Mais si je dis un mot de travers, je sais que, demain, j'aurai les inspecteurs du fisc sur le dos. On est condamné à ramper. Sinon, le pouvoir se venge. »

« Les petits fonctionnaires participent au système. Si on veut obtenir ce qui est simplement son droit, on doit les « mettre de bonne humeur », leur « payer des cigarettes » comme on dit. Sinon, on devra attendre des semaines, des mois. »

« Ce que j'espère de la démocratisation, c'est un système en lequel je puisse avoir confiance. »

La participation populaire massive, la semaine dernière, aux funérailles de l'étudiant Lee Han Yol, tué lors des manifestations de juin, a été un nouveau désaveu pour le régime de M. Chun Doo Hwan.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



مكرر من الاجل

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

1831
1863
1981

Quand les Polonais s'insurgent contre les tsars, toute la France vibre. Aux armes, citoyens, contre la tyrannie. « Toute la France est polonaise ! *s'écrie La Fayette, en 1831, devant la Chambre des députés.* Depuis le vétéran de la grande armée... jusqu'aux enfants des écoles qui nous envoient tous les jours les produits de leurs faibles épargnes. » *Mais entre les protestations d'amitié et l'action, il y a un fossé... qui n'est pas franchi.* « L'ordre règne à Varsovie. »



16 septembre 1831. A la chambre des députés, M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, s'écrie : « *L'ordre règne à Varsovie !* »

La Pologne écrasée et la France impuissante

Si j'étais un jour, un seul jour
Le Dieu que la Pologne implore
Sous ma justice avant l'aurore
Le tsar pâlirait dans sa cour !
Béranger, *Hâtons-nous*, 1831.

par Jean-Noël Jeanneney

LE 13 décembre 1981, l'état de guerre est proclamé en Pologne, et l'oppression soviétique retombe de tout son poids sur un pays qui avait pu rêver quelque temps de retrouver la liberté perdue. Deux fois déjà, au dix-neuvième siècle, la France avait regardé vers le drame polonais – déjà passionnée et déjà impuissante.

De la Pologne démantelée, niée, martyrisée par les trois partages successifs de 1772, 1792 et 1795, la Prusse, l'Autriche et la Russie s'étaient partagé les dépouilles. L'Etat polonais, partiellement ressuscité par Napoléon en 1807, n'avait été maintenu après le Congrès de Vienne que comme un protectorat russe étroitement surveillé par le tsar. Le « printemps des peuples » en 1830-1831, déclenché par la Révolution de juillet, soulève le pays en une glorieuse insurrection : à la fin de novembre 1830, un gouvernement national chasse le grand duc Constantin, qui administre le royaume, et proclame la déchéance de l'empereur Nicolas Ier. Après des mois d'espérance et des fortunes diverses, le mouvement est définitivement écrasé en septembre 1831. Un tiers de siècle plus tard, en janvier 1863, une nouvelle révolte embrase le pays : provoquée par l'avènement du tsar Alexandre II, qui avait paru offrir des possibilités nouvelles aux nobles libéraux, mais qui réduit les insurgés en quelques mois. Le mouvement est noyé dans le sang au début de 1864 par le sinistre Mouraviev, dit « le Pendeur ».

« Toute la France est polonaise »

Dans l'opinion française, en chacune de ces deux conjonctures, l'ébranlement fut profond, et beaucoup de réactions nous sont presque familières.

Il y a d'abord les vertus simples de la solidarité pour les combattants de la liberté contre l'empire russe, incarnation du plus sombre obscurantisme aux yeux de tous les libéraux d'Europe. D'où naît un manichéisme sommaire et fort. « *La Russie*, proclame tout uniment *le Temps* du 3 février 1831, *est la patrie des Huns*, [d'où] *sont venus les flots de barbares qui ont éteint la civilisation du monde, et qui l'éteindraient encore.* » L'éloquence de Michelet, dans un célèbre pamphlet de 1863, donne à ces cris d'indignation et de douleur leur forme la plus haute. « *La Russie est en proie*, écrit-il, *au communisme instinctif, naturel, paresseux, qui est l'état invariable de tant de tribus animales avant que la vie individuelle et l'organisme propre se soient vigoureusement déclarés. Tels les mollusques au fond des mers ; tels nombre de sauvages des îles du Sud ; tel, dans un degré supérieur, l'insouciant paysan russe. Il dort sur la commune comme l'enfant au sein de la mère. Il y trouve un adoucissement au servage, triste adoucissement qui favorise l'indolence, la confirme et la perpétue. Le communisme russe n'est pas une institution, c'est une condition naturelle qui tient à la race, au climat, à l'homme, à la nature.* »

Et ceci encore, que le recul rend saisissant : « *La Russie n'admet rien de nous que le mal. Elle absorbe, attire à elle tout le poison de l'Europe. Elle le rend augmenté et plus dangereux. Hier elle nous disait : « Je suis le christianisme », demain elle nous dira : « Je suis le socialisme...* (1) »

C'EST sur ce fond de feu et de sang que la Pologne, devant l'opinion libérale et romantique française, prend les couleurs vives de son courage et de son malheur. Naturellement les Français d'origine polonaise vibrent tout spécialement. Ce ne sont pas encore les mineurs qui viendront au vingtième siècle, c'est le temps des nobles venus avec Stanislas Leczinski et des officiers des armées napoléoniennes. Tandis qu'une une cohorte d'émigrés souvent prestigieux incarnent à Paris les espoirs ou les malheurs de la nation opprimée : au premier rang, Adam Mickiewicz et Frédéric Chopin, dont la belle Bibliothèque polonaise de l'île Saint-Louis, où il joua, porte encore le souvenir. Tandis que resurgit la figure illustre de Kosciusko, général vaincu du dernir partage, héros incarnant, près de deux siècles avant Walesa, l'inflexibilité du refus et bénéficiant de tous les prestiges de l'imagerie populaire.

Fallait-il se contenter d'un long gémissement de sympathie impuissante ? La passivité affligée fait horreur à toute la gauche – et voici que, très vite, en 1830 comme en 1863, se noue le débat sur une éventuelle intervention.

Dès décembre 1830, la presse parisienne, à la seule exception de la droite légitimiste, s'émeut, relayée bientôt par le théâtre, la poésie et la chanson populaire, Béranger en tête. A hauts cris, on réclame que la France marque sa solidarité par les armes (2). Voyez *le Globe*, organe des socialistes de l'école de Saint-Simon : « *Nous demandons que la France intervienne, qu'elle intervienne hautement* », s'écrie le journal, avec un espoir qui n'est pas libre de naïveté : « *Peut-être suffira-t-il qu'elle se lève avec noblesse, peut-être suffira-t-il d'un de ces gestes pour imposer silence aux princes du Nord, pour faire tomber les armes de leurs mains !... Sinon, lançons l'attaque !* » Et à la Chambre, en janvier 1831, La Fayette proclame du haut de sa légende : « *Toutes les fois qu'un peuple, un pays de l'Europe, où qu'il soit, réclamera ses droits, voudra exercer sa souveraineté, toute intervention des gouvernements étrangers équivaudra à une déclaration directe et formelle de guerre contre la France...* » C'est ce même La Fayette qui crée et préside un comité chargé de provoquer dans toute la France des souscriptions pour la Pologne, et recueillant assez d'argent pour envoyer quelques volontaires se battre à Varsovie. C'est le même qui s'écriera, en septembre 1831 : « *Toute la France est polonaise ! Depuis le vétéran de la Grande Armée qui parle de ses frères polonais jusqu'aux enfants des écoles qui nous envoient tous les jours les produits de leurs faibles épargnes pour aider la cause polonaise. Oui, toute la France est polonaise ! Le gouvernement français, j'aime à le penser, est polonais aussi ; mais au nom de Dieu ! qu'il le montre donc d'une manière énergique car ce n'est que par l'énergie que nous pouvons réussir* (3). »

Tous les stratèges en chambre s'exercent à définir la forme d'une action possible. Tandis que le général Lamarque, ancien combattant de la campagne de Russie et l'un des hérauts de l'opposition républicaine à Louis-Philippe, évoque une intervention navale en mer Noire, du côté de Sébastopol et d'Odessa (annonçant ce qui sera, pour d'autres motifs, la guerre de Crimée de 1854-1855), *l'Avenir* de Lamennais préfère une action par le nord, écrivant, le 18 mai 1831 : « *C'est sous le feu des batteries de Cronstadt, au bruit de notre canon, qu'il fallait demander grâce pour la Pologne. Que le gouvernement se hâte donc d'agir...* »

EN 1863, l'événement ayant été plus prompt et l'affaire réglée plus vite, le débat fut plus ramassé. Mais l'opposition libérale ne se priva pas pour autant de reprocher son inaction au gouvernement de Napoléon III. C'est le temps de l'expédition du Mexique : le caricaturiste Charles Vernier, dans *le Charivari*, peint un bambin costumé en soldat et qui interpelle son père en ces termes : « *Dis papa, est-ce que c'est plus loin que le Mexique, la Pologne ? Pourquoi on n'y va pas ?* »



Caricature parue dans *le Charivari* (1863) : « Dis papa, est-ce que c'est plus loin que le Mexique, la Pologne ? Pourquoi on n'y va pas ? »

ROGER-VIOLLET

Du côté des tenants de l'abstention, en 1830-1831, le parti de la droite, qui est attaché au *statu quo* des pouvoirs héréditaires, se renforce vers le centre de celui des partisans d'une *realpolitik* qu'inquiète l'éventuelle remise en cause d'un fragile équilibre européen. Et le mot fameux et très franc de Claude Cheysson, le 13 décembre 1981, disant à chaud que la France n'a « *absolument pas* » l'intention de « *faire quelque chose* », renvoie aux propos du président du conseil, Casimir Perier, déclarant à la Chambre, le 19 septembre 1831, au moment des derniers soubresauts de l'insurrection et après la chute de la capitale polonaise : « *A la nouvelle des événements de Varsovie, la France a éprouvé un sentiment douloureux ; mais tous les bons citoyens, en s'associant à la situation de la Pologne, n'ont pas oublié ce qu'ils doivent à leur propre pays, et assurément ils ne veulent pas réparer les malheurs de la Pologne avec les malheurs de la France !* »... Trois jours plus tôt, le 16 septembre 1831, le général Sebastiani, ministre des affaires étrangères, a eu l'exclamation célèbre et qui résonna lugubrement à gauche : « *L'ordre règne à Varsovie.* »

Chez les partisans de l'inaction les plus sincèrement désolés, on retrouve souvent une même mise en garde : « *Prêtez attention*, disent-ils régulièrement, *au péril que vous faites courir aux Polonais eux-mêmes, si vous leur laissez attendre, par les proclamations enflammées de votre approbation, un soutien que vous ne serez pas capables ensuite de leur apporter !* » On songe aux Américains de Radio Free Europe appelant Budapest à la révolte en 1956 et restant ensuite l'arme au pied derrière le rideau de fer quand les chars soviétiques écrasèrent le mouvement de Nagy. Les Hongrois de 1956 auraient pu reprendre à leur compte, en y changeant peu de mots, les phrases mêmes de la XIIe circulaire du gouvernement national polonais, en date du 15 août 1831, à ses représentants à l'étranger : « *Si la France et l'Angleterre nous abandonnent aujourd'hui et ne réalisent en rien les espérances qu'elles nous ont données, ce ne sera point l'acharnement de la Russie, ni l'inimitié de la Prusse, ni l'indifférence de l'Autriche, ce sera la sympathie que la France et l'Angleterre nous auront montrée qui aura causé notre ruine. Si ces deux puissances avaient repoussé avec vigueur, dès le commencement, nos demandes, si elles nous avaient dit :* « Nous ne vous secourrons pas », *nous ne nous serions point laissé bercer par des illusions funestes, nous aurions eu recours à d'autres moyens de salut qui, peut-être, auraient assuré nos succès* (4) ».

MORALE et réalisme... Lorsque Laurent Fabius, au moment de la visite de Jaruzelski à François Mitterrand, le 4 décembre 1985, quatre ans après la « normalisation », se dit publiquement « *troublé* » par l'événement, il exprimait de façon spectaculaire une douleur morale devant un choix qui lui paraissait déjà marqué de trop de réalisme. Mais les remous qu'il provoqua sur l'échiquier parlementaire étaient propres à rappeler que, comme toujours, la politique intérieure venait bientôt mêler ses soucis aux préoccupations étrangères.

Naturellement, la configuration varie. Lorsque le tsar Alexandre II visita l'Exposition universelle à Paris en juin 1867, un jeune avocat s'avança crânement vers lui, le chapeau vissé sur la tête et s'écria : « *Vive la Pologne, Monsieur !* » Ce n'était pas seulement un hommage exalté au peuple martyrisé, c'était aussi, très réfléchi, un cri dirigé directement contre Napoléon III. Il s'agissait de Charles Floquet, républicain affirmé qui fut plus tard, dans les années 1880 et 1890 chef du gouvernement et président de la Chambre. Encore sait-il bien que l'attachement de l'empereur au principe des nationalités, qu'il a servi en Italie et ailleurs, ne rend pas (même si, en l'occurrence, le gouvernement français s'est borné à envoyer une note de protestation au tsar) le schéma aussi simple qu'il l'était en 1831. Car alors c'étaient les tenants du légitimisme nostalgique, les fidèles de Charles X, les vaincus des barricades de Juillet qui s'étaient faits les approbateurs explicites de la répression tsariste.

Faut-il donc insister sur un contraste violent avec notre contemporain, puisqu'en décembre 1981 le seul Parti communiste, à l'extrême gauche, se refusa à blâmer Moscou ? Faut-il parler d'une inversion du jeu ? Ce serait oublier l'essentiel : à savoir que ce qui l'emporte, après tout, c'est la continuité d'une connivence avec les dirigeants de la Russie, et peut-être, au fond des cœurs aussi, un attachement à tous les prestiges de l'ordre établi.

Du côté des catholiques, en revanche, comme le tableau a changé ! Qu'il suffise d'opposer terme à terme l'attitude de la papauté d'alors et celle d'aujourd'hui : le pape Grégoire XVI soutient partout les souverains en place, parce que représentants de Dieu – raison doctrinale – et remparts contre la révolution – raison politique. Le 9 juin 1832, il condamne durement les insurgés polonais, qui croient servir à la fois la cause nationale et la cause catholique, et attribue le soulèvement aux manœuvres « *de quelques fabricants de ruses et de mensonges qui, sous prétexte de religion, dans notre âge malheureux, relèvent la tête contre la puissance des princes* (5) ».

Le pape condamne l'insurrection

Avec le groupe des catholiques libéraux emmené en France par Lamennais et Montalembert, le choc est brutal (6) car, dès l'origine, leur journal, *l'Avenir*, a tenu farouchement sa place dans le cœur des défenseurs des insurgés : « *Libre et catholique Pologne*, s'écrie Montalembert dans les colonnes du journal le 12 décembre 1830, *patrie de Sobieski et de Kosciusko, toi qui fus aux XVIIIe et XIXe siècles l'héroïne du catholicisme défaillant, nous saluons ta nouvelle aurore, nous te convions à la sublime alliance de Dieu et de la liberté...* » Aussi bien la condamnation des insurgés par le pape joue-t-elle un rôle historique dans la rupture de Lamennais avec le catholicisme romain et avec l'épiscopat français (7). Le 14 octobre 1832, Lamennais écrit à Montalembert : « *La Pologne et nous, ce n'est qu'un, notre amour est là, notre espérance aussi.* » Quelques mois plus tard, les deux hommes présentent ensemble au public français une traduction du *Livre des pèlerins polonais*, d'Adam Mickiewicz, qui montre les exilés cherchant leur chemin à travers le monde, incarnant l'âme errante de la nation au tombeau. On est dans la ligne de ce messianisme qui a surgi en Pologne au début du dix-neuvième siècle, selon lequel le démantèlement du pays serait une nouvelle crucifixion, en attendant que le peuple élu des Polonais retrouve son unité et sa liberté pour se faire collectivement le prophète d'une nouvelle ère chrétienne. « Christ à travers les nations », n'en déplaise à Rome, la Pologne comme le fils de Dieu ressuscitera...

EN décembre 1981, le communisme athée règne en Russie et non plus le souverain de la Sainte Alliance, et, comme pour incarner symboliquement le retournement, c'est un pape polonais qui siège sur le trône de Pierre, un pape dont nul ne jugera que ses sympathies *sont encore celles de Grégoire XVI*... Et même ne se prendrait-on pas à penser parfois que quelques traces du messianisme apparu jadis dans son pays, et que son prédécesseur dénonça si hautement, pourraient bien subsister en lui ?

(1) Michelet, *Pologne et Russie, œuvres complètes*, tome XVI, Flammarion.

(2) La plupart des citations suivantes sont données par Michel Fridieff, « L'opinion publique française devant l'insurrection polonaise de 1830-1831 », *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*, nos 6-7-8, 1952. *Cf.* aussi, du même, « L'opinion publique française et l'insurrection polonaise de 1863 », *le Monde slave*, 1938, tome II.

(3) Cité par Edmond Marek, in *La Pologne et l'insurrection de 1930-1931. Sa réception en Europe*, Actes du colloque de Lille de mai 1981, édités par Daniel Beauvois, Lille, 1982, p. 139. (L'ensemble est précieux.)

(4) Cité par René Martel, *la France et la Pologne : réalités de l'Est européen*, Paris, librairie Marcel Rivière, 1931.

(5) Adrien Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, Flammarion, nouvelle édition, 1965, p. 237.

(6) Gaston Bordet, « Varsovie, Rome, Paris. Jalons d'un itinéraire intellectuel et religieux : la Pologne, Lamennais et ses amis, 1830-1834 », 142 pages dactylographiés, cité par Yves-Marie Hilaire, « La Pologne à la recherche de son passé », *le Monde* du 3 janvier 1984.

(7) *Cf.* Louis Le Guillou, « La Pologne et les Mennaisiens en 1830 », colloque de Lille, cité p. 101-109.

Prochain article : la victoire de Jeanne Chauvin, avocate
(numéro du 20 juillet daté 21)

Etranger

La crise franco-iranienne après l'ultimatum de Téhéran

Le pari perdu de M. Moayeri

La mise en demeure de Téhéran qui a menacé le jeudi 16 juillet de rompre avec Paris consacre la victoire de ceux qui, en Iran, s'opposaient depuis plusieurs années déjà au processus de normalisation engagé à partir de 1985 par l'ancien chargé d'affaires de Téhéran à Paris, M. Ali Réza Moayeri. Dès son arrivée dans la capitale française, à cette date, ce dernier avait fixé comme objectif prioritaire la liquidation du contentieux qui opposait l'Iran à la France depuis la victoire de la révolution islamique.

Son travail à Paris avait été fort apprécié par les responsables iraniens, notamment par l'hodjatolesiam Rafsandjani, le tout-puissant président du Majlis (parlement iranien) qui l'avait nommé dès son retour à Téhéran au poste de vice-premier ministre, chargé des problèmes politiques. M. Moayeri était ainsi devenu le seul et unique responsable du dossier franco-iranien, et l'interlocuteur privilégié de Paris, au détriment du ministre des affaires étrangères M. Ali Akbar Velayati, ainsi dessaisi d'un problème qui en toute logique entrait dans ses attributions. Cette étrange nomination a constitué le point de départ d'une longue rivalité entre le cabinet du premier ministre M. Mir Moussavi, dont faisait partie M. Ali Rézat Moayeri, et le bureau du ministre des affaires étrangères, compliquant de plus en plus la tâche des partisans de la normalisation avec La France.

Le rapprochement avec la France a été par ailleurs critiqué dès le début par les radicaux de la République islamique, c'est-à-dire les commandants des pasdarans (gardiens de la révolution) et les différents militants des organisations révolutionnaires qui étaient opposés à l'ouverture vers l'Occident et préconisaient une politique de strict isolationnisme en affirmant que l'Iran n'avait pas besoin d'établir des relations internationales avec les *« Grands et Petits Satans »* et devait se contenter de consolider ses rapports avec les pays du tiers-monde en général et les Etats islamiques en particulier.

Cependant, les adversaires de l'ouverture vers l'Occident et la France ne faisaient pas le poids. D'autant plus que l'expulsion des Moudjahidins de France en 1986 avait renforcé la position du clan Moayeri en démontrant que la politique de normalisation avec la France était payante. Après l'échec de l'« Irangate », qui dans l'esprit de M. Rafsandjani devait constituer le premier pas vers le renforcement des liens avec l'Occident, le président du Majlis a intensifié ses efforts en vue de liquider le contentieux avec la France, dans le but d'obtenir à tout prix un succès concret dans ce domaine.

Vaincre le clan des « profrançais »

Il comptait sans les critiques de ses détracteurs qui faisaient valoir que le rapprochement avec la France était une entreprise chimérique et que jamais Paris n'observerait une politique de stricte neutralité dans la guerre du Golfe, ce qui constituait l'un des objectifs prioritaires du rapprochement avec la France. Les critiques de certains journaux opposés à la normalisation avec Paris, dont *Rissalat* et *Itelaat* se firent de plus en plus acerbes. Les éditorialistes accusèrent le premier ministre, M. Chirac, de n'avoir pas tenu ses engagements en négligeant de museler entièrement l'opposition iranienne en France et affirmèrent même que les Moudjahidins avaient été en catimini, autorisés à poursuivre leurs activités en France et à reconstituer leurs réseaux.

Les adversaires de la normalisation s'en prirent également à M. Wahid Gordji, accusé d'être un *« agent des Français »* et *« un esprit occidentalisé »*. En fait, à travers Gordji, c'était M. Ali Réza Moayeri, dont il a toujours été le bras droit, qui était visé. Ce qui est devenue « l'affaire Gordji » a été une occasion en or pour affaiblir la position du vice-premier ministre et renforcer par la même occasion les prérogatives du ministère des affaires étrangères longtemps tenu à l'écart du dossier franco-iranien.

Ce qui explique l'escalade à laquelle se sont livrés les diplomates iraniens en poste en Suisse, sur instruction directe de M. Velayati, à la suite de l'affaire Aminzadem, et qui aboutit à la mise en accusation comme *« espion et trafiquant »* de M. Paul *Torri, premier secrétaire* à l'ambassade de France à Téhéran.

Sentant le danger, M. Moayeri s'est livré à une ultime défense de sa politique de rapprochement avec la France, dans une déclaration faite à l'agence d'information IRNA, dans laquelle tout en faisant l'éloge de sa politique de normalisation, il demandait à la *France de lui faciliter la tâche en* supprimant les *« goulets d'étranglement dans le processus de normalisation »*.

Ce vibrant plaidoyer, transmis mercredi soir par l'agence IRNA dans ses bulletins vers l'étranger, devait être diffusé par la télévision iranienne dans la soirée du jeudi. Apparemment, le ministère *des affaires étrangères a pris de* court M. Moayeri, en rendant public en fin de matinée l'ultimatum de Téhéran, qui équivaut pratiquement à une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran.

C'est ainsi qu'était vaincu le *« clan des profrançais »* de Téhéran.

JEAN GUEYRAS.

Wahid Gordji, le « commissaire politique »

L'homme qui, entre la France et l'Iran, est à l'origine de l'épreuve de force diplomatique n'est pas, selon ceux-là mêmes qui dirigent l'enquête, le « gros poisson » du terrorisme que la presse a parfois décrit. Conseiller, homme d'affaires, interprète, Wahid Gordji est surtout considéré par les services français comme une sorte de « commissaire politique » chargé d'entretenir en France des relations avec tous les milieux attirés par la révolution islamique et par l'Iran de Khomeiny. C'est à ce titre qu'il avait noué des contacts avec plusieurs groupes de la communauté magrébine travaillés par l'intégrisme ; c'est à ce titre également qu'il fréquentait quelques groupuscules néo-nazis dont certains, pensent les policiers, en recevaient une aide financière. Le nom de Wahid Gordji ayant été également cité dans l'enquête sur les attentats de septembre 1986, M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé de ce dossier, désirait l'entendre. Mais lorsque le 3 juin les policiers se sont présentés à son domicile pour le conduire dans le cabinet du magistrat, Wahid Gordji avait déjà pris le large.

Très vite, les services de police ont su qu'il s'était réfugié dans les locaux de l'ambassade d'Iran, mis « au parfum » par M. Didier Destrémeau, ancien officier des services de renseignement aujourd'hui fonctionnaire du Quai d'Orsay. Lors de son audition, le 8 juillet, par le juge Boulouque, M. Destrémeau a nié avoir commis cette indiscrétion, mais les responsables de l'enquête auraient la preuve formelle du contraire. Leur seul doute porte sur le degré d'initiative individuelle dont a fait preuve celui que de hauts policiers appellent ironiquement le « Barril du Quai d'Orsay ».

A ce niveau de l'affaire tout a été tenté, affirme-t-on encore au ministère de l'intérieur, pour faire baisser la pression. Des contacts secrets ont été pris avec des responsables iraniens pour leur assurer que l'audition de Wahid Gordji ne devait pas nécessairement déboucher sur une inculpation. Une incarcération paraît exclue, a-t-il même été précisé. Méfiants, les Iraniens n'ont pas compris ou pas voulu comprendre le message. Convaincus que les forces de police s'apprêtaient à investir l'ambassade, ils ont commencé à brûler leurs archives, sous les yeux des policiers et des journalistes qui entouraient le bâtiment et qui ont aperçu les flammes s'échappant des cheminées.

Le double de documents brûlés

Cette destruction massive de documents est indirectement à l'origine de l'incident qui a opposé les douaniers français de l'aéroport de Genève-Cointrain à M. Mohsen Aminzadeh, diplomate iranien qui a été contrôlé par les douanes françaises alors qu'il s'embarquait, samedi, pour Paris. Imprudemment, M. Aminzadeh transportait dans son bagage personnel — c'est-à-dire hors de la protection que confère la valise diplomatique — six enveloppes de documents codés, vraisemblablement les doubles de documents brûlés à Paris quelques jours plus tôt et dont l'ambassade avait besoin. C'est, dit-on à Paris, pour camoufler cette faute professionnelle auprès de sa hiérarchie à Téhéran, que le diplomate, tentant de faire croire qu'il avait été brutalisé pour ouvrir sa valise, s'est roulé par terre et s'est porté lui-même quelques coups.

La rapide détérioration des relations entre la France et l'Iran ne sera sans doute pas sans conséquences sur le problème des otages, mais les responsables français apparaissent comme découragés devant l'impossibilité où ils sont de trouver une solution. Une profonde méfiance s'est maintenant installée envers leurs interlocuteurs, qu'il s'agisse des officiels iraniens ou des hezbollahs libanais qui détiennent les otages français. Le sentiment qu'aucune concession nouvelle n'est possible semble faire son chemin, sentiment conforté par l'attitude des Allemands qui paraissent être parvenus à la même conclusion pour ce qui concerne leurs otages.

Deux citoyens ouest-allemands, Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, ont en effet été enlevés à Beyrouth, il y a plusieurs mois, pour être échangés contre deux Libanais incarcérés en République fédérale, Mohamed et Abbas Hamadei. Frère d'un important dirigeant hezbollah libanais, Mohamed Hamadei est accusé par les autorités américaines d'avoir dirigé le détournement d'un Boeing de la TWA en 1985, à Beyrouth. En menaçant l'Allemagne fédérale d'importantes représailles, les hezbollahs ont finalement réussi à empêcher l'extradition de Mohamed Hamadei vers les Etats-Unis. Mais devant l'échec de toute négociation avec les ravisseurs, les Allemands ont récemment décidé de juger chez eux Mohamed Hamadei. Une trentaine de témoins, passagers de l'avion, l'ont formellement reconnu comme le chef du commando responsable du détournement du Boeing au cours duquel un militaire américain fut assassiné.

A Paris, on se défend d'avoir à l'égard des otages une attitude coordonnée avec celle des Allemands. Mais les contacts étroits noués avec la RFA en matière de lutte antiterroriste ne sont sans doute pas étrangers à ces évolutions parallèles.

GEORGES MARION.

Les effectifs des ambassades

● **A Téhéran.** — Quinze personnes se trouvent toujours à l'intérieur de l'ambassade de France. Huit possèdent le statut diplomatique. Deux femmes d'origine française travaillant à l'ambassade ont pu quitter Téhéran au cours des derniers jours. Deux autres agents en ont été empêchés. La femme de M. Torri et leur bébé de quelques semaines se trouvent toujours à Téhéran.

● **A Paris.** — Les effectifs de l'ambassade d'Iran s'élèvent actuellement à quarante-cinq personnes. Cinq ont un passeport diplomatique. Les quarante autres (chauffeurs, gardes, interprètes) sont détenteurs d'un passeport de service. Un fonctionnaire a été empêché de quitter la France.

Paris estime que l'Iran a rompu « de facto » les relations diplomatiques

(Suite de la première page.)

La seconde difficulté n'a pas échappé non plus aux autorités françaises qui sont bien décidées à retenir en France les diplomates et fonctionnaires iraniens affectés à l'ambassade tant qu'elles n'auront pas la certitude que les diplomates et fonctionnaires français en poste à Téhéran pourront quitter le pays.

C'est pourquoi, depuis plusieurs jours, les diplomates iraniens font l'objet d'une surveillance tout particulière qui a été encore renforcée lorsque deux fonctionnaires français se sont vu refuser il y a quarante-huit heures la possibilité de quitter Téhéran. Jeudi matin, un fonctionnaire iranien a ainsi été empêché de quitter Roissy et dans la nuit de jeudi à vendredi ce sont quatorze Iraniens — dont quatre diplomates — qui ont été empêchés de gagner la Suisse par la route. Ils ont *été interceptés aux postes frontières* de Fourgs, de Saint-Louis et de Pontarlier. Ils circulaient à bord de voitures portant des plaques diplomatique et ont été raccompagnés pour la plupart à leurs domiciles parisiens. Ces interceptions ont été confirmées par le ministère de l'intérieur qui a précisé qui l'interdiction de quitter le territoire français est en vigueur depuis samedi dernier.

La première réponse de Paris à l'ultimatum iranien était venue dès jeudi : Dès 23 h 30, la police avait en effet renforcé considérablement sa présence autour de la chancellerie iranienne, dont la façade était éclairée *a Giorno*.

C'est en fin de matinée jeudi que Radio Téhéran avait lancé l'ultimatum. Signe des temps, avant même que le Quai d'Orsay ait réagi, le ministre de l'intérieur indiquait : *« Il n'est pas question pour l'instant de lever le service d'ordre ou de supprimer les contrôles d'indentité »* devant l'ambassade d'Iran. Peu après, le Quai d'Orsay publiait à son tour un communiqué, qui rejetait implicitement l'ultimatum et qui affirmait : *« Le chargé d'affaires de France à Téhéran a été convoqué ce matin par le directeur du protocole iranien, qui lui a tenu les propos rapportés par l'agence IRNA. Ces propos ont été confirmés par la remise d'une note officielle. On rapelle au ministère des affaires étrangères que la position française a été clairement définie ces derniers jours par les autorités françaises »*, concluait le texte.

Une référence claire aux propos encore tenus par le ministre des affaires étrangères, M. Raymond au cours du conseil des ministres de mercredi : *« La France ne transigera pas sur les principes de droit en ce qui concerne l'audition de M. Gordji par la justice française. »* Fermant toute porte à un compromis de procédure, M. Mitterrand avait déclaré pour sa part le 14 juillet : *« M. Gordji doit être entendu* (...) *au palais de justice, sans que l'on soit en quoi que ce soit conduit à observer des procédures particulières. C'est la loin, et un Iranien comme un autre doit s'y soumettre. »*

Alors que toutes ces mesures étaient prises à Paris, dans une interview à Radio-Téhéran, captée par la BBC, le vice-ministre iranien des affaires étrangères chargé des affaires politiques déclarait à propos de M. Mohsen Aminzadeh, ce diplomate iranien que Téhéran accuse la douane française d'avoir maltraité à Genève : *« Bien que le chargé d'affaires français à Téhéran (M. Pierre Lafrance) ait rencontré des responsables de notre ministère et ait présenté des excuses* (ce qu'a démenti le Quai d'Orsay) *pour cet acte illégal de la part de la police française, nous continuerons de suivre cette affaire jusqu'à ce que nous obtenions des détails plus précis et nous adopterons alors une décision définitive. »*

« De toute évidence, poursuit M. Cheikholeslam, *cet incident* (de l'aéroport de Genève) *aura un impact sérieux et sévère sur nos relations mutuelles et nous ne permettrons pas à la France ou à tout autre pays d'ignorer leurs engagements internationaux. Cependant, nous attendons les détails des autorités françaises* (...) *et nous répondrons de façon appropriée. »*

Les services de sécurité français ont *« confirmé de différentes façons qu'ils avaient volé des documents au diplomate iranien »*, avait enfin conclu le vice-ministre iranien avant de remercier les autorités suisses dans cette affaire.

M. Aminzadeh qui a été transféré mercredi par avion depuis Genève aurait été hospitalisé à Téhéran dans une unité de soins intensifs. Selon des spécialistes médicaux cités par l'INRA, un diagnostic précis sur son état de santé ne pourra être réalisé qu'après une série de tests dont une tomographie au scanner. Les médecins suisses pour leur part s'étaient montrés très sceptiques sur la « maladie » de M. Aminzadeh.

Silencieux depuis le début de cette crise, le Hezbollah (parti de Dieu, intégristes chiites pro-iraniens) libanais s'est manifesté, jeudi à Beyrouth, pour condamner la politique de la France à l'égard de l'Iran. Dans un communiqué, il dénonce la politique de *« certains pays occidentaux qui créent des problèmes futiles visant à porter atteinte à l'image de marque de la République islamique et à ses diplomates, à travers des pratiques hideuses qui ont provoqué la colère des musulmans »*. *« Mettant à profit les pressions exercées par les deux super-puissances sur la République islamique pour l'arrêt de la guerre* (du Golfe), *la France*, souligne encore le Hezbollah, *suit actuellement une politique qui portera préjudice à ses intérêts dans le monde islamique. »* Le Hezbollah conseille enfin aux autorités françaises *« de ne pas s'attirer l'hostilité des musulmans du monde, dont l'Iran est le phare politique et religieux »*.

Le Djihad islamique, qui détient la plupart de otages occidentaux au Liban, dont au moins quatre des six Français, se réclame de l'idéologie du Hezbollah.

JACQUES AMALRIC
ET FRANÇOISE CHIPAUX.

Quinze jours de rebondissements

● *3 JUIN. — Nouvelle série* d'interpellations dans les milieux intégristes musulmans à Paris. Le juge Boulouque demande à entendre M. Wahid Gordji comme témoin, mais quand la police se présente à son domicile parisien, il a disparu. Plusieurs sources policières et judiciaires laissent entendre qu'il aurait été prévenu par le Quai d'Orsay, soucieux d'éviter des complications dans la délicate négociation franco-iranienne.

● **30 JUIN.** — Pendant que M. Gordji se trouve à l'intérieur de l'ambassade, la police met en place un vaste dispositif pour contrôler toutes les entrées et sorties de la représentation iranienne. L'Iran, en représailles impose le blocus de l'ambassade de France à Téhéran.

● **2 JUILLET.** — Réapparition publique de M. Wahid Gordji lors d'une conférence de presse du chargé d'affaires Gholam Reza Haddadi, comme traducteur du diplomate. M. Haddadi impute la responsabilité de la situation à un fonctionnaire du Quai d'Orsay, M. Didier Destrémeau, affirmant qu'il aurait conseillé que *« Gordji reste à l'ambassade jusqu'à ce que le calme revienne »*. Le Quai d'Orsay dément ces allégations. M. Mitterrand, qui rentre de Finlande, réunit à l'Elysée MM. Chirac, Raimond, Pasqua et Pandraud. Le chef de l'Etat et le premier ministre sont d'accord sur une attitude de fermeté.

● *3 JUILLET. — Le chargé* d'affaires français à Téhéran transmet aux autoritésiraniennes la requête du juge Boulouque.

« Pour faire le point », M. Jacques Chirac tient à Matignon une réunion *de travail* avec les principaux ministres intéressés : MM. Raimond, Chalandon, Pasqua et Pandraud. La position du gouvernement demeure : M. Gordji doit se soumettre à la convocation du juge Boulouque.

Les médias iraniens font preuve d'une grande discrétion.

● **4 JUILLET.** — L'Iran met la France en garde contre les *« conséquences imprévisibles »* du *« blocus »* de son ambassade à Paris, mais assouplit les mesures contre l'ambassade de France à Téhéran.

● **5 JUILLET.** — En voyage à Amman, M. Raimond annonce que les négociations pour la normalisation des relations franco-iraniennes, déjà au point mort depuis janvier, sont suspendues jusqu'au règlement de l'affaire Gordji.

● **7 JUILLET.** — Dans une interview au *Monde*, M. Chirac laisse planer la menace d'une rupture des relations diplomatiques avec l'Iran. La famille de M. Gordji quitte Paris à bord du vol régulier d'Iranair.

● **8 JUILLET.** — M. Destrémeau, mis en cause le 2 juillet par l'ambassade iranienne, se présente *« spontanément »* chez le juge d'instruction Boulouque, chargé de l'enquête sur les attentats terroristes.

● **9 JUILLET.** — *L'Iran n'a pas* l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec Paris ou Londres, *« à moins que ces pays en prennent eux-mêmes l'initiative »* affirme Hachemi Rafsandjani, président du Parlement iranien.

● **10 JUILLET.** — Contacts franco-iraniens à Téhéran à propos du statut *« exact »* de M. Gordji.

● **11 JUILLET.** — Un incident oppose dans la partie française de l'aéroport de Genève-Cointrin un diplomate de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Mohsen Aminzadeh, à des douaniers français voulant vérifier le contenu de son attaché-case personnel. Controverse entre Paris et Téhéran sur le déroulement de cet incident. L'Iran reproche à la France des brutalités et accuse Paris d'avoir *« volé »* et photocopié des documents appartenant au diplomate.

● *12 JUILLET. — Le chargé* d'affaires français à Téhéran, M. Pierre Lafrance, est convoqué au ministère iranien des affaires étrangères, à la suite de l'incident de Genève. Dans la nuit du 12 au 13, le *Ville-d'Anvers*, un porte-conteneurs français, est attaqué dans le Golfe par deux vedettes.

● **13 JUILLET.** — La France accuse l'Iran d'avoir attaqué le *Ville-d'Anvers* et *« se réserve de faire valoir tous ses droits à la suite de cette grave affaire »*, annonce le ministère des affaires étrangères. L'aviso escorteur de la marine nationale, le *Victor-Schœlcher*, est envoyé à Bahrein rejoindre le *Ville-d'Anvers*. Entretien *« essentiellement sur l'Iran »* entre le président Mitterrand et le premier ministre M. Jacques Chirac. Evoquant l'incident de Genève, Radio-Téhéran met en garde Paris *« contre les conséquences désastreuses de son attitude »*.

● **14 JUILLET.** — Dans un entretien sur TF 1, M. Mitterrand affirme : *« M. Gordji doit se soumettre à la loi ; le juge d'instruction est chargé de l'entendre au palais de justice sans que son sort conduise en quoi que ce soit conduit à observer des procédures particulières. »*

Le ministère français du budget se refuse à commenter les informations selon lesquelles les douanes françaises ont saisi des documents confidentiels sur M. Aminzadeh à l'aéroport de Genève-Cointrin. Nouveau rebondissement : le premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, M. Paul Torri, est accusé d'espionnage et convoqué pour être entendu par le procureur de la révolution islamique.

Le Quai d'Orsay dément catégoriquement les accusations portées contre le diplomate, affirmant qu'elles visent à créer artificiellement un pendant au cas de M. Gordji.

● *15 JUILLET.* — Radio-Téhéran affirme que le chargé d'affaires français à Téhéran a *« présenté des excuses »* à propos de l'incident de Genève, ce que dément aussitôt le Quai d'Orsay. Téhéran estime aussi que la France a réagi trop vite en accusant l'Iran pour l'attaque du *Ville-d'Anvers*. Le Quai d'Orsay indique que deux Français travaillant à l'ambassade de France à Téhéran ont été empêchés de quitter la capitale iranienne pendant le week-end.

A l'issue du conseil des ministres, M. Juppé réaffirme la position de fermeté de Paris.

● **16 JUILLET.** — Ultimatum iranien à la France : Téhéran menace de rompre les relations diplomatiques si le *« siège »*, autour de son ambassade n'est pas levé dans les soixante-douze heures et si les responsables de l'incident de Genève ne sont pas *« punis »*.

Le dispositif de sécurité autour de l'ambassade iranienne

Même les poussettes sont refoulées...

Dispositif renforcé, mission inchangée. Jeudi soir, peu avant minuit, cinq cars et six estafettes de CRS sont venus s'ajouter aux quatre véhicules déjà alignés de part et d'autre de l'ambassade d'Iran, dans le seizième arrondissement. L'avenue d'Iéna a été coupée à la circulation aux abords du bâtiment, les journalistes ont été écartés. Sur le trottoir, quatre policiers, dont une femme, vêtus de gilets pare-balles, les mains sur le pistolet-mitrailleur, font face au drapeau vert, blanc et rouge de la République islamique, planté aux avant-postes de l'ambassade. Un petit bout d'état de siège *entre Seine et Trocadéro.*

« Il n'y a pas de changement, nous sommes en position d'attente », dit l'officier habilité à parler à la presse. Sous l'antenne radio en forme de toile d'araignée sur le toit, un pigeon s'attarde. Les volets des mansardes du troisième étage sont fermés, un lustre de cristal brille au premier. Habituellement, le chargé *d'affaires arrive de son* domicile avant 9 heures. Vendredi matin, il semble avoir pris du retard.

Un homme barbu apparaît dans le périmètre interdit en costume gris, précédé par un CRS qui tient ses papiers d'identité et encadré par deux autres agents. Puis un autre, porte-documents en main, et un troisième, muni d'un sac en plastique ; tous, la chemise également ouverte. Leurs passeports sont contrôlés. Ils pénètrent dans l'ambassade, un par un, laissant la porte en fer forgé retomber derrière eux. Des fonctionnaires de la représentation iranienne, présume-t-on. Selon l'officier de sécurité, le régime des entrées et des sorties est inchangé.

Arrive alors, à l'horizon des barrières, un landau, poussé par un homme sans barbe ; dans la poussette : un bébé, une petite fille âgée de cinq mois. Son père, un étudiant iranien en rupture de khomeynisme, souhaite déclarer sa naissance aux autorités consulaires. Pourparlers. Puis le père rebrousse chemin. *« On me dit que l'ambassade est fermée. Mais mon passeport est à l'intérieur. »* Dispositif renforcé, les poussettes sont refoulées.

CORINE LESNES.



Amériques

HAITI : lors de la nouvelle journée de grève

L'armée est sortie de ses casernes pour sillonner les rues de la capitale

PORT-AU-PRINCE
correspondance

La tension est remontée le jeudi 16 juillet dans la capitale haïtienne, où la grève générale a été très largement suivie. Tôt dans la matinée, de petits groupes de manifestants, jeunes pour la plupart, ont érigé des barricades dans les grandes artères. Ils arrêtaient tous les véhicules, n'hésitant pas à faire voler en éclats à coups de pierres les pare-brise des automobilistes récalcitrants. Une voiture de l'ambassade de la RFA a été lapidée.

Dans le centre-ville, tous les commerces et les restaurants sont restés fermés, et l'épaisse fumée noire des pneus incendiés rendait plus suffocante encore la chaleur de la mi-journée. L'armée, enfermée dans ses casernes depuis plus d'une semaine, était à nouveau visible. Des camions remplis de soldats le doigt sur la détente ont circulé non loin des quartiers populaires de la Saline et de Cité-Soleil, sans toutefois intervenir contre les grévistes.

En dépit de ce climat tendu, le meeting de réouverture de la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH) s'est déroulé sans incident. A moins de 500 mètres du palais national, quelque cinq cents personnes se sont rassemblées devant le local du principal syndicat haïtien, dont l'interdiction, le 22 juin dernier, avait été l'un des détonateurs de la crise. « *Beaucoup de gens ne sont pas venus de peur d'une intervention des macoutes ou de l'armée* », expliquait un dirigeant de la CATH.

Peu nombreuse mais enthousiaste, la foule s'est déchaînée lorsque le Père Aristide, un prêtre salésien très engagé dans la lutte contre le Conseil national de gouvernement (CNG) du général Namphy, a pris la parole. « *Mon Dieu, délivrez-nous du mal, et le mal est le CNG !* », s'est écrié le père Aristide, perché sur une estrade tandis que la foule scandait « *Pouvoir populaire !* ».

Entre deux discours, le secrétaire général de la CATH, M. Yves Richard, a entraîné les journalistes à constater les dégâts commis par les militaires dans les locaux du syndicat. Mobilier brisé, dossiers éparpillés sur le sol : le petit immeuble semble avoir été saccagé par un ouragan.

Consciente des risques d'effritement du mouvement, surtout dans certaines villes de province comme Cap-Haïtien ou Gonaïves, l'opposition n'a pas reconduit son mot d'ordre de grève après vendredi. D'autres formes d'action sont prévues pour la semaine prochaine. Des délégués de province demandent l'organisation d'une manifestation nationale convergeant sur la capitale. Les représentants des cinquante-sept organisations que compte l'opposition vont faire la tournée des ambassades pour expliquer à quel point le gouvernement est isolé à la suite de la démission de près de la moitié des fonctionnaires locaux.

L'opposition compte aussi sur l'évêque de Jérémie, Mgr Willy Romelus, pour ranimer les ardeurs défaillantes. Dans un nouveau message plusieurs fois diffusé jeudi sur les ondes de Radio-Soleil, la station catholique très écoutée dans le pays, le prélat a demandé au gouvernement de ne pas s'entêter, car « *le peuple n'est pas à* [ses] *côtés* ».

Mgr Romelus, qui apparaît chaque jour davantage comme le véritable chef de file de l'opposition, a lancé un appel aux militaires pour qu'ils se démarquent des « tontons macoutes ». S'adressant enfin au peuple haïtien, il l'a exhorté à ne pas confondre le peuple américain avec ses dirigeants. Si certains Haïtiens sont communistes, a affirmé l'évêque de Jérémie, c'est à cause de la mauvaise politique du département d'Etat américain en Haïti.

JEAN-MICHEL CAROIT.

ÉTATS-UNIS : les auditions du Congrès sur l'« Irangate »

La Maison Blanche est soulagée par le témoignage du vice-amiral Poindexter

C'est sans la passion présente la veille que s'est déroulée, le jeudi 16 juillet, la deuxième journée du témoignage du vice-amiral John Poindexter devant la commission d'enquête du Congrès sur l'« Irangate ». L'ancien chef du Conseil national de sécurité (CNS) a affirmé que le président Reagan ne lui avait jamais ordonné spécialement d'aider les rebelles nicaraguayens. Il a toutefois ajouté que le président savait que ces derniers étaient soutenus.

Mercredi, M. Poindexter avait indiqué qu'il avait « *délibérément* » décidé de ne pas informer M. Reagan du détournement vers les « contras » de fonds tirés des ventes d'armes à *l'Iran afin de le* protéger politiquement. En agissant de la sorte, M. Poindexter s'était dit malgré tout convaincu de suivre la politique « *bien comprise* » du président.

Le vice-amiral a reconnu qu'il avait omis à dessein de fournir des informations sur l'aide aux « contras » aux commissions du renseignement du Congrès. « *Notre objectif était de retenir des informations. Il n'y a aucun doute là-dessus* » a-t-il dit, précisant qu'il avait félicité le lieutenant-colonel North, son subordonné au CNS, pour l'avoir aussi fait.

M. Poindexter a également indiqué qu'il avait ordonné à M. North de ne pas mentionner le détournement de fonds dans les chronologies sur les ventes d'armes à l'Iran qui *ont été établies juste avant* que le scandale n'éclate en novembre dernier. Il a expliqué qu'il avait alors décidé de démissionner du CNS parce qu'il avait accepté d'assumer la responsabilité en cas de révélation de l'affaire. Il a précisé qu'il n'avait pas été au courant d'un plan faisant de M. North un « *bouc émissaire* ».

Racontant l'entretien avec M. Reagan, le 25 novembre, au cours duquel il lui avait remis sa démission, M. Poindexter a raconté que ce dernier avait exprimé ses « *regrets* », mais avait souligné qu'il était « *dans la tradition d'un officier de la marine d'assumer les responsabilités* ». Le témoin a affirmé avoir ensuite appris avec « *grande surprise* » le limogeage de M. North. « *Je pense que c'était une erreur* », a-t-il dit.

Le témoignage du vice-amiral a suscité jusqu'à présent un soulagement certain à la Maison Blanche, tempéré cependant par l'impression que M. Reagan n'est pas encore complètement tiré d'affaire. « *Enchanté* » par la déposition de l'ancien chef du Conseil national de sécurité, selon un haut responsable de la Maison Blanche, M. Reagan a toutefois exprimé sa « *colère* » à propos du détournement de fonds et de l'affirmation de M. Poindexter selon laquelle il l'aurait approuvé s'il en avait été informé.

Le secrétaire général de la présidence, M. Howard Baker, a annoncé, de son côté, jeudi, au *New York Times*, que les principaux collaborateurs du président recevraient bientôt des instructions pour ouvrir des consultations avec le Congrès à propos de l'information des élus sur les opérations secrètes. Le président américain pourrait aussi s'adresser à la *nation* à la fin des auditions publiques pour assurer que les aberrations révélées par l'« Irangate » ne se reproduiraient pas pendant les derniers dix-huit mois de son mandat. — *(AFP.)*

COLOMBIE

Dix-huit mois après la catastrophe d'Armero

Des fonctionnaires de la Croix-Rouge accusés d'avoir dilapidé l'aide aux sinistrés

Le procureur général de la nation a accusé, le mercredi 15 juillet, onze fonctionnaires de la Croix-Rouge colombienne d'avoir dilapidé l'aide internationale destinée aux sinistrés de la catastrophe d'Armero. Aucun chiffre n'a encore été avancé sur le montant des fonds et du matériel détournés après la tragédie du volcan Nevado del Ruiz dont l'éruption, le 13 novembre 1985, avait provoqué un torrent de boue engloutissant la ville d'Armero et près de vingt-cinq mille personnes.

Le rapport du procureur Carlos Mauro Hoyos, qui a déclenché un véritable scandale, parle d'un « *entrepôt international* » dans lequel a été déposée l'aide venant de l'étranger, « *sans aucune sécurité* », sans inventaire, et dont la direction était assurée par Alfonso Pachon sous la responsabilité du docteur Carlos Martinez, directeur du secours national. Ces deux personnes figurent parmi les principaux accusés désignés par le procureur.

Le document, résultant de l'enquête menée par le procureur, évoque les échanges et les trocs qui ont suivi l'arrivée de l'aide internationale. *Le* rapport du procureur parle aussi d'un nombre indéterminé d'ambulances reçues de l'étranger qui n'arrivèrent jamais dans les régions sinistrées. Au total, l'association Resurgir, formée par le gouvernement pour organiser les secours et la reconstruction de la région sinistrée, avait reçu à la fin de 1986, 3,3 millions de dollars de l'étranger, et environ 8 millions de dollars de fonds provenant de Colombie. De son côté la Croix-Rouge colombienne avait reçu de nombreuses donations de ligues étrangères, non comptabilisées.

● **CHILI : vingt morts et cinquante mille sinistrés lors de tempêtes.** — Une succession de tempêtes de pluie, de neige et de vent s'est abattue ces jours derniers dans *le centre et le sud du Chili* provoquant la mort d'une vingtaine de personnes. Près de cinquante mille personnes seraient sinistrées, dont plus de vingt mille sans abri. Le Secours populaire français et l'Association France-Amérique latine ont lancé un appel pour aider la population.

★ Secours populaire français, 11, rue Froissart, 75003 Paris ; France Amérique latine 18, rue du Congo, 93500 Pantin.

● **EQUATEUR : le Parlement demande le départ des militaires américains.** — Le Parlement équatorien a demandé, le mercredi 15 juillet, au président Leon Febres Cordero, *d'ordonner le retrait immédiat* du pays des militaires américains actuellement en Equateur. Depuis le mois de mai dernier, des groupes de six cents militaires américains se relaient chaque semaine pour participer à la reconstruction d'une route détruite par le tremblement de terre du mois de mars dernier. A ces réservistes s'ajoutent cent cinquante hommes d'active en permanence *dans la région. Le Parlement a* adopté la motion demandant le départ de ces hommes, qu'il dit être présents à des fins d'entraînement et non pour une quelconque reconstruction, par 36 voix contre 28. *(AFP.)*

Europe

PORTUGAL : les élections législatives du 19 juillet

Le Parti social-démocrate de M. Cavaco Silva est donné favori

Les Portugais éliront, le dimanche 19 juillet, leurs 24 députés au Parlement européen et les 250 membres du Parlement national, dissous par le président Mario Soares fin avril, après le renversement du cabinet minoritaire de centre-droit de M. Cavaco Silva. Deux sondages publiés jeudi laissaient prévoir une importante victoire du Parti social-démocrate de M. Cavaco Silva.

LISBONNE
de nos envoyés spéciaux

« *Pour la première fois depuis la révolution d'avril 1974, beaucoup de Portugais, indépendamment de leurs tendances politiques, s'apprêtent à voter pour un même parti. Je constate un mouvement national qui n'a rien à voir avec les divisions traditionnelles entre gauche et droite. Une majorité de Portugais va se prononcer en faveur d'un gouvernement qui puisse durer quatre ans, c'est-à-dire une législature complète* ». Premier ministre sortant et chef de file du Parti social-démocrate (PSD), Anibal Cavaco Silva va-t-il réussir le pari, qui aurait pu paraître insensé il y a seulement quelques années, d'emporter, le dimanche 19 juillet, la majorité absolue des sièges au parlement portugais ? Il lui faudrait pour cela faire passer son parti des 30 % obtenus en octobre 1985 à 43 %.

A voir les foules qui se pressent sur son passage dans tout le pays, à voir aussi le nombre impressionnant de militants du PSD qui ont couvert le Portugal des affiches orange du parti et de portraits du premier ministre, à lire enfin les sondages, aussi peu fiables soient-ils, force est de reconnaître que ce pari n'est pas tellement insensé.

Pour transformer l'essai, M. Cavaco Silva a vidé son discours de toute référence idéologique, ce qui correspond d'ailleurs bien à son image de gentil premier de classe soucieux avant tout du bien public. « *L'enjeu de ces élections*, ne cesse-t-il de répéter, *ce n'est pas la liberté conquise il y a treize ans. Ce n'est pas non plus la démocratisation déjà bien enracinée dans le pays. L'enjeu, c'est le progrès.* » « *Et le progrès, eh bien !... c'est lui* », ajoute en souriant un de ses adjoints.

Les autres responsables politiques, eux, ne sourient pas, visiblement inquiets de cet « effet Cavaco ». Inquiétude d'abord dans les partis de gauche qui dénoncent chez M. Cavaco Silva une « *tendance autoritaire* » et un mépris pour le jeu démocratique. Inquiétude aussi au CDS, le parti conservateur se réclamant de la démocratie chrétienne. Ancien ministre de Salazar, Adriano Moreira, le chef de ce parti, semble ainsi assister impuissant à la fuite d'une partie de son électorat qui se prépare visiblement à « *votar util* », comme le leur demande M. Cavaco Silva. Les responsables du CDS avaient bien tenté en début de campagne de vanter les mérites d'une coalition avec les sociaux-démocrates. En vain. « *Un gouvernement stable*, précise l'ancien premier ministre, *suppose la formation d'une équipe homogène, sans compromis, sans alliance d'aucune espèce.* »

Inquiétude enfin dans le propre parti de M. Cavaco Silva où les anciens barons voient tous leur étoile ternir. « *C'est Cavaco qui définit la tactique, fixe les objectifs, bref, dirige le parti, les autres doivent suivre ou s'en aller* », dit-on au siège du PSD. Exemple frappant de cette hégémonie, les références à Francisco Sa Carneiro, fondateur charismatique du parti, mort dans un accident d'avion en décembre 1980, ont été systématiquement rayées des discours officiels. Même à Porto, sa ville natale, jamais son nom n'a été prononcé par M. Cavaco Silva, au cours d'un meeting monstre réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Le silence de Mario Soares

A Porto comme ailleurs, le chef du PSD a d'abord parlé... de lui. De son gouvernement. De son programme économique. Tous les experts s'accordent à reconnaître la bonne santé actuelle — toutes choses étant égales — de l'économie portugaise. « *Les socialistes ont fait le sale boulot. En période de récession internationale, ils ont dû pratiquer une politique d'austérité sévère*, reconnaît un diplomate étranger, *et ils ont réussi à rétablir les grands équilibres. M. Cavaco Silva n'a eu qu'à récolter les fruits et à profiter d'une bonne conjoncture internationale et notamment de la baisse du prix du dollar et du pétrole... De la chance, certainement, mais en politique comme en sport, la chance sourit souvent aux plus forts.* »

La vague de fond qui paraît porter M. Cavaco Silva va-t-elle bouleverser la vie politique portugaise ? « *Pas forcément*, répond-on dans l'opposition. *Ce mouvement est d'abord le résultat d'une propagande bien orchestrée et de beaucoup d'argent. Et puis, n'oublions pas qu'en 1986, pour les élections présidentielles, le candidat de droite, M. Diego Freitas do Amaral avait lui aussi bénéficié d'un tel mouvement. Il a pourtant été battu par Mario Soares* ». Certes, mais la grande différence justement avec 1986 est qu'aujourd'hui Mario Soares n'est plus dans l'arène. Le président de la République, tout à sa nouvelle charge, n'est en effet pas intervenu dans la campagne et le Parti socialiste ne s'est apparemment pas encore remis du départ du « *père* ». Alors que le Parti communiste (*le Monde* du 16 juillet) grâce à la force de son appareil et au prestige de son secrétaire général Alvaro Cunhal, a mené une campagne débridée, le Parti socialiste, lui, a toujours donné l'impression de chercher en vain ses marques : divisions internes, manque de « punch » de son nouveau secrétaire général, Victor Constancio.

Certains espéraient que ces élections donneraient au Parti socialiste une nouvelle virginité ; mais il ne réussira sans doute pas son véritable pari : parvenir à se débarrasser du Parti réformateur démocratique de l'ancien président de la République, le général Ramalha Eanes. Le prestige de ce dernier et de sa femme dans les milieux populaires devrait permettre d'éviter la débâcle attendue. En 1985, le PRD avait obtenu 17,9 % des voix contre 23 % pour le Parti socialiste (celui-ci avait culminé à 36 % des suffrages en 1983).

Hégémonie du Parti social-démocrate sur la droite et le centre, lutte à couteaux tirés à gauche entre les socialistes et les réformateurs démocratiques, maintien d'un Parti communiste puissant : telles sont les données de ces élections qui pour reprendre les conclusions d'un professeur de Lisbonne « *pourraient être les dernières du Portugal mythique de la révolution des œillets et les premières d'un Portugal en tous points conforme aux règles de l'Europe du Marché commun* ».

JOSÉ-ALAIN FRALON et JOSÉ REBELO.

Le projet de voyage du numéro un est-allemand en RFA

La RDA insiste sur l'accueil de M. Honecker dans la « capitale fédérale »

BERLIN-EST
de notre envoyé spécial

Berlin-Est a le triomphe modeste. L'annonce en première page de *Neues Deutschland*, organe central du PC est-allemand, de la prochaine visite de M. Erich Honecker en RFA du 7 au 11 septembre prochain, se suffit d'ailleurs à elle-*même. Point n'est besoin de* glose pour faire comprendre aux lecteurs que la diplomatie de la RDA l'a emporté sur toute la ligne. Que M. Helmut Kohl invite M. Honecker en RFA, cela n'était pas une nouvelle, mais que cette visite commence par un séjour de quarante-huit heures à Bonn, ostensiblement désignée dans le communiqué comme « *capitale fédérale de la RFA* » est lourd de conséquences. La question qui vient immédiatement aux mauvais esprits concerne la suite des événements : comment, dans ces conditions, le chancelier Kohl pourrait-il éviter d'accepter une invitation est-allemande en retour où il lui serait proposé une visite officielle à Berlin, « *capitale de la RDA* » ?.

« *A chaque jour suffit sa peine* », répond-on dans les milieux diplomatiques ouest-allemands à Berlin-Est, et l'on tient à faire savoir *urbi et orbi* que rien n'est décidé par avance dans ce domaine et surtout que rien ne se fera sans consultation préalable *des alliés occidentaux garants* du statut de Berlin.

Il semble donc que d'ores et déjà l'essentiel des questions protocolaires ait été réglé : l'hymne de la RDA retentira pour la première fois officiellement sur le territoire ouest-allemand, et il sera rendu à M. Honecker les hommages dus à un chef d'Etat, « *à l'image de ceux qui furent rendus à Leonid Brejnev lors de sa visite en RFA en 1981* ».

Quelques points de détail demeurent cependant en discussion, comme l'éventuelle invitation lors des cérémonies officielles de M. *Herbert Mies, président du* minuscule Parti communiste ouest-allemand.

Autre question : pourquoi avoir annoncé si longtemps à l'avance cette visite ? La veille même de cette annonce, un diplomate ouest-allemand en poste à Berlin affirmait que, si le principe de la visite était arrêté, il était préférable de ne rendre la chose publique qu'au dernier moment, afin d'éviter que des « incidents » ne puissent compromettre l'entreprise.

On citait alors la possibilité de déclarations intempestives d'hommes politiques de la droite *ouest-allemande, ou la possibilité de* « bavures » autour du mur de Berlin qui auraient été du plus mauvais effet. La représentation permanente de RFA à Berlin-Est redoutait également que les espoirs suscités dans la population de la RDA par l'ouverture de ce nouveau chapitre du dialogue inter-allemand ne fassent affluer vers leurs bureaux de Berlin-Est ceux à qui les autorités est-allemandes *refusent toujours* les autorisations de sortie temporaire ou définitive.

Détente à l'intérieur

Mais, au bout du compte, c'est la crainte de fuites qui a poussé les deux gouvernements à annoncer l'événement six semaines à l'avance, une situation qui favorise, sans aucun doute, Berlin-Est et par contrecoup Moscou. En effet, toute déclaration ou prise de position « provocatrice » à l'égard de la RDA ou de l'URSS de la part d'un *homme politique ouest-allemand* serait considérée comme un acte de sabotage d'un rapprochement entre les deux Etats allemands, que chacun souhaite de part et d'autre du mur.

De plus, M. Honecker fait un joli pied de nez à ceux qui spéculaient sur ses divergences avec M. Gorbatchev. Effet du hasard sans doute, mais le même numéro de *Neues Deutschland* annonçant la visite du numéro un est-allemand en RFA publie *in extenso* sur plus de deux pages d'un journal qui en compte huit le discours de M. Gorbatchev aux responsables des médias soviétiques. L'heure n'est donc plus à Berlin-Est à la critique voilée du style Gorbatchev. Les dirigeants de la RDA désamorcent du même coup, au moins provisoirement, une contestation qui se réclamait du numéro un soviétique pour demander des réformes.

Cette contestation prenait, ces derniers temps, un aspect nouveau et inquiétant pour le régime, car elle ne se limitait pas aux habituels cercles intellectuels et artistiques. Elle était le fait de ces amateurs de rock criant le mois dernier « *le mur doit tomber !* » et « *Vive Gorbatchev !* » à l'occasion d'un concert de David Bowie à Berlin-Ouest. Elle concernait également des secteurs importants de l'Eglise protestante qui demandent, dans leurs instances officielles, *que soit légalement* garanti aux citoyens de la RDA le droit de voyager vers l'Ouest.

Un nouvel espoir est donc né en RDA de voir les libertés fondamentales progresser, mais l'expérience acquise par la population de ce pays l'incite à la prudence. S'il est trop tôt encore pour mesurer l'impact psychologique de ce voyage dans l'opinion publique est-allemande, on peut déjà constater que les marginaux de la capitale poussent un grand soupir de soulagement : tels les artistes indépendants du groupe Mauerstein (Pierre du mur) qui organisent une exposition pirate dans un appartement et qui se demandaient jusqu'où pouvait aller la tolérance d'une police un peu nerveuse devant le succès de leur entreprise. Ils sont aujourd'hui enclins à penser qu'ils sont tranquilles pour quelques semaines, les dirigeants du pays ayant intérêt à soigner leur image lorsque l'attention du monde se tourne vers eux.

LUC ROSENZWEIG.

Asie

AFGHANISTAN

Moscou admet éprouver des difficultés militaires « accrues »

Pour la première fois, Moscou vient d'admettre publiquement que les choses allaient *mal pour l'armée* soviétique en Afghanistan. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a indiqué, le jeudi 16 juillet, que les forces soviéto-afghanes avaient subi, ces six derniers mois, *« des pertes accrues »*. Il a même été jusqu'à parler d'une *« supériorité provisoire »* de la résistance afghane, tout en notant que cet avantage était *« en train de disparaître »* grâce à des *« mesures appropriées »* destinées à réduire l'approvisionnement en armements des maquisards. Le porte-parole a attribué ces difficultés aux livraisons américaines d'armes à la *résistance*. Il n'a pas fourni de bilan des pertes soviétiques ou afghanes, mais il a mentionné l'aviation comme étant particulièrement touchée.

Cet aveu avait été précédé de signes avant-coureurs comme les précautions de langage du chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, pour annoncer la reconduction du « cessez-le-feu » théorique en vigueur du côté soviéto-afghan *depuis* janvier, et de diverses indications dans la presse soviétique, ainsi que de la part, cette semaine, de l'agence de presse tchécoslovaque, sur les opérations de la résistance contre les forces communistes.

Ces propos confirment toutefois que les livraisons de missiles américains Stinger et britanniques Blowpipe, aux Moudjahidins, contre lesquelles Moscou a protesté et dont ni Washington ni Londres n'ont nié la réalité, ont fait entrer le conflit dans une phase nouvelle. Des diplomates occidentaux estiment que Moscou perd en moyenne un appareil par jour en Afghanistan. Devant un tel bilan, on peut se demander si M. Gorbatchev n'est pas en train de faire comprendre à l'Occident qu'il n'a pas les moyens de progresser dans la voie d'un règlement politique permettant le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan.

F. D.

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

Trois militaires libyens font défection à bord *de leur hélicoptère*

Le Caire. — Trois militaires libyens ont fait défection, le jeudi 16 juillet, en rejoignant l'Egypte à bord d'un hélicoptère de l'armée de l'air de la Jamahiriya. Le Mi-8 et son équipage ont atterri dans une base égyptienne du désert occidental à moins d'une centaine de kilomètres de la frontière libyenne. Les trois membres de l'armée de l'air libyenne ont demandé dès leur arrivée le droit *d'asile politique, qui leur sera très* probablement accordé. En effet, une affaire similaire *s'était* déroulée le 29 mars quand trois militaires libyens avaient fait défection à bord de leur hélicoptère Chinook. Le droit d'asile leur avait été *octroyé*, comme cela avait d'ailleurs été le cas pour le pilote et le copilote d'un C-130 de l'armée de l'air libyenne, qui avaient fait défection le 2 mars. Le C-130, qui avait atterri à l'aéroport d'Abou-Simbel, à l'extrême sud de l'Egypte, venait *du Tchad (le Monde du* 8 mars).

Trois autres militaires se trouvant *à bord du C-130 avaient demandé à* rentrer à Tripoli, qui réclamait à cor et à cri ses avions et ses hommes. Mais Le Caire avait *exigé* que les appareils et les militaires libyens soient échangés contre trois Egyptiens, deux soldats et un bédouin détenus en Libye pour espionnage. Tripoli ayant rejeté les termes de l'échange, avions et militaires libyens sont toujours retenus en Egypte.

Liban

Assassinat de Rachid Karamé : arrestation d'un sous-officier

Beyrouth. — Un sous-officier de l'armée libanaise a été arrêté, le jeudi 16 juillet, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du premier ministre, Rachid Karamé, tué le 1er juin, dans une explosion à bord de son hélicoptère.

Cette arrestation a été confirmée sans commentaire par un porte-parole de l'armée, qui a souligné que *« l'armée de tout temps a été disposée à aider la justice dans son enquête ».*

Le sergent-chef Ibrahim Dagher était affecté à la base militaire aérienne d'Adma (27 kilomètres au nord de Beyrouth), en secteur chrétien, d'où avait décollé l'appareil de Rachid Karamé. Il a été mis en état d'arrestation par le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Walid Ghomra, après avoir été soumis à un interrogatoire dans la matinée. Il *s'agit du premier résultat tangible de* l'enquête judiciaire.

D'autre part, deux employés chrétiens de la Middle East Airlines (MEA), ont été enlevés par des hommes armés alors qu'ils se rendaient dans un minibus de la MEA de la partie est (chrétienne) de Beyrouth, à l'aéroport situé en secteur musulman. Le minibus a été intercepté dans *la banlieue* sud chiite. Depuis la réouverture de l'aéroport, consécutive au déploiement de l'armée syrienne, les employés de la MEA avaient peu à peu recommencé à traverser les deux secteurs de la capitale libanaise. Jusqu'à cet enlèvement, quatre cent quatre-vingts personnes faisaient la navette chaque jour. — *(AFP.)*

Nicaragua

Violente attaque de la Contra *dans le nord du pays*

Managua. — Au moins trente-sept personnes — dix-neuf soldats gouvernementaux, douze rebelles et six civils — ont été tuées au cours d'une attaque lancée par la Contra antisandiniste à San-Jose-de-Bocay, à 200 kilomètres au nord-ouest de la capitale, a annoncé, le jeudi 16 juil*let, le ministère de la défense* nicaraguayen. Selon lui, cent vingt rebelles de la Force démocratique nicara*guayenne (FDN) ont attaqué au mor*tier et au lance-roquettes cette ville de dix mille habitants, utilisée par *Managua comme poste de commandement.*

Des porte-parole de la Contra ont, pour leur part, annoncé, depuis le Costa-Rica, la destruction d'installations militaires, *du quartier qui ser*vait de base à un bataillon de l'armée, et d'une piste d'atterrissage. Ils font état à cette occasion d'une de leurs victoires les plus importantes depuis le début des combats en 1982.

Depuis deux mois environ, les actions menées par la Contra ont sensiblement augmenté dans cette région, située à 80 kilomètres de Matagalpa, *où doivent avoir lieu*, dimanche, d'importantes manifestations pour célébrer le huitième anniversaire de la *révolution sandiniste*. Le Front sandiniste avait choisi ce lieu pour démontrer symboliquement sa thèse de la *« défaite stratégique »* de la guérilla, au moment où le pays connaît une situation économique de plus en plus difficile. — *(AFP, Reuter.)*

Pologne

Facilités de passeports pour les émigrés

Varsovie. — Les autorités de Varsovie ont libéralisé la législation sur les passeports à l'égard des émigrés. Le vice-ministre des affaires étrangères, M. Tedeusz Olechowski, a indiqué le jeudi 16 juillet que les nouvelles facilités concernaient notam*ment* les quelque deux cent cinquante mille Polonais qui ont quitté leur pays dans les années 1980-1986 pour des raisons politiques ou économiques. Il a déclaré que la validité de leurs passeports était prorogée de cinq à dix ans, ce qui régularise automatiquement leur situation et les met à l'abri de sanctions de la part des autorités consulaires. Ils peuvent *donc en toute légalité* demeurer plus longtemps dans le pays d'accueil et effectuer des voyages aller-retour en Pologne.

Le vice-ministre a ajouté que des facilités seraient accordées pour entrer en Pologne aux Polonais d'origine juive qui ont quitté le pays à la suite de la vague d'antisémitisme consécutive aux événements de mars 1968. Ceux d'entre eux qui ont acquis depuis la nationalité d'autres pays seront désormais considérées par *les autorités polonaises au même* titre que les ressortissants de ces pays en cas de demande de visa d'entrée en Pologne.

Cette clause revêt une signification particulière du fait qu'une section des intérêts polonais et une section des intérêts israéliens ont récemment *été* ouvertes officiellement à Tel-Aviv et à Varsovie après *une interruption de dix-neuf ans des* relations diplomatiques entre la Pologne et Israël. — *(AFP.)*

INDE : tandis que la crise s'aggrave au sein du Parti du Congrès

M. Ramaswami Venkataraman est élu président de la République

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Ramaswami Venkataraman est élu président. » « Vishwanath Pratap Singh quitte le parti et le Parlement. » Ces deux titres d'égale importance, qui barraient, le vendredi 17 juillet, la « une » de tous les journaux indiens, illustrent à la fois la fin d'une crise et l'aggravation d'une autre à l'intérieur du parti de M. Rajiv Gandhi.

L'élection de son candidat à la présidence de la République, largement anticipée, met en principe un terme à une longue crise constitutionnelle, au cours de laquelle il s'en fallut plusieurs fois d'un cheveu que l'actuel chef de l'Etat — en fonction jusqu'au 24 juillet, — M. Zail Singh, ne destitue purement et simplement son premier ministre. Dans quelques jours, l'épée de Damoclès qui menaçait le pouvoir sera écartée, le successeur de M. Singh ayant déclaré qu'il ne se reconnaissait aucun droit de congédier le chef du gouvernement, même si celui-ci venait à violer la Constitution.

M. Rajiv Gandhi a voulu appliquer rapidement la stratégie qui devait lui permettre à la fois de remettre de l'ordre dans le parti du Congrès et de restaurer lentement, notamment par un remaniement gouvernemental imminent, une crédibilité largement entamée par divers scandales et revers électoraux. Vendredi, au lendemain d'une victoire surprenante par son ampleur — le nouveau président a obtenu plus de 72 % des voix du collège électoral, — la réussite apparaissait pour le moins incertaine.

Victime de sa proverbiale impatience et d'une propension croissante à l'autoritarisme, le jeune premier ministre avait décidé, dès mardi, d'exclure de son parti trois de ses anciens ministres particulièrement influents. Parmi eux figurent son propre cousin, M. Arun Nehru, qui fut brièvement le numéro deux du régime jusqu'à sa destitution du gouvernement en octobre dernier, et M. Arif Mohamed Khan, un jeune et brillant ministre musulman, qui avait démissionné l'an dernier à la suite d'un différend politique avec l'héritier dynastique au pouvoir. Prudent, M. Rajiv Gandhi avait décidé cependant d'épargner, au moins temporairement, un autre de ses anciens ministres, M. V. P. Singh. La popularité croissante de l'ancien titulaire des finances puis de la défense, devenu dans l'opinion publique le véritable « M. Propre » de la politique indienne, avait évidemment été prise en compte. *« Le parti doit être restructuré, revitalisé et purgé de la dissidence »*, disait-on dans les allées du pouvoir, *il ne doit pas être détruit. »*

« Dictatorial et féodal »

En clair, l'exclusion de M. V. P. Singh, à qui l'on reproche en haut lieu les leçons quotidiennes d'intégrité qu'il donne volontiers au gouvernement sans jamais attaquer directement le premier ministre, risquait d'être suivie par d'autres départs non souhaités au sein de la majorité. M. V. P. Singh n'a pas voulu attendre. *Dans un communiqué* digne et enflammé, il a dénoncé jeudi soir la manière *« dictatoriale »* dont ses amis ont été chassés du parti, et il a offert sa propre tête ainsi que son mandat parlementaire *« pour éviter à la direction l'embarras de l'expulser »*.

L'ancien ministre évoque aussi le caractère *« féodal »* de l'action du chef du gouvernement contre ceux qui veulent s'exprimer dans le parti. Bref, le divorce est consommé, mais ses conséquences demeurent encore imprévisibles. M. Gandhi va devoir maintenant rétablir la démocratie dans un parti qui n'a pas connu d'élections internes depuis dix-sept années, et purger les listes d'adhérents. On estime en effet que sur les trente millions recensés, près de la moitié sont de faux adhérents, dont les cotisations sont régulièrement payées par des officiels du parti corrompus, voire par des politiciens d'opposition désireux d'infiltrer leurs hommes dans ce qui reste malgré tout la seule organisation politique à vocation gouvernementale de l'Inde.

PATRICE CLAUDE.

Un brahmane tamoul légaliste

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Le rôle du président s'apparente à celui du monarque au Royaume-Uni. » Ainsi parlait, quelques jours avant son très démocratique « couronnement », *l'homme qui voulait être roi* : Ramaswani Venkataraman, « R. V. » pour les amis.

C'est la première fois depuis sa création que la République indienne sera donc présidée pendant cinq ans par un Tamoul. Né il y a soixante-dix-sept ans dans une famille brahmane orthodoxe, comme le sont souvent les hautes castes hindouistes du sud, M. Venkataraman, cependant, ne s'est jamais identifié aux forces autonomistes, voire sécessionnistes, de son ethnie.

Profondément religieux, certes, totalement végétarien *comme il se doit, mais pas* bigot, « R. V. » est d'abord un pragmatique, un rationaliste *non dogmatique*. Bien qu'il soit plutôt proche de la gauche du Congrès après avoir été ministre dans le gouvernement du Tamil-Nadu, personne en Inde ne croit que sa nomination changera en quoi que ce soit la politique de New-Delhi vis-à-vis de la question tamoule à Sri-Lanka.

D'abord syndicaliste pur et dur

Discret, capable, patient et cultivé, le nouveau président est à la fois un légaliste sourcilleux et un *homme* de compromis. Ancien disciple du Mahatma Gandhi — il fut emprisonné en *1942 par les Britanniques*, — il se déclare non violent tout en reconnaissant que la violence, dans certains cas, peut être justifiée (dans la lutte contre le colonialisme, notamment).

Avocat de formation, « R.V. » fut d'abord un syndicaliste pur et dur avant d'entrer dans l'arène politique proprement dite sur une liste du Congrès des Nehru-Gandhi. *Homme de principes* universellement respecté dans son pays, il se sépara temporairement d'Indira Gandhi lors de la scission du Congrès en 1969 et condamna l'état d'urgence imposé par la « grande dame » en 1975. Il négocia ensuite un virage à 180 degrés et se retrouva aux côtés de la fille de *Nehru pendant sa traversée du* désert. Revenue au pouvoir en 1980, Indira le récompensera *de son loyalisme en lui attri*buant deux portefeuilles importants successifs (finances et défense) puis en le faisant élire vice-président de la République en août 1984.

C'est notamment sous sa responsabilité à la tête de l'armée que fut conclu avec une firme ouest-allemande l'achat de plusieurs sous-marins. La presse ayant révélé, il y a quelques mois, que ce contrat aussi avait fait l'objet d'énormes pots-de-vin, les adversaires de « R.V. » ont tenté de l'impliquer dans le scandale. En vain. Réputé honnête et intègre, M. Venkataraman était déjà sorti vierge *des autres scan*dales politico-financiers auquel ses *ennemis* avaient mêlé son *nom.*

La rumeur veut que lors de l'élection présidentielle de 1982, *« R.V. » était déjà candi*dat. Indira lui avait alors préféré un homme jugé plus docile *encore que lui*, M. Zail Singh. On connaît la suite. Le premier président sikh de l'histoire indienne s'est révolté contre le traitement que lui avait réservé le premier ministre, et il a bien failli faire tomber le gouvernement avant de prendre sa retraite. Dans les corridors du pouvoir, on estime pareille aventure impossible avec le président Venkataraman. Comme si la fonction, même si elle est largement cérémoniale, ne pouvait pas changer un homme...

PATRICE CLAUDE.

Afrique

TUNISIE

Nouvelle manifestation des islamistes en plein centre de Tunis

TUNIS
de notre correspondant

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI), qui se faisait discret depuis quelque temps, s'est à nouveau manifesté le jeudi 16 juillet en tentant d'organiser à la mi-journée une marche en plein centre de Tunis. Partis de la place de la Gare, de cent à cent cinquante jeunes gens ont réussi à parcourir quelque 300 mètres en scandant *« Allah akbar ! »* (Dieu est le plus grand), avant d'être dispersés avenue Bourguiba par les forces de l'ordre bombardées par des jets de pierres et qui ont dû user de grenades lacrymogènes, et même, selon un témoin, tirer des coups de feu en l'air.

Certains manifestants qui s'étaient regroupés un peu plus loin ont été pourchassés par les policiers, souvent en civil, jusque dans les cafés et les entrées d'immeuble où *ils tentaient de se réfugier*. Lors des affrontements, brefs mais violents, qui semèrent la panique parmi les passants, quelques voitures en stationnement ont été incendiées ou endommagées. De source officielle, on affirme qu'il y a eu huit blessés parmi les forces de l'ordre, un parmi les manifestants. On a pu constater que plusieurs personnes étaient appréhendées.

Cette nouvelle manifestation vient confirmer que, en dépit des nombreuses arrestations opérées depuis quatre mois dans ses rangs, le MTI n'est pas complètement *démantelé et qu'il dispose encore* d'un encadrement suffisant pour organiser des actions ponctuelles.

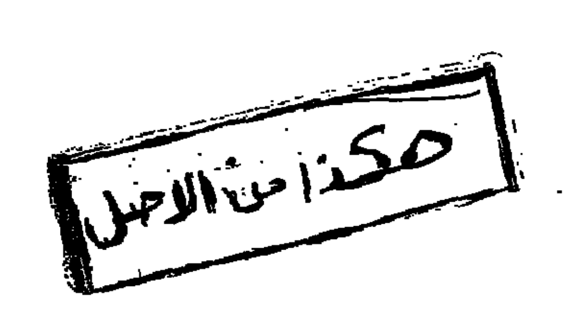
Des militants décidés

Les rassemblements auxquels il appelle — et dont les journalistes sont informés par *téléphone* quelques instants auparavant — sont à l'évidence loin d'être improvisés : ils *se déroulent presque toujours* à l'heure de la sortie des bureaux et des administrations, au moment où la foule est la plus nombreuse dans les rues et alors que la circulation intense représente un handicap certain pour une intervention rapide des forces de police.

Le mouvement paraît pouvoir compter sur des militants décidés qui n'hésitent pas à répondre à ses mots d'ordre, malgré la menace de lourdes peines de prison, de deux à six ans, que se sont déjà *vu infliger* plusieurs dizaines de leurs amis interpellés lors de précédentes manifestations.

En revanche, le MTI ne parvient toujours pas à entraîner la rue dans ses débordements. Les désordres qu'il provoque sporadiquement dans la ville depuis le mois d'avril semblent même aller à l'encontre de la sympathie — à défaut de l'adhésion — qu'ils recherchent dans la population.

MICHEL DEURÉ.



Difficile démocratisation en Corée du Sud

(Suite de la première page)

« Une page est tournée, on ne peut plus revenir en arrière », nous disait, enthousiaste, sur la place de la mairie de Séoul noire de monde, un employé de banque venu assister aux funérailles. Et pourtant, la jubilation fait lentement place aux appréhensions, alors que la majorité parlementaire et l'opposition entament leurs pourparlers sur la nouvelle constitution. *« J'espère, oui. Mais nous avons été trop souvent trompés. Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve »*, nous dit la jeune femme d'un cadre d'une grande entreprise, elle-même diplômée d'une université. Si cette fois les espoirs sont déçus ? *« Nous courons au désordre, c'est certain. »*

Ces craintes font écho aux doutes émis dans certaines chancelleries. Les dérapages des précédentes tentatives de démocratisation (en 1960, avec le gouvernement Chang Myon, puis au lendemain de l'assassinat de Park Chung Hee en 1979-1980) incitent au scepticisme. Ces appréhensions sont partagées par le recteur d'une des grandes universités de Séoul : *« Il ne suffit pas de changer les institutions, il faut aussi changer les mentalités, et cela prend du temps »*, nous dit-il.

Le risque d'une vague d'exigences

Le pouvoir, par l'entremise de M. Roh Tae Woo, dauphin de M. Chun, qui prend de plus en plus clairement les rênes en main, a fait des concessions importantes. D'abord en faisant libérer ou amnistier la plupart des prisonniers politiques ; ensuite en démontrant une tolérance inhabituelle lors des funérailles de Lee Han Yol. Enfin, M. Roh a pris des engagements qui, sur le papier du moins, vont très loin dans le sens de la démocratisation.

Il reste que l'on peut se demander comment il va gérer le processus de libéralisation, tout en maintenant une certaine stabilité politique et sociale : on ne soulève pas impunément le couvercle d'une marmite sous pression. Sans doute, la majorité de la population souhaite-t-elle éviter l'instabilité et est-elle favorable à une démocratisation graduelle. Mais les dissidents ne l'entendent pas de la même oreille : ils veulent, au contraire, pousser leur avantage. D'autres, notamment les couches les plus défavorisées du monde ouvrier, souhaitent qu'on ne les oublie pas. Il existe donc un risque de voir un nombre croissant de groupes ou de catégories sociales revendiquer de manière de plus en plus virulente dans les mois qui viennent, confondant la satisfaction de leurs intérêts propres avec la démocratie.

Ce risque est d'autant plus fort en Corée que le pays a toujours été fortement contrôlé et que les régimes qui ont prévalu jusqu'à présent ont banni les corps intermédiaires. La situation se complique aujourd'hui du fait que l'autorité de l'Etat, et en particulier de sa police, trop longtemps identifiée au régime (ce qui crée d'ailleurs dans ses rangs un certain malaise), est discréditée.

Autre facteur d'instabilité, la dissidence risque de se radicaliser avec la libération récente de ses membres les plus actifs. On les trouve déjà à la tête des manifestations, reconnaissables à leurs cheveux coupés ras. Il en va de même du mouvement étudiant : près de six cents étudiants radicaux ont été libérés. Ils sont pour la plupart membres des deux organisations marxisantes Chamintu et Mimintu, et ils vont très vraisemblablement noyauter les réseaux clandestins les plus activistes (chiha). Ceux-ci sont au nombre d'une soixantaine dans les universités de Séoul, mobilisant de quatre mille à cinq mille étudiants. Certes ce nombre est faible par rapport aux neuf cent mille étudiants que compte la Corée. Mais à l'occasion de la déception que risque d'engendrer une démocratisation jugée trop lente, beaucoup d'étudiants peuvent se radicaliser sous l'influence des activistes.

L'opposition sera-t-elle réaliste ?

Le processus de libéralisation qui a commencé sera surtout un test de la maturité politique du pays. Jusqu'à présent a existé un décalage très grand entre le niveau d'éducation de la société dans son ensemble et le caractère pour le moins fruste des mœurs politiques. La période qui s'annonce sera non seulement une épreuve décisive pour le pouvoir, mais aussi, et surtout, pour l'opposition légale.

Celle-ci a été portée par la vague de mécontentement plus qu'elle n'en a été la force impulsive. Elle a ensuite été prise de court par l'initiative de M. Roh Tae Woo. Aujourd'hui, elle doit à la fois démontrer qu'elle a toujours prise sur les événements et apparaître comme une solution de rechange crédible. Elle doit donc reprendre l'initiative, mais aussi être assez « politique » pour donner à la majorité une marge de manœuvre et ne pas supprimer d'entrée de jeu toute possibilité de compromis. Il n'est pas certain qu'elle soit préparée à une telle attitude.

Jusqu'à présent l'opposition a mené une politique de confrontation avec le pouvoir. Elle doit se transformer en une machine politique dotée d'un programme cohérent et réaliste. Ce ne sera pas facile. L'opposition a fait de la démocratie son cheval de bataille, mais elle ne la pratique guère dans ses rangs. Plus qu'un parti, la formation que dirige M. Kim Young Sam (président du Parti pour la réunification et la démocratie) est une constellation de clans. Elle est en outre tiraillée par des rivalités personnelles entre les « deux Kim », MM. Kim Young Sam et Kim Dae Jung. Ce dernier, la grande figure de la lutte contre les régimes autoritaires depuis près de vingt ans, implacable symbole de la cause démocratique, est revenu, le jour même où il était restauré dans ses droits civiques, sur sa déclaration de novembre dernier dans laquelle il avait annoncé ne pas briguer la présidence de la République. Ce qui laisse prévoir une aggravation de sa rivalité avec M. Kim Young Sam.

La culture politique coréenne n'a pas de tradition démocratique. On ne passe pas sans transition du principe du « mandat du ciel », dans la veine confucéenne, à la « volonté populaire ». Que ce soit dans les rangs de la majorité gouvernementale ou de l'opposition, demeure, latente, une conception qui tend à privilégier un certain absolutisme du pouvoir, pourvu qu'il fasse preuve de « vertu » et de « sincérité ». Jusqu'à présent, en politique, la Corée n'a connu qu'une règle : gagner ou perdre. Des signes de cette attitude traditionnelle sans nuance persistent aujourd'hui. Le vrai problème auquel est confronté le monde politique coréen est donc celui d'un choix entre une conception autoritaire ou démocratique du pouvoir. C'est là une question de mentalité plus que d'option politique. Une question de génération aussi.

Si le processus engagé achoppe sur l'intransigeance des uns ou des autres et que s'installe une instabilité politique et sociale, le risque n'est pas écarté que les militaires soient tentés de trancher, comme ils le firent dans le passé. Sans doute l'armée n'est-elle plus aussi monolithique qu'auparavant. Les officiers des nouvelles promotions souhaitent apparemment que l'armée reste à sa place. Autant que les pressions américaines, les réticences de bon nombre d'officiers dissuadèrent M. Chun de décréter la loi martiale, comme il le voulait encore le soir du 26 juin, jour de la « grande marche de la paix » dans Séoul. Dans son discours, quelques jours plus tard, par lequel il donnait son aval au programme de démocratisation, M. Chun formulait un avertissement qui, dans l'euphorie, passa presque inaperçu, mais paraît lourd de présages : *« La démocratisation*, déclarait-il, *doit être graduelle et ne pas relever du coup de main. »*

PHILIPPE PONS.

Malaise chez les phalangistes du président Chun

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Un père raconte : son fils aîné fait son service militaire dans la police anti-émeute après avoir terminé ses études à l'université Yonsei, où fut tué l'étudiant Lee Han Yol, atteint à la tête par une grenade lacrymogène. Le cadet est encore étudiant à la même université. L'autre jour, les deux frères se trouvèrent face à face à la porte de Yonsei. L'aîné dut lancer des grenades sur son frère. *« Avant, ils s'entendaient bien, maintenant, ils sont ennemis. Pourquoi ? »* Cette histoire, publiée dans le courrier des lecteurs d'un quotidien de Séoul, est révélatrice du malaise qui s'installe aujourd'hui parmi les forces de l'ordre, en particulier dans les rangs de cette police anti-émeute composée en grande partie de conscrits, vêtus de leur lourd uniforme vert, casqués, le visage dissimulé par un masque à gaz et portant bouclier.

Ces derniers jours, des failles ont commencé à apparaître dans ces « phalanges » du régime Chun. Le 6 juillet, un policier anti-émeute, Cho Yang Kun, âgé de vingt-deux ans, était roué de coups par un supérieur dans un car, devant une quarantaine de ses camarades. Il aurait désobéi. Il devait mourir quelques heures plus tard des suites de ces violences.

Au milieu de la semaine dernière, Yang Seung Kyun, vingt-trois ans, enrôlé il y a deux ans, désertait et allait se réfugier dans les locaux d'une organisation de défense des droits de l'homme. Quelques heures plus tard, une centaine de policiers faisaient irruption au siège de cette organisation, mais le déserteur avait déjà pris la fuite. Il avait eu le temps de faire une déclaration dans laquelle il affirmait que la police anti-émeute répugnait à participer à la répression. Beaucoup de ses camarades semblent en effet aujourd'hui traîner les pieds lorsqu'ils reçoivent l'ordre de charger les manifestants. Leur rôle est de former un muraille humaine et de les repousser alors que des policiers en civil, mais casqués et armés de matraques (beaucoup sont en fait des contractuels, des sortes de mercenaires recrutés pour leur force physique), les chassent et procèdent aux arrestations.

Ph. P.

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Le RPR « au point fixe » avant de « mettre le turbo »

M. Franck Borotra, député des Yvelines et porte-parole du RPR, assure, dans une interview à *Paris-Match* du 16 juillet, que *« le RPR est en complet état de marche »*, ajoutant : *« Nous faisons le point fixe avant de mettre le turbo. »* Il estime que M. Chirac a toutes les chances de l'emporter en 1988 car le premier ministre *« apparaît aux yeux de l'opinion comme un homme d'action, de consensus et d'union. Il est le chef de la majorité. En dix-huit mois, il a respecté 80 % des engagements qu'il avait pris sur cinq ans. Il a engagé la France dans une révolution « silencieuse » économique, tout cela dans un contexte politique intérieur compliqué. Il a eu le courage d'assumer ses engagements, l'opinion en prendra conscience »*.

Depuis les assises nationales du RPR les 23 et 24 mai dernier, le comité central de ce mouvement a été renouvelé. Ce dernier a siégé le 19 juin et il se réunira de nouveau en octobre. Ses membres sont soumis, pour partie, à élection après chaque réunion des assises nationales.

Le précédent comité central datait ainsi des assises de Grenoble de novembre 1984 (*le Monde* du 23 novembre 1984). Plusieurs de ses membres étant devenus députés en 1986, et M. Toubon ayant remplacé M. Pons au secrétariat général du RPR en 1984, la composition du nouveau comité central est sensiblement modifiée. Sur les cent membres de la liste nationale, cinquante-trois sont des nouveaux, et sur les soixante-dix de la liste régionale, trente-neuf sont nouveaux. Le comité central élit également vingt membres du bureau politique du RPR. Le comité central compte cinq cent quatre-vingt-sept membres (plus une douzaine de membres du bureau politique choisis à titre personnel par le président du RPR), soit un total de quelque six cents personnes.

Nous publions ci-dessous la liste des membres du comité central, les nouveaux apparaissant en italiques.

Le comité central se compose des catégories suivantes :

● **Les membres du bureau politique :**

— Le président : Jacques Chirac.

— Le secrétaire général : Jacques Toubon.

— *Le secrétaire général adjoint* : Franck Borotra.

— Les anciens premiers ministres : Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville.

— Les présidents des groupes parlementaires : *Pierre Messmer* (Assemblée nationale), Roger Romani (Sénat).

— Le trésorier national : Robert Galley.

— Vingt membres élus par le comité central : Hubert d'Andigné, Emmanuel Aubert, Stephan Bagoe, Pierre Camy-Perret, Auguste Cazalet, Jean-Michel Dubernard, Jacques Foccart, Jean de Gaulle, Michel Girand, Olivier Guichard, Elisabeth Hubert, Gabriel Kaspereit, Louis Langa, Claude-Gérard Marcus, Hugues Martin, Marie-Louise Mathurin, Robert Poujade, Maurice Schumann, Jean Tibéri, Jean Waline. (Une douzaine de membres nommés par le président.)

● **Les parlementaires nationaux et européens**, membres des groupes RPR (156 députés, 77 sénateurs, 20 députés européens).

● **Les secrétaires départementaux** (100).

● **Les délégués régionaux** (22).

● **Les anciens secrétaires généraux et les anciens présidents des groupes parlementaires** (13) :

Maurice Bayron, André Bord, Albin Chalandon, Alain Devaquet, Roger Dusseaulx, Roger Frey, Yves Guéna, Jérôme Monod, Bernard Pons, Robert Poujade, Jacques Richard, Louis Terrenoire, Raymond Triboulet.

● **Les membres élus par les assises nationales :**

— *liste nationale (100) :*

Yves Alemany, président de Kenzo (Japon) ; Pierre Andrieu ; Jean Arrighi ; *Maurice Aumage*, section RPR-banques du Crédit lyonnais ; Emile August ; Patrick Balkany ; *Michel Balluteau*, chargé de mission auprès du premier ministre ; *Alexandre Basdereff*, délégué national du RPR à la communication ; *Marie-Michèle Bataille*, chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle ; Henry Berger, ancien député ; Gilbert Bletner ; Henri Boerio, médaillé olympique ; *Gérard Bonnet*, adjoint au maire de Maurepas (Yvelines) ; *Jean-Pierre Bouvet*, conseiller municipal d'Aix-en-Provence ; Jean-Louis Boursin ; Léon Boutbien ; *Jean Bozzi*, ancien député de la Corse ; Michel Bulte ; René Caille ; *Jean-Pierre Camouin*, maire d'Arles (Bouches-du-Rhône) ; *Dominique Cane*, chargé de mission au Conseil de Paris ; *Roland Carter*, ancien député, *adjoint au maire du treizième* arrondissement de Paris ; *Anne-France Chantalat*, conseiller de Paris ; Pierre Charpy ; Philippe Clay ; *Alain Cointat*, adjoint au maire de Hyères (Var) ; *Jean Colson* ; Yves Cornic ; Francis Courcelle ; Charles Cova ; Jacqueline Crepy ; Olivier Dassault ; *Jean Degros*, conseiller municipal de Denain (Nord) ; Jean-Luc Desprez ; *Jacques Donnay, conseiller municipal de Lille* ; *Michel Dupuis*, conseiller municipal de Juvisy-sur-Orge (Essonne) ; Pierre Dux ; *Gérard Ecorcheville*, chargé de mission RPR des Bouches-du-Rhône ; *Hervé Fabre-Aubrespy*, chargé de mission au RPR ; *François Ferrus*, délégué national du RPR à la communication ; *Raphaël Franquinet*, président de la section RPR de l'enseignement ; *Marc Fraysse*, conseiller municipal de Décines (Rhône) ; *Sauveur Gandolfi-Scheit*, maire de Biguglia (Haute-Corse) ; *Patrick Gaubert*, conseiller municipal de Courbevoie (Hauts-de-Seine) ; *Jean-Pierre Gérard*, cadre d'entreprise ; *Jean-Marie Gérardin*, adjoint au maire d'Illzach (Haut-Rhin) ; Lydie Gerbaud ; *Danièle Giazzi*, adjoint au maire du seizième arrondissement de Paris ; Antoine Giovanangeli ; Gisèle Godest ; Philippe Goujon ; Jacques Guggenheim, PDG de Locatel ; Michel de Guillenchmidt, chargé des droits de l'homme au RPR ; Pierre Habib-Deloncle ; *Brice Hortefeux*, conseiller municipal de Puteaux (Hauts-de-Seine) ; *André Jusom*, ancien adjoint au maire du neuvième arrondissement de Paris ; *Embarek Kari*, chargé de mission auprès du maire de Paris ; *Jacques Kosciusko-Morizet*, ambassadeur de France, maire de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) ; *Yves-Marie Laulan*, président du Crédit municipal ; Catherine Laurentin ; *Gérard Leban*, adjoint au maire du seizième arrondissement de Paris ; Michel Le Royer ; Claude Martin, ancien député de Paris ; Gabrielle Mass ; *Gérard-Henri Mathieu*, secrétaire du groupe Union pour Paris au Conseil de Paris ; *Marie-Louise Mathurin*, secrétaire, député adjoint RPR Paris ; Roger Méandre ; Jean Méo ; *Jean-Claude Méry*, président section immobilier du RPR ; *Jean-Claude Mignon*, maire de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) ; Alain Mimoun, médaillé olympique ; *Christiane Morin-Favrot*, enseignante (Vaucluse) ; *Renaud Muselier*, délégué à la jeunesse des Bouches-du-Rhône ; *Michel-Henri Palau*, maire de Saint-Thibéry (Hérault) ; *Armel Pecheuil*, recteur académie de Limoges ; *Jean-Jacques de Peretti*, conseiller municipal de Périgueux, chargé de mission auprès du premier ministre ; François Piazza-Alessandrini ; Marie-Cécile Pons ; Jean-François Probst ; *Gilbert Rastouin*, maire de Cassis (Bouches-du-Rhône) ; Line Renaud ; Georges Repeczky, délégué aux sections d'entreprises ; Pierre Raymond, professeur, maire du 17e arrondissement de Paris ; Jean-Luc Richard, chargé de mission santé au RPR ; *Alain Robert*, conseiller municipal *du Blanc-Mesnil* (Seine-Saint-Denis) ; Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly ; Jean-Pierre Schosteck ; *Bernard Serrou*, conseiller municipal de Montpellier, conseiller général de l'Hérault, délégué du Comité français d'éducation pour la santé ; *Lyliane Soulages*, chargée de mission au RPR ; *Michel Teulet*, adjoint au maire de Gagny, conseiller général de Seine-Saint-Denis ; *Georges Theillac*, adjoint au maire de Saint-Etienne ; *Jean-Claude Thomas*, adjoint au maire de Reims, conseiller général de la Marne ; Solange Troisier, ancien député de Seine-Saint-Denis ; *Jean Valenet*, maire de Gagny ; Pierre de Vernejoul ; Jean Vertenelle ; Dominique Vescovali ; *Marie-José Veyrac*, conseiller général de Charente-Maritime ; *Paul Violet*, conseiller de Paris ; *Emile Wendling*, adjoint au maire de La Seyne (Var).

— Liste régionale (70) :

ALSACE : Jean Waline, Fernand Cotleur.

AQUITAINE : *Henri Pons*, *Georges Richard*, Jean-Claude Lecler d'Orléac.

AUVERGNE : *Alain Goldfeil*, Josette Coursolle.

BOURGOGNE : *Alain Suguenot*, *Jean-Yves Aubert*.

BRETAGNE : *Dominique Yvon*, Guy-René Leclercq, André Guillou.

CENTRE : Paul Colin, René Dubreuil, *Patrick Martin-Lalande*.

CHAMPAGNE-ARDENNE : *Alain Charlot*, *Gabrielle Nguyen*.

CORSE : *Lucien Tirroloni*.

FRANCHE-COMTÉ : Claude Girard, Georges Beucler.

LANGUEDOC-ROUSSILLON : Marie-Thérèse Allanche, *Jean-Pierre Grand*, *Pierre Leroy-Beaulieu*.

LIMOUSIN : Noël Maurin, *Bruno Moschetto*.

LORRAINE : *Edith Christophe*, Jean-Michel Rousse, *Jean-Luc Cuny*.

MIDI-PYRÉNÉES : Jean-Pierre Antoni, *Robert Huguenard*, *Régine Taussat*.

BASSE-NORMANDIE : *François Digard*, *Jacques Porcq*.

HAUTE-NORMANDIE : Robert Lafosse, *Bertrand Bellanger*.

NORD-PAS-DE-CALAIS : Jean-Yves Herbeuval, *Alphonse Caffier*, Christian Vanneste, *Emmanuel Dewees*.

PAYS DE LA LOIRE : Jean-Paul Hugot, *Jacques Beline*, *Guy Lemaire*, Francis Bloc.

PICARDIE : Albert Catalifaud, Eric Woerth.

POITOU-CHARENTES : *Dominique de La Martinière*, Yvan de Limur.

PROVENCE-COTE D'AZUR : Pierre Bini, *Pierre Rinaldi*, *Gérard Jouve*, *Claude-Henri Fregonèse*.

ILE-DE-FRANCE : *Alain Marsaudon*, *Brigitte de Coster*, *Jacques Masdeu-Arus*, *François Bidet*, *François Longchambon*, Jean-Jacques Guillet, *Georges Sifredi*, *Marcel Trasi*.

RHONE-ALPES : Michel Bouvard, Jean-Claude Bahu, François Priolet, *Jean-Louis Chirouze*, *Patrick Curtard*.

Paris : Anne-Marie Couderc, Laure Chatelard, Jean-Charles Bardon.

DOM-TOM : Jacques Teuira, *Yann Monplaisir*, *Christophe Kichenin*.

La tournée des plages du Front national

Tel « saint Bernard prêchant la croisade »

Discrètement inaugurée la veille, à Ajaccio, la tournée des plages de M. Le Pen a rencontré un écho plus favorable auprès des estivants de la Côte d'Azur, le jeudi 16 juillet, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Mille cinq cents personnes ont assisté au rassemblement présidé par le chef de file du Front national sous un chapiteau de fortune remplaçant celui qu'il devait utiliser sur le continent et qui a été détruit par un incendie dans la nuit de samedi à dimanche à Nice.

NICE
de notre correspondant régional

Philosophe et poète, M. Le Pen ! Son chapiteau est-il parti en fumée — à la suite d'un « acte terroriste » — avant d'avoir servi ? Qu'importe ! *« Nous aurons le plus beau chapiteau du monde : le firmament du Bon Dieu avec ses étoiles et ses galaxies ! »* — Plus prosaïquement, à Cagnes, on avait fait appel aux installations d'un petit cirque ambulant en rupture de spectacles. A peine sept cent cinquante places assises, qui ont été loin de suffire pour accueillir le public fervent venu acclamer son champion. Infortune supplémentaire : un groupe électrogène défaillant imposera à M. Le Pen de s'exprimer le plus souvent devant un auditoire plongé dans la pénombre et de composer avec un effet Larsen persistant.

L'occasion pour le président du Front national de mettre en valeur *« le contact personnel »*, justifiant sa volonté d'entamer la campagne électorale présidentielle un an à l'avance. *« Nos adversaires*, a-t-il déclaré, *ne comprennent désespérément pas les causes de notre succès. Elles sont pourtant évidentes. C'est parce que nous interprétons les volontés profondes du peuple et que nous marchons à sa tête à la reconquête de la République. »* Plus précisément, M. Le Pen confiera qu'il avait été *« frappé »*, quand il était *« petit garçon, par des gravures représentant saint Bernard prêchant la croisade à des milliers de gens : Comment, me suis-je demandé, font-ils pour l'entendre au-delà du troisième rang ? J'ai compris plus tard qu'il est un autre langage que celui de la voix qui est celui de la transmission de la foi, de l'esprit et du cœur »*. M. Le Pen s'est donc persuadé qu'il parlait *« ce langage de vérité »*, qui passe *« au-dehors du circuit des médias. Car, sans cela, comment expliquer que nous en sommes rendus là où nous sommes ? Comment cela aurait-il pu se faire s'il n'y avait pas des forces immatérielles liées à l'essence même de la vie et du destin de notre peuple ? »*

Redescendu dans l'arène profane de la vie politique française, M. Le Pen commente l'élection municipale partielle de Grasse, qui a exactement préfiguré le deuxième tour de l'élection présidentielle. *« Le crime de M. de Fontmichel*, a-t-il tranché, *est d'avoir fait une liste capable de battre les communistes et plus encore d'avoir gagné (...). C'est pourtant la seule manière de battre la gauche, et, si l'actuelle majorité avait répondu à l'offre que je lui avais faite en 1983 de prendre un ou deux représentants du Front national sur chaque liste, nous aurions expulsé les socialistes et les communistes de toutes les mairies françaises ! »*

GUY PORTE.

A Saint-Tropez

M. Le Pen arrive Régine s'en va

Il ne saurait y avoir entre Régine, la célèbre animatrice et propriétaire de boîtes de nuit, et M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, la moindre cohabitation.

Il y a deux ans, la chanteuse, dans un livre, avait prévenu le chef de file de l'extrême droite : *« M. Le Pen entrera à l'Elysée plus facilement que chez moi. »*

Pour l'Elysée, cela reste à voir. Mais, à l'annonce d'un cocktail, organisé le vendredi 17 juillet à 18 heures à Saint-Tropez, en l'honneur de M. Le Pen, au Papagayo, complexe au sein duquel est installé le New Jimmy's de Régine, cette dernière a publié jeudi un communiqué : *« Jugeant incompatible la présence de ce monsieur à proximité de l'enseigne New Jimmy's, qui appartient à Régine Choukroun, née Zylberberg, Régine fera procéder, le 17 juillet à 15 h 30, à la dépose de son enseigne, et considère que les accords avec son associé sont rompus du fait de ce dernier. »*

M. Le Pen arrive, Régine s'en va. Elle sera même à Rome vendredi après-midi, loin du président du Front national, après nous avoir expliqué elle-même que tout voisinage avec celui-ci lui était interdit par son éthique personnelle et son combat contre *le racisme et l'antisémitisme.*

Quant à l'apparent mélange des nobles principes et des petites péripéties commerciales ou publicitaires, Régine indique, quand on l'interroge sur sa « rupture » de contrat avec son associé : *« Ce n'est pas un contrat, c'est une lettre d'entente en cours jusqu'au mois de septembre. J'y mets fin. »* Et de conclure, légèrement agacée par les questions : *« Je ne suis pas là pour vous parler de choses commerciales mais d'un problème qui me regarde. »*

M. Jean-Marie Le Pen, qui était jeudi soir à Cagnes-sur-Mer pour sa « tournée des plages », a répliqué à Régine en disant : *« Je laisse le droit à son opinion à cette tenancière de boîtes de nuit et à ses mauvaises humeurs racistes. »* Ne voulant pas perdre dans cette affaire tropézienne ni la face ni son latin, le président du Front national a conclu : *« De minimis non curat praetor »* (« Le préteur ne s'occupe pas d'affaires infimes »).

D. R.

En Polynésie

Vacances studieuses pour M. Léotard

PAPEETE
de notre correspondant

Venant de Nouméa, le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, est arrivé, le mercredi 15 juillet, en Polynésie pour quelques jours de vacances. Il a toutefois participé à une séance de travail avec les membres du gouvernement territorial et les parlementaires. C'est ainsi qu'a été annoncée la signature d'une convention entre l'Etat et le territoire pour le développement culturel de la Polynésie.

Aux termes de cet accord, le temps de diffusion de la chaîne publique de télévision régionale, RFO, sera porté, dans les trois mois, de huit à dix heures par jour. De même, il a été décidé de faire assurer dans les trois mois la réception sur tout le territoire des émissions de France-Inter en modulation d'amplitude et de faire réaliser avant le 1er janvier 1988 par RFO Paris, un journal télévisé assurant la couverture des événements nationaux et internationaux, afin de redéployer les moyens de la station du territoire vers la couverture de l'information régionale.

La mise en place à RFO-Tahiti de moyens accrus pour faire entendre la « voix de la France » dans le plus petit atoll laisse deviner la volonté du gouvernement d'affirmer en Polynésie l'identité nationale. Depuis 1986, RFO a amorcé une politique audiovisuelle qui tend à limiter les interventions spécifiquement polynésiennes — ainsi, la suppression des émissions bilingues — et qui a grandement favorisé l'épanouissement des stations émettant uniquement en langue tahitienne à Papeete et dans quelques îles.

En s'installant plus confortablement dans les îles, RFO gagne de la place, mais il n'est pas sûr que les Polynésiens se contentent des produits *made in Paris* ou concoctés à Papeete au goût métropolitain et qu'ils ne préfèrent pas plutôt des bandes vidéo et des cassettes musicales.

Le roi des Tonga conquis par Mururoa

Autre visiteur de marque en Polynésie, le roi des Tonga, Tupou IV, qui a été conquis par Mururoa et qui a déclaré, au terme d'un déplacement sur le site du Centre d'expérimentation du Pacifique : *« Je ne serai pas le défenseur ou l'accusateur de la France. Je dirai simplement la vérité sur ce que j'ai vu à Mururoa. J'y ai vu vivre normalement un grand nombre de gens, y compris des Polynésiens. J'ai vu des piroguiers s'entraîner dans le lagon. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de craquelures sur le sol autour du point zéro. Je le répète, je dirai la vérité. »*

Ces déclarations du roi Tupou ne manqueront certainement pas d'être méditées dans tout le Pacifique, et le premier à s'en féliciter devrait être M. Gaston Flosse, le secrétaire d'Etat chargé des problèmes de cette région, dont la cote a beaucoup baissé en Polynésie depuis qu'il a démissionné du poste de président du territoire, en février dernier, afin d'apaiser le malaise social et politique.

MICHEL YIENG KOW.

M. Jospin premier ministre ?

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, dément avoir déclaré qu'il n'était *« pas extravagant de penser qu'il pourrait être le jour venu le premier ministre de la France »*.

Cette phrase (*le Monde* du 14 juillet) avait été diffusée dans une dépêche de l'*AFP* et reproduite également par *le Matin* du lundi 13 juillet. Elle correspondait au compte rendu de l'émission « Les cahiers de megahertz-le Matin » sur 988 FM à laquelle avait participé M. Jospin le samedi 11 juillet. Le premier secrétaire s'est donc *« étonné des propos qui lui ont été prêtés »* et il a écrit à la direction de l'*AFP* *« pour regretter qu'une grande agence d'information puisse égarer l'opinion sur les propos d'un homme politique »*. Selon le script de l'émission M. Jospin, interrogé sur son éventuelle arrivée à l'hôtel Matignon, avait répondu : *« Je suis, je crois, un dirigeant, un homme publique sérieux, d'un grand parti sérieux, donc faire ce type de raisonnement correspond à une certaine logique »* ! Pressé de dire s'il n'était pas *« extravagant »* pour lui d'envisager la possibilité d'être premier ministre, il avait répondu : *« non, j'imagine »*.

L'anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'

Mme Veil dénonce tout « compromis » avec le racisme

Le quarante-cinquième anniversaire de la grande rafle des juifs, les 16 et 17 juillet 1942, à Paris, a été marqué par une cérémonie commémorative, le jeudi 16 juillet, devant la plaque que M. Jacques Chirac avait dévoilée, l'an dernier, boulevard de Grenelle, à l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver. Treize mille hommes, femmes, vieillards et enfants juifs avaient été arrêtés dans la capitale, sur la demande de l'occupant allemand, par les forces de l'ordre françaises, et parqués au Vél' d'Hiv', puis emmenés au camp de Drancy, avant d'être déportés à Auschwitz.

En présence de M. Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et de M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France, Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, après avoir évoqué la contribution du régime de Vichy à la « solution finale » nazie, a déclaré : *« Il faut rester strict sur les principes, car, de petits compromis en petits compromis, on en arrive au pire. Nous nous battrons pour que cette leçon reste dans nos cœurs. »*



Société

La situation dans les prisons

Orages

L'agitation dans les prisons varie tel un baromètre. Après la grande chaleur d'il y a quelques jours, les orages et les pluies ont douché – provisoirement ? – l'ardeur des détenus. Excepté les Baumettes, à Marseille, qui ont connu une forte poussée de fièvre, jeudi 16 juillet, et où l'on constatait vendredi 17 juillet en fin de matinée une reprise de l'agitation, les autres prisons ont bénéficié le même jour d'une période d'accalmie. Il n'est pas enthousiasmant d'aller manifester sur le toit d'une prison sous une pluie battante.

La chaleur qui régnait dans nombre de cellules jusqu'à ces derniers jours, autour de 40 degré parfois, est retombée sous l'effet des orages. Mais elle remontera, commentent, anxieux, les chefs d'établissement, à moins d'une nouvelle chute du baromètre. A quoi tient parfois l'agitation dans les prisons...?

La surpopulation est un autre facteur de mauvaise humeur. La chancellerie a décidé d'y remédier en lançant un « programme d'urgence » de cinq mille nouvelles places qui sera suivi, dans deux ans, de la construction de vingt-huit nouveaux établissements. Parallèlement seront ouvertes, de septembre 1987 à mars 1989, six autres prisons, s'ajoutant aux vingt-huit établissements dont le ministre de la justice a obtenu le financement à l'issue du débat sur les prisons privées. Ces six prisons (Lannemezan, Perpignan, Strasbourg, Epinal, Val-de-Reuil, dans l'Eure, et Saint-Denis-de-la-Réunion) abriteront 2 340 détenus au total.

En outre, on indiquait le vendredi 17 juillet à la chancellerie que M. Chalandon se préparait à accorder plus généreusement des libérations conditionnelles. Le ministère de la justice a aussi accru depuis quelque temps le nombre des bénéficiaires de grâces individuelles. Des décrets en ce sens, comportant une quinzaine de noms, seraient régulièrement soumis au président de la République, toujours dans le même souci : désencombrer autant que faire se peut les prisons.

Le coup de sang des Baumettes

(Suite de la première page.)

D'autres dizaines de mètres de liberté sont conquis ; d'autres portes enfoncées au moyen de l'engin mécanique. Le bâtiment B, celui des longues peines, est bientôt atteint. Les cellules sont ouvertes, des cellules neuves *pour la plupart, dont les matelas* sont aussitôt méthodiquement incendiés. Murs noircis, mobilier détruit. Plusieurs dizaines, peut-être une centaine de prisonniers apparaissent alors sur les toits à la vue des premiers gardiens de la paix et des gendarmes mobiles dépêchés devant la maison d'arrêt. A la vue aussi des familles, des épouses ou des « protégées », en avance sur l'horaire du parloir, comme si la rumeur carcérale s'était répandue plus vite dans la ville qu'à la préfecture de police.

A l'intention de ce public mélangé, les détenus politisent leur défoulement, comme à Fleury-Mérogis, à Caen ou à Douai. Depuis les toits, ils réclament en criant davantage de « parloirs », le droit à des relations sexuelles, des douches en plus grand nombre. Aux caméras de télévision, ils montrent une banderole découpée dans un drap qui exige *« une commission d'enquête des droits de l'homme »*.

En bas, les forces de l'ordre se contentent de maintenir à coups de grenades lacrymogènes les détenus sur un seul toit, afin d'éviter que ce mouvement d'équilibristes en effervescence ne gagne toute la prison. Mais déjà des fumées s'échappent des fenêtres. Le feu est mis à l'économat, à la cuisine, au réfectoire du bâtiment B. De hautes flammes montent de la menuiserie, que les pompiers gagnent péniblement par le sol, accueillis par une pluie de projectiles divers. Préférant l'ombre, d'autres détenus mettent tranquillement à sac l'infirmerie, ce qui vaudra à quatre prisonniers de plonger dans un coma par absorption de médicaments.

A bout de slogans et d'allumettes, la plupart des détenus se calment en début d'après-midi. Ceux qui renoncent à la révolte se regroupent sur le terrain de sport, assis dans l'attente de l'intervention de la police. Ils ne sont plus qu'une vingtaine sur le toit, face à la presse et aux forces de l'ordre quand, à 16 heures, les gendarmes mobiles donnent l'assaut, sans ménagements exagérés, de l'avis même des gardiens, spectateurs neutres et épargnés de cette journée de colère.

L'autorité administrative, de la chancellerie au ministère de l'intérieur, pourrait reprocher aux responsables locaux d'avoir laissé s'exprimer aussi longtemps un mouvement spontané qui s'est d'abord attaché à dégrader les biens matériels. C'est sans doute pourquoi le préfet de police, M. François Bonnel, le procureur de la République, M. Claude Salavagione, et les cadres de l'administration pénitentiaire ont tenu une conférence de presse en fin de journée, expliquant que la priorité avait été donnée à la protection des personnes et à la lutte contre les incendies. Il est vrai que le bilan humain reste peu élevé : une quinzaine de blessés, dont un grièvement tombé du toit pendant un saut.

Mais le bâtiment B, rénové récemment, restera en partie inutilisable pour un certain temps. Tout y a été cassé. Officiellement, les casseurs devront payer sur leur « pécule » le millions de francs de dégâts... Jeudi soir, quatre cents détenus se sont retrouvés sans toit. Après avoir envisagé de faire dresser des tentes sur le terrain de sport, la direction de la maison d'arrêt a préféré jouer la carte de la punition. *Les détenus sans cellule* s'entasseront dans celles des autres. Absurde dénouement pour un « ras-le-bol » qui voulait dénoncer la surpopulation carcérale.

Absurde situation, observée de l'extérieur, pour une prison qui ne passe pas pour une des plus mal loties de France. Prévue à l'origine pour un millier d'occupants, elle n'en compte, cet été, – si l'on peut dire – que deux mille trois cent quatre-vingt-dix, ce qui la place au sixième rang des établissements surpeuplés, mais loin derrière Nice, par exemple, où pourrait bientôt naître, selon l'administration pénitentiaire, un mouvement semblable à celui des Baumettes. L'été à l'ombre, à en croire les experts, devrait donc rester chaud.

PHILIPPE BOGGIO.

Trois mille cinq cents détenus bientôt libérés en Grande-Bretagne

Pour désengorger les prisons britanniques surpeuplées, trois mille cinq cents détenus seront bientôt libérés, a annoncé, le jeudi 16 juillet, M. Douglas Home, ministre de l'intérieur britannique. Les prisons anglaises comptent actuellement 51 029 pensionnaires, soit 9 300 de plus *qu'elles ne peuvent théoriquement en recevoir.*

Les autorités pénitentiaires demandent avec insistance une plus grande utilisation des peines de substitution, mais, comme en France, la justice semble éprouver quelque difficulté à changer ses habitudes. En 1984, déjà, le gouvernement de Mme Thatcher avait fait élargir deux mille prisonniers pour lutter contre la surpopulation carcérale.

Tam-tam

La télévision, la radio et les journaux favorisent-ils l'agitation dans les prisons ? Le garde des sceaux le pense, qui a mis en cause, il y a quelques jours, les médias audiovisuels dont la « couverture » des événements ne favorise pas, selon lui, le retour au calme.

Comme les tam-tam africains, *qui propagent leurs messages à* travers la brousse, les médias serviraient d'amplificateur à l'agitation carcérale. Le garde des sceaux a raison de le dire et en même temps il a tort. La lecture des journaux quotidiens, autorisée dans les prisons le 5 août 1971, fut suivie en effet, quatre mois plus tard, des premières mutineries, qui devaient dégénérer, en 1974, en véritables émeutes. Onze prisons furent dévastées cette année-là et il y eut six morts. Cependant, les chefs d'établissement avaient été autorisés en même temps à censurer les journaux et ils ne s'en privèrent pas. Remède à double *tranchant* : recevant des quotidiens amputés des articles les plus « sensibles », les détenus imaginèrent le pire.

Dans *le Crépuscule des prisons* (1), Marc Kunstle et Claude Vincent racontent qu'à Poissy en 1971 le bruit courut qu'à Toul les détenus avaient *« exécuté »* le personnel de la maison centrale. Information évidemment fausse, propagée par la rumeur et amplifiée par la censure. Comme le remarque Jean Favard dans *Des prisons* (2), *« l'information, vraie ou fausse, circule »*. Autant qu'elle soit vraie.

Jean Favard, qui fut, de 1981 à 1986, le conseiller pour les prisons de Robert Badinter, alors garde des sceaux, rappelle dans son livre que l'autorisation d'écouter la radio ne fut accordée aux détenus qu'en 1974, après les grandes émeutes de cette année-là. Beaucoup, évidemment, virent cela d'un mauvais œil. Une année plus tôt, cependant, la radio avait favorisé le dénouement d'un drame survenu à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré.

Des détenus de cet établissement avaient réussi à se rendre maîtres des lieux. A l'extérieur, la « cellule de crise », constituée pour la circonstance, savait qu'une infirmière se trouvait encore dans la prison que les gardiens avaient dû abandonner aux mutins. Ces derniers cependant ignoraient la présence de cette infirmière. Le drame de Clairvaux (septembre 1971), au cours duquel une autre infirmière et un surveillant avaient été égorgés par des détenus (3), hantait encore les esprits. Pour éviter le pire, la « cellule de crise » n'avait rien dit aux journalistes de la présence de cette infirmière, otage virtuel des mutins. Une radio périphérique annonça pourtant la nouvelle par un flash spécial. Contrairement à ce que craignait l'administration pénitentiaire, ce *flash* eut un effet positif. Apprenant la nouvelle, la majorité des mutins se désolidarisèrent d'un petit groupe de jusqu'au – boutistes et l'infirmière fut relâchée.

Le rôle des radios privées

Les radions privées ont, à partir de 1981, relancé le débat sur ce rôle, positif ou négatif, des médias. Certaines de ces radios, installées à proximité de prisons, diffusaient et diffusent encore des messages destinés aux détenus, messages rarement aimables pour les gardiens et incitant parfois les prisonniers à manifester leur mécontement. En 1983, « Canal Sud », à Toulouse, programmait chaque dimanche soir une émission intitulée *« Trans-muraille express »*. Ses animateurs prônaient *« la destruction totale des prisons »* et se faisaient les porte-voix d'un collectif pour *« l'abolition des goulags européens »*.

« Malgré ces exemples déplaisants, écrit Jean Favard, *force est de constater qu'un grand nombre de radios privées jouent un rôle positif car elles permettent de rompre l'isolement des détenus. Que l'on imagine ce que peut représenter, pour un homme enfermé, les messages de ses enfants, de sa femme ou de sa mère, entendus directement dans sa cellule. Ces messages – sans réponse évidemment – sont précieux pour les prisonniers. Il serait aussi absurde qu'injuste de les interdire »*.



La question se pose dans des termes indentiques pour la télévision, autorisée dans les cellules au début de 1986. Cette mesure fut bien accueillie par l'opinion, *ormis peut-être par Jean Dutourd* qui dans *France-Soir* (28 novembre 1985) écrivait qu'il ne manquait plus rien aux détenus sinon, de pouvoir *« se commander du caviar chez Pétrossian »*.

Un reflet des réalités

Pour M. Albin Chalandon, ministre de la justice, le problème cependant n'est pas là, mais dans la manière dont les émeutiers, montrés à la télévision, donnent des idées à d'autres. Ceux qui ont vu jeudi 16 juillet, aux journaux de 20 heures, des flammes s'élever d'un bâtiment des Baumettes à *Marseille*, tandis que des mutins, montés sur les toits, se débattaient dans un nuage de gaz lacrymogène, ne peuvent douter du choc produit.

C'est oublier que la télévision joue aussi un rôle positif. De l'avis des chefs d'établissement, on lui doit le calme qui a régné depuis un an et demi dans les prisons, jusqu'à l'agitation de ces jours derniers.

Les médias ne sont que le reflet de la réalité carcérale. Songer à les museler ou à en priver les détenus serait dangereux. Le facteur permanent de l'agitation dans les prisons tient en effet, depuis près de vingt ans, à l'écart que l'administration pénitentiaire laisse parfois se creuser entre la vie quotidienne des détenus et le monde extérieur. Au début des années 70 qui furent marquées par des mutineries à répétition, les détenues n'avaient pas le droit, par exemple, d'acheter des produits de beauté. Jusqu'en 1973, les prisonniers n'étaient pas autorisés à porter de montre, de peur qu'ils n'en profitent pour calculer la fréquence des rondes et préparent ainsi leur évasion. Ce n'est qu'en 1983 que disparut l'obligation de porter le costume pénal, le fameux « droguet », agrémenté jusqu'en 1970 de galons de bonne conduite pour les détenus les plus disciplinés.

La télévision dans les cellules participe de cette évolution nécessaire. Comme l'écrit Jean Favard, *« les prisons doivent évoluer en phase avec la société »*. Sinon c'est l'inévitable explosion.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Editions Julliard, 1972.

(2) Editions Gallimard, 1987.

(3) Les deux preneurs d'otages, Claude Buffet et Roger Bontems, furent exécutés le 28 novembre 1972 après que Georges Pompidou eut refusé de les gracier.

Au tribunal de Nanterre

Citroën contre la CGT

En présence de quelque deux cents syndicalistes, seize responsables et délégués CGT ont comparu, jeudi 16 juillet, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Nanterre, sur plainte de la firme Citroën. Cela à la suite des incidents survenus à l'automne 1984 dans les usines de Nanterre et de Levallois, après l'acceptation par les pouvoirs publics du licenciement de 1909 salariés. Violation de domicile, entrave à la liberté du travail, coups et blessures, tels étaient les chefs d'accusation n'ont pas varié.

Première affaire, celle des *« cages à rats »* de l'usine de Nanterre, ces sas grillagés que la direction avait fait mettre en place afin de filtrer l'entrée des ouvriers et de ne laisser pénétrer dans le site de production que les non-licenciés. Le 18 septembre 1984, *« une véritable opération commando »*, selon les mots du président Max Moïse, avait sectionné les clôtures et découpé le sas. Une échauffourée avait ensuite opposé les cégétistes à l'équipe de travail du matin, qui avait tenté d'entrer en force.

« Le vide des dossiers »

« Quel est l'élément constitutif de violation de domicile en dehors du découpage des « cage à rats », pour lequel il n'y a pas de témoins ? », a demandé Me Grinsir, avant d'invoquer *« l'excuse de provocation »*. Selon la défense, *« s'il n'y avait pas eu l'initiative de Mme Monique Julliard »*, alors chef du personnel, qui s'était lancée à la tête de l'équipe de travail en criant *« en avant »*, *« rien ne se serait passé »*. Quant à l'entrave à la liberté du travail, Me Grinsir en a plaidé le non-fondement légal. *« Il n'y a pas eu la cessation concertée du travail que stipule le code pénal »*, a-t-il souligné.

L'avocat a également évoqué – comme il l'avait fait pour la première affaire, *« le vide des dossiers »* pour l'occupation de l'usine de Nanterre pendant la nuit du 10 au 11 octobre 1984 et des locaux du GOR (gestion-orientation-réemploi) de Levallois, le 27 septembre de la même année. S'agissant de ce dernier dossier, c'est le substitut lui-même qui a relevé : *« Je ne pense pas que l'entrave et la violation de domicile soient clairement constituées. »*

Dans l'ultime plaidoirie, Me Charles Lederman a évoqué *« l'héroïsme quotidien qu'il faut chez Citroën pour résister à la tyrannie des patrons et de la CSL »* (confédération des syndicats libres, syndicat maison). Il a retracé l'histoire du *« système de violences physiques »* qu'avait créé d'après lui la CSL et a conclu en accusant la direction d'avoir *« engagé contre ses salariés une véritable guerre judiciaire »*, *« visant à faire apparaître les militants (cégétistes) comme des délinquants de droit commun »*, *« à criminaliser les actions syndicales »*.

Au cours de l'audience, Me *Pierre-Paul Martin, l'avocat* de Citroën, a souligné qu'à ses yeux la CGT est *« responsable de la dégénérescence des événements »* et qu'il avait eu le sentiment que tout *« avait été décidé à l'avance au plus haut niveau »*.

Les défenseurs ont demandé la relaxe de tous les prévenus. De son côté, la partie civile réclame 750 000 F de dommages et intérêts. Jugement le 3 septembre prochain.

ISABEL PARANTHOËN.

ENVIRONNEMENT

Feux de forêt

Les pompiers veulent intervenir avant l'incendie

« Vous avez peut-être un Canadair dans votre jardin et vous ne vous en servez pas. » Par cette boutade les représentants de la Fédération des sapeurs-pompiers de France, qui regroupe 20 000 professionnels et 200 000 volontaires, tentent d'exprimer leur mécontentement devant l'inertie des citoyens face aux feux de forêt. Ils donnent comme exemple celui de la commune de Cotignac, dans le Var, où l'on compte 300 piscines privées pour 1 500 habitants. Pourtant rien n'est prévu pour utiliser ces réservoirs en cas d'incendie.

« Que les usagers de la forêt se retroussent les manches au lieu de se cantonner dans un rôle de spectateur », dit le colonel Lucien Hasselweiler, porte parole de la Fédération des pompiers. Celle-ci souhaite que ses adhérents soient associés aux mesures préventives. Les pompiers veulent, avec les maires, surveiller l'application des plans d'occupation des sols, prévoir l'accès aux lotissements et éviter la dispersion anarchique des habitations dans les sous-bois.

« Finalement, grognent les pompiers, *on nous demande de sauver des situations désespérées provoquées par toute une chaîne de carences sur laquelle nous n'avons aucune prise. Même si le ministre de l'intérieur fait le maximum, nous savons chaque année, au 1er juin, que l'été sera un échec pour la forêt. »*

MÉDECINE

● **L'ordre des pharmaciens favorable à la concurrence sur les prix de la parapharmacie.** – Le nouveau président du conseil de l'ordre des pharmaciens, M. Jean Brudon, a fait le point, le jeudi 16 juillet, sur le différend qui oppose les officines et les grandes surfaces au sujet de la vente des produits de parapharmacie. M. Jean Brudon estime que les pharmacies *« devraient accepter une concurrence effective sur les prix de ces produits »*. Mais, s'il refuse le principe d'*« un prix minimal »*, il dénonce l'utilisation, dans les supermarchés, de banderoles annonçant des prix, choc ou discount, l'introduction de la concurrence ne devant pas s'accompagner de *« publicité tapageuse »*. M. Jean Brudon en a profité pour rappeler que les articles de parapharmacie faisaient l'objet d'une liste précise depuis 1945. Il entendait ainsi s'opposer à la mise en vente, dans les officines, de produits de plus en plus éloignés de cette définition, tels que – cela se trouve – les bigoudis ou les nœuds papillons.

Société

La catastrophe du Grand-Bornand

Le premier ministre exclut toute responsabilité administrative mais ordonne une enquête

Le bilan de la catastrophe survenue le 14 juillet au Grand-Bornand (Haute-Savoie) s'élevait, vendredi matin, à vingt-deux morts et quinze disparus. Les recherches se poursuivent le long des torrents du Borne et de l'Arve pour retrouver les corps emportés par les flots. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, accompagné de trois membres du gouvernement, MM. Charles Bosson, Alain Carignon et Robert Pandraud, s'est rendu dans l'après-midi du 16 juillet au Grand-Bornand pour s'incliner devant les corps des victimes qui reposent dans l'église de la commune.

LE GRAND-BORNAND
de notre correspondant

Quarante-huit heures après le « raz de marée » qui a submergé la vallée, la station-village a retrouvé son aspect habituel. La chaîne des Aravis, où avait pris naissance une partie du torrent, est écrasée de soleil. Seuls les visages des parents et des proches des victimes, marqués par la détresse, rappellent le drame qui, en quelques minutes, a fait près d'une quarantaine de morts. Le Borne voit couler des eaux encore sombres, mais l'extraordinaire force qu'il développa pendant quelques heures est aujourd'hui presque épuisée.

Le Grand-Bornand s'interroge à présent sur les raisons d'un sinistre qui *« a frappé comme un coup de tonnerre »*, affirme un conseiller municipal de la commune. Certains rappellent les précédentes crues catastrophiques du Borne, dont la plus anciennement connue remonte au mois de juillet 1879 et la plus récente au même mois de l'année 1936. Il est très probable que, au cours des siècles, le torrent avait déjà envahi le terrain occupé aujourd'hui par le camping sinistré. Sa mise en exploitation il y a dix-sept ans n'a pas soulevé de réserves de la part de la commune et de l'administration. Celles-ci n'ont pas jugé utile de protéger le camping contre des crues tout de même rares.

Pourtant, en amont du camping, le torrent fait un coude et vient buter très fortement contre la rive, qu'il peut alors, en cas de crue exceptionnelle, aisément submerger.

Le premier ministre, qui a visité Le Grand-Bornand jeudi après-midi, a souligné le caractère *« imprévisible »* de la catastrophe du 14 juillet. Il a notamment déclaré : *« Rien, à ma connaissance, ne permettait de craindre une catastrophe de ce genre. Tout, hélas ! peut arriver. »* Il a précisé que, *« dans l'état actuel des choses, personne ne peut imputer une responsabilité quelconque à la commune »*.

Le premier ministre a toutefois annoncé qu'une enquête administrative diligentée par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale de l'équipement allait être ouverte pour faire toute la lumière sur les raisons de la catastrophe.

M. Chirac a d'autre part rappelé que la commune du Grand-Bornand a mis à l'étude un plan d'exposition aux risques (PER) ayant pour objectif de recenser les endroits dangereux. Ce sont essentiellement les zones d'avalanches et de glissements de terrain qui devaient être recensées, ont précisé les responsables communaux. *« Rien ne permet de dire aujourd'hui que ce plan aurait retenu un risque d'inondation dans la commune du Grand-Bornand »*, a affirmé le premier ministre.

En effet, les services de l'Office national des forêts chargés de l'élaboration du PER du Grand-Bornand prescrit en 1985 par l'administration n'avaient pas encore entrepris leur étude sur le terrain. De son côté, M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, s'est étonné des propos tenus par son délégué aux risques majeurs, M. Renaud Vié le Sage, selon lequel le camping du Grand-Bornand devait être classé en zone rouge, compte tenu des précédentes inondations survenues à cet endroit. Le ministre a indiqué que ce fonctionnaire doit quitter son poste dans les prochains jours et qu'il a commis, probablement dans ce contexte, quelques écarts de langage.

CLAUDE FRANCILLON.

● **Les véliplanchistes en perdition devront payer l'addition.** – M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé, le jeudi 16 juillet, que les secours apportés hors des zones de surveillance aux embarcations non immatriculées (planches à voile, bateaux pneumatiques...) seraient désormais systématiquement facturées par les services publics de sauvetage en mer, principalement la marine nationale, les douanes et les affaires maritimes. Cette décision, applicable immédiatement, prévoit que les personnes secourues devront payer une somme forfaitaire de 500 F, en dédommagement du sauvetage de l'embarcation, celle des personnes restant gratuite. Ce dispositif était déjà appliqué par la *Société nationale de sauvetage en* mer (SNSM), une société de droit privé qui concourt aux actions de secours du service public.

Selon M. Alain Carignon

Les crédits pour les « PER » ne seront pas réduits en 1988

M. Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, répond à trois questions concernant la politique de prévention des risques naturels.

« La catastrophe qui vient de se produire souligne l'intérêt et l'urgence des plans d'exposition aux risques naturels prévus depuis 1984. Pourquoi a-t-on pris un tel retard pour établir ceux de six cents communes considérées comme prioritaires ?

– Il n'y a pas de frein administratif ou politique à l'établissement des PER mais ce sont des opérations qui exigent beaucoup de temps et des moyens financiers importants. Ceux du seul département de la Haute-Savoie par exemple ont déjà coûté 1,8 million de francs.

– Ne pourrait-on pas aller plus vite et alléger les coûts ? L'administration ne fait-elle pas du perfectionnisme au détriment de l'efficacité ? »

– La question est légitime mais ces documents servent de référence pour l'urbanisme et ils engagent la responsabilité de l'Etat. L'étude des accidents potentiels, notamment ceux qui ne reviennent que tous les cinquante ou tous les cent ans, ne peut être menée à la légère.

« Avez-vous demandé et obtenu, dans le budget de 1988, des moyens supplémentaires pour étoffer la cellule de la délégation aux risques majeurs qui s'occupe des PER dans votre ministère et pour accélérer les opérations ?

– La cellule dont vous parlez n'a guère besoin de gros effectifs car son rôle est surtout d'impulser l'action des préfets sur le terrain. Pour les moyens financiers, il est vrai qu'ils ne sont pas en rapport avec l'importance des besoins. Mais la prévention des risques naturels – comme celle des risques industriels – reste une des priorités de mon ministère. Cette politique sera poursuivie et les crédits affectés au PER – 9,6 millions de francs – ne seront pas réduits en 1988. J'ai reçu des assurances du ministère du budget et j'ai confiance dans les arbitrages qui seront rendus. »

M. A. R.

BIBLIOGRAPHIE

L'Université sous l'emprise de l'État

Dans *l'Université captive*, l'ancien président de Lyon-II, Philippe Lucas, demande que l'université soit enfin libérée de l'Etat et de ses réformes.

Que n'a-t-on entendu sur la crise de l'Université ! Submergée par le nombre des étudiants, empêtrée dans le bricolage permanent des réformes, déphasée, déprimée, discréditée, inefficace... elle serait incapable de jouer le rôle qui devrait être le sien dans la modernisation scientifique, culturelle, économique du pays.

Dans *l'Université captive*, Philippe Lucas n'élude aucun de ces griefs : président de l'université de Lyon-II entre 1979 et 1986, membre actif de la conférence des présidents d'université, il a eu tout le loisir de repérer les blocages du monde universitaire.

C'est tout l'intérêt de ce petit livre dense, rigoureux, souvent décapant, de démonter les mécanismes de la « crise universitaire », sans chercher à tout prix à la résoudre par quelque nouvelle recette miracle. Cette démarche le conduit à un premier constat : *l'université* est captive de l'Etat et de ses réformes. Pour l'adapter à l'afflux massif de nouveaux étudiants, l'Etat *« nourrit l'illusion que la réforme des structures répondrait à toute la question universitaire – ou presque. Ce faisant, il confond ses rapports avec les universités et l'ensemble des relations que celles-ci entretiennent avec la société »*. Cette assimilation des rapports universités-société aux rapports universités-Etat conduit, pour Philippe Lucas, à une véritable *« confiscation par l'Etat de la vocation universitaire de l'université »*. Cette démangeaison réformatrice masque l'absence d'une véritable politique universitaire ; elle en est plutôt l'« alibi ». Faisant de la question universitaire une affaire d'Etat, elle favorise sa politisation, *« d'où l'on conclut trop vite à la politisation de l'université elle-même »*. Elle escamote d'autre part la mise en place d'une réelle autonomie des universités.

Cette cristallisation des énergies *sur les problèmes d'organisation* s'opère avec la complicité plus ou moins avouée d'une bonne partie des universitaires eux-mêmes, que la logique réformatrice de l'Etat dispense d'une évaluation de leur action. *« Divisée et frileuse »*, la communauté universitaire a souvent été aveugle à ce qui lui advenait, comme l'atteste en particulier son étonnante difficulté à *« mobiliser à son profit sa capacité d'investigation »* (en matière de sciences de l'éducation notamment).

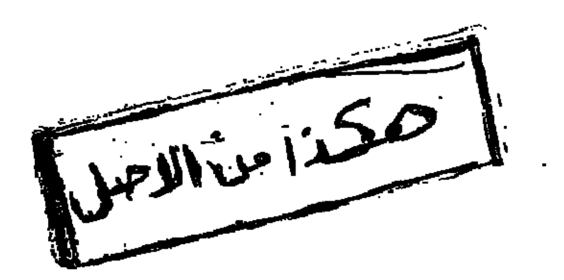
Cette *« mésintelligence »* de l'université avec elle-même *« réside sans doute dans le fait que les évolutions récentes se soient faites et se passent encore en grande partie à son insu »*. Le renouvellement des missions, l'ouverture sur de nouveaux publics, le développement des pratiques contractuelles, la multiplicité des partenaires, en matière de formation continue, de recherche ou d'action culturelle... autant de mutations que l'université ignore ou ne laisse se développer que de façon périphérique.

Les relations contractuelles, en particulier, bousculent bien des habitudes, introduisent la notion de performance dans un monde fondé sur la cooptation. Mais elles représentent, si les universités savent en tirer parti, de véritables facteurs d'évolution. Elles incitent à prendre conscience que le monde universitaire est devenu un ensemble complexe, obéissant à des rationalités, à des intérêts et à des modes de régulation multiples, mais pas forcément contradictoires.

Les relations contractuelles ne sauraient à elles seules décoincer une institution grippée. Et Philippe Lucas passe rapidement sur bien des points sensibles : les problèmes de financement, les TD surchargés, les locaux dégradés, les crispations locales, les étudiants désorientés, la charge d'enseignement des universitaires... Mais *« il s'agit moins*, conclut l'auteur, *de régler la question universitaire que de la poser, de veiller à ce qu'elle ne se referme pas, de trouver les moyens qui permettent désormais aux universités de vivre en intelligence avec elles-mêmes »*. Le propos est moins modeste qu'il n'y paraît.

GÉRARD COURTOIS.

★ *L'Université captive*, par Philippe Lucas. Publisud. 180 p., 98 F.



Société

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Village (2)

LE village est composé de deux hameaux d'égale importance. Les deux agglomérations s'étalent sur des surfaces du même ordre ; elles contiennent, chacune, le même nombre d'électeurs. Chacune a son cimetière, chacune son église. Et si la mairie, fatalement, est au hameau dominant, le hameau du ruisseau, le hameau de la mare a sa mairie annexe, où se célèbre parfois un mariage.

Le hameau du ruisseau désigne à lui seul, pour l'administration, l'ensemble de la commune, et le hameau de la mare est donc ravalé au rang de lieu-dit. Mais le maire y réside. Là est le roi, là est le gouvernement. Cela fait contrepoids au hameau du ruisseau, s'il lui prenait fantaisie de trop faire sentir sa supériorité, née, probablement, des oukases préfectoraux.

Car si, de l'un à l'autre village, on ne se surveille pas, on veille. Si un chemin est refait au hameau de la mare, ça ronchonne et ça ergote 4 kilomètres plus loin.

Si le hameau du ruisseau gagne un électeur, soit qu'un retraité s'y installe, soit qu'un jeune atteigne sa majorité sans pour autant émigrer vers la ville, ça se remarque du côté de la mare. Et inversement, inutile de le préciser.

Le fils du maire a donc réussi un fameux coup lorsqu'il est allé chercher sa promise au hameau du ruisseau pour la ramener, nécessairement, au hameau de la mare. Politiquement, c'était malin, sur le modèle des *alliances royales d'autrefois ;* et, comme autrefois, l'un des pays y a gagné. Là, un électeur de moins, ici, un de plus. Un point pour le camp de la mare.

Il ne faudrait pas en déduire que les deux hameaux vivent, tels les Super-Grands, le régime de la paix armée, mais on n'y est pas moins sensible au maintien des équilibres.

C'est si vrai que lorsque l'archevêque est venu au village, il n'a pas commis l'erreur, que ses vicaires sans doute lui ont évitée, de n'aller que dans le hameau éponyme. Il a traité sur le même pied celui-ci et celui-là.

C'est si vrai, que lorsque s'est créée, dans la commune, une petite association de loisirs et de culture, elle a pris le nom d'Association des deux Villages. Cela contredisait peut-être l'uniformité jacobine, mais cela préservait la paix civile, précaire jusque dans ces lieux.

Malgré tout, le but, ou du moins l'un d'eux (s'il en est d'autres, on ne tardera pas à le savoir), était clair : faire valoir les droits du hameau de la mare face aux privilèges que la loi reconnaît au hameau du ruisseau. En tout premier lieu pour ce qui concerne l'organisation de la fête nationale.

UN 14 Juillet, forcément, c'est au chef-lieu. Aussi, Evelyne Fandard, qui préside l'Association des deux Villages, a-t-elle, aidée de son mari (un robuste, celui-là !), organisé, pour le hameau de la mare, un 14 Juillet qui a eu lieu le 13. Poussant les uns, tirant les autres, Gilbert en tête, le mari de la secrétaire de mairie, Evelyne a eu tôt fait de dresser un abri pour les frites et un parquet pour la danse, le tout accoté au chevet de l'église.

Au début, c'était plutôt guindé. C'était à qui ne se lancerait pas. Même Odette, une enragée de la danse, malgré ses soixante-douze ans, qui ne se voient pas au premier coup d'œil, hésitait à donner le signal. Il faut dire que la bande-son n'était pas terrible et que la sono venait de Patagonie. Les timides, il faut les assourdir pour qu'ils plongent. Mais enfin, c'est venu.

Jusqu'à 1 heure du matin, on a tangoté et paso-doblé, requinqué régulièrement par une canette ou un verre de cidre. Les gendarmes ont bu aussi, même le petit dernier, qui s'est fait gendarme parce que l'entreprise qui l'employait battait de l'aile.

Auparavant, brandissant des lampions, enfants et adultes avaient défilé dans la rue principale, celle-là même qui sera bientôt pourvue de trottoirs, ce qui n'est d'ailleurs *pas du goût de tout le monde,* les uns craignant que cela ne coûte chaud, les autres (souvent confondus avec les précédents) n'appréciant pas de devoir renoncer aux fleurs, le plus souvent des iris, qui ornent le devant de leur maison.

Il faut pourtant bien canaliser les pluies qui, ces temps-ci, ne ressemblent pas précisément à des ondées de printemps. Au point que ces fameux trottoirs, s'ils avaient déjà existé la semaine passée, auraient été cautère sur jambe de bois pour enrayer le flot qui a pour ainsi dire submergé le hameau de la mare. (Laquelle a été bien incapable de remplir son office et d'absorber le trop-plein du ciel).

Les caves ont été inondées, au point qu'y basculent les congélateurs qui ont déversé leur contenu dans l'eau fangeuse. Tout a été perdu ou à peu près de ce qu'ils renfermaient. Des merveilles parfois, un ris de veau d'une exceptionnelle grosseur, des truites sauvages et Dieu sait quoi encore. Tout est allé aux sangliers que certains élèvent. C'est le cas de *le dire, on a donné des perles aux cochons.*

∴

DES truites sauvages, pensez, ça ne se trouve pas sous le pas d'un cheval ! Surtout depuis qu'un imbécile, un agriculteur pourtant, pas un de ces industriels sans foi ni loi sinon celles du profit, a rejeté dans le ruisseau un désherbant terrible qui a bousillé pour les cinq ou six années à venir toute possibilité de pêche, alors qu'avant il s'y pêchait jusqu'à 40 kilos de truites. Encore heureux que les vaches n'étaient pas à paître ou les enfants à patauger parce que la saison ne s'y prêtait pas. Autrement, on allait au drame.

Malgré tout, le pire, ce n'est pas cette histoire de congélateurs, ni même certains rez-de-chaussée transformés en bourbiers, ni même les provisions flottant dans les caves ; le pire, c'est l'état des cultures.

Evidemment, ce n'est pas l'horreur du Grand-Bornand, mais les champs montrent des spectacles de désolation. Orge d'hiver, avoine, blé, des pièces entières sont plaquées au sol, rendant bien aléatoire la récolte. Allez donc faire passer là les lourdes (et coûteuses) machines préposées à cet office ! Et les petits pois fourragers qui ont été piqués par des grêlons ! Et les feuilles de tournesol qui ont été percées par la violence des gouttes !

Certes, le maire fait des pieds et des mains pour que sa commune soit déclarée zone sinistrée, mais cela ne va pas tout seul. A la préfecture, mercredi, on n'était encore officiellement au courant de rien. D'autant que la vacance du 14 Juillet n'a pas peu contribué à ralentir les choses. Aussi, le maire est-il bien content d'avoir pu en dire un mot au député rencontré chez le voisin qui recevait pour un concert.

Oui, un concert. Au hameau de la mare. Un vrai, avec des violoncelles, et un violon, et une flûte, et même une épinette qui se désaccordait toutes les trois minutes, en bonne épinette indisciplinée qu'elle était.

Mais après le concert, inévitablement gourmé, les invités ont dansé, jusqu'à point d'heure, sur des rythmes moins compassés. Un avant-goût de l'avant-14 Juillet. Ça ressemblerait à un avantage pour la mare sur le ruisseau que ce ne serait pas pour étonner. On attend la réplique.

PS 1. Vu sur les panneaux de la capitale : « Locataires, la mairie de Paris vous informe sur vos droits ». Merci au maire de veiller aux conséquences néfastes des lois que fait voter le premier ministre.

PS 2. Vu sur l'autoroute qui mène de la capitale au village : une 2 CV surexcitée doublant en troisième file et convoyant quatre bonnes sœurs, dont une arc-boutée sur son volant. La destination du bolide religieux est restée inconnue, la prudence ayant commandé de ne pas chercher à la suivre.

DÉFENSE

La visite de M. Manfred Woerner en France

Paris et Bonn s'engagent à construire en commun un hélicoptère de combat

LE CANNET-DES-MAURES
de notre envoyé spécial

La France et l'Allemagne fédérale se sont engagées à conclure, en novembre prochain, un accord définitif pour la production d'un hélicoptère de combat qui sera commun aux deux armées de terre après 1997. L'annonce en a été faite, le jeudi 16 juillet, par M. André Giraud, ministre français de la défense, et M. Manfred Woerner, ministre ouest-allemand de la défense, en un lieu symbolique : l'école qui forme au Cannet-des-Maures (Var) les spécialistes de l'aviation légère de l'armée de terre, qui réunit les six cent cinquante hélicoptères en service dans cette arme.

Voilà maintenant dix ans que les deux pays cherchent à s'entendre sur la définition d'un hélicoptère de combat commun qui prendra la succession des hélicoptères Gazelle en France, et des hélicoptères B.O.105 en Allemagne fédérale. Pendant une décennie, les discussions ont achoppé sur les caractéristiques de cet hélicoptère et sur son coût. Le 15 juillet dernier, après une série de réunions en forêt Noire, des hauts fonctionnaires de l'armement, de part et d'autre du Rhin, sont parvenus à un compromis avec les industriels concernés. C'est ce compromis technique, financier et industriel que les deux ministres de la défense viennent d'avaliser.

30 milliards de francs

Le projet, qui fera l'objet d'un accord intergouvernemental conclu en novembre, concerne la production d'un hélicoptère de 5,4 tonnes au décollage, propulsé par deux turbines, manœuvré par un équipage de deux hommes assis en tandem, disposant d'une visionique et d'une optronique pour le pilotage et le tir de nuit ou par mauvais temps, et armés, selon les versions, de missiles air-sol pour le combat antichar, et de missiles air-air à très courte portée pour la lutte antihélicoptère. Dans un premier temps, la version antichar sera équipée des missiles antichars Hot dont sont armés actuellement les hélicoptères Gazelle. Ultérieurement, elle recevra des missiles antichars dits de nouvelle génération dont la particularité est d'avoir été conçue en coopération entre Français, Allemands de l'Ouest et Britanniques, pour être tirés par guidage automatique sur la cible pendant que l'hélicoptère demeure hors de portée des défenses adverses. C'est le système dénommé « fire and forget » (tir et oubli). Pour sa part, la version antihélicoptère sera armée de missiles air-air dérivés du missile Mistral de la société Matra.

L'Allemagne fédérale a prévu de commander deux cent onze hélicoptères antichars. La France, en revanche, passera une commande mixte qui comprend cent quarante hélicoptères antichars et soixante-quinze hélicoptères antihélicoptères. Ce qui devrait représenter, pour le budget français, une dépense totale, depuis le développement de la machine jusqu'à sa production en série, y compris les pièces de rechange, de 30 milliards de francs.

Cet accord de principe entre les deux pays a été annoncé alors que M. Woerner a, pour la première fois depuis qu'il occupe les fonctions de ministre ouest-allemand de la défense, accepté de passer trois jours à visiter des unités françaises, à la demande de M. Giraud. Le ministre français de la défense a, pour la circonstance, réservé un accueil tout à fait exceptionnel à son collègue ouest-allemand.

Ainsi M. Woerner a pu rallier, à partir de Paris, Istres (Bouches-du-Rhône) à bord d'un Mystère 20, spécialement aménagé pour simuler le vol à très basse altitude d'un avion de combat Mirage 2 000 N, le vecteur de l'arme nucléaire préstratégique. Puis le ministre ouest-allemand, qui est un ancien pilote de chasse, a pu lui-même prendre les commandes, pendant soixante minutes, d'un Mirage 2 000 de défense aérienne au-dessus de la Méditerranée, et il a ensuite assisté à l'accrochage d'une arme nucléaire de 20 kilotonnes (la puissance de la bombe d'Hiroshima) sous le ventre d'un Jaguar préstratégique. Au Cannet-des-Maures, M. Woerner a pu effectuer des vols tactiques de jour comme de nuit en hélicoptère Gazelle, c'est-à-dire des navigations à raz du sol pour profiter des masques du relief ou de la végétation. Enfin, il a été autorisé à visiter, le vendredi matin 17 juillet, le sous-marin nucléaire tactique *Casabianca*, qui appartient à l'escadre de Toulon et qui est actuellement à quai.

« Nous avons réussi malgré les obstacles, a conclu le ministre ouest-allemand, *à contredire tous ceux qui ne croient pas à la coopération militaire franco-allemande ».*

JACQUES ISNARD.



RELIGIONS

Une convention internationale à Paris de l'ordre ésotérique à Paris

Les rosicruciens sortent des ténèbres

Représentant quarante-cinq pays francophones, 8 000 membres – dont plus d'un millier d'Africains – de l'ordre de la Rose-Croix, l'une des principales sociétés ésotériques dans le monde, sont réunis en convention, au Palais des congrès à Paris, jusqu'au dimanche 19 juillet. L'ordre compte 200 000 membres dans les pays de langue française et 150 loges et chapitres en France, où il est en pleine expansion.

L'encens brûle dans une barque suspendue que bercent deux hommes masqués de noir. Le synthétiseur martèle des sons graves, hachés seulement par un gong ou le cliquetis d'un carillon. Des projections de lumière au laser balaient la salle et des fumées colorées s'échappent des coulisses.

Il ne s'agit pas du dernier concert parisien de rock, mais une cérémonie d'initiation. La première de la convention de l'ordre de la Rose-Croix qui se tient pendant trois jours à Paris. Les 4 000 personnes qui remplissent le grand auditorium du Palais des congrès sont comme envoûtées. Une deuxième cérémonie suivra pour les 4 000 autres congressistes.

« Fratres et sorores », s'écrie l'initiateur, tandis que des dizaines de figurants en aubes, soutanes ou saris blancs, sur fond de chants latins et la vieille liturgie romaine des septième et huitième siècles, occupent la scène. D'immenses voiles multicolores sont dépliés, alors qu'une grande pièce de drap noir parcourt toute la salle, au-dessus des têtes d'un public presque sous hypnose.

Noir comme le deuil. Car le parcours initiatique à l'intérieur de la Rose-Croix comporte quatre étapes. La première – symbolisée au cours de cette cérémonie en forme de rituel funèbre – est la séparation, autrement dit la *« mort mystique ».* On dépouille le vieil homme de ses préjugés et de ses superstitions. *« L'initiable doit décanter le pur de l'impur »,* souffle un fidèle.

Suivent l'admission au *« temple de la connaissance » ;* puis l'illumination, c'est-à-dire le point culminant atteint sur le *« sentier »* de l'initiation : *« après avoir crucifié sur la croix son être limité, l'initié voit dans son cœur s'épanouir la rose mystique » ;* et enfin le retour : parvenu à l'état de Rose-Croix, l'initié est envoyé au monde pour accomplir le Vrai, le Bien, le Beau et l'Idéal.

Comme Edith Piaf

Société secrète ésotérique et mystique, plongeant ses racines dans les écoles du mystère de l'Egypte pharaonique, l'ordre de la Rose-Croix progresse dans le monde à pas de géant. Les rosicruciens sont 6 millions : en Amérique du Nord, en Europe jusqu'en URSS, dans tous les pays d'Afrique, au Japon, etc. En France, leur effectif a doublé en dix ans : ils sont aujourd'hui 150 000. Edith Piaf était rosicrucienne, et avant elle Balzac, Debussy, Erik Satie. On trouve aujourd'hui encore, dans l'ordre français, des artistes, des chercheurs et plus de 10 % de médecins.

L'*« imperator »* de la Rose-Croix est un jeune homme de trente-trois ans, Gary Stewart. Entouré d'un Bureau suprême de quatre membres, il siège à San-José en Californie. En France, l'actuel grand-maître et Légat suprême de l'Imperator est Christian Bernard, qui a succédé en 1977 à son père, Raymond Bernard, véritable rénovateur de l'ordre pendant les vingt et un ans (date maximum) de son règne : 1956-1977.

Les moyens de la Rose-Croix sont étonnants. Aux Etats-Unis, elle possède une université et des labortoires. En France, deux châteaux, une grande propriété dans l'Eure, des laboratoires de recherche, un musée d'antiquités égyptiennes. Un parc de loisirs en Auvergne, des temples, des galeries d'art, des librairies, des centres culturels à Paris et dans un grand nombre de villes de province, ainsi qu'un réseau de radios locales (Radio 3 à Paris).

Se défendant de tout prosélytisme, les rosicruciens attribuent leur succès à l'angoisse, au besoin de savoir de l'homme d'aujourd'hui, et à l'entrée du cosmos dans l'ère du Verseau en 1965. De nouvelles forces, expliquent-ils, feraient vibrer l'univers et stimuleraient le désir de connaissance et de recherche intérieure.

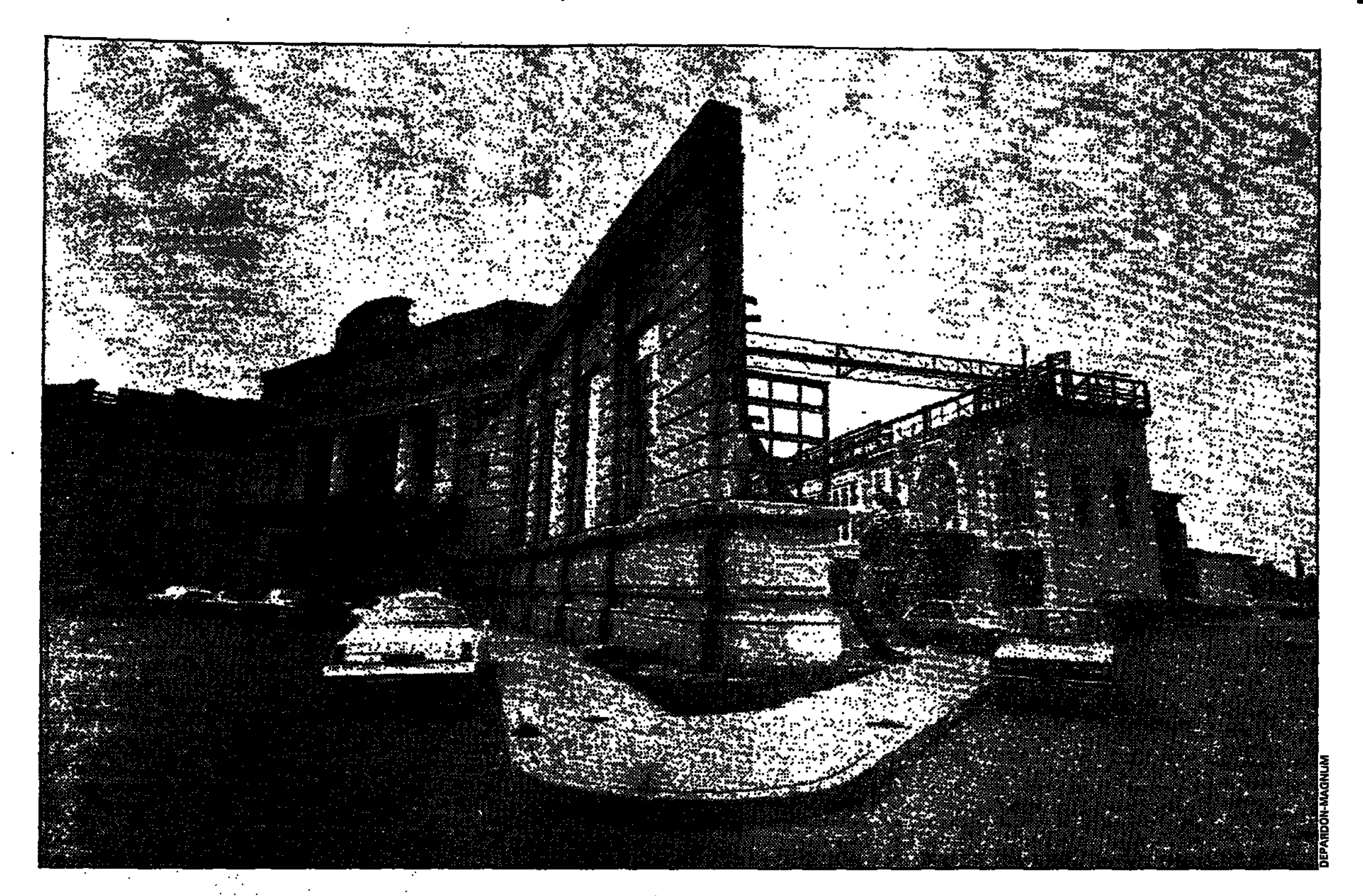
Un rosicrucien trouve la voie de son épanouissement dans son *« sanctum »* personnel, lieu de méditation et d'expérimentations, et dans sa *« loge »* où, accompagné par tout un rituel symbolique et mystique, il se livre, avec soixante autres initiés ou en voie de l'être, à l'étude d'un *« message »* commenté par un maître. *« On écarte,* dit l'un d'eux, *les conditions génératrices de nos ténèbres, pour mieux faire apparaître notre lumière intérieure ».* Des questions comme la télépathie, la guérison spirituelle, l'influence des sons et des couleurs, sont sans cesse abordées. Le rosicrucien ne meurt pas : il *« transite ».* Beaucoup croient en la réincarnation.

Pas de dogme pourtant, ni de vérité révélée. L'ordre propose tout, dit-on à la Rose-Croix, mais n'impose rien. Celle-ci se défend d'être une secte ou une Eglise. Elle accueille des hommes, des femmes, des enfants (les *« porte-flambeaux »*) de toute religion ou conviction. De plus, à la différence d'autres sociétés ésotériques, elle ne prend jamais position dans le débat public. Seulement préoccupé de sa santé physique et mentale, le bon rosicrucien répète à tout instant la devise de son ordre : *« la plus grande tolérance, dans la plus stricte indépendance ».*

HENRI TINCQ.

Le Monde
SANS VISA

Hollywood


DEPARDON-MAGNUM

Voici une rue de New-York avec ses frontons et ses soupiraux, ses poignées de porte et ses bouches d'incendie. Depuis 1981, elle a été utilisée plus de deux cents fois. Visite aux studios de Hollywood.

Stucs, plâtres & Cie

par Olivier Barrot

« *AU carrefour de Cahuenga et de Hollywood Boulevard, le stop automatique de la circulation m'arrête souvent devant un magasin de chaussures sur l'emplacement duquel Sam Kress ouvrit en 1919 un drugstore moderne où les vedettes venaient s'approvisionner en parfumerie française, en havanes et en produits de luxe, ou bien déguster des sodas. Rudolph Valentino y consommait le soir des glaces à la pistache ; Max Linder y choisissait les petits flacons de Houbigant qu'il plaçait sous les serviettes de ses jolies invitées.* » Hollywood, tel que remémoré en 1972 par le cinéaste et historien français Robert Florey.

Hollywood, un souvenir et seulement cela ? Ce quartier du nord-ouest de Los Angeles, « *La Mecque du cinéma* » selon Blaise Cendrars, survit à quatre-vingts années de légende. Car, pour le domaine de l'imaginaire, le vingtième siècle a été celui du cinéma, Hollywood a mis le rêve en usine, le mythe en conserve, l'Amérique en bobines. Qui n'aurait envie d'en arpenter les avenues, de s'y forger des souvenirs à son tour ?

1850. Venu du Nord avec les chercheurs d'or, passez Salinas, passez Monterrey, après Big-Sur et San-Simeon, Paso-Robles et San-Luis-Obispo, au sud encore de Santa-Barbara et d'Oxnard, vous aurez atteint Los Angeles. Espagnole puis mexicaine, la Californie vient d'entrer dans l'Union américaine. Vous n'aurez guère rencontré plus de cinq milliers d'habitants qui tous parlent la langue de Castille. Avec eux, les Indiens, laboureurs et serviteurs, et les Chinois, qui travaillent au chemin de fer. A Los Angeles, une adresse, le Pico House, c'est le seul hôtel de la bourgade. Et gare aux bandits mexicains Joaquin Murieta et Tiburcio Vasquez.

1900. Depuis vingt ans que le cheval de fer relie San-Francisco à Los Angeles, la population de la Californie augmente chaque jour, jusqu'à deux cent mille nouveaux arrivants certaines années, qui cultivent les agrumes et élèvent les abeilles : des Allemands, des Français. Vous remarquerez la nouvelle maison des Wilcox, édifiée sur leur ranch au beau nom de Hollywood : arrêtez-vous pour prendre un verre de cidre « normand » à la taverne de Frenchie Blondeau, allez voir l'invraisemblable manoir à deux tours du Lyonnais Paul De Longpré, l'artiste peintre qui, avec le Syrien Hennesey et le Canadien Whitley, est l'une des figures pionnières de Hollywood.

1920. A voir les installations de MM. Laemmle (Hongrois, fondateur d'Universal en 1912), Warner (Allemand, fondateur de Warner en 1913), Fox (Hongrois, fondateur de Fox en 1915), Zukor (Hongrois, fondateur de Paramount en 1916), Mayer (Allemand, fondateur de Metro en 1917), croiriez-vous qu'il n'y a pas douze ans qu'a été édifié le premier studio de cinéma ? Hollywood-capitale constitue la cinquième industrie américaine en volume : qui au monde ignore les noms de Chaplin, Griffith, Sennett ?

1950. Que de changements en trente ans ! Si le cinéma parle depuis qu'un soir d'octobre 1927 Warner a présenté son *Chanteur de jazz*, le code Hays en réglemente la moralité depuis 1930. La crise économique, la fin des trusts ont frappé Hollywood, mais intact demeure le glamour du thriller, du western, du musical et de leurs interprètes, Garbo, Bogart, Cagney, Gable, Lombard. Le cinéma est partout, dans la littérature de Dos Passos comme dans Rita Hayworth sur la bombe atomique de Bikini. Hollywood, c'est l'Amérique.

1987. Les studios appartiennent désormais à des trusts industriels, Gulf and Western ou Coca-Cola, qui les consacrent surtout au petit écran et à la publicité. Les grands films sont les films d'enfants, gadgets bourrés d'électronique par Steven Spielberg ou George Lucas.

Depuis l'Europe, on parvient à Los Angeles par le nord après une dizaine d'heures de vol. L'aéroport Tom-Bradley, du nom de l'actuel maire noir de la ville, vient d'être réaménagé : le quitter vite, au volant, si possible, d'une voiture de location, parce qu'il est à présent l'heure suprême de la Californie, celle où s'annonce la nuit lorsque palmiers et cocotiers s'inscrivent en ombre chinoise sur le ciel bleu-noir, cernés de millions de lueurs couleur de chrome ou de pépite. Emprunter le San-Diego-Freeway vers le nord et la vallée de San-Fernando. Laisser à gauche Venice et Marine-del-Rey, à droite Culver-City : il n'y reste rien des studios de Thomas Ince et de Hal Roach, non plus que du célèbre plateau Forty Acre où demeurèrent longtemps les vestiges des décors d'*Autant en emporte le vent*.

Fantômes au détour de gentilhommières

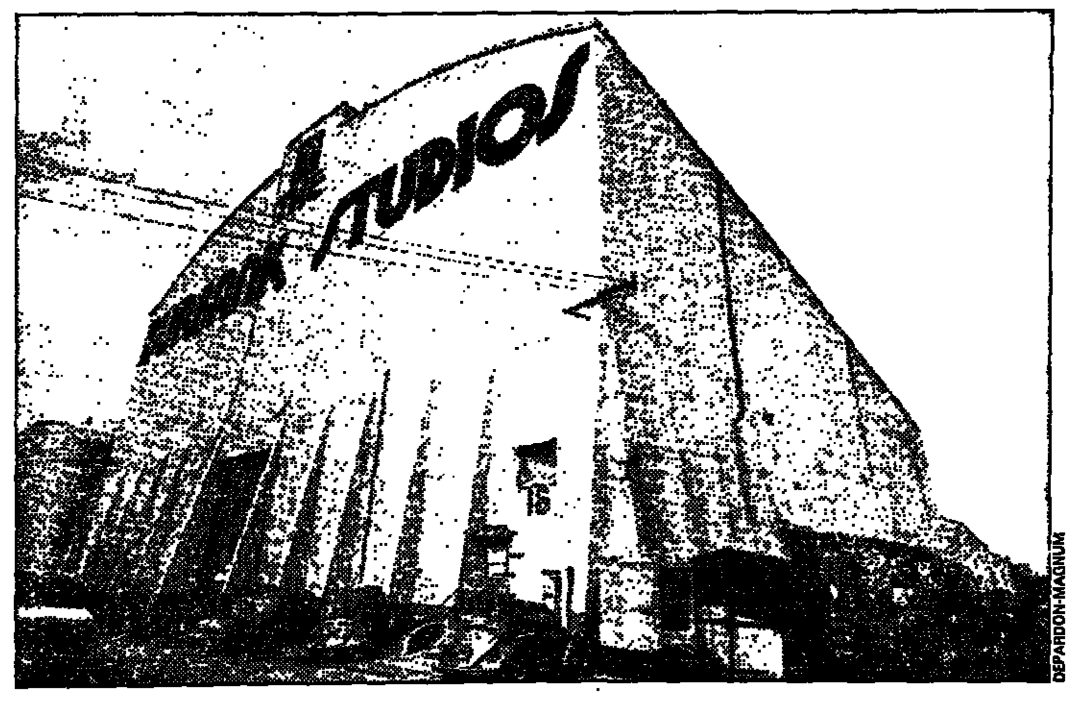
Prendre à droite Sunset Boulevard, la voie royale qui, née de la plage de Pacific-Palisades, à côté du musée John-Paul-Getty, parcourt, sinueuse, la grande ville sur des dizaines de kilomètres. Après UCLA, l'université privée de Californie connue entre autres par son enseignement du cinéma, c'est l'entrée dans Beverly-Hills, municipalité indépendante qui porte à elle seule la mythologie éblouissante du cinéma. Larges avenues, rases pelouses, résidences somptueuses qu'un rideau de cèdres ou de pins sépare de leur piscine. Elles semblent survoler en silence l'asphalte de Beverly-Hills, les limousines surallongées, les Rolls et les Mercedes qui dépassent en souplesse des kyrielles de joggers. Plaisir de se perdre dans les allées fleuries, entre Charleville et Oakhurst, Hillcrest et Copa-de-Oro.

Bien renseigné, vous apercevrez dans Carolwood-Drive la résidence de Barbra Streisand, celle de James Stewart sur Roxbury, de Cyd Charisse sur Calle-Vista, de Gene Hackman sur Copley. Et les fantômes surgiront à nouveau au détour des gentilhommières qu'habitèrent Alfred Hitchcock, Henry Fonda, Charles Boyer, Cary Grant. Mais ce ne serait rien. A gauche de Sunset, vous pénétrerez par son portail de fer forgé dans le quartier montueux et protégé de Bel-Air, parcouru de sentes privées où, derrière des grilles hermétiques, se cachent les milliardaires et leurs trésors, et aujourd'hui encore Tony Curtis, Anthony Quinn, Robert Mitchum, Jerry Lewis.

Sunset Boulevard aborde enfin Hollywood. Malgré la luxuriance de son nom, ce faubourg est à présent bien dépourvu d'attrait : petites boutiques ordinaires de Hollywood Boulevard, motels sinistres, palmiers déplumés, population déclassée et hagarde. Restent les vestiges, le Grauman's Chinese Theatre et les empreintes de mains célèbres dans le ciment, le Walk of Fame avec ses étoiles gravées sur le trottoir au nom des stars d'hier et d'aujourd'hui, la fabuleuse librairie de cinéma de Larry Edmunds, mémoire imprimée d'Hollywood. C'est dans ces parages moroses qu'on croise l'artère qui porte le nom de Paul De Longpré le Flamboyant. Un coup d'œil au cimetière que jouxtent les studios Paramount (on ne visite pas), dans le quartier voisin et branché de Melrose, et en route pour Studio-City, par le Hollywood Freeway nord.

Pour la plupart, les plateaux de tournage, les « *lots* », de Los Angeles ne ressemblent guère à ce que la mémoire en espère. Beaucoup, comme Fox (au coin de Pico et Motor) ou Disney (au coin d'Alamenda et Buena-Vista), ne reçoivent pas de visiteurs. Seuls sont ouverts au public les studios communs à Warner et à Columbia de Burbank, et ceux d'Universal-City. Les premiers servent avant tout au tournage de séries de télévision, les seconds ressemblent davantage à Disneyland qu'à un lieu de création cinématographique.

Burbank reçoit quatre mille visiteurs par an et compte trente-trois plateaux identiques où travaillent quelque trois mille personnes, pour produire deux minutes utiles de film par jour, sept de télévision. Sur une sorte de scooter, on se promènera en souriant dans le monde factice du décor d'extérieur où seuls les escaliers de secours et les façades sont en « dur ». Voici une rue de New-York avec ses boutiques et ses soupiraux, ses poignées de porte et ses bouches d'incendie, utilisée deux cents fois (notamment par Pee Wee Herman) depuis qu'en 1981 John Huston la fit construire pour *Annie*, un film de 40 millions de dollars. Dans ce petit immeuble, un vrai celui-là, les bureaux de production à l'année de l'actrice Sally Field, du metteur en scène Richard Brooks, du producteur Ray Stark. A côté, la ville de l'Ouest la plus conforme à nos rêves, avec saloon, barbier, hôtel, officine du shérif, télégraphe, entrepôt des diligences Wells Fargo : de profil, ces commerces n'ont pas 1 mètre de large.



DEPARDON-MAGNUM

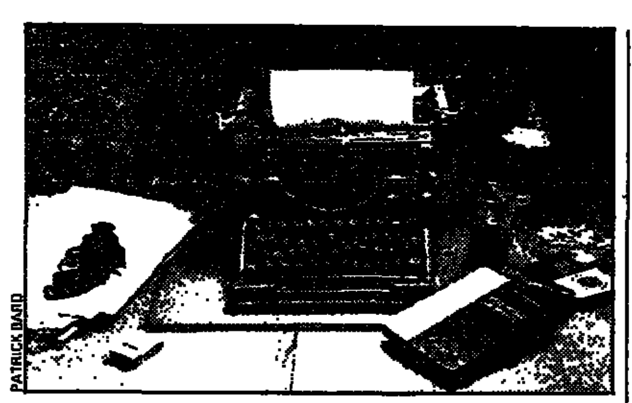
On circule à bicyclette dans les allées du studio, entre les entrepôts de décors et les magasins d'accessoires (luminaires, robinets, statues...), pour passer de la petite ville du Sud avec ses maisons blanches à colonnades au carrefour populeux propre aux films de gangsters : ces fausses banques, ces bureaux de stuc ont figuré Chicago et Varsovie, San-Francisco et Londres, arpentés par James Cagney comme par Robert Redford.

Sur un plateau voisin, on a reconstitué une forêt équatoriale *en plâtre ; on y enregistre le son*, et les murs sont couverts d'un épais rembourrage d'amiante. Les ateliers de réparation croulent sous les vélos, radiateurs, lavabos *en quête d'une main secourable*. Burbank Studios, ce sont trente-six corps de métier représentés, tous dûment régis par leur syndicat, et aussi un commissariat de police qui mobilise les deux tiers des « cops » du quartier.

(Lire la suite page 13.)



ESCALES


PATRICK BARD

Noir week-end

« Vendredi soir, cocktail d'accueil et dîner : l'intrigue se noue. Samedi, petit déjeuner : l'enquête est lancée. Déjeuner et après-midi libres. Dîner dans les caves du Casino de Deauville... Le décor est planté. Dimanche : dénouement au cours du brunch. Après-midi libre. » De quoi s'agit-il ? D'un roman très noir à vivre l'espace d'un week-end dans un hôtel très confortable. Mais encore ?

Organisés par la société canadienne Blyth and Company, les « Murder week-ends » connaissent un franc succès outre-Atlantique. La formule : des acteurs professionnels se mêlent aux convives, qui se transforment en détectives, chargés de découvrir les mobiles du crime et le coupable. L'action se déroule en univers clos : le train Montréal-New-York, le Cipriani à Venise...

Les premiers week-ends « en français » sont lancés cette année à Deauville. Agatha Christie a choisi l'hôtel Royal. Calendrier des frissons : 7-9 août : *Solo macabre* ; 2-4 octobre : *les Jeux de la Mort*. Prix des frissons : 2 995 F par personne. Supplément single : 600 F. Réservations : Hôtel Royal, 14800 Deauville, Tél. : 31-88-16-41.

Tables et hôtels d'Ile-de-France

Pour faire son choix dans le foisonnement d'hôtels et de restaurants de la région touristique par excellence que sont Paris et l'Ile-de-France, voici deux guides, édités par l'Office de tourisme de Paris.

Le guide des hôtels répertorie 1299 hôtels adhérents de l'Office, soit 80 % du parc hôtelier. Par arrondissement et par ordre décroissant dans chaque catégorie, il donne tous les renseignements utiles, à commencer par le prix des chambres et du petit déjeuner. Il présente aussi en quelques mots pertinents les sites à voir et donne à chaque page un mini-plan qui situe l'arrondissement ou le département.

Toujours par arrondissement, le guide des restaurants en sélectionne 554, adhérents de l'Office et répartis en cinq catégories. Là encore, tout ce que l'on souhaite savoir, y compris le prix moyen à la carte, celui du menu, les caractéristiques et spécialités de l'établissement et les cartes de crédit acceptées.

Ces deux documents sont remis gratuitement au public dans les six bureaux parisiens de l'Office, dont la liste figure d'ailleurs en page d'ouverture de chaque guide : outre le bureau d'accueil central (127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47.23.61.72), ceux des gares de Lyon, du Nord, de l'Est, d'Austerlitz et un bureau à la tour Eiffel.

Descente sur Perpignan

« Prenez l'avion, nous vous invitons à l'hôtel » : cette proposition d'Air Inter pourrait n'être pas prise à la légère. La compagnie nationale propose en effet des « week-ends escapade » dans des villes de l'Hexagone à des prix relativement doux. Son catalogue « Visitez la France » (disponible dans les agences de voyages, qui effectuent également les réservations) présente l'ensemble des destinations et formules en présence.

Ainsi, direction plein sud par exemple, pour un week-end gastronomique à Perpignan. L'avion arrive le vendredi à destination. Logement à l'hôtel Windsor (trois étoiles). Le samedi, visite de la région en voiture de location, déjeuner ou dîner dans un restaurant gastronomique : au relais *Saint-Jean (une toque Gault* et Millau) ou au restaurant Delcros (une étoile Michelin). Dimanche : visite, dégustation et déjeuner (cuisine régionale) au château de Jau. Retour à l'aéroport pour décollage dans la soirée. Prix par personne en demi-pension : 2 775 F (chambre double). Ce prix comprend aussi les vols au départ de Paris et la location d'une voiture de catégorie A (kilométrage illimité).

Des impressionnistes à Lugano

Des valeurs sûres — *la Dame en bleu*, de Cézanne, *la Buveuse d'absinthe*, de Picasso, *la Famille de l'artiste*, de Matisse, mais aussi *le Moulin de la Galette*, de Renoir, *le Déjeuner sur l'herbe* et *le Champ de coquelicots*, de Monet — sont exposées, du 9 août au 15 novembre prochain, à la villa Favorita à Lugano. Quarante toiles prêtées par le musée de l'Ermitage de Leningrad et le musée Pouchkine de Moscou.

Intitulée « Impressionnistes et post-impressionnistes des musées soviétiques », cette exposition est le dernier volet d'un échange réalisé entre le baron Thyssen-Bornemisza, propriétaire de la villa Favorita, et les autorités soviétiques. La première partie eut lieu en 1983 et attira plus de 300 000 visiteurs.

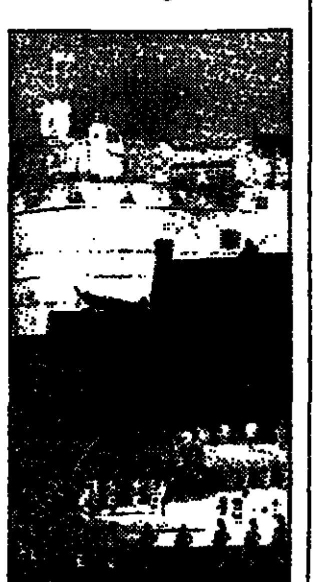
Pour faciliter l'accès à ces chefs-d'œuvre, l'Office de tourisme de Lugano (CH-6901 Lugano, tél. : 91-214664) a prévu un forfait qui associe la visite de cette exposition et de la collection des maîtres anciens de la villa Favorita à un séjour de trois nuits avec petit déjeuner pour un prix allant, suivant la catégorie de l'hôtel, de 692 F à 1 720 F environ par personne, en chambre double, et de 864 F à 2 460 F environ si l'on opte pour la demi-pension. Sont compris également l'entrée à la villa Ciani (Musée municipal des beaux-arts) et un tour de ville guidé.

L'Angleterre des festivals

On peut sillonner l'Angleterre du nord au sud, d'est en ouest, à la rencontre des festivals. Landscape and *Literature s'en est fait une* spécialité.

Théâtre à Chichester (trois jours), festival de musique de St-Endellion, en Cornouailles. A Londres (trois jours), célèbres concerts promenades au Royal Albert Hall avec le BBC Symphony Orchestra et le Scottish Symphony Orchestra et, au très moderne Barbican, festival d'été avec The Academy of St-Martin-in-the-Fields (Rossini, Beethoven, Mendelssohn). A Londres, encore, vêpres à Westminster.

Au nord du pays de Galles, découverte du Royal National Eisteddfod, sa *musique et ses réjouissances* traditionnelles, ses chœurs d'hommes qui émurent le compositeur Elgar. Dans les Midlands, un jour au Lyme Park Festival.


BRITISH TOURIST AUTHORITY

Place à l'Écosse pour cinq jours au Festival d'Edimbourg, qui attire les meilleurs orchestres internationaux. Pour les mélomanes, concert d'ouverture avec l'orchestre du Bolchoï, qui interprétera Rimski-Korsakov, Moussorgski, Tchaïkovski et *la Flûte enchantée* de Mozart par le Folkopera de Stockholm, notamment. Pour les amateurs de théâtre : représentation d'*Oncle Vania* de Tchékhov, entre autres. Journée de plein air aux îles Mull et Iona puis *Damnation de Faust* de Berlioz avec le chœur du festival.

Retour au Pays de Galles *pour le Vale of Glamorgan* Festival dans un château du XIIIe siècle avant (si l'organisateur obtient des billets) le Festival de Glyndebourne — institution britannique s'il en est — et *Porgy and Bess* sous la direction de Simon Rattle.

Du 29 juillet au 15 août, 10 500 francs environ, en demi-pension, tout compris (logement en hôtel trois ou quatre étoiles, minibus de luxe, petit déjeuner et dîner). Renseignements et réservations directement en Angleterre auprès de l'agent : European Travelplan. Téléphone : 79.83.21.97.


GILLES PERESS-MAGNUM

Conquistadores aux Caraïbes

Désenivrés de leur rêve « héroïque et brutal », les hommes qui étaient partis à la conquête de l'or prenaient le chemin du retour en s'embarquant du port de Cartagène. C'est dans leur sillage que la compagnie maritime Regency Cruises (renseignements et réservations auprès de l'agence CIT service des croisières, 3, bd des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 42-66-00-90) propose de prendre le large pour un périple de six jours dans les îles des Caraïbes à bord du *Regent Star*, paquebot qui vient d'être entièrement rénové.

Jamaïque, Costa-Rica, Panama, Colombie, Aruba (île néerlandaise de la mer des Antilles qui doit accéder à l'indépendance en 1996) seront les pays d'escale de cette croisière qui est proposée sur un tarif de base de 12 350 F. Ce prix comprend : les vols Paris-Montego et retour, la pension complète, les transferts et la nuit d'hôtel à Montego. Ils ne comprennent pas les excursions et les repas durant le séjour à terre. Départs tous les samedis jusqu'au 23 avril 1988.

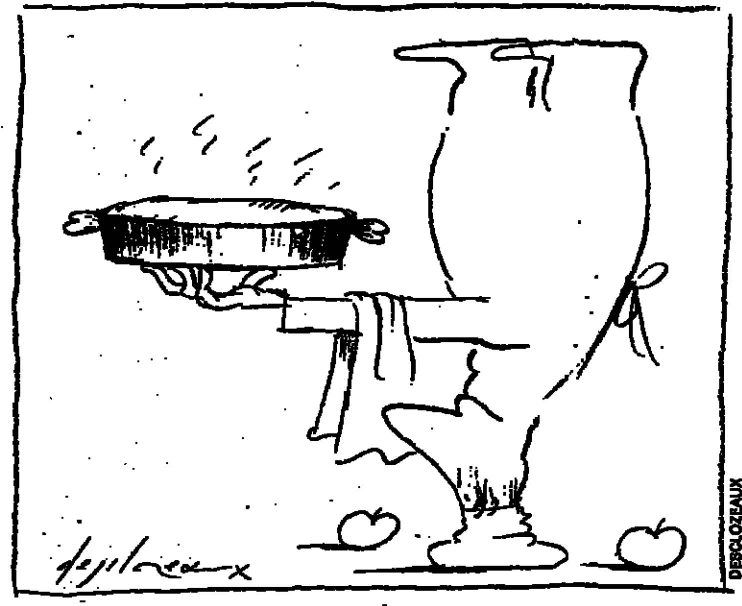
Renversante...

LES sœurs Tatin ! Au début du siècle, elles tenaient un hôtel-restaurant à Lamotte-Beuvron et mirent à leur carte une vieille recette solognote (on la retrouvait de reste dans tout le Loiret) : la tarte à l'envers. Etait-elle, ici, meilleure qu'autre part ? Elle devint en tout cas célèbre sous leur nom et, quelques années plus tard, arriva jusqu'à la carte du *Maxim's* (elle y figure encore). C'était la gloire !

Le nom y fût sans doute pour quelque chose. Les sœurs Tatin ! On les imagine dans un roman de Maupassant, et Simenon lui-même a donné à l'un de ses personnages le nom de Marie Tatin.

Puis les sœurs disparurent. En 1926, dans leur *France gastronomique,* Curnonsky et Marcel Rouff notent qu'à Lamotte-Beuvron, en face de la gare, l'Hôtel Tatin est doté d'un récent propriétaire *« plein des meilleures intentions et faisant tout ce qu'il peut pour rendre à cette fameuse auberge toute sa réputation d'antan ».*

Aujourd'hui, l'*Hôtel Tatin,* dirigé par Gilles Caillé, s'inscrit au *Bottin gourmand,* au *Guide Hachette,* au *Guide de « l'Auto-Journal »* et, bien entendu, la fameuse tarte figure, excellente, à la carte, entre la salade solognote et le pavé de bœuf crème d'avocat. Mais il y a mieux ! Une cuisinière qui fit ses débuts ici, Marie-Claude Bisson, ne vient-elle pas d'ouvrir en Espagne, à Puerto-Banus (60 kilomètres de Malaga), un *Restaurant Tatin !*



Cette dame d'ARC que nous connûmes à *La Papotière* de Nogent-le-Rotrou va-t-elle convertir les hidalgos et les señoritas à ce dessert bien de chez nous, entre les *bunuelos de plàtano* et les *turrones* ? Passons.

Francis Amunategui, qui comme moi estimait qu'un bon repas s'arrête aux fromages et que, passant de ceux-ci aux desserts, on tombe d'un peu haut parce qu'il s'est créé jusqu'alors en nous *« une température, un climat progressivement alimentés par les poissons, les viandes, les sauces, les vins, un climat naturellement sec que la douceur de l'entremets vient tout à coup troubler »,* Amunategui, donc, répudiant les soufflés (œuvre de virtuosité pour le cuisinier, mais gros nuage épais et grumeleux dans lequel on s'empêtre et navigue sans visibilité) et les crêpes (œuvre de virtuosité pour le maître d'hôtel), faisait exception pour les tartes, dessert transactionnel. Et au premier rang de celles-ci, il réservait son affection à celle des demoiselles Tatin.

Sans doute, la tarte représente du solide et non de l'évanescent. Mais celle-ci, mieux encore, par sa rusticité, sa généreuse nature, son petit côté inachevé aussi, symbolise à mon sens le « chez soi ».

Le dimanche, à la sortie de la messe, de belles dames reviennent avec, au bout d'un ruban, le gâteau bien enveloppé du pâtissier du village. Ici, la maman est restée à la maison et les enfants, revenus, hument le parfum caramélisé de la tarte rituelle : la tatin !

La tatin, c'est une tarte de ménagère et non de pâtissier. Le plat de cuivre étamé dans lequel on la confectionne, profond, quelque peu cabossé par les ans, est héritage familial. Il n'est pas de ces ustensiles astiqués qui, dans les cuisines d'apparat, reluisent d'inutilité. Il est patiné mais solide, prometteur et reposant. C'est le « plat de la tatin ». Alors, rituellement, la maman l'enduit d'une belle couche de beurre puis d'une plus épaisse encore de sucre avant d'y serrer la couche de quartiers de pommes (ou de poires). Encore un peu de beurre, encore un peu de sucre, et elle recouvre le tout d'une couche de pâte brisée de l'épaisseur d'un sou. Enfin... d'un sou d'autrefois ! Vingt, vingt-cinq minutes de four chaud. *Il ne reste plus qu'*à retourner la tatin sur une grande assiette et à la servir chaude.

Au restaurant, où elle semble revenir à la mode, on la voit exposée, la tatin. On vous la réchauffera à la commande. Comme si c'était la même chose ! Et, peut-être pour s'en excuser, certains la flambent ! Ou la nappent de crème fouettée ! Fichaise ! Cette gaillarde n'a point besoin de ces atours de grande ville.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Pour mémoire, d'abord les grandes tables : à Orléans, *La Crémaillère* (34, rue Notre-Dame de Recoyvrance ; tél. : 38-53-49-17) et *La Poutrière* (8, rue de la Brèche ; tél. : 38-66-02-30).

Et bien entendu l'admirable *Auberge des Templiers,* aux Bézards – tél. : 38-31-80-01), le modèle des Relais et Châteaux.

Et puis, modestes mais méritant visite du gourmet :

La Clé des champs à Courtenay

Une maison de campagne, mieux même, une ferme au milieu des champs, devenue restaurant confortable et paisible. Classique cuisine signée Marc Delion, mise au goût du jour. Aristide Bruant, né-natif du village, aurait aimé la capilotade de lapin. Compter 300 F.

● *LA CLÉ DES CHAMPS*
au lieu-dit Les Quatre-Croix,
route de Cudot,
Tél. : 38-97-42-68.
Fermé mercredi et jeudi midi. CB.

Le Relais de Dampierre à Dampierre-en-Burly

Petite maison « sympa » à 3 km de la centrale EDF, dont le menu à 90 F (choix entre 5 entrées, 5 plats, fromage ET dessert) s'agrémente, millénaire capétien oblige, des recettes anciennes.

● *LE RELAIS DE DAMPIERRE*
à Dampierre (45570).
Tél. : 38-35-63-06.

L'Ecu de France à La Ferté-Saint-Aubin

C'est l'auberge du village, nouvellement reprise par M. Scheffer qui, dans sa salle à manger solognote, sert, entre autres, un beurre blanc nantais venu en voisin. Excellent. Compter 150-200 F.

● *L'ÉCU DE FRANCE*
6, rue du Général-Leclerc,
à La Ferté-Saint-Aubin.
Tél. : 38-76-52-20.
Fermé jeudi soir et dim. soir.
AE-CB.

L'Auberge du port à Châteauneuf-sur-Loire

En bord de Loire, une cuisine traditionnelle, simple et franche. Choix de menus allant de 35 à 120 F, mais la carte ne dépasse guère les 120-150 F pour se régaler de la truite aux lardons et du pintadeau vigneronne arrosés de vins du pays.

● *L'AUBERGE DU PORT*
83, Grande-Rue-du-Port,
Châteauneuf-sur-Loire.
Tél. : 38-58-43-07.
Fermé mercredi.

La Table de Saint-Loup à Montargis

Plus exactement à 6 kilomètres, en pleine campagne. Une cuisine simple. A la carte comptez 150 F. Ce n'est pas La Gloire (la bonne maison de Montargis, 74, av. du Général-de-Gaulle ; tél. : 38-86-04-69), mais avec le magret au cassis et la salade au chèvre chaud grillé, avant le dessert, vous découvrirez les délices de la nature « chez eux ».

● *LA TABLE DE SAINT-LOUP*
à Cépoy (45120),
4-6, rue Saint-Antoine.
Tél. : 38-85-83-35.
Fermé lundi.
AE - CB.

Le Lyonnais à Orléans

Un bistrot à mâchons dépaysé, mais qui ravira les amateurs de lyonnaiseries : œufs meurette, sabodet au choux, gras-double lyonnaise avec des vins en pichet. Décor simple et avenant. A la carte comptez 150-200 F.

● *LE LYONNAIS*
82, rue de Turcies
à Orléans.
Tél. : 38-53-15-24.

Et, enfin, signalée par un lecteur fidèle – et de goût, – L'Auberge de l'Etoile, au hameau des Bordes (5 km de Sully-sur-Loire, rive droite) qui, pour moins de 150 F, s'est très *honnêtement restauré.*

L. R.

HOLLYWOOD : STUCS, PLATRES & Cie

(Suite de la page 11.)

De Burbank par Olive, Barham et Cahuenga, on parvient en dix minutes à Universal-City, où se dresse un des grands sites touristiques de Los Angeles, ce parc d'attraction d'Universal dont le cinéma serait le thème. L'Amérique populaire est là, pour faire sourire et s'effarer : immenses parkings peuplés de motor-homes, navettes pour drainer les visiteurs vers le sanctuaire, pris d'assaut par des familles en short et chemisette quel que soit leur embonpoint, incitation martelante à consommer pop-corn, peanuts, hot-dogs et glaces, à acheter les pellicules photo du célèbre fabricant de Rochester, les plus improbables et hideux souvenirs, dans une atmosphère à la fois bêtifiante, fiévreuse et enjouée.

Le plus simple est d'emprunter le petit train articulé qui parcourt le site en deux heures, à la grande et légitime joie des enfants. On s'apercevra que, autant que d'un hommage initiatique au cinéma, il s'agit, à Universal, d'une célébration bon enfant des vertus américaines d'initiative et d'imagination. En mars 1915, l'inauguration des lieux par Carl Laemmle et ses quinze mille invités s'était déroulée loin de tout. Le « mogul » avait eu l'idée d'ouvrir ses studios aux visiteurs qui, pour 25 cents, se voyaient distribuer un panier-repas et le droit d'assister aux tournages du jour : ils sont près de cinquante millions à s'y être rendus depuis l'ouverture du parc d'attraction, il y a une vingtaine d'années.

Le parcours en extérieur réserve toutes sortes de surprises rituellement mises en valeur par la complicité du guide : attaque par des extraterrestres genre *Starwars,* pont de chemin de fer qui s'écroule, orages déferlant, mer Rouge modèle *Dix Commandements,* requins voraces sortis de *Jaws.* En studio, une leçon d'effets spéciaux et une sensationnelle reconstitution du tournage de *King-Kong* dans les rues de New-York avec immeubles, pont de Brooklyn, hélicoptères et gorille haut de 10 mètres, le tout entièrement informatisé.

On pourra aussi faire connaissance avec une fort impertinente ménagerie d'animaux dressés, perroquet, singe, sanglier, aigle, approcher des cascadeurs en action et tourner même son propre bout d'essai. C'est dans les trente-cinq studios d'Universal – on se le remémorera à la vue des accessoires et des décors dont déborde chaque recoin de rue, vraie ou fausse – qu'ont été tournés *A l'Ouest rien de nouveau, Dracula, les Oiseaux, Psychose, l'Arnaque,* et tant d'autres films.

Au terme de cette plongée dans la fiction, il ne faut pas revenir dans Los Angeles sans parcourir de bout en bout Mulholland Drive, qui naît à l'orée de Hollywood sur la droite de Hollywood Freeway sud. Route de crête qui serpente sur des miles, Mulholland découvre à tour de rôle la vallée et le Pacifique, souvent nimbés de cette brume de chaleur propre à la mégapole dont les artères géométriques et les immeubles de haute taille s'inscrivent jusqu'à l'horizon.

Il demeure dans Los Angeles une omniprésente pérennité du spectacle et de son industrie. Qu'importe que le public boude les salles, assez peu nombreuses à LA : un film fait désormais son profit par la télévision et les ventes de cassettes. Le doute sied mal à la ville : pour s'en convaincre, il n'est que de passer au Polo Lounge du Beverly Hills Hotel, sur Sunset Boulevard, à l'heure du petit déjeuner : les œufs au lard, les myrtilles, les divines qui les effleurent vous griseront de leur parfum, « sweet smell of success ».

OLIVIER BARROT.

Repères

● **Y aller**

Air France dessert Los Angeles par vol direct depuis Paris les lundi, mercredi, vendredi et samedi. L'arrivée par le nord, avec escale à San-Francisco, est recommandée et possible le jeudi et le dimanche.

Prix du billet aller-retour tarif visite : 5 705 F. Jumbo et Jet'Am, filiales d'Air France, proposent des tarifs avantageux à certaines conditions, entre 4 100 F et 5 500 F aller-retour.

● **Sur place**

– La visite des studios Warner-Columbia de Burbank (« TBS ») se fait sur réservation à l'avance (deux semaines l'été) et par groupe de douze maximum. Le prix est de 20 dollars (environ 125 FF). The Burbank Studio, 4000 Warner Boulevard, Burbank 91522. Tél. : (818) 954-17-44.

– Les studios Universal, sur Lankershim Boulevard, sont ouverts tous les jours de 9 h à 18 h. Entrée : 15,95 dollars (environ 100 FF). Tél. : (818), 508-96-00.

● **A lire**

– *Hollywood années zéro,* par Robert Florey. Seghers, 1973.

– *Hollywood, les Pionniers,* par Kevin Brownlow. Calmann-Lévy, 1981.

– *Hollywood : Legend and Reality,* par Michael Webb. Little, Brown, 1986.

On peut se procurer à Universal, pour 2,50 dollars, un indiscret et exact opuscule qui donne l'adresse privée du Tout-Hollywood...



JEUX

échecs

N° 1237

SPÉCULATIONS

(12e Open de Lugano, 1987)

Blancs : G. SAX (Hongrie)
Noirs : P. NIKOLIC (Yougoslavie)

Partie espagnole.

1. é4	é5	16. d5	Cd7
2. Cf3	Cç6	17. Ta3 (d)	ç4
3. Fb5	a6	18. Cd4	Db6 (é)
4. Fa4	Cf6	19. Cf5!	Cé5
5. 0-0	Fé7	20. Tg3! (f)	Rh7
6. Té1	b5	21. Cf3	Fç8 (g)
7. Fb3	0-0	22. Cxg7! (h)	fxg7
8. ç3	d6	23. Dd2! (i)	Cb-d3
9. h3	Té8	24. Fxd3	Cxd3
10. d4	Fb7	25. Txg7+	Rxg7
11. a4	h6	26. Dxh6+	Rg8
12. Cb-d2	Ff8	27. Fé3	Dç7
13. Fç2	éxd4 (a)	28. Fd4	f6 (j)
14. çxd4 (b)	Cb4	29. Dxf6 (k)	Té7 (l)
15. Fb1	ç5 (ç)	30. Dh8+ aband. (m)	

(TOURNOI INTERNATIONAL DE SUBOTICA, 1987)
BLANCS : G. SAX (Hongrie)
NOIRS : N. SHORT (Angleterre)
(Même début) : 18..., Cé5

19. axb5	Db6	29. Dç3+	Cé5
20. Cxç4! (n)	Cxç4	30. Dxb4 (t)	Fd7
21. Tg3	Fç8 (o)	31. Dd2	Cç4
22. Fxh6	axb5	32. Dd1	b4 (u)
23. Cf3	Ta1 (p)	33. b3	Cé5
24. Cg5	Txb1	34. Rh2 (v)	Dxf2
25. Dxb1	gxh6 (q)	35. Tf1	Db2
26. Cé6+	Rh8	36. Dh5 (w)	f6
27. Cxf8	Txf8 (r)	37. Tf4	Dd2 (x)
28. Dç1 (s)	Rh7	38. Dxh6+ aband. (y)	

NOTES

a) Conformément à la suite adoptée par Karpov lors de son match de championnat du monde contre Kasparov à Leningrad en septembre 1986.

b) 14. Cxd4 est également joué ; par exemple, 14..., Cxd4 ; 15. çxd4 ; ç5 ; 16. d5, Cd7 ; 17. b3, f5 ; 18. Fb2, Cf6 ; 19. Df3, fxé4 ; 20. Cxé4, Cxé4 ; 21. Txé4, Dg5 ; 22. Tg4, Dxd5 ; 23. Dxf6!, abandon. (Ghinda – Defize, Dubaï, 1986).

ç) Ou 15..., bxa4 ; 16. Txa4, a5 ou encore 15..., Dd7 ; 16. Ta3, bxa4.

d) Après 17. Cf1, la réplique 17..., f5! est forte (18. éxf5, Cf6!).

é) Karpov joua dans la seizième partie de son match contre Kasparov (Leningrad, 1986) 18..., Df6 ; après 19. Cd2-f3, Cç5 ; 20. axb5, axb5 ; 21. Cxb5, Txa3 ; 22. Cxa3, Fa6 ; 23. Té3, Tb8 ; 24. é5!, dxé5 ; 25. Cxé5 un combat de géants s'engagea (cf. notre chronique n° 1196) et finalement Kasparov l'emporta. On trouve déjà l'idée 18..., Cé5 dans la partie Sokolov – Psahis (championnat d'URSS de 1985).

f) Les Blancs ont obtenu la position d'attaque idéale. Grâce au gain de temps résultant de la menace 21. Cxh6+, toutes *les forces blanches convergent à toute* allure sur le R ennemi.

g) Il est possible que 21..., Cb-d3 ne soit pas suffisant pour sauver la position des Noirs ; on peut comprendre que les Noirs veuillent éliminer le dangereux Cf5 trop proche de leur Roi mais cette défense est trop lente.

h) En effet, l'exécution commence par ce remarquable sacrifice de C.

i) La menace Txg7+ et Dxh6+ est imparable.

j) Si 28..., Cé5 ; 29. Cg5 et si 28..., Té5 : 29. Cxé5, dxé5 ; 30. Té3.

k) Menace mat en deux coups.

l) Si 29..., Dh7 ; 30. Cg5.

m) Si 30..., Rf7 ; 31. Cg5+, Rg6 ; 32. Df6+, Rh5 ; 33. g4+ etc.

n) Dans la partie Sokolov – Psahis, les Blancs sacrifièrent avec beaucoup d'audace la qualité après 20. Cd2-f3, Cb-d3 ; 21. Fé3, Cxé1 ; 22. Cxé1, Dç7 ; 23. Cé1-f3. axb5 ; 24. Cxb5, Dd7 mais n'eurent pas la compensation nécessaire. Le grand maître hongrois, lui, sacrifie froidement un C pour retrouver la position agressive de la T-D comme dans sa partie contre Nikolic, une spéculation à haut risque.

o) Les Noirs n'ont plus le temps d'esquiver par 21..., Rh8 à cause de 22. Cf5 et si 22..., Fç8 ; 23. Cxg7!

p) Si 23..., Cé5 ; 24. Cg5 et 25. Dh5. Si 23..., Cxb2 ; 24. Db3.

q) 25..., Cé5 est aussi à examiner.

r) En grande crise de temps, les Noirs se précipitent pour reprendre le C. 27..., Dd4 semble nécessaire : si 28. Dç1, Dd2!

s) Menace mat et regagne une pièce.

t) Avec T et deux P pour C+F.

u) Si 32..., Cxb2 ; 33. Db1 et 34. é5+.

v) Afin de jouer f2-f4. Les Blancs spéculent maintenant sur le zeitnot de leur adversaire.

w) Menace 37. Tf6.

x) La gaffe. Il était possible de résister par 37..., Fé8 ; 38. Df5+, Fg6 ; 39. Dé6, Dç1! ; 40. Txf6, Txf6 ; 41. Dxf6 ; Dç7!

y) Si 38..., Rxh6 ; 39. Th4 mat.

Solution de l'étude n° 1236
N. Kraline, 1981.

(Blancs : Rh1, Pd2, g4, h3. Noirs : Rf2, Pd4, g6, h2.)

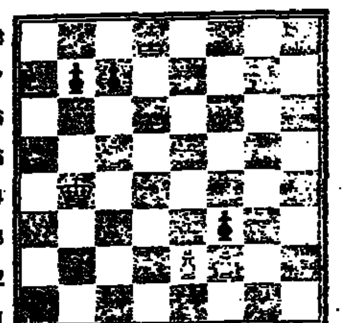
1. h4, d3 ; 2. h5, gxh5 ; 3. g5! (et non 3. gxh5?, Ré2 ; 4. h6, Rxd2 ; 5. h7, Ré1! ; 6. h8=D, d2 nulle), Rg3! ; 4. g6, h4 ; 5. g7, Rh3 ; 6. g8=C!! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1237

L. KATZNELSON (1977)



BLANCS (4) : Rd8, Pç5, é2, f2.
NOIRS (4) : Rb4, Pb7, ç7, f3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1235

L'APPEL DES MINEURES

L'intervention à 4 SA sur une ouverture de Un n'est pas un Blackwood mais l'indication d'un puissant bicolore de mineures.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ R 9 5 4 3 2 / ♥ 6 3 / ♦ 4 2 / ♣ A 8 4	
♠ 6 / ♥ 8 / ♦ A D 10 7 3 / ♣ R D V 10 7 3	N – O E – S	♠ D V 10 8 7 / ♥ 10 4 / ♦ V 6 5 / ♣ 9 6 5
	♠ A / ♥ A R D V 9 7 5 2 / ♦ R 9 8 / ♣ 2	

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	4 SA	contre	passe
5 ♥	passe	passe	passe

(1 Trèfle : fort et artificiel.)

Ouest a entamé le Roi de Trèfle *comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Comment éviter la perte de *trois* Carreaux quand Ouest a certainement trois honneurs par l'As et qu'il semble difficile d'utiliser le Roi de Pique étant donné que le flanc contre-attaquera atout à la première occasion ?

Le déclarant peut espérer cependant que l'adversaire qui prendra une deuxième fois la main *n'aura plus d'atout* à rejouer.

C'est probable si c'est Ouest, et il faudra donc éviter qu'Est puisse prendre la main.

Voici comment Hamman a joué : après avoir pris l'entame avec l'As de Trèfle, il a joué le 4 de Carreau et *il a fourni le 8 de sa main* pour le 10 de Carreau d'Ouest qui a contre-attaqué atout.

Sud a pris et pour être sûr de ne pas donner la main à Est, il a joué *le Roi de Carreau !* Ouest a mis l'As, mais il n'a plus eu d'atout à tirer et il a rejoué Trèfle.

Sud a coupé et il a joué son troisième et dernier Carreau coupé avec le 6 de Cœur.

A plusieurs tables les déclarants crurent bon de mettre le Roi de Carreau quand ils jouèrent Carreau du mort après l'As de Trèfle.

Alors Est put reprendre la main, avec le valet de Carreau (au deuxième tour à Carreau), afin de rejouer atout pour que la défense fasse trois levées.

Chaque année, fin juillet, pendant le Festival de Deauville une série de matches est organisée tous les soirs au bridge rama du Casino entre plusieurs équipes internationales.

L'année dernière la victoire a été remportée par les champions d'Europe autrichiens qui ont fini les premiers avec une importante *avance malgré cette donne qui leur a* coûté très cher.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 10 6 / ♥ – – – / ♦ 8 7 6 5 / ♣ A R D V 8 3 2	
♠ D 8 / ♥ D 9 7 4 2 / ♦ A R D V 10 4 / ♣ – – –	N – O E – S	♠ R V 9 7 5 3 / ♥ – – – / ♦ 9 3 / ♣ 9 7 6 5 4
	♠ A 4 2 / ♥ A R V 10 8 6 5 3 / ♦ 2 / ♣ 10	

Ann. (salle fermée) : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sussel	Kubak	Reipling	Facik
1 ♦	4 ♣	4 ♠	5 ♥
contre	passe	passe	passe

Ouest a attaqué l'As de Carreau suivi de la Dame de Pique que le déclarant a prise de l'As. Il a ensuite tiré l'As de Cœur puis joué le 10 de Trèfle. De *combien de levées* ce contrat de *CINQ CŒURS a-t-il* chuté ?

Au rama les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rohan	Sharif	Feichting	Chemla
1 ♥	2 ♣	passe	4 ♥
contre	passe	passe	passe

L'ouverture de 1 Cœur était en Canapé conformément au Trèfle fort (une variante du Trèfle bleu ou napolitain).

Ouest attaqua Roi et As de Carreau coupé par Sud qui tira aussitôt l'As de Cœur, puis continua atout avec le Roi et le Valet de Cœur pris par la Dame d'Ouest qui crut bon de rejouer Carreau. *Comment Chemla, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Le tournoi des champions

En attendant le Championnat d'Europe qui aura lieu à Brighton du 1er au 15 août, les meilleures équipes européennes (Autriche, France, Italie, Pays-Bas, Pologne...) disputent actuellement chaque soir jusqu'au 24 juillet plusieurs matches au bridge rama du casino de Deauville.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 306

NE FUT DÉSHABILLÉE

Championnat des Pays-Bas, 1986-1987

Blancs : Paardekooper
Noirs : O. Verpoest
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	22. 28-23	17-22
2. 28x19	14x23	23. 33-28	22x33
3. 33x28 (a)	23x32	24. 39-28! (k)	11-17
4. 37x28	10-14	25. 44-39	10-14
5. 41-37 (b)	5-10	26. 50-44	18-22! (l)
6. 46-41	16-21	27. 38-33	3-8
7. 31-26	21-27! (c)	28. 45-40	13-19
8. 38-33 (d)	18-22	29. 24x13	8x19! (m)
9. 42-38	13-18	30. 40-35	21-26
10. 48-42	27-31 (e)	31. 42-38	1-6
11. 36x27	22x31	32. 38-32	4-9
12. 35-30 (f)	20-25	33. 34-30 (n)	25x34
13. 30-24	31-36	34. 39x30	17-21
14. 37-32 (g)	9-13	35. 28x8	19x50! (o)
15. 41-37	14-20	36. 8-3	2-8!
16. 34-29 (h)	17-21	37. 3x17 (p)	50x11 (q)
17. 36x17	12x21! (i)	38. 49-44	11x50
18. 40-34	11-17	39. 43-39	50x24
19. 28-23	6-11	40. 30x10	15x4
20. 23x12	7x18! (j)	Abandon	
21. 32-28	8-12		

NOTES

a) Début ouvert, qui recueille moins de suffrages que le début semi-ouvert : 3. 37-32 (10-14) ; 4. 41-37 (14-19) ; 5. 46-41, a1 (5-10), a2 ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 40-35 (9-14) ; 8. 45-40 (3-9), etc. [Smeenk-Nikhilananda, Tilburg, novembre 1986].

a1) La majorité des experts sourcillent devant la continuation 5. 33-29 (20-25) ; 6. 46-41 (5-10) ; 7. 35-30 (17-22) ; 8. 40-35 (10-14) ; 9. 45-40 (11-17) ; 10. 38-33 (6-11), etc. [Mouhet-Tshudin, championnat de Suisse 1983, *le Monde* du 5 novembre 1983].

a2) Bon est aussi 5. ... (17-21) ; 6. 31-26 (5-10) ; 7. 26x17 (12x21) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-25 (7-12) ; 10. 33-29 (20-24) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 40-35 (11-17) ; 13. 34-30 (21-26), etc. [De Jong-Arenas, Huissen, mars 1986].

b) Certains maîtres privilégient 5. 39-33 (5-10), b1, b2 ; 6. 44-39 (14-19) ; 7. 41-37 (10-14) ; 8. 37-32 (18-23) ; 9. 34-29 (23x34) ; 10. 40x29 (12-18) ; 11. 50-44 (7-12) ; 12. 46-41 (1-7), etc. [Heerde-De Swart, Amsterdam, novembre 1986].

b1) Ou 5. ... (16-21) ; 6. 44-39 (20-24) ; 7. 31-26 (11-16) ; 8. 41-37 (18-22) ; 9. 50-44 (5-10) ; 10. 46-41 (6-11) ; 11. 37-31 (1-6) ; 12. 41-37 (13-18), etc. [Hooijberg-Schippers, *le Monde* du 15 novembre 1986].

b2) Une autre idée était jadis exploitée : 5. ... (14-19) ; 6. 41-37 (17-21) ; 7. 37-32 (21-26) ; 8. 44-39 (26x37) ; 9. 32x41 (11-17) ; 10. 41-37 (5-10) ; 11. 46-41 (10-14) ; 12. 35-30 (18-23) ; 13. 30-25 (23x32) ; 14. 37x28, etc. [Van Dijk-O. Verpoest, challenge mondial, 1959].

c) En toute logique ce pion taquin après 7. 31-26.

d) Interdit 8. ... (13-19) ; 9. 28-22 (17x28) ; 10. 33x24, etc., B + 2 et 8. ... (14-19) ; 9. 37-32 (27x29) ; 10. 34x5, etc.

e) Première attaque sur l'aile gauche des Blancs.

f) 12. 41-36 (11-16) ! ; 13. 36x27 (17-21) ; 14. 26x17 (12x23), rafle trois pions, N + 1.

g) Le deux pour deux 14. 37-31 (36x27) ; 15. 28-22 (17x28) ; 16. 33x31 laisserait le champ libre aux Noirs pour le contrôle du centre.

h) La partie prend une nouvelle dimension sur cette acceptation de l'enchaînement.

i) Coup de fixation très fort en raison de la présence d'un pion noir à 36 : toujours la logique.

j) Renforce la pression sur toute la ligne du front.

k) Epaule le pion à 23, conforte l'occupation du centre et aplanit quelque peu les effets de l'enchaînement.

l) Ce coup positionnel provoque une nouvelle tension en réduisant la liberté de mouvement des Blancs.

m) Face à la compacité de la structure des Blancs, les Noirs poursuivent leur stratégie de réduction systématique de la capacité adverse d'initiative.

n) Stupeur, stupéfaction, ébahissement embrasent l'esprit en constatant, à l'analyse, l'existence d'une combinaison en sept temps, assez cachée, élégante, mais qui ne fut découverte, déshabillée par le conducteur des Blancs, aux prises, il est vrai, avec de permanentes difficultés d'ordre positionnel. Voici cette combinaison mise à nu : 23-18 ! (22x13, forcé) ; 47-41! [envoi à dame] (36x47) ; 28-22! (17x28) ; 32x23 (19x28) ; 33x22 (47x24) ; 34-30 (25x34) ; 39x17!, et les Blancs peuvent envisager le gain ! Pour les lecteurs qui n'ont pas franchi le premier cap de l'initiation, une possibilité leur est donnée en fin de chronique ; le déroulement de cette combinaison leur sera alors accessible. En jouant 33. 34-30 les Blancs, sachant qu'ils permettaient aux Noirs de damer, recherchaient en fait la nulle, ayant bien vu qu'eux-mêmes allaient damer à 3. Ils ne perçurent toutefois au-delà de ces conséquences immédiates.

o) Plus fort qu'à la case 48.

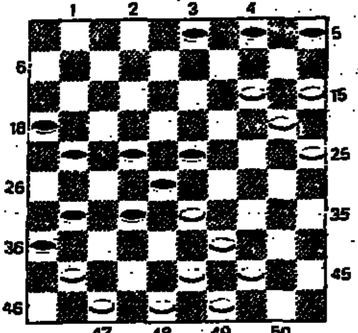
p) Le moins mauvais, puisque si 37. 3x12 (21-27) ; 38. 32x21 (26x8), N + immédiat.

q) Plus fort que 37. ... (21x12) ; 38. 43-39 (50x24) ; 39. 30x10 (15x4), qui, cependant, ne sauve pas les Blancs.

JEAN CHAZE.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels, etc.).

PROBLÈME
J. Chaze (Privas)
3e prix (B)
CONCOURS R. FOURGOUS, 1986



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 14-9 (3x14*) 20x9 (4x13) 15-10 (5x14) [disparition des trois pions de garde] 25-20 (14x25) 33-29 (23x34) 39x30 (25x34) 43-39 (34x43) 49x9 (28-32*) 9-3 (21-26*) 44-39 [toujours le seul] (16-21) [variante principale] 3-20 [toujours le seul] (31-37) [suicide forcé] 48-42 (37x46*) 42-37 (32x41) [dame noire enfermée] 20-38 (26-31) 38x16 (31-37) 16-38 (37-42) 38-20 (42-48) 20-25 (48x34...) 25x..., prend la seconde dame noire, +.

mots croisés

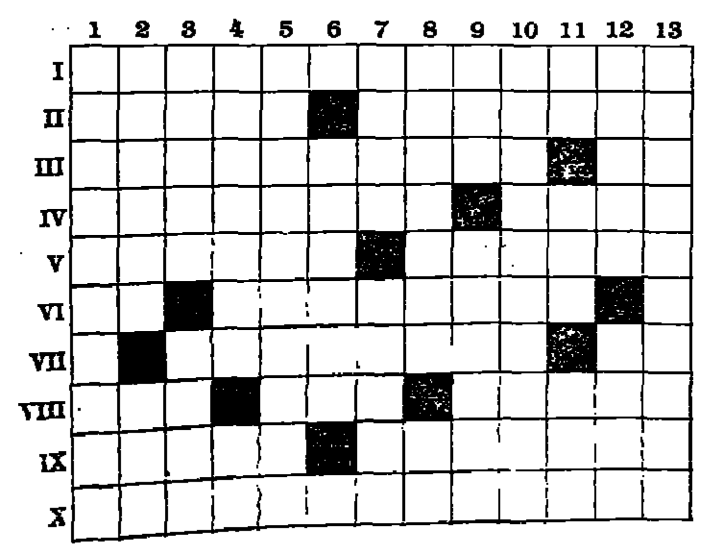
N° 466

Horizontalement

I. Ont dépassé le stade de l'espoir. – II. Un doigt dans le potage, my Lord ? Naquis. – III. Copains des Trônes. Visa. – IV. Plus que distraite. Dégringole des Alpes. – V. Si on les comble, tant mieux. N'est pas loin de Guéméné. – VI. Note inversée. Une vraie pomme. – VII. Va pour une truite. Note. – VIII. Rejeté. Aîné. Grimpe aux murs. – IX. A de noirs projets. Elle est de la province. – X. Quand elles se présentent, profitons-en.

Verticalement

1. On peut en vivre, assez mal. – 2. Vont entrer en usage. Fera l'usage. – 3. Début du secondaire. Sortie de canal. – 4. On le fait, fort heureusement. Note. – 5. Enlèvent de l'eau. – 6. C'est sûrement un poisson. – 7. Pour conduire. Mit une auréole. – 8. A bout. On y inscrit les entreprises. – 9. N'accepte pas vos convictions. On a de la peine à passer par là. – 10. Ferai de l'écobuage. – 11. Note. Un ver en tronçons. Il connaît le travail. – 12. Enleva tout jusqu'au fond. Des nids bouleversés. – 13. Pour en comprendre le sens, il faut un peu d'imagination.



SOLUTION DU N° 465

Horizontalement

I. Raccommodeuse. – II. Ecroué. Besson. – III. Vain. Naissins. – IV. Admette. Ionie. – V. Nie. Ha. Erra. – VI. Ce. Pylone. Gog. – VII. Limite. Jeun. – VIII. Apolitisme. Ré. – IX. Roulée. Coasse. – X. Dépassionnées.

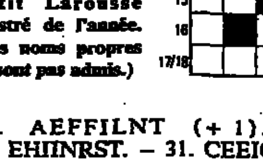
Verticalement

1. Revanchard. – 2. Acadie. Poë. – 3. Crime. Loup. – 4. Cône. Pilla. – 5. Ou. Thymies. – 6. Mentalités. – 7. Ae. Oti. – 8. Obi. Enesco. – 9. Désire. Mon. – 10. Essor. Jean. – 11. Usinage. Se. – 12. Soni. Ourse. – 13. Enseignées.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 466



Horizontalement

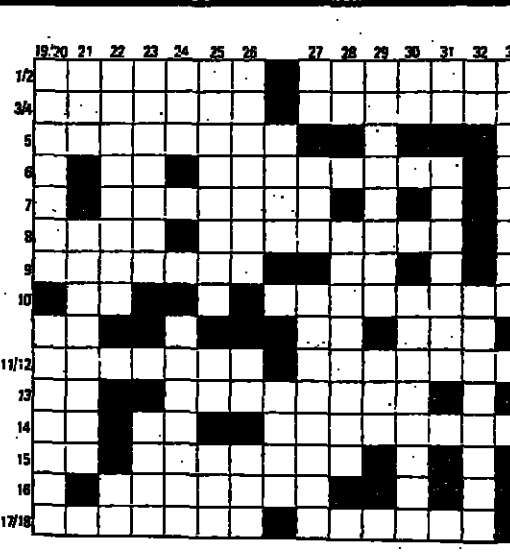
1. ADEGOPR. – 2. CEEELLO. – 3. AEIILNT (+ 2). – 4. AEFIRST (+ 2). 5. AEHIINTT. – 6. EFIIRTTZ. – 7. EEGIIMT. – 8. AADEEILR (+ 1). – 9. EEEINRS (+ 5). – 10. AEILPRRT (+ 1). – 11. EEIINPR. (+ 1). – 12. EIINRSS. – 13. AACNNOSS. – 14. CEIMMOSS (+ 1). – 15. AEIMORR (+ 2). – 16. ACEEIRR (+ 3). – 17. EEERSST (+ 4). – 18. AIISSS.

Verticalement

19. EIIPTTU. – 20. AEHOPRT. – 21. EEIINRSU. – 22. ADEEHMNO. – 23. AEIILRS (+ 6). – 24. CDEEIRU. – 25. AEFIINRT (+ 2). – 26. EEEGINR (+ 2). – 27. IILORSSS. – 28. ADEILMSU (+ 1). – 29. AEFFILNT (+ 1). – 30. EHIINRST. – 31. CEEIOSZ. – 32. EEEIPSST. – 33. EEIQRSUV.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 465

1. NEURULA – 2. AERONEF. – 3. ANTEFIXE, pièce ornementale d'un toit. – 4. ODONATE, insecte à larve aquatique. – 5. QUINOAS. – 6. TROUBLE. – 7. GLAIREUX (ARGILEUX). – 8. TRIENNAL. – 9. INCUITS. – 10. COTELEE. – 11. ENRHUMES. – 12 LOCUSTE (CLOUTES). – 13. ANOXIE. – 14. OCTROIS. – 15. EPAISSI (EPISSAI). – 16. SAUVETE, bourgade rurale du Moyen Age. – 17. NASIQUE. – 18. SOULANE. – 19. UTOPISTE. – 20. ENCODA. – 21. RUINEUX. – 22. UFOLOGIE. – 23. LINEALE. – 24. HOTELS. – 25. SANICULE. – 26. INNOME (MINOEN). – 27. ENTRACTE (ECARTENT ECRETANT). – 28. RELUES (REELUS). – 29. BAUXITE. – 30. SEMINOME, tumeur. – 31. ETEULE. – 32. FUSTETS. – 33. SANGSUE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

CYCLISME : Tour de France

Régis Clère dans les vignes des seigneurs

L'ancien champion de France, Régis Clère, a remporté jeudi 16 juillet la seizième étape Blagnac-Millau en réussissant la plus longue échappée solitaire du Tour de France (190 kilomètres) et en creusant les écarts les plus importants. Charly Mottet, en difficulté, est parvenu à sauver *son maillot jaune*, et dans le Tour féminin, Jeannie Longo a conservé le sien pour avoir accompagné Maria Canins sur les hauteurs du Causse noir.

MILLAU
de notre envoyé spécial

BRAVO soldat Clère, les moutons du Rouergue, à défaut des vaches lorraines, seront fiers de vous. Vous vous êtes offert en douce ce plaisir de gentleman braconnier : l'échappée solitaire la plus longue du Tour. Rien moins qu'une journée de légende, chapardée comme un trop beau fruit sur la branche à un peloton sommeilleux, un peu barbouillé peut-être d'avoir dépassé les limitations de vitesse dans les jours précédents. Et l'exploit de terminer après 200 kilomètres en solitaire, frétillant et narquois comme un Jacquou croqueur au sommet du Causse noir, à un bon *quart d'heure des aristocrates hautains* de la Cour qui s'essoufflaient dans la plaine et, tel Jean-François Bernard, vous rejoignaient, à la limite extrême de l'évanouissement.

Et pourquoi donc tant de peine ? Pour empocher quelques sous ? Gravir quelques échelons des tréfonds obscurs du classement général ? Rêver un impossible rêve de maillot jaune ? Allons donc ! Régis Clère a couru aujourd'hui, manant solitaire contre les gens du château, pour arracher en une étape deux revanches.

D'abord, pour exorciser le triste souvenir de Colombey-les-Deux-Eglises, tragique chemin de croix de Lorraine. C'était il y a presque *dix jours déjà. C'était* hier. Même scénario. Régis Clère, exploitant agricole à Langres, en Champagne, démarre donc sur son singulier tracteur, *sous l'œil d'un peloton toujours* compréhensif pour le régional de l'étape, qui lui concédera jusqu'à sept minutes. Comme de juste, notre *Champenois empoche dûment* le sprint de Colombey : *« Ç'aurait été dommage que ce soit un Flahute* (Flamand) *qui gagne ici »*, analyse-t-il *à l'arrivée. Mais il ne faut pas* confondre compréhension et laxisme : très vite, le peloton l'avale tout cru. L'échappée tourne court.

Hanté encore par l'humiliation, Régis Clère, hier, s'échappe d'abord sans y croire. Xavier Louy, directeur de la course, lui annonce au tout début que le peloton a engagé contre lui un semblant de poursuite. Puis, cette poursuite ayant avorté sous le soleil du Tarn, il n'y croit toujours pas. Déja sept minutes d'écart : *« J'espère qu'ils ne vont pas appuyer, comme la dernière fois ! »*

La dernière fois ! Le souvenir, décidément, le tétanise. Pour tout arranger, se lève un mauvais vent qui, à toute force, le repousse vers Toulouse. Le héros va-t-il faiblir ? Non. A 35 kilomètres de l'arrivée, vingt-trois minutes d'avance en réserve dans la musette. Et miraculeusement le vent tourne au même instant. Notre tracteur à turbo s'offre alors une arrivée de rêve dans le parfum enveloppant des fenaisons, une arrivée que l'on se racontera longtemps dans certaine chaumière de Langres.

Drame

Une arrivée savourée aussi comme une manière de réponse à la légende noire de Régis Clère qui en ferait une tête de bois, rebelle à l'autorité des directeurs sportifs, équipier à foucades, camarade à éclipses, bref un de ces pur-sang colériques, rétif à la selle. De fait, Régis Clère change d'équipe quasiment chaque année. Son exploit du jour, en tout cas, démontrera au moins que le maraudage peut aussi être un art.

Loin en avant et loin en arrière de notre laboureur solitaire, la caravane, en ce jour d'été, fut aussi le théâtre d'un drame et d'une déception. *La déception* de Jean-Claude Colotti, pleurant des larmes de rage de devoir abandonner pour cause de tendinite. Et drame lorsqu'à *Valence d'Albigeois un side-car* de la caravane publicitaire plongea dans la foule, blessant grièvement une fillette, transférée à Toulouse pour un traumatisme cranien avec coma. *« Le dixième jour avant l'arrivée est souvent un jour noir*, explique Xavier Louy. *Le Tour est parti depuis longtemps et l'arrivée n'est pas encore en vue. Chacun vit sur les nerfs. Les corps souffrent. »*

Il en est au moins un, pourtant, qui s'endormira heureux dans la tendre nuit aveyronnaise...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **TENNIS : Tournoi de Stuttgart.** — Henri Leconte s'est qualifié, jeudi 16 juillet, pour les quarts de finale du Tournoi de Stuttgart, doté de 230 000 dollars, en battant l'Allemand de l'Ouest Damir Keretic 2-6, 6-3, 6-4. En revanche, Guy Forget a été éliminé par l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb 6-2, 1-6, 6-3.

GOLF : l'Open britannique

Un parcours sablonneux, malaisé...

La *cent seizième édition* de l'Open britannique de golf, dotée de 7 millions de francs de prix, se déroule sur le parcours de Muirfield (Ecosse), du 16 au 19 juillet. Les cent cinquante-trois participants constituent le plateau le plus relevé de l'histoire de l'épreuve. Dix-huit des vingt premiers joueurs mondiaux sont présents, parmi lesquels l'Australien Norman, tenant du titre, *l'Espagnol Ballesteros* et l'Allemand Langer. La densité inhabituelle du contingent américain donne à l'épreuve des allures de véritable championnat du monde.

MUIRFIELD
correspondance

HABITUELLEMENT, les joueurs d'outre-Atlantique vivent mal le retour aux sources du golf qu'impose le British Open. Balayés par le vent du large, les parcours écossais aux contours imprécis leur semblent aussi hospitaliers qu'une jungle épaisse à des citadins repus. *« Je ne quitterai pas le tee de départ sans avoir reçu l'assurance formelle qu'aucun apache ne se cache dans les hautes herbes »*, a dit un jour l'Américain Doug Sanders. Sous l'humour de la formule perçait bien l'angoisse que provoque chez cette génération de joueurs, *élevés sur des parcours* hyper-sophistiqués, la rusticité des links où le jeu est né.

*Mais ce n'est pas le cas de Muir*field retenu pour l'Open britannique 1987. Jack Nicklaus le considère comme l'*« un des tous premiers du monde »* et, en tout cas, comme *« son préféré en Grande-Bretagne »*. Même Larry Mize, l'enfant d'Augusta, vainqueur du dernier Masters, doit en convenir : *« Tracé exceptionnel ! Tout champion serait fier d'y gagner. Je n'y vois pas le moindre élément critiquable. »* Et pour Ben Crenshaw, il s'agit *« du parcours le plus équitable du monde »*. Les éloges sont justifiés. Exigeants mais francs (seul le trou *n° 6 comporte un drive « aveugle »*), les 6 365 m de Muirfield proposent un test que seul un champion complet sait maîtriser.

Le palmarès d'après-guerre est éloquent à cet égard. En 1948, Henry Cotton, le plus grand joueur britannique de l'histoire, le remporte, suivi, onze ans plus tard, par Gary Player à l'aube de son immense carrière. Nicklaus y acquiert en 1966 le premier de ses trois titres britanniques. Puis se sont Lee Trevino, en 1972, et Tom Watson en 1980. Bref, le gotha du golf. Or une qualité unit ces champions : l'intelligence manœuvrière. *« Il faut y soigner chaque coup comme nulle part ailleurs »*, précise Nicklaus. *« Votre deuxième coup dépend d'un drive, au préalable parfaitement dosé et placé : tout s'enchaîne. »*

Le vent sous tous les angles

Les fairways n'ont pas l'étroitesse irrespirable de Turnberry, mais gare aux balles égarées ! Les quelque cent cinquante bunkers dont Muirfield est parsemés sont terribles, parfois abrupts comme des tranchées, étroits, gloutons. *« Tomber dedans, c'est envoyer votre balle dans un lac, ou tout comme »*, nous dit Watson. *« J'ai gagné en 1980, car je n'ai trouvé qu'une seule fois le sable en quatre jours. En plus, j'ai bien rentré tous mes puts. »*

Assez petits, les greens ne sont pourtant pas faciles. Ils sont presques tous en montée. Cela aide à tenir la balle mais laisse, quand les drapeaux sont placés en entrée, des descentes délicates à négocier. En 1980, le parcours était trempé, sans vent, c'est-à-dire sans défense naturelle. Watson, avec un total de 271, a amélioré de 7 points l'ancien record (par 284). *« Dans ces conditions*, dit-il, *comme une fille qui se déshabille d'entrée de jeu, cela manque de piment. »*

Les contours de Muirfield lui donnent raison. Ici, la grande boucle de l'aller (neuf premiers trous), trace dans le sens des aiguilles d'une montre le périmètre du parcours et englobe le trajet retour, qui fait, en *plus sinueux, le chemin inverse, vers* le Club House. Les joueurs marchent dans un seul et même sens, entre le troisième et le cinquième trou seulement. Séquence unique, répit bien court. Le reste du temps, ils subissent le vent sous tous les angles. Cela exige des *ajustements* constants dans la frappe, un jugement prodigieusement souple, une grande stabilité d'âme. Voilà pourquoi, pour la beauté sauvage du coup, il faut surtout souhaiter bon vent à l'Open de Muirfield.

MARC BALLADE.

∴

L'Australien Roger Davis a nettement pris la tête, jeudi 16 juillet, après un premier tour de 64 coups (7 sous le par). La carte de Davis qui comptait huit burdies pour un seul bogey, constitue le nouveau record du parcours. L'Australien devance de trois coups les Américains Bob Tway, Ken Green et Lee Trevino.

ATHLÉTISME : le meeting de Paris

Le record du monde au bout des 2 000 mètres



En dépit de mauvaises conditions atmosphériques, jeudi soir 16 juillet sur Paris, le Marocain Saïd Aouita, vingt-six ans, qui détenait déjà les records du monde des 1 500 mètres (3 mn 29 sec 46) et des 5 000 mètres (13 mn 0 sec 40) a couru le 2 000 mètres le plus rapide de tous les temps : le champion olympique 1984 du 5 000 mètres a *bouclé les* cinq tours de piste du stade Jean-Bouin en 4 mn 50 sec 81, soit 58 centimètres de moins que le Britannique Steve Cram en faisant notamment un dernier tour en 46 secondes.

Au cours de la même réunion, la Niçoise Florence Jioliotti, vingt et un ans, a abaissé son record national du 1500 mètres de 1 sec 89 en terminant cinquième de la course en 4 mn 06 sec 25. L'Américain Edwin Moses, trente et un ans, qui a pour sa part chuté sur l'avant-dernier obstacle du 400 mètres haies, a échoué pour la deuxième fois de l'année sur la distance dont il était le maî*tre absolu depuis dix ans.*

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France espoirs (— 22 ans). Les 18 et 19 juillet à Franconville.

Meeting de Rome. Le 22 uillet.

Basket-ball

Championnats du monde juniors. En Italie, du 23 au 30 juillet.

Cyclisme

Tour de France. *Jusqu'au* 26 juillet, A2 en direct à partir de 15 h 05 et journal du Tour à 19 h 40 tous les jours.

Escrime

Championnats *du monde.* A Lauzanne, du 16 au 26 juillet. A2, à partir de 15 h 05 tous les jours.

Football

Championnats de France de première division. Première journée samedi 18 juillet.

Saint-Etienne-Bayern de Munich. A Saint-Etienne, le 21 juillet, A2, en différé à 22 h 20.

Motocyclisme

Grand Prix de vitesse de **France.** Au Mans, le 19 juillet, TF1, à partir de 14 h 20.

Ski nautique

Championnats de France. Les 18 et 19 juillet à Moissac.

Tennis

Coupe Davis. Quarts de finale France-Suède à Fréjus, du 24 au 26 juillet, TF1, en direct à 14 h 30 le 24, 15 h 40 le 25 et 14 h 20 le 26.

Tir

Championnat d'Europe. Du 21 au 2 août à Lahti (Finlande).

FOOTBALL : championnat de France

Primes ou déprimes

Pour la première fois depuis les sombres années 60, l'équipe de France de football, demi-finaliste des coupes du monde 1982 et 1986, championne d'Europe en 1984 et sa petite sœur olympique, également couronnée en 1984 à Los Angeles, abordent une saison sans ambitions ni objectifs puisqu'elles ne pourront pas défendre leurs titres l'été prochain en RFA et à Séoul. Le championnat 1987-1988 qui débute samedi 18 juillet n'est pourtant pas celui de la déprime mais plutôt celui des grosses primes.

Alors que l'élite du football français a touché *le fond, jamais les bailleurs de fonds* n'ont été aussi empressés et généreux : le Loto sportif qui a obtenu, contre dédommagements, l'organisation de trente-quatre des trente-huit soirées de championnat le samedi pour faciliter les jeux ; la télévision qui apportera quelque 200 millions de francs en droits de retransmissions ; les commanditaires et les pouvoirs publics qui *augmentent* encore *leurs contributions à des* budgets quet les recettes aux guichets ne couvrent plus qu'à 30 ou 40 %

MICHEL PLATINI assistant tristement au naufrage de l'équipe de France depuis la tribune présidentielle de l'Ullevaal stadion d'Oslo ou bien Francis Bouygues et André Rousselet, PDG respectifs de TF1 et de Canal plus, signant des contrats qui assureront quelque 200 millions de francs de droits de retransmis*sions ? Quelle image restera-t-il de* cette fin de saison 1986-1987 où le football français balance entre doutes et espoirs ?

Habitué aux succès de la « bande à Platini », le public comprend mal que, moins d'un an après avoir frôlé la grande *consécration sur les hauts* plateaux mexicains, l'équipe nationale ait accumulé les échecs. En six matches, elle n'a pu marquer que deux buts aux modestes Islandais et les Soviétiques ont mis fin à son invincibilité à domicile en compétition depuis la construction du nouveau parc des Princes en 1972.

Les successeurs d'une génération de joueurs aussi exceptionnels que *Michel Platini, Alain Giresse*, Maxime Bossis ou Dominique Rocheteau, ont-ils démérité ou tout simplement joué à leur niveau ? Car cette équipe de France frileuse, sans imagination ni système de jeu bien défini, ne reflète-t-elle pas le championnat où jamais aussi peu de buts (796) n'ont été marqué que la saison dernière ?

Façonnés de plus en plus jeunes en compétition, *élevés en couveuses* dans les centres de formation qui les coupent du monde extérieur, les « nouveaux » footballeurs ne sont-ils pas banalisés, voire standardisés à l'excès ? N'est-il pas symptomatique de constater que Michel Platini, Alain Giresse ou Jean Tigana ont, de leur temps, échappé à toutes les sélections de jeunes, il est vrai moins systématiques qu'aujourd'hui, avant *de s'épanouir à vingt ans passés ?*

Si l'équipe de France a pu, durant près d'une décennie, masquer la grande misère des clubs, régulière*ment éliminés dès les premiers tours* des coupes européennes, n'est-ce pas aussi parce que le talent de la « bande à Platini » à pu s'épanouir avec Michel Hidalgo, apôtre du beau jeu et de l'initiative individuelle, qui avait su créer un climat *propice ?*

Hélas ! les conditions d'une remise en cause du système, voire même d'un sursaut, semblent loin d'être réunies. Directeur d'un important laboratoire pharmaceutique, Jean Fournet-Fayard, le président de la Fédération française de football (FFF) est loin d'avoir la disponibilité de son prédécesseur, Fernand Sastre, fonctionnaire détaché *par le ministère des finances.* Jean Sadoul, le président de la Ligue nationale, a aujourd'hui soixante-seize ans, dont trente-trois passés à divers postes de responsabilité de cette association. Henri Michel, le directeur technique national et sélectioneur de l'équipe de France, a été un joueur exemplaire. Mais son caractère plutôt introverti et orgueilleux et son expression souvent terne, *ne font pas de lui un meneur ni un* catalyseur de groupes.

Dans ce climat plutôt morose, Francis Bouygues et André Rousselet qui ont enlevé les enchères des retransmissions télévisées en signant des accords de cinq ans avec les responsables du *football*, ont-ils réussi l'affaire de la décennie ou conclu des marchés de dupes ?

Au hit-parade des cinquante émissions les plus regardées en *1986*, on trouve cinq matches de l'équipe de France au Mexique, dont la rencontre avec l'Italie, suivie par dix-huit millions de personnes dans l'Hexagone. Mais ces indices d'écoute résisteront-ils à une succession de mauvais résultats ?

La privatisation ou la redistribution des chaînes et les surenchères qui ont suivi ont été une aubaine pour le football français. Les contratsont été signés avec TF1 pour trois matches de l'équipe de France sur la base de 6 millions de francs par rencontre et pour la finale de la Coupe de France et quarante-cinq « Télé-Foot » diffusés le dimanche et payés 1 million de francs l'unité. Canal Plus s'est assuré vingt matches de championnat avancés d'un jour et payés de 2,5 à 3 millions de francs. *La Cinq* est encore en négociations pour trois matches de l'équipe de France à 7 millions de francs l'unité.

Au total, avec la mise aux enchères entre les chaînes des coupes d'Europe et de France quelque 200 millions de francs devraient entrer dans les caisses du football français. Une somme record compa*rée au premier contrat* passé entre le football et TF1 (450 000 francs pour « Télé-Foot » en 1977) ou encor aux 55 millions de francs de droits de retransmissions versés par la télévision la saison dernière.

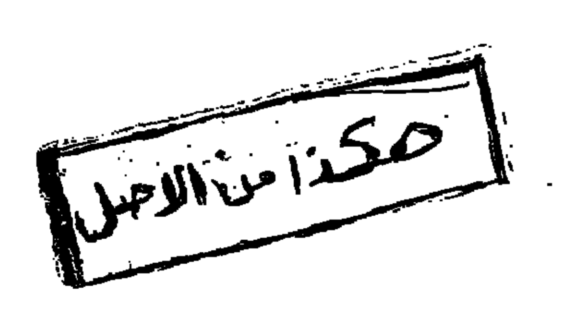
Cette présence assurée du foot*ball sur les petits écrans n'est sans* doute pas étrangère à l'intérêt soutenu des commanditaires. Jean-Claude Darmon qui a apporté quelque 230 millions de francs au football en gérant les budgets publicitaires de l'équipe de France et les opérations commerciales de seize clubs de première division, estime que les mauvais résultats internationaux n'auront pas de conséquences *néfastes.* Les possibilités offertes aux annonceurs ne cessent de s'étendre. La promotion d'une société ne passe plus seulement par la publicité sur les panneaux ou les maillots mais par la location de loges à l'année pour inviter les clients, la création de clubs de sponsors, de VIP, etc.

Un nouveau pas vient d'être franchi par Matra qui officialise son action à la tête du Racing-Club de Paris en obtenant l'accord des autorités du football pour rebaptiser le club Matra Racing Paris. Contre la promesse d'un engagement mini*mum de dix ans et d'investissements* conséquents qui atteignent 65 millions de francs cette saison. Faut-il voir un lien de cause à effet ? La mairie de Paris, qui soutient le PSG, a décidé de tripler sa subvention pour la porter à 18,9 millions de francs.

Bernard Tapie, à l'origine du renouveau de l'Olympique de Marseille, qui a pulvérisé les records *d'affluence en France avec plus de* trente et un mille spectateurs de moyenne par match, a menacé de démissionner si la municipalité ne lui accordait pas une subvention de 14 millions de francs et une avance remboursable de 20 millions. Les recettes aux guichets qui représentaient 90 % des budgets des clubs voici moins de dix ans, ne couvrent plus que 30 à 40 %.

*Ces surenchères et la modifica*tion de l'environnement du football français ne devraient pourtant pas bousculer sa hiérarchie puisque trois équipes, habituées aux honneurs, ne cachent pas leur ambition de conquérir le titre : les Girondins de Bordeaux (départs de Battiston, Specht et Chalana, arrivées du Monégasque Bijotat et du Lillois Péan), l'Olympique de Marseille (départs de Bonnevay, Cubaynes et Zanon, arrivées de l'Allemand de l'Ouest Allofs, des Parisiens Ayache et Lowitz, du Lavallois Delamontagne et du Nantais Le Roux) et l'Association sportive de Monaco (départs de Bijotat, Bravo et Lerby, arrivées de l'entraîneur nancéien Wenger, de Battiston, du Niçois Mège et des Anglais Hateley et Hoddle).

GÉRARD ALBOUY.



Culture

Avignon

Cette année, l'homme à redécouvrir est Robert Pinget. Un auteur pour acteurs insolites. Après David Warrilow, voici Jean-Marie Patte. Tilly, le « jeune auteur » de l'année (avec Y a bon Bamboula) fait la dure expérience de la médiatisation. Du coup, il veut laisser le théâtre. Si c'est pour le cinéma, ce sera pire. La musique étonnante de l'année est celle des fleuves du monde, qui viennent chanter sur les rives du Rhône. Alain Crombecque a toute la journée scruté le ciel. Mais c'était sans espoir. La météo avait prédit le désastre entre 20 h et 21 heures. Elle ne s'est pas trompée.

« Le Harnais », de Robert Pinget

La pluie sur les cloîtres et l'huile sur le feu

Voici le gag le plus énorme, mais aussi le plus raffiné, de ce Festival d'Avignon 87 : le Harnais, *de Robert Pinget, « lu » par Jean-Marie Patte.*

Jean-Marie Patte, comédien, écrivain, metteur en scène, est un personnage à transformations. il y a peu, un jour du mois de juin, il a été vu à Paris, sur le boulevard des Italiens, avançant d'un pas de légionnaire romain, roulant les mécaniques, vêtu blouson court et biceps, ou plutôt « cuir et biscottos », il faisait peur, on se garait sur son passage.

Là, dans la chapelle des Cordeliers, à Avignon, il se présente, dans une antique redingote d'un noir verdi aux jointures, avec col cassé et cravate romantique : exactement la tenue d'un dix-septième violon de la philharmonie de Saint-Léonard (Gers), lors d'une interprétation du *Requiem* de Berlioz du temps de l'affaire Dreyfus.

Le point final, très subtil, de cet accoutrement est constitué par une fine couche de poussière blanche sur les escarpins vernis noirs, juste de quoi rappeler qu'un grand acteur, toujours, lorsqu'il entre en scène, revient de loin. Et a parcouru des itinéraires, du dehors et du dedans.

Le public retient sou souffle. On entendrait une plume voler. Jean-Marie Patte s'assied sur une humble chaise de paille, se tient bien raide, tout comme le premier communiant posant chez le photographe, ouvre l'un de ces opuscules très petits et très minces, l'une des spécialités des Editions de Minuit et, d'une voix neutre, mais neutre au-delà de tout neutre, il annonce : *le Harnais.*

Vieillesse heureuse

Recueillement unanime et brusque de l'assistance. Nous ne sommes plus au temps des coches, des percherons. Le harnais ne nous est désormais connu que par deux expressions, ardues : « blanchir sous le harnais », et « reprendre le harnais », qui se dit plus souvent : « reprendre le collier ». Cette deuxième expression le plus souvent prononcée avec une arrière lueur plutôt mauvaise dans les yeux. Exemple : les après-midi de ciel couvert, lorsqu'il apparaît que la pluie va fondre sur la cour du Palais, sur les cloîtres, les vieux festivaliers s'adressent à Crombecque : *« Alors, cher Alain, on a repris le harnais ? »*

Mais pour Jean-Marie Patte, aucun risque : le toit de la chapelle des Cordeliers tient bon. D'une voix encore plus neutre, et même innocente, il lit : *« Si j'avais autant de pièces de 20 francs que j'ai dit de fois merde, je pourrais finir mes jours sur la Côte d'Azur. »*

Un silence un peu prolongé, afin de laisser l'assistance méditer calmement, à fond, sur cette aveuglante analogie entre la vieillesse heureuse et les maréchaux de l'Empire, mais déjà Jean-Marie Patte, toujours premier communiant, toujours neutre, vous balance un autre bijou : *« Pourquoi jeter de l'huile sur le feu alors qu'il est si facile de laisser se carboniser le repas ? »*. Eclairs vengeurs ou mines rêveuses des épouses et mères spectatrices, qui, toutes, sans aucune exception, en ont absolument soupé d'éplucher et de faire cuire, chaque jour que Dieu fait. Pinget jette de l'huile *sur le feu, mais* la phrase, chef-d'œuvre de serpent qui se mord la queue, suscite un certain vertige.

Et *le Harnais* continue, aussi grave qu'un subsitut, aussi farceur qu'un mauvais élève, jusqu'au moment où Jean-Marie Patte, qui n'a vraiment rien fait que de lire froidement cinquante lignes de Robert Pinget, lequel n'a vraiment *rien fait que de griffonner quelques* broutilles, se lève sur ces derniers mots : *« Tous les grands hommes sont morts à la tâche. »*

Allez-y. Les yeux fermés. C'est la perfection.

MICHEL COURNOT.

★ Ce vendredi 17, à 21 h 30, chapelle des Cordeliers.

Portrait de l'auteur de « Y'a bon Bamboula »

Tilly, le cruel

Une bonne façon de faire craquer l'auteur de Y'a bon Bamboula *: lui dire qu'il est méchant.*

Elastique sur ses baskets bleues, Tilly est interrogé à la radiotélévision belge. Question : *« Connaissez-vous l'Afrique ? »* Réponse : *« Je ne connais pas l'Afrique. J'y suis allé. »*

Tilly est un homme très attentif aux mots — dans ses pièces, ils sont coupants — et méfiant : *« On parle dans une magnétophone. Après, hop, on prend des ciseaux et les phrases n'arrivent plus au moment où on les a dites. »*

Le lendemain, dans les jardins du festival, Tilly se trouve face aux micros de France-Culture. Un peu fébrile. N'est-ce pas un peu facile de montrer des Français moyens, pas vraiment aisés, dans le rôle de monstres racistes si horribles que les spectateurs ne peuvent que se sentir supérieurs ? Là, il craque, Tilly. On l'a déjà un peu charcuté sur le thème. Il s'agite sur sa chaise. Troublé, et ce n'est pas du cinéma. Il dit qu'il n'a pas cherché ça. La veille, il s'insurgeait : *« Et pourquoi on me pose ces questions, alors que je dis tout dans mes pièces... »*

La mythologie du Tilly saignant/méchant n'est pas née par hasard. *« La vie est cruelle. Les gens sont comme ça, non ?* Puis, pervers : *« Et pourquoi on vient voir mes pièces ? »* Tilly relève sa mèche, promène son regard ailleurs. *« Moi, je ne suis pas méchant.* (Un peu inquiet.) *Ça se voit, quand même, que j'ai de la tendresse pour mes personnages.* » Silence. Tilly sent qu'il n'a pas convaincu : *« De toute façon, même si je n'en avais pas, les acteurs, eux, la donnent immédiatement. »* A vérifier.

Caustique, mais heureux

Tilly se sent, cet après-midi-là, un peu *« bizarre »*. Soudain, il n'a presque plus rien à faire ; la pièce suit son cours, elle lui échappe. Il vient de voir, pour la première fois, les parades, les tracts, la galère du off. Lui, il est *« du côté du gotha »*.

A siroter son cocktail de fruits à l'Hôtel de l'Europe. *« C'est un peu en contradiction avec ce que je fais. Mais ça va quand même. »* Rires... *« Mieux vaux être à Avignon en juillet qu'à Palavas-les-Flots »*...

Caustique, mais heureux. *« Ce métier, c'est un peu comme si j'avais une rente. On me donne de l'argent, pour mon plaisir. »* Et très organisé : Paris pour travailler. Pour écrire, la Bretagne, d'où il est natif. Les Bretons n'ont jamais invité l'auteur Tilly. Ça le touche. Il n'as pas de comptes à régler, mais situe souvent ses pièces en Bretagne, simplement parce qu'il a besoin de *« visualiser »*.

Ce qui se passe à *l'extérieur* du modeste pavillon de *Y'a bon Bamboula* par exemple. Souci du détail oblige. On ne coincera pas Tilly, sur ce chapitre. Tout est exact : les noms africains, la petite cuillère qu'on ne voit pas, bien rangée dans le tiroir, le porte-savon piqué un soir chez une copine, le portrait du général de Gaulle et les livres trouvés au cours des flâneries, tout comme la petite ménagerie des horreurs de la bibliothèque.

Osez avec Tilly le mot *« théâtre quotidien »*. Il répond : *« Théâtre du fantastique... c'est du condensé. On est dans la routine, puis soudain tout bascule dans... non pas tellement dans les faits divers... dans l'extraordinaire. Ou quelque chose comme ça. »*

Intransigeant sur la politique

Tilly est tout à fait conscient de mettre ses spectateurs en position de voyeurisme. Il n'y peut rien. C'est une *« déformation, un truc de famille. Quand je suis arrivé à Paris, je restais des après-midi entiers aux terrasses de café, avec une copine comédienne rencontrée au cours. Comme nos professeurs nous disaient d'observer, on n'avait pas l'impression de ne rien faire. On se marrait bien. C'est très drôle, tous ces signes que les gens donnent sur eux-mêmes, en parlant, en buvant... Les gens ne font pas assez attention aux autres »*.

« Les gens », c'est lui aussi. Lui, qui se contente de son univers, aime y entraîner les autres. *« Ma thérapie »*... On ne sait jamais très bien, avec Tilly, si c'est ironique ou sincère. Il affirme : « Y'a bon Bamboula » *est ma dernière pièce.* » Il a envie de cinéma, écrit un scénario. Une opérette, aussi, avec Michel Hermon. *« La montée d'une petite provinciale à Paris, elle devient chanteuse à la télévision... »* Le monde de la chanson, de la télévision peut se préparer aux coups. Celui de la politique également, un des rares chapitres sur lequel il est *« intransigeant »*.

Le théâtre va-t-il perdre un auteur bien vivant et, de surcroît, virulent ? Pas tout à fait. Tilly veut mettre un scène Tchekhov. Pourquoi ?... Pour *« la très grande cruauté entre les personnages »*.

ODILE QUIROT.

Variété

Quand « rive gauche » signifiait un mode de vie, de pensée, de chanter, le cabaret de l'Ecluse, sur les quais, était un haut lieu de l'esprit. Une photo noir et blanc agrandie de la façade rococo sert d'enseigne à l'exposition qui se tient à la Maison Jean-Vilar.

Dans des cabines, on peut entendre avec des écouteurs les voix de Raymond Devos, d'Anne Sylvestre, de Cora Vaucaire, ou de Darras (Jean-Pierre) et Noiret (Philippe), de Richard et Lanoux, qui continuaient la tradition des duettistes comiques, des Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, des Poiret et Serrault.

Pour la plupart, les grands de la chanson à texte sont passés par l'Ecluse. Je me souviens de Barbara. Elle ne s'enveloppait pas encore dans un châle noir, mais, d'aspect, elle était déjà extravagante, faisait la diseuse, ployant son long cou, penchant le buste avec de grands gestes du bras, interprétant Brassens (*les Trompettes de la renommée*), des chansons 1900 à double sens (*Je suis biaiseuse chez Paquin*). Pas de surprise, les nombreuses émissions d'archives à la radio nous empêchent d'oublier.

L'Ecluse n'existe plus. Quelques-uns de ses pensionnaires ont disparu, certains se sont dispersés, d'autres ne sont plus qu'un nom sur l'étiquette d'un 45 tours. Ils ont été balayés par la vague yéyé, également présente au programme de cinéma sur les années 60.

Au programme, il y a eu *Cherchez l'idole*, de Michel Boisrond, pâle réplique de *la Blonde et moi*, de Tashlin, nanar inévitable dans toute rétrospective du temps des copains, parce que c'est une sorte de document sur les mythologies de l'époque — avec le flirt nunuche, les sous-Bardot délurées mais *clean*, une soirée à l'Olympia, les guitares électriques, Bruno Coquatrix, Hector (clown rock), Frank Alamo, Mylène Demongeot, Dany Saval, Johnny, Aznavour. Sylvie, *blonde, crêpée, laquée à mort...* Et le bal de la police avec concours de danse, les animateurs en veste pailletée, comme dans le film nostalgie de Mordillat *Vive la sociale*... Et un groupe de gamins malgaches mollassons imitant vaguement les Platters... Si les producteurs de *Dream Girls* avaient vu le film, ils auraient compris que les années 60 aux Etats-Unis et les années yéyé n'avaient rien de commun, ils n'auraient pas fait venir le spectacle à Paris...

Chanteurs de première partie

Là encore, l'exotisme est affadi par les innombrables reprises de la télévision — les films viennent d'ailleurs de la même source qu'à Avignon : l'INA. Ce qui, pourtant, attendrit et fait sourire, c'est la mode, la coiffure choucroute, l'eye-liner, la forme des lèvres, les robes évasées au-dessus du genou : comme dans *Mission impossible*, les vêtements de la blonde, avec son air de vamp impassible et ses mollets de petite fille — les pantalons patte d'éléphant qui datent de façon redoutable les aventures de Starsky et Hutch, celles de Jaimie...

En revenant du cinéma, je suis tombée sur l'émission de Pascal Sevran « la Chance aux chansons ». *Une émission à l'ancienne sans* play-back, avec des vedettes de naguère, des chanteurs de première partie — mais il n'y a plus de première partie au music-hall.

Pendant que j'écris, je jette un œil sur les clips de M6 : Tina Turner, négresse blonde à tignasse léonine, se démène en mini et talons aiguilles. Caroline Loeb se roule dans la ouate. Bruce Springsteen, *biceps dévoilés* par une chemisette à pois largement ouverte sur son torse puissant mais glabre, tape sur sa guitare... Le look fait le chanteur. Un jour, *proche peut-être*, ceux-là auront rejoint les yéyé dans la panoplie kitsch.

COLETTE GODARD.



GEORGES VILAIN

Sylvie Vartan : « blonde, crêpée, laquée à mort »

Musiques des fleuves

Dialogue des hommes avec l'eau

Le Festival célèbre le Rhône en invitant les musiques des grands fleuves du monde, de la Volga au Gange, en passant par le Mississippi.

L'homme a une sacrée dégaine. Assis, presque allongé sur sa chaise, il tient, serrée contre lui, sa guitare sèche à revêtement métallique. Sur sa large casquette grise, il a agrafé le laissez-passer du Festival. Son pied droit marque sans arrêt la *mesure des vieux blues des* années 20. Il s'appelle Archie Edwards, il a près de soixante-dix ans. Mais ce soir, dans la cour de la faculté des sciences, le rendez-vous du Rhône avec le Mississippi, qui ouvre le cycle Musiques des fleuves, est contrarié. Une corde casse, la pluie tombe et la sono, mouillée, crachouille des parasites.

Avant l'interruption du concert, Archie Edwards a juste le temps d'offrir au public, replié autour de lui sous l'immense platane, deux thèmes de sa composition et d'autres de John Hurt, son maître, et de Blind Lemon Jefferson.

En coulisses, dans une salle de classe, Flora Morton attend son tour, *mais elle ne chantera pas ce* soir. Elle a vu pire, cette femme, haute comme trois pommes, qui, à l'âge de vingt ans, s'est acheté pour 1 dollar sa première guitare et a décidé de prêcher en musique dans la rue pour les passants.

C'était au début des années 30, la guitare n'avait pas de cordes et elle s'initiait déjà à la technique « slide » avec une lame de couteau, avant de lâcher le blues pour le gospel. Flora Morton n'a plus cessé de chanter, même quand elle parle, quand elle raconte sa vie difficile et ses chanteuses préférées : Sarah Martin, en tête, mais aussi Ma Raney, Ida Cox et toutes les Smith de la terre noire américaine, Bessie, Clara, Mammie...

Flora Morton a appris aussi à *jouer de l'harmonica, un instrument* qui ne la quitte pas. Dans le sac en plastique posé devant elle il y a un grand hochet et le tambourin qu'elle coince autour de son pied pour marquer le rythme, comme avec une chaussure musicale.

Archie Edwards et Flora Morton reviendront. Un concert de remplacement a été rajouté au milieu de ces quinze jours consacrés par Vér*onique Charrier et Alain Weber aux* musiques des grands fleuves du monde. Une occasion pour le Festival de célébrer le sien, longtemps négligé au profit de la pierre et du ciel avignonnais, et d'organiser à travers les musiques riveraines la rencontre du Rhône avec le Mississippi, le Gange, le Nil, la Volga, l'Amazone, le Yang-Tsé et le Zaïre.

Huit concerts qui donneront une idée musicale de l'immensité et de la diversité de la relation de l'homme et du fleuve. Aujourd'hui, il est sali, dominé, amputé, mais subsistent encore quelques traces des civilisa*tions qui ont vécu sur ses rives.*

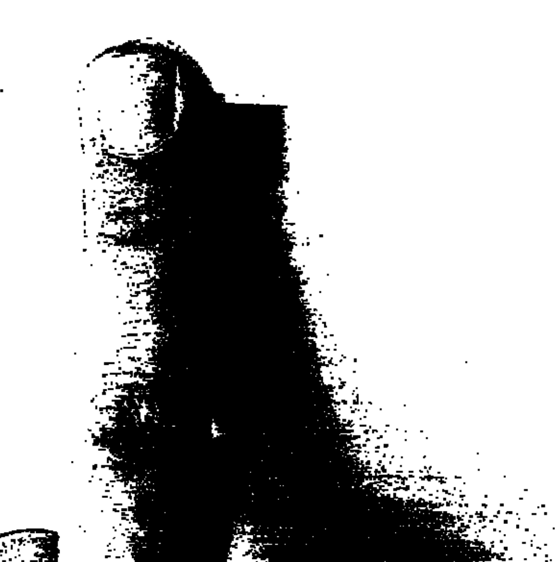
Les paroles d'un chanot peuvent tout dire, de la simple anecdote à la célébration sacrée. Dans un langage populaire, directement simple ou symbolique, voire mystique, l'homme a souvent dialogué avec le fleuve, qui, de la source à l'embouchure, change de visage, de rythme.

Ainsi, au cours des concerts, on devrait commencer à comprendre ce qui sépare et réunit les cultures traditionnelles : les blues du Mississippi avec guitares, les incantations des Bauls du Bengale, avec leurs cordes bizarres, les chants religieux du Nil, les chœurs de femmes de la Volga, avec accordéons, les phrases musicales presque scandées des Indiens Wayapis émigrés en Guyane française, les voix des bateliers du Yang-Tsé et du Zaïre, les chansons enfin, *qui, des troubadours jusqu'à* aujourd'hui racontent l'histoire du Rhône occitan.

JEAN-LOUIS MINGALON.

★ Faculté des sciences, 22 h. Nil, les *17 et 21 ;* Volga, *les 18 et 22 ;* Mississippi, le 19 (et le 18, à 17 heures) ; Gange, le 20 ; Rhône, les 23 et 27 ; Amazone, les 24 et 29 ; Yang-Tsé, les 25 et 30 ; Zaïre, les 26 et 31. France-Culture, qui coproduit la manifestation, retransmettra les concerts du 18 au 28 juillet.

● *RECTIFICATIF. — Une erreur* de transmission pourrait faire naître un malentendu dans le compte rendu de la journée du *Monde* à Avignon (*le Monde* du 17 juillet). MM. Jean-*Pierre Roux, maire (RPR) de la ville,* Michel Guy, Jack Lang et Jean-Pierre Chevènement n'ont pas assisté au débat « La culture est-elle victime des médias ? », mais ils sont venus à la réception qui l'a suivi.



Culture

Les dessins d'Antonin Artaud au Centre Georges-Pompidou

L'empire des signes

L'exposition des dessins d'Antonin Artaud n'est pas en Avignon, là où on attend plutôt l'auteur du *Théâtre et son double*, mais à Paris, au Musée national d'art moderne, à travers une rétrospective de ses dessins, la seule qu'un grand musée ait jamais réalisée.

Cette rétrospective troublante a été marquée dès les premiers jours par le vol d'un des cahiers qu'Artaud, ne concevant plus d'écrire sans dessiner, couvrait de textes, de graphies et d'objets. Elle réunit soixante-huit dessins dont beaucoup ont quitté pour la première fois les murs des particuliers qui les possèdent. Ceux-ci, des médecins, des psychiatres à qui Artaud a eu affaire, des gens qui l'ont aidé, des amis à a qui il les a donnés, et pour qui ces feuilles ont souvent une valeur magique, ne les prêtent pas volontiers.

Aussi l'exposition ne voyagera-t-elle pas, malgré la demande de musées étrangers mis en éveil par la publication du catalogue raisonné de l'œuvre dessiné (1). Comme ce fut d'ailleurs le cas à Beaubourg. C'est, en effet, à la vue des documents rassemblés pour le livre que Dominique Bozo, avant son départ du musée, avait programmé cette exposition, en même temps qu'il faisait entrer six dessins dans les collections.

Mais ces dessins à desseins, « sorts » expédiés d'Irlande, « dessins écrits » conjurant le mal d'un être dont le moi et le corps éclataient sous les électrochocs à l'hôpital de Rodez, autoportraits et portraits marqués, saisis dans leur *inéluctable devenir*, le musée, *un* musée, peut-il les inclure normalement dans le parcours de ses collections ?

Quand Artaud lui-même refusait de considérer comme des œuvres d'art ses batailles dans la feuille de papier. Où mettre Artaud dans le musée ? C'est une des questions que nous avons posées à Paule Thévenin, chargée chez Gallimard de l'établissement de l'œuvre complète du poète, et qui fut l'un de ses intimes à la fin de sa vie.

(1) *Artaud. Dessins et portraits*, par Paule Thévenin et Jacques Derrida, publié pour la première fois à Munich par *Schirmer-Mosel en 1986. Editions* Gallimard, 1986.

Un entretien avec Paule Thévenin

« Un dessinateur qui refuse tout système »

« Dans le *musée*, à quelle place mettriez-vous les dessins d'Artaud ?

— Je me demande toujours s'ils sont vraiment « muséables », pour employer un néologisme. Mais où les montrer sinon au musée, où il faudrait leur trouver une place à part, isolée, qui signe et signale leur non-appartenance à l'histoire de l'art ? La singularité de ces œuvres dérange. Aussi, pour se soustraire à ce malaise, on s'efforce à situer Artaud dans des catégories, à le rapprocher d'untel ou d'untel, au mieux de Michaux.

» Je ne trouve pas que les dessins d'Artaud ressemblent à des dessins de poètes, pas plus qu'ils ne ressemblent à des dessins de peintres, bien que, à mon sens, Artaud soit un grand dessinateur. Un dessinateur qui refuse tout système, tout esthétisme, qui veut être maladroit, gâche son dessin volontairement, qui veut retrouver la *conscience d'un enfant pour l'exécuter.*

— Cette attitude à l'égard du dessin ne participe-t-elle pas d'une recherche de langage nouveau, qui est dans l'air à *l'époque où Artaud dessine* ?

— Le seul artiste que je pourrais comparer à Artaud, c'est Giacometti. Je ne dis pas que les dessins de Giacometti ressemblent à ceux d'Artaud, mais ce sont les seuls où, dans la feuille, je sente la trace encore vive de la main, où je n'oublie pas qu'ils ont été dessinés avec une main vivante, où quelque chose de la vie de Giacometti est passée dans le trait. Comme chez *Artaud, où, là, ça crève le papier.*

— Artaud avait-il reçu une formation de dessinateur ?

— Il avait appris à dessiner lors d'un long séjour en Suisse. Quelques dessins de jeunesse le montrent dans l'exposition. A son arrivée à Paris, il a continué à dessiner, mais en liaison avec le théâtre, chez Dullin. Ensuite, je pense *qu'il n'a plus* en envie de faire des croquis en voyant les œuvres d'André Masson rue Blomet, en *1924. Il* a dû penser que la main de Masson allait plus loin que la sienne. Il avait d'ailleurs trouvé une autre voie pour dessiner : le corps de l'acteur.

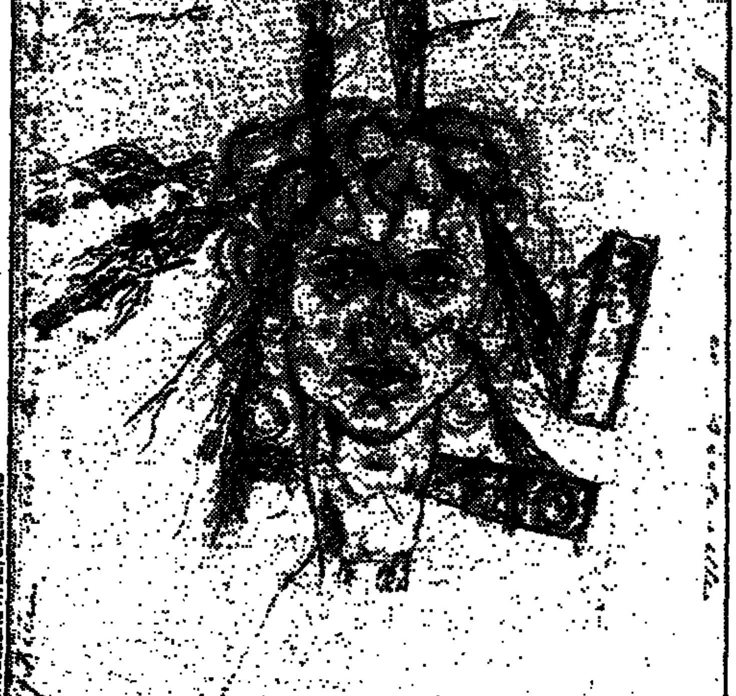
— Comment ça ?

— Il voit le corps de l'acteur comme un hiéroglyphe animé, et parle toujours de ce qui se dessine quand un acteur se déplace sur une scène. *Le théâtre était pour lui* ce qu'a toujours été le vrai théâtre, un art de représentation visuelle qui engage la totalité du corps de l'acteur devenant figure dans l'espace. Mais c'est une figure qui émet des sons, qui est capable de pousser le cri, de se vider de son cri. Et l'exercice de la voix et du souffle est une nécessité pour lui. Il est quotidien.

» Aussi quand il recommencera à dessiner, qu'il lancera des corps dans l'espace du papier, ce seront des corps animés, des corps que la main et la voix en même temps feront s'élancer sur le papier. De ses grands dessins de Rodez, il a dit qu'ils étaient des « *dessins écrits* ». Il y entremêle des formes et des mots, de phrases. Je crois que l'on pourrait aller jusqu'à dire que ce sont des dessins parlés, des dessins proférés.

— Peut-on dire que les dessins de Rodez ont eu une fonction *thérapeutique* ?

— Plutôt qu'une fonction thérapeutique, je dirais qu'ils ont été pour Artaud un moyen de se reconstruire. C'était un être détruit par la médecine, par la faim, par les années horribles passées à l'asile de Ville-Evrard pendant la guerre et l'Occupation, et par la thérapeutique de choc qui lui a été appliquée à Rodez, une thérapeutique absolument *foudroyante* pour un organisme. Et il s'est refait. Il s'est sorti de l'espèce de trou dans lequel il s'était engagé dès le voyage d'Irlande. Il n'avait alors plus aucune solution pour être dans la vie, la vie sociale telle qu'elle était à cette époque. Il ne pouvait plus faire l'acteur de cinéma, il ne pouvait pas non plus réaliser le



Portrait de Paule Thévenin, mai 1947.

JACQUELINE HYDE/GALLIMARD

théâtre qu'il voulait, il ne pouvait pas vivre ce qu'il écrivait. Il lui *restait quoi ? Il était rejeté de* toutes parts et poussé dans une espèce de couloir abominable, dont malgré tout il est ressorti.

» Il n'y a pas d'autres exemples, je crois, *d'un tel itinéraire*. On cite Hölderlin, mais Hölderlin n'en est pas revenu. Van Gogh, il en est mort. Artaud, lui, s'est reconstruit, s'est refait. Il y a chez lui une résistance et une force extraordinaires. Ses dessins montrent cette force.

— Vous parliez du voyage d'Irlande. C'est de cette époque que datent les « sorts ». Il y en a plusieurs dans l'exposition, dont la qualité plastique est d'ailleurs étonnante...

— Artaud les reconnaît comme œuvres, comme dessins. Il l'a dit : « *Les premiers dessins que j'ai faits étaient des sorts.* » L'écriture y est *recouverte par le dessin* et par la couleur, et comme si c'était insuffisant, en négation même de cette écriture et de ce dessin, la feuille est brûlée par endroits. *Le feu est l'élément de santé* dans cette affaire. En brûlant à la fois l'écriture et le dessin, l'objet se détruit lui-même.

— D'où viennent ces « sorts », la découverte des signes ?

— D'une certaine manière, la peinture, le signe ont toujours été présents chez Artaud. Nombre de ses textes font référence à des peintres ou à des œuvres peintes. Et peindre, qu'est-ce donc, sinon faire jaillir les signes et la couleur sur une toile ? *Mais c'est surtout* lors de son voyage au Mexique, en 1936, que les signes prennent pour lui une importance accrue.

» Au cours de son expédition chez *les Tarahumaras, non seulement* il découvre des paysages qui lui rappellent les nativités de hautes époques, mais une nature peuplée de signes. Partout, sur les rochers, sur les arbres, sortant du corps des participants pendant les cérémonies rituelles, les signes symboli*ques se reproduisent devant* lui, des lettres énormes sont inscrites sur la montagne ou apparaissent dans l'air, formant un fantastique alphabet. Ces signes, on les voit apparaître dans les lettres qu'il écrit en 1937, surtout celles d'Irlande, puis dans les sorts, enfin *dans* la plupart des dessins qu'il exécute à Rodez. Ces dessins sont un monde de signes.

— Lorsqu'il est revenu à Paris, Artaud n'a plus dessiné que des *portraits*. Votre portrait qui est dans l'exposition, vous avez vu Artaud le dessiner ?

— Oui, en partie. *Il a été fait* en deux temps. A la maison, où il venait souvent. Puis il l'a emporté à Ivry. J'étais partie au Maroc. Il m'a écrit de revenir voir ce qu'il avait fait de mon portrait, qu'il l'avait *entouré de signes*, d'objets. Il ajoutait qu'il avait fait celui de ma sœur « *comme dans les blés d'un Van Gogh* ».

» Dans le mien, il écrit qu'il me met « en sentinelle ». L'inscription a été reprise deux fois. Il a probablement trouvé que ce n'était pas suffisant d'avoir placé le texte à l'horizontale pour pratiquer une certaine prise de possession. Et il l'a récrit en tournant autour de mon visage. J'y suis complètement *cernée par des objets magiques* et par une phrase qui détermine mon existence. Les textes qui accompagnent les portraits interviennent en renfort du dessin pour infléchir une partie de ce que vous êtes et de ce que vous allez être, vous mettent dans une situation telle que vous *ne pouvez pas être autrement que* ce qu'Artaud voulait que vous fussiez.

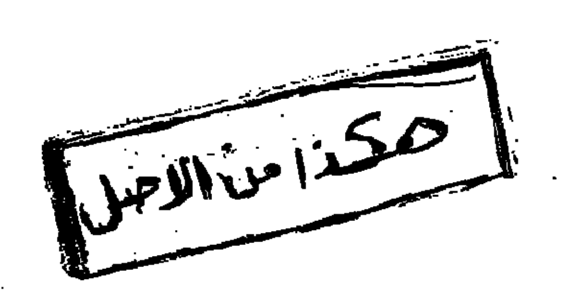
— C'est un processus d'envoûtement que vous décrivez là. Et ces *têtes coupées au niveau de la* gorge nouée, comment les voyez-vous ?

— A la fin de sa vie, Artaud était à nouveau intéressé par le théâtre. Quand il en parlait, c'était toujours comme d'une sorte de guerre où il était entouré de soldats. *Les soldats étaient tous* ceux qui voulaient bien le suivre, c'est-à-dire ses filles premières nées naturellement et quelques fidèles qui l'auraient suivi jusqu'au bout, jusqu'en Himalaya, où je ne sais où. C'étaient quelques personnes capables de jouer une scène jusqu'au bout. Et qu'y a-t-il de plus expressif dans le corps qu'un visage ? C'est là où se condense, où se joue le drame. Sur chacune des têtes, Artaud projette le drame qu'il pressent comme étant le leur, qui sera le leur.

» Dans les deux ou trois dessins de *la* fin, qui ne sont plus seulement des portraits mais des paysages de visages, c'est un théâtre extraordinaire qu'il dessine. Peu importe qui est là, mais ces yeux vous regardent, se jettent sur vous, les figures jouent le drame ultime devant vous. Avec les marques, les *taches, tout ce qui va faire un* visage de vieillard quand vous avez un visage tout frais. Des traits supplémentaires viennent relier les personnages les uns aux autres, enfantant quelque chose d'indissociable. La scène et le théâtre sont là. Ses derniers dessins sont peut être les plus belles représentations d'Artaud. Il y réalise enfin, à lui seul, son théâtre de la cruauté. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « *Antonin Artaud, dessins* ». Cabinet d'arts graphiques, Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 11 octobre. Catalogue 75 F.



Communication

La CNCL face aux tensions dans l'audiovisuel

La Commission nationale de la communication et des libertés n'aura pas le loisir de prendre beaucoup de vacances cet été. L'envahissement des écrans par le parrainage publicitaire appelle l'élaboration d'un code de déontologie. Le respect par les chaînes de leurs cahiers des charges nécessite une surveillance constante.

Mais il faut aussi répondre aux demandes de la Cinq et de M 6 d'étendre leurs réseaux. La CNCL vient de les autoriser à émettre sur Meaux, Melun et le Plessis-Robinson pour compléter leur audience en région parisienne. Un appel d'offres est lancé sur Evreux, Soissons, Provins, Fontainebleau, Villers-Cotterêts, Sens et Strasbourg. Mais, sur ces sites, les deux chaînes devront partager leurs fréquences avec des décrochages locaux. *En même temps*, les « sages » *veulent installer* une télévision locale à Toulouse et doivent examiner les projets dans les départements d'outre-mer.

Enfin, la tension croît sur le dossier des radios parisiennes. Les treize « sages » affirment qu'ils ne tiendront *« pas compte des pressions et des interventions parfois comminatoires »* dont ils sont l'objet. Ils ajoutent qu'ils n'imposeront pas de regroupement aux cent quarante candidats pour trente-neuf fréquences, mais qu'ils feront *« les choix qui paraissent de nature à maintenir l'équilibre voulu par le législateur et à répondre à l'attente du public »*.

Le parrainage publicitaire envahit les écrans

« Et maintenant, nos candidats ont cinq minutes pour faire disparaître toutes ces taches de leurs tee-shirts avec leur paquet de lessive Omo. Et Omo, non seulement ça nettoie mais ça nettoie en souplesse ! » Publicité ? Erreur : il s'agit tout simplement du dernier jeu d'« Interville », tourné à Fréjus par TF 1 sous l'œil attendri de MM. François Léotard et Edouard Balladur. Un « Intervilles » sponsorisé par Omo, qui s'offre ainsi cinq *minutes de démonstration de son* produit dans l'émission la plus regardée de la chaîne. Et le célèbre lessivier n'est pas le seul à profiter de l'aubaine : ainsi a-t-on vu les candidats se disputer une gigantesque bouteille de Mir, Guy Lux boire ostensiblement Vichy-Saint-Yorre et Léon Zitrone goûter aux pastilles M & M.

Le parrainage publicitaire envahit depuis quelques semaines les écrans de télévision. Il suffit de regarder TF 1 le matin, pour en mesurer l'étendue. Les candidats aux jeux de Pierre Bellemare se voient récompensés par Van Cleef et Arpels, le *Livre Guinness des records* ou le Club Méditerranée, dont les produits ou les logos apparaissent à l'écran. L'animateur arbore une chemise promotionnelle Naf Naf. La machine de « D'accord, pas d'accord » serine inlassablement : *« Je suis une femme actuelle »*, magazine dont le logo apparaît au générique du jeu. Quant aux télé-spectateurs, ils sont invités toutes les dix minutes à jouer sur minitel en composant le code du *Parisien libéré*. On est loin de la discrète mention d'Orangina au générique de *Cocorcocoboy*, qui, il y a seulement deux ans, provoquait une belle polémique publique et les foudres de la Haute Autorité.

La loi de 1986, en entérinant les télévisions commerciales, a donné le feu vert au sponsoring, et les annonceurs se sont engouffrés dans la brèche. Les petites *entreprises qui ne* peuvent pas se payer de spots publicitaires trouvent là un moyen d'apparaître fugacement à l'écran. Les éditeurs de presse ou les grandes surfaces, interdits de télévision, contournent habilement la réglementation. Même les gros annonceurs traditionnels de la télévision sont prêts à payer le prix fort pour voir leurs produits intégrés à des émissions mieux regardées que les écrans publicitaires.

Une avalanche de propositions

Du coup, les agences se mobilisent. HCM, Bélier, RSCG, Young et Rubicam ont créé des départements de parrainage. La centrale d'achats de M. Gilbert Gross monte une société de production qui fournira gratuitement aux chaînes des émissions entièrement sponsorisée. FCA adopte la même stratégie pour l'étendre à des coproductions européennes financées par des annonceurs internationaux.

Submergées par l'avalanche de *propositions, les chaînes de* télévision ne se font pas trop prier pour ouvrir leurs antennes. M. Jean-Claude Dassier, chargé des relations entre la régie publicitaire de TF 1 et *les programmes, affirme qu'il « refuse plus de contrats qu'*[il] *n'en accepte »*. Pourtant, sur la Une, tout, ou presque, est à vendre. Les opérations spéciales, comme le Grand Prix *de formule 1* : les *émissions* haut de gamme, comme le magazine financier produit par *l'Expansion*, et l'émission de santé quotidienne, qui prendront place dans la nouvelle grille entre 7 heures *et* 9 heures du matin, ou, plus banalement, la grande émission de jeu du mercredi soir. Même la météo, séparée pour l'occasion du journal télévisé de 20 heures, est vendue la bagatelle de 25 millions de francs à l'entreprise *qui voudra y associer son logo pour* un an.

La Cinq n'est pas en reste et prépare activement la commercialisation de sa grille de rentrée. M 6 vend ses *émissions musicales* à *Perrier*, cherche un sponsor pour « La petite maison dans la prairie » et attend du sponsoring 10 % de son chiffre d'affaires. Canal Plus, qui avait *ouvert depuis longtemps* ses émissions en clair au sponsoring, voudrait maintenant faire parrainer certains de ses films. Plus discrètement, le service public est, lui aussi, tenté. *Antenne 2 cherche des sponsors* pour certaines opérations spéciales et introduit dans « Champs-Elysées » des clips très promotionnels. Modestement, FR 3 voudrait *trouver un parrain pour* « Le schmilblick ».

La marée du sponsoring a-t-elle des limites ? La loi de 1986 est assez floue. Mais elle précise que les chaînes publiques ne peuvent parrainer que *« celles de leurs émissions qui correspondent à leur mission en matière éducative, culturelle et sociale »*. Elle charge la Commission nationale de la communication et des libertés d'élaborer un code de déontologie. Pour les chaînes privées, un décret gouvernemental autorise l'apparition des marques à l'antenne mais semble interdire celle des produits. Consciente des dérapages actuels, la CNCL compte bien préciser aux chaînes publiques les règles du jeu. Privée de pouvoir d'intervention sur les télévisions privées, elle pourrait demander au gou*vernement d'être plus ferme et de* fixer notamment une limite quantitative au « sponsorinig ». Mais certains responsables des chaînes privées songent à prendre les devants. L'excès de parrainage risque en effet de « polluer » l'antenne et de faire fuir les téléspectateurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Mme Daisy de Galard : « La télévision est indigente »

La passion n'est pas toujours récompense. L'amour que porte Mme de Galard au petit écran, est aujourd'hui déçu. *« La télévision est indigente »*, laisse-t-elle tomber, désabusé. Le constat est fait avec toute la nostalgie dont est capable l'ancienne productrice – à l'époque de l'ORTF – du magazine demeuré célèbre « Dim Dam Dom ». Il est fait aussi avec toute l'autorité dont peut se prévaloir un « sage » de la CNCL qui dirige la cellule « programme » de la Commission nationale.

Cette télévision indigente est pourtant plutôt respectueuse de ses obligations. Il est vrai, déplore Mme de Galard, *« que les cahiers des charges des chaînes reposent sur des critères purement quantitatifs et que le niveau culturel des émissions n'est pas pris en compte. Ainsi, remarque-t-elle, le* « Petit Théâtre de Bouvard » *est assimilé à la création. Les sketches de Collaro, aussi »*. La CNCL élabore actuellement avec les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma une nomenclature des termes utilisés dans le cahier des charges, car il n'est pas question, affirme Mme de Galard, de laisser les télévisions abriter derrière des formulations ambiguës, pour tourner leurs obligations. *« Un documentaire, par exemple*, explique-t-elle, *doit s'entendre comme un documentaire de création, riche d'une écriture télévisuelle, et non être compris comme un simple achat au mètre de films sur la vie des océans, dans le but de remplir les quotas exigés. »*

Si, pour l'instant, le bilan est *« convenable »*, TF 1 a néanmoins tendance à diffuser trop de séries américaines et a subtilement fait de la météo une émission autonome afin d'introduire de la publicité au beau milieu du journal. *« J'ai été choquée, et je l'ai dit »*, assure Mme de Galard sans beaucoup s'illusionner. Antenne 2, de son côté, a été contrainte de remanier *in extremis* l'une de ses émissions étrangement parrainée, tandis que FR 3, *accusée de diffuser trop de* films, est montrée du doigt par les professionnels du cinéma. Quant à M 6, elle s'est vu reprocher l'oubli d'un sonal (la coupure musicale obligatoire) après ses écrans de publicité. La 5, pour sa part, placée sous surveillance en avril dernier, est, selon Mme de Galard, *« en net progrès »*. *« Un gros effort de rattrapage a été fait pour les quotas de films*, dit-elle. *Quelques séries françaises ont fait leur apparition, et un journal télévisé est promis pour la rentrée. »* Convoqué à nouveau il y a une quinzaine de jours devant la CNCL, son PDG, M. Robert Hersant, s'est vu *« plutôt décerner un satisfecit »* sur ce point.

Tout cela n'empêche pas la Commission de se préparer à des jours plus difficiles. Son service juridique étudie actuellement les modalités pratiques des sanctions prévues par la loi à l'encontre des chaînes qui ne respecteraient pas leurs obligations. La CNCL peut même demander au président de la section « contentieux » du Conseil d'Etat de prononcer des astreintes. *« Nous serons, je l'espère, prêts à l'automne*, assure Mme de Galard. *Il ne servirait à rien de crier au loup, si c'était ensuite pour ne rien faire du tout. »*

Des relations tendues avec M. Hersant

La CNCL se heurte, pour l'instant, à deux obstacles : d'abord, ses relations *« difficiles et tendues »* avec M. Robert Hersant. Le PDG de la 5 a en effet interdit aux cadres de la chaîne – hormis MM. Ramond et Codignoni – de répondre aux questions des services administratifs de la CNCL. D'autre part, indique Mme de Galard, *« M. Hersant souhaite obtenir l'extension rapide de son réseau »*. *« Je n'ai rien contre*, affirme-t-elle, *mais je voudrais que cela ne se fasse pas au détriment de vrais projets de télévision locale. Certains membres de la Commission pencheraient plutôt pour le développement de la 5, sans même que soient lancés des appels à candidature. Je ne suis pas d'accord. Nous sommes nombreux, je crois, à souhaiter une émergence de la différence. »*

Mme de Galard redoute ainsi le dynamisme d'une cinquième chaîne dont certains collaborateurs sillonnent la province pour mettre sur pied des décrochages locaux associés à la chaîne. *« La CNCL saura-t-elle examiner avec la même objectivité les montages tout ficelés proposés par M. Hersant et les projets concurrents ayant poussé sous forme de génération spontanée ? »*, s'interroge-t-elle. *« La Commission*, selon Mme de Galard, *est sûrement douée pour le courage, et certains de ses membres ne se laisseront pas abuser. Si M. Hersant a tenté un coup de poker en recrutant des stars à prix d'or, il ne faudrait pas pour autant qu'il rende la CNCL responsable d'un échec éventuel de sa stratégie. »*

Le second point noir est d'une tout autre nature. Il s'agit, cette fois, de ce que Mme de Galard appelle une *« pollution de l'antenne »* : le développement irrépressible du parrainage. La dernière émission d'« Intervilles » sur TF 1 était, selon elle, *« proprement scandaleuse »*. *« On ne pouvait trouver cela ni bien, ni beau, ni normal, ni juste. »* Mais la Commission, ajoute-t-elle, n'a sur ce point que peu de pouvoir. *« C'est dommage, car de telles pratiques ne doivent pas continuer. »* Sur ce point, Mme de Galard estime que les chaînes publiques devront être surveillées de façon *« très contraignante »*.

PIERRE-ANGEL GAY.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), ballets, 19 h 30 : Raymonda ; la Pavane du Maure ; Quatre derniers Lieder ; dir. musicale : André Presser.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Idoménée.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse !

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (L'époque, la mode, la morale, la passion) ; *Vidéo-Musique*, mar. à 13 h : la Rose de Wou-Ker, de Fang-Ying ; 16 h : Falstaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de G. Seligman.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Patati-Patata.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h, 22 h 15 : Au secours ! tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-45-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversation après un enterrement.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Éprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 21 h : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara ; 20 h 30 : Nous ; Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : le Monde du show biz au pays de Star Trek.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint-John Perse et à Blaise Cendrars.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-58-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Albinoni, Bach, Marcello...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : J.-F. Ott, S. Picardi (Vivaldi, Kodaly, Bach...).

Vendredi 17 juillet

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz Fusion.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Tremplin.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Drew weaver.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : C. Menthole.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : F. Guin, I. Stokes.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : C. Smith.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Taj Mahal.

PASTEL (42-77-08-27), 22 h : Gregg Hunter, le 17.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Nortchil.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : P. de Preissac Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.

Festival estival de Paris

Vendredi 17 : Eglise St-Gervais, 20 h 30. Ensemble Organum, dir : M. Peres (Couperin).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Cabiria, de G. Pastrone ; 19 h, les Forbans de la nuit, de J. Dassin (Vostf) ; 21 h, les Héros de Telemark, de A. Mann (Vf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h, Films rares, films d'auteur : Ils étaient dix, de A. Dienar (Vostf) ; 19 h, Hommage à Anthony Mann : les Affameurs (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, l'Ange, de Bokanovski ; 17 h 30, Je vous salue Marie, de Jean-Luc Godard ; 20 h 30, Parsifal, sur l'opéra de Richard Wagner, de Hans Jürgen Syberberg.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A. vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (Am., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (You., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Tur., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 8e (46-06-36-07).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. : Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu. : Prends l'oseille et tire-toi ; ven. Broadway Melody ; sam., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; lun. : Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., dim. : Prends l'oseille et tire-toi ; ven : Broadway Danny Rose ; lun. : Tombe les filles et tais-toi.

CARNÉ, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun. : les Visiteurs du soir ; ven., mar. : les Portes de la nuit.

ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. : la Marquise d'O ; dim. : Pauline à la plage ; sam. : le Beau Mariage ; ven. : la Femme de l'aviateur ; mer., dim., mar. : le Genou de Claire ; lun., jeu. : Perceval le Galois.

SEDUCTION (v. o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), mer. : la Blonde et la Rousse ; jeu. : Bonjour Tristesse ; ven. : Alice n'est plus ici ; sam. : la Chatte sur un toit brûlant ; dim. : la Rose tatouée ; lun. : Le cœur est un chasseur solitaire ; mar. : la Rue chaude.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., mar : Nostalghia ; lun. : Solaris ; sam. : Andreï Roublev ; mer., ven., dim., mar. : le Sacrifice ; ven. : Stalker ; lun. : l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. : l'Argent de poche ; mer., sam. : Jules et Jim.

Les séances spéciales

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 22 h, dim., mar. 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 22 h 10.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LABYRINTHE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam., dim., lun. 13 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), mar. 12 h 10.

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h.

RAN (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), lun. 11 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33) : mer., ven., dim., mar. 14 h.

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) : Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 JUILLET

« Trois jardins du septième arrondissement », 10 h 30, entrée de la rue Récamier, métro Sèvres-Babylone (Les Amis de la Terre).

« Les femmes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« Les impressionnistes dans la gare d'Orsay », 13 h 30, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville / rue Piat (Les Flâneries).

« Saint-Mandé et son vieux cimetière », 14 h 45, métro Saint-Mandé-Tourelle, sortie escalator (V. de Langlade).

« La chartreuse de Paris », 14 h 50, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (L'Art pour tous).

« Riches collections de l'hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

« L'effet baroque de l'église Saint-Roch », 15 heures, devant l'église, 296, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le vieux quartier Saint-Séverin ; l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité (G. Botteau).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Les hôtels d'Evreux et Castagnier », 15 heures, 19, place Vendôme (Paris et son histoire).

« Le cinquantenaire de l'Exposition de 1937 », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Rue de la Bonne-Morue dans le village de la Ville de l'Evêque », 15 h 15, 22, rue Royale (S. Barbier).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (I. Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 17 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon *Zitrone. Guyan-Mestras-Les Gets.* **22.20 Théâtre : La mienne s'appelait Régine.** De Pierre Rey, mise en scène d'Armand Delcampe. Avec Pierre Dux, Annie Cordy, Claude Brosset, Huguette Domini. **23.55 Journal. 0.15 Série : Les envahisseurs.** Le rideau de lierre. **1.05 Télévision sans frontière.** Mory Kante.

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. Les yeux pour pleurer. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les choses de la vie », sont invités : Marie-Odile Andrade *(les Porte-bonheur)*, Benigno Caceres *(Si le pain m'était conté)*, Xavier Fanchie et Christiane Noetzlin *(le Baiser)*, Daniel Friedmann *(Une histoire du blue-jean)*, Georges Haldas *(la Légende des repas)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Lemmy pour les dames** ■ Film français de Bernard Borderie (1961), avec Eddie Constantine, Yvonne Monlaur, Françoise Brion, Claudine Coster. *En vacances à Cannes, Lemmy Caution enquête sur la mort bizarre d'une jeune femme dont les amies sont toutes des épouses de diplomates. Action, humour, jolies filles, espionnage, on connaît la musique, et tous les films de la série se ressemblent. Pour les amateurs du Constantine-rétro.*

FR 3

20.30 Série : Deux de conduite. De Romy Coutteure et Pierre Santini, avec les auteurs. 4. Des clients encombrants. **21.25 Portrait.** Serge Blanco (rediff.). **22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 3. Renversante perspective. **23.35 Prélude à la nuit.** Chant pour des sphères étoilées, de Dominique Probst, interprété par Pierre Deville, flûte.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : le Vampire de Düsseldorf ■■ Film franco-hispano-italien de Robert Hossein (1964). Avec Robert Hossein, Marie-France Pisier. *En 1929, à Düsseldorf, un ouvrier en apparence bien tranquille, s'habille la nuit en bourgeois, rôde dans les rues, étrangle et poignarde des femmes. L'histoire vraie de Peter Kuerten présentée comme le portrait d'un assassin jamais psychologiquement expliqué, un dédoublement Jekyll-Hyde dans l'Allemagne de Weimar guettée par le nazisme. Le meilleur film de Robert Hossein, par ailleurs remarquable comme acteur.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : les Pirates de l'île sauvage** ■ Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O'Keefe. **0.10 Cinéma : la Rançon d'Eva.** Film français (classé X) de J. Helbie (1985). **1.25 Cinéma : le Diable au corps** ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). **3.15 Cinéma : Enigma** ■ Film franco-anglais de Jeannot Szwarc (1981). Avec Martin Sheen. **5.15 Téléfilm : Deux filles et un camion.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. ▶ **22.30 Cinéma : Simplet** ■ Film français de Fernandel et Carlo Rim (1942). Avec Fernandel, Maurice Poupon, Andrex. *Un fada, porte-veine du village provençal de Miéjour, en est chassé à la suite d'un scandale. Il s'installe à Rocamour, le village rival. Un fabliau méridional, dans la tradition Pagnol, revue par l'esprit et l'univers d'auteur de Carlo Rim. Un bon rôle de Fernandel... qui eut pourtant le tort de participer à la réalisation.* **0.05 Les dossiers de l'agence O. 1.00 Série : Hôtel. 1.50 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint. Les bijoux de la reine. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : China Rose.** De Robert Day, avec George C. Scott, Ali Mac Graw. **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Le chœur Branko Krsmanovic, de Belgrade. **21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Rabelais : La langue. **23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Magazine. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 15 juillet à la cathédrale de Maguelone) ; Intégrale des suites pour violoncelle de Bach, par Alain Meunier. **0.30 Jazz.** Jean-Claude Fohrenbach Septet.

Samedi 18 juillet

TF 1

13.35 Série : Matt Houston. Rodéo mortel. **14.30** *La séquence du spectateur.* **15.00** *Magazine : L'aventure des plantes.* De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 6. Sur un arbre perché. **15.30 Tiercé à Evry. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.15 Croque-vacances.** Caliméro ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Les Snorkys ; Les tripodes. **17.35 Téléfilm : La Reverdie.** De Philippe Condroyer. Avec Nadine Alari, Hugues Quester, Pascale Bardet, Muse Dalbray (2ᵉ partie). **19.00 Série : Agence tous risques.** Promenade dans les bois. **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Dites-le avec des fleurs. **22.00 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Rediffusion d'extraits de : Rien ne va plus (sur les casinos), suivie d'un débat inédit. **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.** Le tueur.

A 2

13.35 Série : « V ». Overlord. **14.25** *Les fables d'Esope.* **14.40 Les jeux du stade.** Cyclisme : à chacun son tour ; Canoë-kayak : championnats du monde à Bourg-Saint-Maurice ; Vol libre : championnats du monde à Millau (dames). **18.00 Série : Mon ami Flicka.** Le secret. **18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; L'oiseau des mers ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Variétés : Jean-Jacques Goldman et Elli Medeiros.** Emission de Bernard Schmitt ; Jean-Jacques Goldman en tournée en 1986 ; Le mystère Medeiros. **21.35 Série : Les brigades du Tigre.** Les vautours. **22.35 Variétés : Rigol'été.** Les dangers des vacances. Avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard. **23.35 Journal. 23.55 Journal du Tour.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.30 Sports-loisirs. Pharmaciens sans frontières ; tennis à Bordeaux. **17.30 Feuilleton : Mᵐᵉ le maire.** Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean (3ᵉ épisode). *Paul Villiers a de plus en plus de mal à supporter les fonctions de maire de sa femme. Il faut dire qu'elle fait tout pour ça !* **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Avec Jean-Luc Lahaye, Philippe Lavil, Etienne Auberger, le groupe Canada, Pierre Cosso, David Coven, Emmanuelle, Daniel Lavoie, Maurane, Sabine Paturel, Dennis Twist. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé :** *Inspecteur Gadget.* **20.05 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Boutique chinoise ; L'oiseleur ; Les glissades de Donald ; La minute Disney : Blanche-Neige ; et, à 20.50, le 1ᵉʳ épisode de L'énigme. **21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan.** Invité : Jean-Michel Jarre. **22.35 Série : Dynastie.** La chute. **23.20 Prélude à la nuit.** Etude pour les arpèges composés, de Claude Debussy, par Claude Helffer, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Recette pour deux. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Captain Nice. 16.15 Cabou cadin. *17.05 Documentaire : Les allumés du sport.* **17.55 Téléfilm : Chronique sentimentale. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Blocage** ▶ **22.05 Documentaire : Harlem années 30,** avec Cab Calloway. **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Carré blanc** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985). Avec J. Paoli, A. Hamon, A. Stanké, E. Ghouzi. *Cinq journalistes se projettent des reportages réalisés par eux sur de curieux faits de société, et les commentent. Couples échangistes, jeux clandestins, tueur repenti, reconstitueur de cadavres, c'est une anthologie malsaine du « sensationnel ».* **0.25 Golf :** 3ᵉ journée du British Open. **2.25 Cinéma : la Nuit du risque** □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara, Christine Jean, Pierre-Marie Escourou. **3.50** *Boxe : en direct de Las Vegas. Championnat du monde des super-welters :* Mike McCallum (Jam.)-Don Curry (EU). **6.00 Série : Les monstres.**

LA 5

13.10 Série : Hôtel. 14.00 Les dossiers de l'agence O. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Téléfilm : Panique en plein ciel. 21.45 Série : Kojak. 22.35 Série : Mission impossible. 23.25 Les cinq dernières minutes. 0.55 Les dossiers de l'agence O. 1.50 Série : Hôtel.

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** *La cloche de Tinker Jones.* **19.05 Série : Chacun chez soi.** Un cadeau surprise. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Miroir de l'âme. **20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Une chambre pour deux.** De Nell Cox, avec Lance Guest, Barry Miller. *L'affrontement de deux jeunes Américaines obligées de partager la même chambre à l'université.* **22.00 Série : Drôle de dames.** Piège pour dames. **22.50 Journal.** **23.05 Téléfilm : Le grand coup.** *D'Anthony M. Dawson,* avec Lee Van Cleef. **0.40 Série : Les espions. 1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.30 Festival d'Avignon : L'hypothèse, de Robert Pinget. **22.00 PNC. 22.30 Festival d'Avignon.** Musique des fleuves : le Mississippi. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de l'Opéra) : Poliuto, tragédie lyrique en trois actes, de Donizetti, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon et le chœur Branko Krsmanovic de Belgrade, dir. Cyril Diederich. **0.30 Jazz.** Michel Perez quartet.

Audience TV du 16 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.8	Santa Barbara 8.5	Actual. région. 8.5	Actual. région. 2.0	Vie de rêve 0.5	Riptide 0.5	Chez soi 1.5
19 h 45	26.8	Roue fortune 8.5	Journal Tour 13.1	Actual. région. 2.5	Jeu été 1.0	Riptide 0.5	Hulk 1.0
20 h 16	37.2	Journal 14.6	Journal 14.1	La classe 4.0	Athlétisme 1.5	Robotech 2.0	Hulk 1.0
20 h 55	40.7	Souffle guerre 6.5	Angélique 16.1	Commando 7.5	Athlétisme 1.5	Asphalte 11.1	Marcus Welt 1.0
22 h 08	38.7	Souffle guerre 4.5	Angélique 17.6	Commando 7.0	Athlétisme 1.5	Asphalte 7.5	Falcon Cr. 1.[illegible]
22 h 44	25.1	Alain Souchon 2.0	Caméra 2 4.5	Commando 9.5	Flagrant désir 1.5	Mission impos. 7.0	Macir 1[illegible]

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 19 juillet

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10** *Zappe ! Zappeur.* Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. *Dites-moi, docteur Eka ; Dodu dodo ;* La vache Noiraude ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Caliméro. **10.10 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.20 Série : Tarzan.** Le village en sang. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS-animaux perdus. *11.30 Magazine : Auto-moto.* **12.00 Magazine : Télé-foot.** Reprise du championnat de France. **13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Vengeance. **14.20 Sport dimanche.** Grand Prix de France de moto au Mans. **15.30 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.45 Sport dimanche** (suite). *Tournoi de tennis à Bordeaux.* **17.25 Série : Les bleus et les gris.** Duel. **18.10 Jeu : La roue de la fortune. 19.00 Série : Pour l'amour du risque.** La voleuse de diamants. **20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Deux hommes dans l'Ouest** ■ Film américain de Blake Edwards (1971). Avec William Holden, Ryan O'Neal, Karl Malden, Lynn Carlin. *A la fin du siècle dernier, deux cow-boys, pour échapper à leur sort misérable, décident d'attaquer une banque. Blake Edwards, réalisateur de comédies brillantes, s'est égaré dans ce western dont il voulait faire une tragédie classique. On retient quelques belles séquences et l'interprétation.* **22.45 Sport dimanche soir. 23.35 Journal. 23.55 Feuilleton : Cités à la dérive.** De Robert Manthoulis, d'après Stratis Tsirkas. Avec Marina Vlady, Juliana Samarine, Eleonore Hirt (3ᵉ épisode).

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : Un peuple solitaire ; La source de vie : Il faudra que je me souvienne. **10.00 Présence protestante. 10.30** *Le jour du Seigneur.* **11.00 Messe,** *célébrée à* Château-Queyras (Hautes-Alpes). **12.05 Feuilleton : Le chevalier Tempête.** D'André-Paul Antoine et Yannick Andréi. Avec Robert Etcheverry, Jacques Balutin, José-Luis de Villalonga, Geneviève Casile (3ᵉ épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Mariage en blanc. *14.10 Jeu : La chasse aux trésors.* 2. Les Seychelles. **15.00 Sports été.** Avec, à 15.30, la 17ᵉ étape du Tour de France (Carpentras-le Ventoux). **17.30 Feuilleton : Projet Atlantide.** Avec Daniel Gélin et Marpessa Djian (2ᵉ épisode). **18.30 Stade 2.** Hippisme ; Golf ; Football ; Canoë-kayak ; Moto ; Escrime ; Cyclisme. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Série : Madigan** (rediff.). Enquête à Londres. *Richard Widmark reprend pour la télévision le rôle qui l'avait rendu célèbre en 1968 dans le film du même nom.* **21.40 Les carnets de l'aventure.** Le ciel et la boue. *Ce film de Pierre-Dominique Gaisseau retrace la première traversée sud-nord de la Nouvelle-Guinée en 1960. Il a reçu l'oscar du meilleur film documentaire en 1962. André Malraux a dit : « C'est à mes yeux un des trois plus grands documentaires de l'après-guerre. »* **22.40 Jazz à Antibes. 23.50 Journal.**

FR 3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR 3. Invité : *Philippe Séguin.* **14.30 Sports-loisirs.** Halfcourt ; Ski nautique ; *Tennis* à Bordeaux, Jumping à Royan. **18.00 Amuse 3 : Yao.** Les lions. **18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan show. 20.30 Série : Sur la piste du crime.** L'arsenal. *Après la disparition d'une cargaison d'armes, Lewis Erskine et Jim Rhodes font l'impossible pour empêcher la naissance d'un syndicat du crime.* **21.20 Série : La France à la carte.** Avec Pierre Salinger. 6. Pain, vin, fromage. *On rendra visite à Poilâne, boulanger à Paris ; à Jacqueline Lorain, restauratrice à Joigny, et à Louis Michel, vigneron à Chablis ; à la confrérie du pont-l'évêque, à Androuët, fromager à Paris, et à Louis Chèvenet, chevrier-fromager à Hurigny.* **21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : le Prisonnier de Zenda** ■ Film américain de Richard Thorpe (1952). Avec Stewart Granger, Deborah Kerr, Louis Calhern, Jane Greer (v.o.). *En 1897, un citoyen anglais sosie du roi de Ruritane, prend, le jour du couronnement, la place de celui-ci, victime d'une conspiration. D'après le roman d'Anthony Hope (déjà adapté en 1937), un film d'aventures et de cape et d'épée dans la tradition hollywoodienne des années 50.* **0.05 Prélude à la nuit.** Etude de concert, de F. Godefroid, interprétée par Marielle Nordman, harpe.

CANAL PLUS

7.00 Top 50 7.45 Cabou cadin. 8.10 Boxe (rediff.). **8.40 Cinéma : Flagrant désir** ■ Film franco-américain de Claude Farado (1986). Avec Sam Waterston, Marisa Berenson, Lauren Hutton, Bernard-Pierre Donnadieu. **10.25 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche** ■ Film américain de John Landis (1984). Avec Jeff Goldblum, Richard Fernsworth, Michelle Pfeiffer, Irène Papas. **12.25 Magazine : Sports plus. 13.00 Flash d'informations.** *13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm :* **A la poursuite de Claude Dallas. 15.30 Documentaire : Les animaux du soleil. 15.55 Série : Batman. 16.20 Série : Les monstres. 16.45 Magazine : Le monde du sport. 17.45 Cinéma : les Fausses confidences** ■ Film français de Daniel Moosmann (1984). Avec Brigitte Fossey, Jean-Pierre Bouvier, Roger Coggio, Fanny Cottençon, Michel Galabru. *Conseillé par son valet intrigant, un jeune pauvre se fait engager comme intendant chez une jeune et riche veuve dont il est amoureux. Version filmée, avec esprit d'analyse des rapports d'argent et de classes, de la pièce de Marivaux. Une entreprise culturelle. Les interprètes sont excellents.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : Top secret** □ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1984). Avec Val Klimer, Lucy Gutteridge, Christopher Villiers, Omar Sharif. *Un rocker américain venu à Berlin-Est pour un festival est mêlé à un complot de l'état-major allemand et aide la fille d'un savant à délivrer son père. Parodie très lourde des films de guerre et d'espionnage. Mais il y a, parfois, de quoi rire.* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Boxe :** En direct de Saint-Tropez. Championnat du monde des légers : José Luis Ramirez (Mex.) contre Terrence Alli (EU). **0.15 Golf :** 4ᵉ journée du British Open. **2.15 Série : Espion à la mode.**

LA 5

7.10 Dessin animé : Robotech. 7.35 Cathy, la petite fermière. 8.00 Série : Arnold et Willy. 8.30 Série : Les chevaliers du ciel. 9.00 Série : Docteur Caraïbes. 9.30 Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge. 10.00 Série : L'or du temps. 10.30 Série : Marisol. 11.00 Feuilleton : Le temps des copains (rediff.). **11.30 Série : Happy days** (rediff.). **11.55 Série : Chips. 12.45 Cathy, la petite fermière. 13.10 Série : Hôtel. 14.00 Les dossiers de l'agence O. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : la Belle Américaine** ■ Film français de Robert Dhéry (1961). Avec Robert Dhéry, Michel Serrault, Louis de Funès. *Un ouvrier entre en possession, pour une bouchée de pain, d'une superbe voiture américaine. Sa vie en est chamboulée. Peinture d'un milieu populaire, caricature humoristique, satire de la société de consommation. Heureuse union de Dhéry-Branquignol et de Pierre Tchernia (pour le scénario).* **22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.30 Les dossiers de l'agence O. 1.25 Série : Hôtel. 2.15 Série : Kojak.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Gérard Schneider, peintre. **11.15 Musique classique.** Concerto pour deux pianos, de Mendelssohn ; Concerto nᵒ 2, de Chopin. **12.15 Jeu : Paris go. 12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Série : L'incroyable Hulk** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Le capitaine Flam. **16.15 Hit hit hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La récompense. *19.05 Série : Chacun chez soi.* Une nièce envahissante. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** La tombe. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : La course contre la mort.** De Russ Mayberry, avec Glenn Ford, Cliff De Young. **22.00 Série : Vegas. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Svengali.** D'Anthony Harvey. Avec Peter O'Toole, Jodie Foster. **0.35 Série : Les espions.** L'échange. **1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.00 Musique : Repérages, à Avignon. Viviane Montagnon et le groupe Chanson plus bifluorée. **21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Magazine. **22.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Gargantua ou le bon pays.

FRANCE MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 21.30 Concert (en direct de l'enclos Saint-François) : La Passion selon saint Jean, de Scarlatti, par le Collegium instrumental de Bruges et le Westvlaams Vocal Ensemble, dir. Patrick Peire. **0.30 Jazz.** Xavier Cobo Quintett.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Ventes
ILE-DE-FRANCE
Samedi 18 juillet

Meaux, 14 heures : mobilier, bibelot, tableaux.

Dimanche 19 juillet

Versailles Chevau-Légers, 14 h 15 : tableaux modernes ; 14 h 30 : tableaux anciens, mobilier, objets d'art, objets scientifiques. **Compiègne,** 4 heures : tableaux, monnaies, argenterie, mobilier. **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : vins. **Fontainebleau,** 14 heures : mobilier, tableaux, argenterie, bijoux.

PLUS LOIN
Samedi 18 juillet

Issy-l'Evêque (71), 9 h et 14 h : mobilier, bibelots, tableaux. **Sedan,** 14 h : mobilier, objet d'arts. **Saint-Jean-de-Luz,** 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier. **Palavas-les-Flots,** 9 h : mobilier, argenterie, bijoux, tableaux.

Dimanche 19 juillet

Vitry-le-François, 14 h : tableaux, faïences, mobilier. **Issy-l'Evêque,** 9 h et 14 h : mobilier, bibelots, tableaux. **Saint-Dié,** 14 h : tableaux, bijoux, faïences, mobilier. **Barcelonnette,** 14 h 30 : objets d'art, argenterie, mobilier. **Avignon,** 14 h 30 : argenterie, bijoux, objets d'art. **Pont-Audemer,** 14 h 30 : tableaux, argenterie, objets d'art, mobilier. **Glen,** 14 h 30 : tableaux modernes. **L'Aigle,** 14 h : bibelots, mobilier, armes. **Carcassonne,** 14 h 30, mobilier, tableaux, art russe. **Saint-Nazaire,** 14 h 30 : tableaux, argenterie, mobilier. **Arles,** 14 h : tableaux modernes.

Foires et salons du mois de juillet

Cannes, La Grande-Motte, Guérande, Carjac (46), **Mouans-Sartoux** (06), **Cardaillac** (46), **Aubazine** (19).

Dimanche seulement :
Maurs (15), **Meilleray** (77), **Fréteval** (41), et **Sion-l'Océan** (85).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

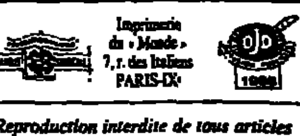
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

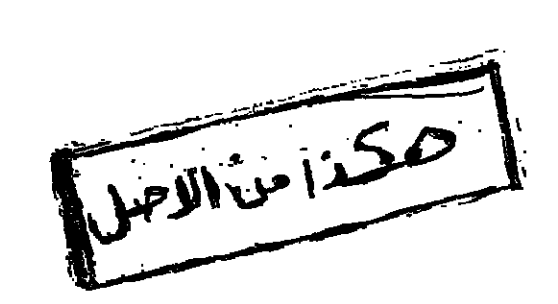
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, nᵒ 57437
ISSN : 0395 - 2037

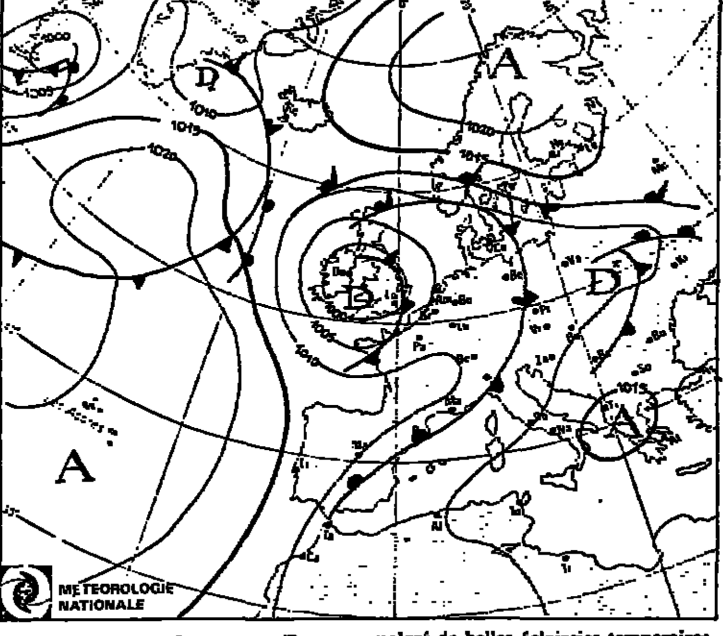
Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 juillet à 0 h TU et le dimanche 19 juillet à 24 h TU.

La dépression située à 0 heure sur les îles Britanniques dirige sur la France des masses d'air frais et instable dans un courant d'ouest. Les orages s'atténueront progressivement sur les Alpes et les Pyrénées orientales.

Samedi, nuages, éclaircies et averses alterneront sur la majeure partie de la France.

Des Pyrénées au Languedoc, à Rhône-Alpes, aux Ardennes et au nord de la Picardie, la matinée sera très nuageuse. On observera quelques averses, et des orages éclateront encore sur les Alpes et l'est des Pyrénées. En cours d'après-midi, des éclaircies se développeront, mais elles s'accompagneront d'un rafraîchissement et d'une recrudescence des averses.

Sur le reste du pays s'établira un temps frais et passagèrement pluvieux, malgré de belles éclaircies temporaires. Seules la Bretagne, la Normandie et le Nord conserveront un ciel chargé.

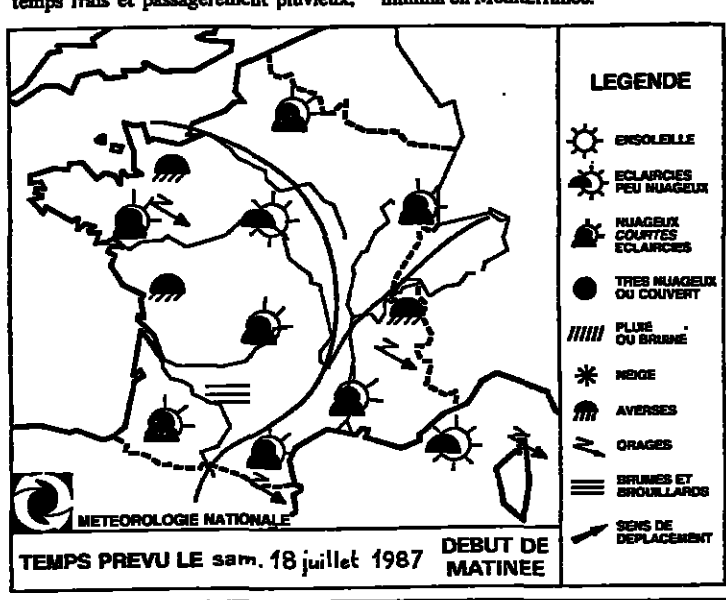
Le vent sera généralement modéré de secteur sud-ouest, excepté près de la Méditerranée où il s'orientera au nord-ouest. Il soufflera en rafales, souvent fortes près de la Manche.

Les températures minimales varieront entre 10 et 15 degrés du nord au sud, pour atteindre 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés sur la majeure partie du pays, 20 à 23 degrés du Midi-Pyrénées au Lyonnais et aux régions méditerranéennes.

Dimanche, un temps frais et passagèrement pluvieux régnera en toutes régions : éclaircies et averses se succéderont. On peut craindre encore quelques orages sur les Alpes.

Les températures seront celles de la veille, mis à part une légère baisse des minima en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-7 à 6 heures TU et le 17-7-1987 à 6 heures TU — le 17-7-1987

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	29	20	C
BIARRITZ	22	19	C
BORDEAUX	19	17	P
BOURGES	20	15	P
BREST	19	11	P
CAEN	20	13	P
CHERBOURG	18	11	C
CLERMONT-FERR.	29	16	P
DIJON	27	16	P
GRENOBLE St-M-H	31	18	O
LILLE	21	13	P
LIMOGES	19	14	P
LYON	29	18	P
MARSEILLE-MAR.	29	19	N
NANCY	28	16	A
NANTES	20	13	P
NICE	27	20	O
PARIS-MONTS.	20	15	N
PAU	22	17	N
PERPIGNAN	28	19	C
RENNES	20	13	P
ST-ÉTIENNE	28	16	C
STRASBOURG	28	17	P
TOURS	17	14	P
TOULOUSE	24	18	P
POINTE-A-P.	32	26	D
ÉTRANGER			
ALGER	31	19	N
AMSTERDAM	26	13	P
ATHÈNES	35	23	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	29	21	N
BELGRADE	32	18	D
BERLIN	30	19	C
BRUXELLES	25	13	P
LE CAIRE	36	22	D
COPENHAGUE	20	13	D
DAKAR	31	26	D
DELHI	40	29	D
DJERBA	31	23	D
GENÈVE	28	17	P
HONGKONG	33	28	A
ISTANBUL	29	22	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	23	19	A
LONDRES	19	13	P
LOS ANGELES	21	17	P
LUXEMBOURG	26	14	A
MADRID	28	18	D
MARRAKECH	34	19	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	30	19	N
MONTRÉAL	24	12	D
MOSCOU	15	12	N
NAIROBI	22	13	N
NEW-YORK	25	18	D
OSLO	23	12	D
PALMA-DE-MAL.	29	23	C
PÉKIN	33	22	D
RIO-DE-JANEIRO	31	21	D
ROME	32	20	N
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	21	8	D
SYDNEY	20	12	N
TOKYO	33	26	N
TUNIS	36	20	D
VARSOVIE	25	15	N
VENISE	23	20	N
VIENNE	30	21	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Les Quillivic une famille d'artistes

L'atelier de René Quillivic est situé à quelques maisons du Grenier Goncourt, boulevard Montmorency à Paris, dans le quartier d'Auteuil.

Cela fait maintenant près de vingt ans que René Quillivic, né en 1925 à Carpentras, dessine et grave des timbres-poste. En vingt ans, près de deux cents timbres réalisés pour la France, Monaco ou le Bureau d'études des postes et télécommunications d'Outremer (Beptom). Son premier timbre français, la basilique Saint-Nicolas-de-Port à 2 F, fut émis le 12 octobre 1974.



Mais l'œuvre de René Quillivic ne se limite pas à cette facette philatélique. En 1947, il rencontre André Lhôte puis travaille avec Fernand Léger pendant un an. Il obtient, en 1950, le premier second Grand Prix de Rome de gravure et séjourne à la Casa Velasquez à Madrid de 1952 à 1954. Ses recherches l'ont mené du décor monumental (décoration de piles de pont à Créteil, par exemple) à la médaille pour la Monnaie de Paris.

Son père, également prénommé René, fut l'un des membres fondateurs de la société des graveurs indépendants, le Trait. A noter q'une de ses sculptures, un monument érigé en mémoire des résistants de l'île de Sein, figure sur un timbre gravé par Albert Decaris, émis le 7 avril 1962.

Sa mère était peintre. Son épouse, Claudine Béréchel, peint, grave et travaille régulièrement pour la Monnaie de Paris. Leur fils, Armel Quillivic, est élève des Beaux-Arts et semble suivre les traces familiales.

Très difficile de ne pas reconnaître un timbre dessiné et gravé par René Quillivic. Ce bouillant Breton fait partie de ces créateurs dont la personnalité jaillit, quelles que soient les contraintes que lui imposent les matériaux, les impératifs de la commande ou, pour le timbre, l'exiguïté du format. *« On peut faire quelque chose de monumental qui tient dans un timbre,* dit-il. *Le phénomène d'échelle n'est pas lié à la taille. Cette notion d'échelle, Fernand Léger me l'a peut-être appris. Il la possédait énormément ».*

PIERRE JULLIEN.



Illustrations : timbres de René Quillivic et lithographie signée Claudine Béréchel.

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au : *Mondes des philatélistes.* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Andorre.** — L'administration postale française d'Andorre vient de mettre en vente trois timbres commémoratifs :

— *Le Village de Ransol,* émis le 15 juin. Ce timbre, d'une valeur faciale de 1,90 F, au format de 26 × 40 mm, a été dessiné par Huguette Sainson. Il est imprimé en héliogravure, en feuilles de vingt-cinq.



— *Le Cheval,* à 1,90 F, et *le Papillon de nuit,* à 2,20 F, dans la série « Nature », émis le 6 juillet. Ces deux timbres, au format de 26 × 40 mm, ont été dessinés par François Guiol. Ils sont tirés en héliogravure, en feuilles de vingt-cinq.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 juillet 1987 :

UNE LOI

● Nº 87-537 du 15 juillet 1987 autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986 comprenant la convention sur le commerce du blé et la convention relative à l'aide alimentaire.

UN DÉCRET

● Nº 87-538 du 16 juillet 1987 relatif aux tarifs des transports publics urbains de voyageurs hors de la région Ile-de-France.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14



SCIENCES

Découverte d'un couple de quasars

Des astronomes américains et européens viennent d'identifier un couple de quasars (Quasi Stellar Objects) situés à environ 12 milliards d'années-lumière (une année lumière égale 10 000 milliards de kilomètres) de la Terre. Dans un premier temps, ces chercheurs du Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics, de l'European Southern Observatory, du National Radio Astronomy Observatory et de Berkeley, avaient pensé que ces deux quasars, découverts en décembre 1986, étaient l'image d'un même objet dédoublé par un mirage gravitationnel. Vérification faite, il n'en serait rien. Les deux quasars seraient bien des objest distincts.

Depuis leur découverte voici vingt-cinq ans, plus de mille cinq cents quasars ont été répertoriés. Ce sont des objets extrêmement brillants, vraisemblablement situés aux confins de l'univers et dont on pense de plus en plus qu'ils sont des noyaux de galaxies lointaines bien qu'ils paraissent ponctuels à l'observation. Les quantités impressionnantes de rayonnement qu'ils émettent dans une large gamme de longueurs d'ondes les rendent observables dans le domaine optique et radio.

Presse

Les résultats du CESP

Audience stable pour la presse quotidienne nationale

Le Centre d'études des supports de publicité (CESP) a rendu publics les résultats de son enquête presse-cinéma sur l'année 1987 (1). Les chiffres font apparaître une relative stabilité du lectorat de la presse quotidienne. 54,7 % des Français lisent au moins un quotidien national ou régional. Chaque Français lit en moyenne cinq des magazines étudiés par le CESP.

Parmi les quotidiens nationaux, on note une progression sensible de *Libération,* avec 1 030 000 lecteurs au numéro moyen (+ 16 %). *Le Monde* reste pratiquement stable, avec 1 443 000 lecteurs (— 2 %) et demeure le premier quotidien national (*le Figaro* et *France-Soir* refusent l'enquête CESP).

Parmi les hebdomadaires, *l'Evénement du jeudi, Femme actuelle* et *Télé-Star* enregistrent une hausse. *Jours de France, Paris-Match, le Point, Télé-Poche* et *VSD* sont en baisse.

Dans les mensuels, *Lire, Notre temps, Prima, l'Ami des jardins, Auto-Moto* et *Système D* progressent, tandis que *100 idées, Marie-France, Sciences et Vie, Vingt ans, Onze* et *Photo* perdent des lecteurs. Notons la bonne performance du *Monde de l'éducation* (1 187 550 lecteurs), étudié pour la première fois par le CESP et qui devance *l'Etudiant* (941 850).

(1) Enquête effectuée sur 15 042 personnes, en trois vagues, du 13 novembre au 20 décembre 1986, du 7 janvier au 26 mars et du 6 avril au 6 juin 1987.

Le Carnet du Monde

Décès

— Chambéry. Rennes. Paris.

Mme Gabriel Bariolade,
Jacqueline et Guy Barriolade,
Denise et Jean-Paul Barriolade,
Sophie et Christophe Barriolade,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gabriel BARIOLADE,
professeur honoraire
du lycée Vangelas de Chambéry,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

survenu le 5 juillet 1987, à Chambéry.

Selon sa volonté, il a été incinéré dans l'intimité de sa famille.

— Mme Klarsfeld,
son épouse,
Ses parents et amis,
font part du décès de

M. Henri KLARSFELD,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de la Société française
des films Paramount,

survenu le 11 juillet 1987, en son domicile parisien.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75009 Paris.

— Mme Marinette Cadix,
M. et Mme Roger Vaury,
leurs enfants
et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite RENOIR,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

— **Bapak Muhammad Subuh SUMOHADIWIDJOJO,**
fondateur
de la fraternité spirituelle Subud,

et mort paisiblement en sa maison de Cilandok près de Jakarta, Indonésie, le 23 juin 1987, à l'aube.

Contact : Association Subud de France. Tél. : 43-55-49-79, le soir.

— M. Bernard Vial,
Brigitte, Stéphane et Martin Ouvry
Christine, Olivier, Ivan et Benjamin Kayser,
M. André Maché,
Mme Roger Maché,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simonne VIAL,

survenu le 14 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 juillet, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châtenay-Malabry.

16, rue Amélie,
92290 Châtenay-Malabry.

— M. et Mme Emmanuel Errera,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Errera,
Stéphane et Lionel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mathieu WEIL,
née Odette Tedesco,

survenu à Paris, le 16 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 juillet, à 10 h 45, au cimetière de Pantin-parisien.
Réunion porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Moscou,
75008 Paris.

Anniversaires

— Le 21 juillet 1980 disparaissait cruellement, à l'âge de vingt-quatre ans,

Olivier FLAME.

Ses parents, son frère, sa sœur souhaitent que l'on pense à lui.

Une commémoration aura lieu le mardi 21 juillet, à 12 h 30, au cimetière de Bagneux.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure, concours lettres**
(par ordre d'admission)

François Chausson, Eric Mechoulan, Anne Demartini, Céline Trautmann, Stéphane Robilliard, Cécile Caby, Anne Relgen, Pierre Kerbrat, Martin-Jean Rueff, Hélène-Elisabeth Perrin, David Lefebvre, Philippe Ortel, Julie Poirot-Delpech, Laurent-Marie Vallance, Béatrice Guion, Claire Le Feuvre, Christel Muller, Stéphane Pesnel, Claude Romano, Pierre-Edmond Tallet, Jean-Christophe Da Nadai, Pascal Luccioni, Gwenaele Calves, Arnaud Rykner, Anne-Elisabeth Spica, Marie-José Malis, Pascal Montaubin, Elahe Homami, Hervé Ferrage, Claire Forestie, Anne Miebe, Laurence Badel, Jean-Christophe Sampieri, Yinsu Vizcarra, Patrick Guérin, Thierry Sanjuan, Fares Khalfallah, Hélène Michon, Yolande Turcat, Catherine Gaullier, Gilles Authier, Sandrine Sorton, Nathalie Mace, Hugues Moussy, Ludmila Wurtz, Leyli Anvar, Valérie Tehio, Bruno Gnassounou, Bertrand De Hartingh, Jean-Yves Ollier, Alexandre Hougron, Marie-Ange Voisin, Thomas Bouchet, Laurent Leidwanger, Muriel Arrvebo, Charlotte de Castelnau d'Essenault, Chantal Pierre, Nathalie Pasquier, Alexandre Abensour, Jeanne Balibar, Dominique Carlat, Roland Echinard, Karine Tordo Rombaut, Hélène Ostrowiechki, Isabelle Pariente, Jean-Pierre Carnevale, Muriel Zagha, Frédéric Berner, Luce Briche, Cécile Rey, Mathieu Brunet, Armand Laferrere, Sidonie Loubry, Denis Moreau, Laurence Bernard, Constance Cagnat, Christophe Verneuil, Camille Morineau.

Economie

AFFAIRES

La préparation du marché unique européen en 1992

La fusion des deux plus importantes compagnies aériennes britanniques, British Airways et British Caledonian, annoncée le jeudi 16 juillet, inaugure en Europe une période de concentrations et surtout de rapprochements entre les transporteurs. Avec près de 200 appareils, British Airways se rapproche un peu d'une *« méga-compagnie »* américaine comme Texas Air, qui aligne 650 avions. La France, qui présente la particularité, en Europe, de compter deux compagnies internationales (Air France et UTA) et une compagnie intérieure (Air Inter), peut-elle échapper à ce processus, alors que la RFA, l'Italie ou l'Espagne ne possèdent qu'un seul transporteur ? M. Jacques Friedmann, président d'Air France (108 avions), semble se poser cette question lorsqu'il nous déclare : *« Je ne peux que constater que les compagnies britanniques ont choisi, face à la concurrence américaine et asiatique et en prévision du marché unique européen de 1992, d'unir leurs efforts et non de se concurrencer. »*

***Cette concentration montre que les compagnies se préparent à la libéralisation du transport aérien en Europe.* En raison de la question soulevée par l'Espagne sur la souveraineté territoriale de l'aéroport de Gibraltar, les ministres des transports de la CEE *n'avaient pu, à la fin du mois dernier,* conclure un accord en bonne et due forme sur une déréglementation partielle de l'aviation civile. M. Peter Sutherland, le commissaire européen chargé des affaires de concurrence, n'entend pas que la libéralisation des transports aériens soit suspendue à un différend bilatéral *qui ne concerne pas la* Communauté. Le représentant irlandais à *Bruxelles,* qui a joué un grand rôle dans les amendes infligées au groupe Usinor-Sacilor et à Boussac-Saint-Frères, entend, a-t-il déclaré au *Monde,* poursuivre son action comme il l'explique dans l'entretien qu'il nous a accordé.**

British Airways associée à British Caledonian détient 95 % du marché britannique

LONDRES
de notre correspondant

Dans la City, au Parlement comme dans les milieux de l'aviation civile, on ne s'est pas encore remis de la surprise qu'a représentée le jeudi 16 juillet, l'annonce de la « fusion » de British Caledonian, deuxième compagnie aérienne britannique, avec British Airways pour le prix de 237 millions de livres.

Le secret avait été bien gardé, le gouvernement a reconnu devant la Chambre des communes n'avoir été prévenu du projet que la semaine dernière. On savait seulement que British Caledonian s'inquiétait de son avenir, notamment depuis que la compagnie avait dû avouer, en mars, de lourdes pertes, s'élevant durant l'exercice 1986-1987 à 25,5 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 567 millions.

L'explication immédiate : la baisse, en 1986, du trafic sur l'Atlantique nord et vers le Proche-Orient, ainsi que vers l'Afrique, alors que ces deux derniers secteurs étaient vitaux pour British Caledonian. La direction avait été obligée en 1986 de supprimer d'un coup neuf cents emplois (un sur sept). Au printemps, British Caledonian avait entamé des contacts avec plusieurs compagnies aériennes, dont SAS, KLM, SABENA et Alitalia, en vue d'une association susceptible de donner à ces sociétés une dimension convenable pour faire face à une concurrence accrue, et aussi dans la perspective de la constitution d'un marché unique européen en 1992. Ces conversations n'ont pas abouti. Ce n'est que le mois dernier que des négociations très discrètes ont commencé avec British Airways, qui venait d'être privatisée avec succès en février et qui affiche une très bonne santé. British Aiways a réalisé en 1986-1987 un profit de 162 millions de livres, plus élevé que prévu, malgré une année très moyenne.

Comment ne pas penser que Sir Adam Thomson, PDG de British Caledonian, est allé à Canossa ? Depuis six ans, la compagnie se sachant condamnée au développement, British Caledonian n'avait cessé d'intervenir auprès du gouvernement Thatcher pour obliger British Airways à céder une part de son marché. En vain. Lord King ne cachait pas sa volonté de conserver un quasi-monopole.

Les deux anciens ennemis ont fait, jeudi, cause commune pour tenter de convaincre beaucoup de sceptiques que « fusion » ne signifiait pas « absorption ».

Et la compétition ?

Lord King a souligné que ce regroupement permettrait à l'aviation civile britannique de consolider sa place dans le monde, surtout au moment où, les fusions se multipliant, se créent aux Etats-Unis des *« mégacompagnies »* qui représentent un *« défi majeur ».* Dans la City, les experts font remarquer que l'apport de British Caledonian à British Airways n'est pas aussi important que lord King le prétend, étant donnée la différence considérable de taille des deux compagnies. British Airways possède 164 appareils, contre 27 à British Caledonian, dessert 145 destinations (contre 38) ; elle a transporté en 1986 20 millions de passagers (contre 2,5 millions) et emploie 49 000 personnes (contre 7 000). Le poids financier de British Airways est évalué à 1 700 millions de livres, celui de British Caledonian à 230 millions.

D'autre part, dans la City comme au Parlement, on relève qu'une fois de plus le gouvernement laisse battre en brèche l'un des grands principes du thatchérisme, celui de « compétition », si souvent invoqué pour justifier le programme de privatisation. Comme dans le cas de la dénationalisation de British Telecom, celle de British Airways se traduit par le maintien d'une position largement dominante. Oubliée la « diversification » que prônait encore un Livre blanc du gouvernement sur le transport aérien voici seulement trois ans ! La direction de British Midlands, maintenant au deuxième rang par la taille des compagnies aériennes britanniques, a précisé, jeudi, avec colère que *« désormais British Airways détient 95 % des licences d'exploitation... »* Les partis d'opposition ont demandé que l'accord entre British Airways et British Caledonian soit soumis au contrôle de la commission des monopoles, mais le gouvernement, qui est seul maître de la saisine de cette instance, s'est gardé de s'engager à provoquer un tel examen.

British Airways a annoncé que British Caledonian conserverait son nom, mais a laissé entendre que la fusion pourrait entraîner de nouvelles compressions de personnels.

FRANCIS CORNU.

Le projet des Douze

Les principaux points de déréglementation aérienne envisagés le 25 juin par les ministres des transports des Douze sont les suivants :

● *Tarifs :* les pouvoirs publics nationaux ne peuvent s'opposer à des tarifs économiques (de 65 à 90 % des prix de référence) et à des prix très réduits (de 45 à 65 %) en période creuse, pour les jeunes, les personnes âgées, les familles et les groupes. Selon les experts européens, les prix les plus bas proposés actuellement pourraient encore diminuer de 10 à 20 %.

● *Répartition des sièges :* à l'avenir, un Etat membre sera tenu d'accepter éventuellement que la compagnie qu'il entend protéger n'assure que 45 % du nombre annuel de passagers pendant les deux premières années et 40 % au cours de la troisième.

● *Accès au marché :* un gouvernement pourra désigner plusieurs de ses compagnies pour effectuer des liaisons intéressant plus de 250 000 voyageurs par an. Aujourd'hui, seules sept routes internationales, partant toutes de Londres, bénéficient de cette possibilité, dénommée *« désignation multiple ».* Elles pourraient atteindre, estime Bruxelles, le chiffre de trente à bref délai.

Le projet des Douze libéralise aussi des liaisons régionales. La modification porte sur la facilité accordée aux entreprises d'ouvrir une route entre un aéroport national et un aéroport régional. L'arrangement prévoit enfin la création d'une « cinquième liberté », c'est-à-dire le droit pour une compagnie d'embarquer (à concurrence de 30 % du total des passagers) les voyageurs dans un aéroport régional d'un pays de transit à l'occasion d'un vol entre les aéroports nationaux de deux Etats membres, par exemple Bruxelles-Lyon-Rome.

Le commissaire à la concurrence pousse à une libéralisation « minimum » du transport aérien

M. Peter Sutherland, commissaire européen chargé des affaires de concurrence, a accordé au Monde *un entretien dans lequel il affirme vouloir poursuivre son action en vue d'une libéralisation « minimum » du transport aérien.*

– Après l'échec du 30 juin à Luxembourg des Douze, croyez-vous possible de relancer la procédure permettant d'adopter le projet d'accord ?

– Beaucoup d'efforts de conciliation ont été consentis, notamment par la délégation française pour convaincre les Espagnols de se montrer plus conciliants. Rien n'y a fait. Même si un dialogue intervenait rapidement sur Gibraltar – et aucun élément ne permet de le penser aujourd'hui – je ne crois pas qu'il faille relancer une procédure.

– Que pensez-vous donc proposer ?

– Avant le compromis des Douze, la Commission avait adressé des lettres aux compagnies nationales afin qu'elles retirent de leur accord les clauses contraires aux règles de concurrence du Marché commun. Le public ne comprendrait pas que je reste les bras croisés. Aussi ai-je invité les entreprises à reprendre la négociation afin d'aboutir à une libéralisation comparable à celle qui avait été convenue entre les ministres et que la Commission avait acceptée comme un minimum.

– Ne craignez-vous pas que certaines compagnies profitent de l'échec de Luxembourg pour revenir sur ce qui était pratiquement acquis ?

– C'est possible, mais j'ai la conviction que, même avec les compagnies avec lesquelles j'ai eu des difficultés dans le passé (1), la Commission aboutira à de bonnes solutions. De toute façon, nous pourrons toujours recourir auprès de la Cour européenne de justice pour faire respecter les règles de concurrence. Car nous ne pouvons admettre la division en régimes différents de l'espace aérien européen.

– Croyez-vous que l'accord de Luxembourg puisse s'appliquer tel quel par une simple négociation avec les entreprises ?

– Il y aura fatalement de petite différences. Ainsi nous pourrons obtenir de meilleures conditions pour les prix et les capacités alors que, s'agissant de l'accès aux marchés qui relève de la compétence des gouvernements membres, les résultats risquent d'être moins satisfaisants.

– Dans cette affaire qu'est-ce qui vous motive le plus : les entreprises ou les consommateurs ?

– Les compagnies aériennes ont besoin de plus de concurrence pour devenir efficaces face au défi des pays asiatiques et de l'Amérique du Nord. C'est la raison essentielle de mon action. L'avantage pour le consommateur est secondaire, mais il incite le pouvoir politique à répondre aux préoccupations du citoyen.

Propos recueillis par
MARCEL SCOTTO.

(1) Il s'agit de Lufthansa, Olympic Airways et Alitalia (NDLR).

Ankara annule le contrat de onze radars attribué à Thomson

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a convoqué, le jeudi 16 juillet, l'ambassadeur de Turquie en France, M. *Faik Melek, pour lui faire* part de sa surprise devant la décision prise par Ankara d'annuler le contrat de 400 millions de francs conclu avec le français Thomson-CSF pour la fourniture d'un système de radars destinés à la navigation aérienne civile du pays. M. Noir a demandé au gouvernement turc une explication officielle.

ISTANBUL
de notre correspondant

Des *trois sociétés concurrentes* qui ont été avisées, le mercredi *15 juillet, de l'annulation de l'appel* d'offres pour les radars de la couver*ture aérienne civile de Turquie,* Thomson a été la plus surprise. *L'affaire n'en était* plus, en effet, pour elle, à l'étape de l'appel d'offres, mais bien de la signature du contrat, d'une valeur de près de 400 millions de francs pour onze radars, signature qui devait intervenir vendredi aux termes du protocole signé entre Thomson et la direction des aéroports civils et paraphé par le secrétaire d'Etat turc aux transports et le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, lors de sa visite à Ankara, au début de ce mois. La même direction des aéroports, qui a notifié l'annulation *« pour raison de modification du cadre du projet »,* avait annoncé, début mai, l'adjudication du contrat à Thomson au terme d'une ultime négociation opposant la firme française à ses deux concur*rentes, l'italienne Selenia et l'améri*caine Hugues (*le Monde* du 7 juillet).

L'intervention personnelle du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, en faveur de Thomson avait été perçue du côté français comme un signe de la volonté turque de mettre fin à l'ostracisme visant depuis une dizaine d'années les entreprises françaises. Le vote par le Parlement européen d'une résolution condamnant la Turquie, entre autres sur la *question arménienne,* avait pourtant suscité des inquiétudes dans les *milieux d'affaires français,* à la veille de la visite de M. Noir. Mais celui-ci semblait avoir trouvé le langage approprié pour dégager toute responsabilité française dans un vote auquel n'ont pris part que vingt-quatre parlementaires français.

Un revirement « incompréhensible »

Cependant, les hommes d'affaires français installés en Turquie avaient été unanimes à souligner l'*« inconséquence »* d'un membre du gouvernement – en l'occurrence M. Carignon, ministre délégué à l'environnement, qui était supposé avoir signé un appel en faveur du vote de la résolution européenne à la veille de la visite d'un collègue en Turquie (1). Plusieurs d'entre eux n'excluent pas aujourd'hui que la concurrence s'en soit servie pour retourner contre l'entreprise française l'arme politique qui avait assuré son succès. Ils soulignent que les dix années de rupture entre la France et la Turquie ont développé des groupes de pression hostiles à la normalisation.

D'autres raisons sont avancées pour expliquer un revirement qualifié d'*« incompréhensible »* tant par des diplomates français que par des officiels turcs et, s'il devait se confirmer, de *« regrettable »* pour les deux parties par des banquiers et des industriels. Certaines sont d'ordre politique – l'exécution de contrats anciens de livraison d'armement aux Chypriotes grecs, – d'autres d'ordre technique, comme le refus attribué à Thompson de livrer des pièces particulièrement sophistiquées. En outre, le lancement prochain d'un important appel d'offres pour des radars militaires (2) ne laisse pas l'état-major indifférent à l'adjudication d'une couverture civile qu'il souhaite coordonnée avec la sienne.

MICHEL FARRÈRE.

(1) Le nom de M. Carignon était apparu parmi les signataires d'un manifeste de solidarité franco-arménienne publié dans *le Monde* du 10 juin. Ce dernier avait clairement précisé, à la *satisfaction semble-t-il de la partie turque,* qu'il avait signé ce texte à titre *strictement personnel et non en tant que* ministre délégué à l'environnement. (*Le Monde* du 18 juin.)

(2) La société américaine Hugues a obtenu l'adjudication des radars de l'OTAN.

Après Suez, Matra

La routine de la privatisation

Le jeudi 16 juillet, le ministère de l'économie a lancé un appel d'offres pour le choix de la banque-conseil du gouvernement et du cabinet *d'audit qui prépareront* la privatisation du groupe Matra (détenu à 50,97 % par l'Etat), qui devrait avoir lieu à l'automne, après celle de Suez, prévue pour début octobre.

Dieu que la privatisation était *jolie à l'été* 1986 ! Conseillers de M. Balladur et de M. Cabana – *ancien ministre de la privatisation* – bataillaient ferme alors. Entre *eux d'abord, avec le président de* la République ensuite, avec le Conseil d'Etat enfin, pour faire passer leur projet de dénationalisation. Aujourd'hui, c'est la routine. Tout juste si les services de M. Balladur ne s'ennuient pas !

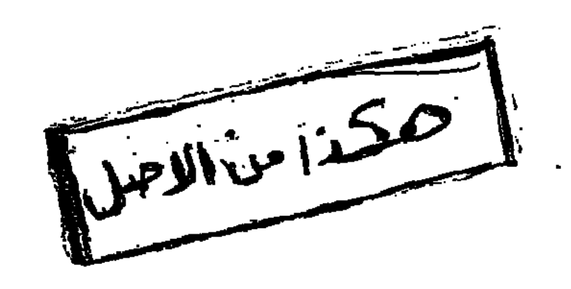
Les formules sont bien rodées, et chaque privatisée trouve OPV (offre publique de vente) à sa pointure sans que s'élève la moindre protestation. Quelle sera celle de Matra, dont le processus de privatisation est désormais officiellement engagé ? Ce sera le modèle Havas. Entendez par là « noyau dur » et « action spécifique ».

Le premier, baptisé « groupe *d'actionnaires stables », dans le* jargon administratif, est destiné, *comme la formule l'indique,* à garantir la stabilité d'une partie du capital pendant une période définie. La seconde permet à l'Etat de conserver *une action lui* donnant, pendant au maximum cinq ans, un droit d'agrément pour tout actionnaire qui souhaiterait prendre au moins 10 % du capital d'une société privatisée. Si le système du « noyau dur » est utilisé systématiquement depuis Paribas, l'action spécifique, plus sélective, n'a jamais, sauf dans le cas d'Havas, été utilisée complètement. Introduite pour ELF, elle n'a servi que pour *une cession partielle de capital,* et, dans le cas de Bull, son adop*tion ne concernait qu'une aug*mentation de capital.

Matra (14,45 milliards de chiffre d'affaires), première société d'armement à être privatisée, *justifierait – aucune déci*sion n'est pour l'heure prise – *pareille combinaison. Car si le* « noyau dur » rend plus coûteuse *une tentative de prise de* contrôle, il ne l'empêche pas comme le prouvent les manœuvres actuellement engagées sur le Crédit commercial de France, récente privatisatée. L'action spécifique reste le seul moyen d'empêcher provisoirement une attaque sur un secteur stratégique de l'industrie française. L'opération Matra n'en suscite pas pour autant un grand intérêt rue de Rivoli, où seuls les « poids lourds » semblent désormais présenter quelques attraits ou créer quelques inquiétudes.

Matra, dont seule la moitié du capital sera mise en vente – le reste est détenu par les salariés et diverses personnes physiques ou morales aux termes d'un accord secret passé en 1981 entre M. Jean-Luc Lagardère, président de Matra, et M. Pierre Mauroy, – *ne pèse que 4 mil*liards de francs en capitalisation *boursière. Mais sa petite taille* même, comme dans le cas *d'Havas, favorise les convoitises* étrangères, et mériterait sans *doute que le gouvernement* affine sa doctrine sur les secteurs *dits stratégiques. Pour l'heure, le* seul candidat officiellement intéressé est un « parent », en l'occurrence MMB, la holding communication (Hachette, Europe 1, etc.) contrôlée par MM. Lagardère et Floirat, qui vient de procéder à une augmentation de capital dans la perspective de participer à la privatisation de Matra...

CLAIRE BLANDIN.



Economie

CONJONCTURE

En 1988

La baisse des impôts pourrait approcher les 30 milliards de francs

Alors que M. Edouard Balladur avait toujours jusqu'à présent évalué la somme totale des allégements d'impôts pour 1987 et 1988 à 50 milliards de francs, M. Alain Juppé a créé la surprise en annonçant, jeudi 16 juillet, devant l'assemblée générale du comité français de la Chambre de commerce internationale, que les réductions d'impôts atteindraient en définitive près de 60 milliards de francs. Cette somme *« est d'autant plus remarquable*, a ajouté le ministre délégué au budget, *que nous allons réduire dans le même temps le déficit budgétaire de 159 milliards à 115 milliards de francs »*.

D'où viennent ces 10 milliards supplémentaires ? La Rue de Rivoli explique qu'il s'agit pour l'essentiel d'une révision de ses calculs. La somme des réductions déjà votées dans la loi de finances pour 1987 (28 milliards de francs) et des mesures déjà prises, votées ou publiquement annoncée et ayant une incidence fiscale dans le budget 1988 dépasse les 50 milliards.

Par cette annonce, il semble cependant que le gouvernement veuille en même temps se procurer une marge supplémentaire pour la baisse des impôts en 1988. Celle-ci initialement prévue à 22 milliards, pourrait approcher les 30 milliards. Elle pourrait bénéficier d'abord aux particuliers. M. Edouard Balladur avait indiqué que les allégements en matière d'impôt sur le revenu pourraient atteindre en 1988 *« au moins 6 milliards de francs »*. Ils devaient profiter essentiellement aux cadres. En fait, on indique, Rue de Rivoli, que l'opération de réduction des impôts concernera tous les contribuables, même si le ministère recherche actuellement des modalités qui permettront d'en faire bénéficier surtout les cadres. Bien que la décision n'ait pas encore été arrêtée, on semble s'orienter vers la réduction modulée des taux appliqués aux différentes tranches du barême de l'IRPP. Le réduction totale pourrait approcher les 8 milliards de francs.

Pour les entreprises, la Rue de Rivoli affirme toujours qu'il n'est pas question de transformer l'avance de trésorerie accordée cette année en matière d'impôt sur les sociétés (6,5 milliards) en une baisse définitive et dès 1987 du taux de cet impôt de 45 % à 42 %. Aux mesures déjà annoncées (assujettissement des télécommunications à la TVA, nouvelle réduction de la taxe sur les frais généraux, de la taxe sur le fioul lourd et de la taxe professionnelle), le gouvernement pourrait ajouter quelques dispositions supplémentaires, comme un aménagement du système du report en arrière des pertes (*carry back*), une mesure demandée notamment par M. d'Ornano. La réforme de la fiscalité de groupe, prévue, n'aura pas d'incidence sur les recettes en 1988.

ERIK IZRAELEWICZ.

Prix : augmentation de 0,2 % en juin

Le prix ont augmenté de 0,2 % en juin, selon les premières estimations fournies, jeudi 16 juillet, par l'INSEE. Cela porte l'augmentation à 2,1 % pour les six premiers mois de l'année et à 3,3 % pour les douze derniers mois.

Au ministère de l'économie et des finances, on souligne que ce résultat (le meilleur enregistré au cours du mois de juin pour ces quinze dernières années) est comparable au résultat obtenu ce même mois en Allemagne fédérale, pays avec lequel l'écart d'inflation continue de se resserrer. Il est revenu, précise-t-on, de 3,9 points en février à 3,5 en mars, à 3,4 en avril, à 3,2 en mai et à 3,1 en juin.

Le ministère des finances maintient son objectif de 2,4 % de hausse des prix sur l'ensemble de l'année, malgré une prévision beaucoup moins optimiste (3,5 %) de l'INSEE.

SOCIAL

Le déficit de l'assurance-chômage s'éleverait à 4 milliards de francs fin 1988

Si la tendance actuelle continue, le régime d'assurance-chômage devrait connaître un déficit de 4 milliards de francs fin 1988, dans l'hypothèse – vraisemblable – d'une augmentation de 150 000 demandeurs d'emploi supplémentaires l'an prochain, a indiqué M. Pierre Guillen, président de l'UNEDIC (le régime d'assurance-chômage), à l'occasion de la présentation du premier rapport d'activité (pour 1986) de l'assurance-chômage. Fin 1987, le régime prévoit un déficit de 2 milliards de francs environ. Le retablissement de l'équilibre fera l'objet des négociations entre les partenaires sociaux. Celles-ci commenceront le 1er octobre.

Le déficit de 1987 a plusieurs causes : d'une part le remboursement de la dette de l'UNEDIC (qui s'élevera à un milliard de francs) d'autre part, et sans qu'on puisse faire le partage, l'aggravation du chômage et le fait que beaucoup d'entreprises préfèrent depuis août 1986, licencier des salariés de plus de cinquante-cinq ans – 1 600 par mois – environ plutôt que de les mettre en pré-retraite FNE.

Pour M. Guillen, l'Etat a une part de responsabilité dans cette évolution, car il a durci les conditions d'accès aux préretraites du Fonds national de l'emploi (FNE) : la garantie de versement des allocations accordée par l'UNEDIC aux chômeurs âgés (de plus de cinquante-sept ans et demi) était conditionnée précisément par le fait que ces derniers n'avaient pu avoir accès au FNE. Après leur réunion du 25 juin, les partenaires sociaux ont adressé un memorandum aux pouvoirs publics leur demandant un effort financier en faveur des pré-retraites. M. Guillen a souhaité *« au moins un retour au* statu quo *ante »* en ce qui concerne l'accès au FNE.

En 1986, les dépenses propres du régime d'assurance-chômage se sont élevées à 54,5 milliards de francs en augmentation de 6.6 % sur 1985 pour 56,7 milliards de francs de cotisations. L'excédent a permis de ramener la dette de l'UNEDIC de 10,8 milliards de francs au 1er janvier 1986, à 8,5 milliards au 1er janvier 1987, la trésorerie de l'UNEDIC a connu une évolution *« positive »*. Au total 104,1 milliards de francs ont été versés par l'UNEDIC en comptant le régime de solidarité financé par l'Etat.

Le plan pour l'emploi des jeunes mis en place par le gouvernement en 1986 a entraîné une baisse du nombre des entrées dans le régime d'assurance-chômage entre octobre 1986 et janvier 1987, mais celle-ci n'a pas suffi à compenser le transfert signalé entre le FNE et l'assurance-chômage. Environ 1,8 millions de demandeurs d'emploi ont été indemnisés chaque mois en 1986. Au 1er juin, on comptait 1 045 demandeurs d'emploi (inscrits à l'ANPE) non indemnisés, soit 10,7 % de plus que l'année précédente.

REPÈRES

Chômage

Baisse en Grande-Bretagne...

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a baissé de 27 000 pour s'inscrire à 2 925 300 en Grande-Bretagne. Le taux de chômage a ainsi été ramené de 10,9 % en avril et 10,6 % en mai à 10,5 % le mois dernier. Il avait plafonné durant l'été 1986 à 11,7 %. D'autre part, le ministère de l'emploi annonce que la productivité dans l'industrie manufacturière (hors énergie) a progressé durant le deuxième trimestre de 1,3 % par rapport aux trois premiers mois de l'année et de 6,7 % par rapport au deuxième trimestre 1986. En revanche, la hausse des salaires, corrigée des variations saisonnières, s'est stabilisée à un haut niveau en mai, 7,75 % sur douze mois.

...et en Espagne

Le nombre des chômeurs enregistrés en Espagne s'élevait à 2 838 500 à la fin du mois de juin, selon le ministère espagnol du travail, soit 20,9 % de la population active. La baisse de 45 374 par rapport au mois précédent est due pour l'essentiel à l'augmentation des embauches temporaires pour la saison touristique. – *(AFP.)*

Endettement

Légère diminution de la dette extérieure française

Exprimé en francs, l'endettement extérieur à moyen et à long terme de la France a baissé de 3,6 milliards de francs pour représenter 394,6 milliards au 31 mars 1987, annonce le ministère de l'économie. Cette réduction recouvre des tirages nets sur emprunts extérieurs pour 2,9 milliards de francs, ainsi que les corrections apportées aux estimations précédentes pour tenir compte des variations de taux de change intervenues durant le premier trimestre de l'année. En dollars, en effet, l'endettement s'accroît et passe de 62,7 milliards au 31 décembre 1986 à 65,6 milliards de dollars fin mars. A cette date, la structure en devises de l'encours global de la dette extérieure était la suivante : 34,8 % en dollars, les 65,2 % restants se répartissant à raison de 11,4 % en marks, 11,5 % en ECU, 10,1 % en yens, 8,4 % en francs, 7,3 % en francs suisses, 3,8 % en livres sterling, 5 % en florins et 7,7 % en « autres » devises.

Activité industrielle

Accélération de la croissance selon la Banque de France

La croissance de l'activité industrielle s'est accélérée en juin dans tous les secteurs, une tendance qui devrait se poursuivre en juillet, indique la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture. Les auteurs de l'enquête soulignent que les prévisions des chefs d'entreprise pour le dernier trimestre 1987 *« paraissent dans l'ensemble nettement moins réservées que précédemment »*. Ils notent que le renouveau de dynamisme industriel a été particulièrement net dans l'agro-alimentaire et l'automobile, en raison d'un renforcement *« substantiel des carnets de commandes »*. Au total, le marché intérieur a été *« particulièrement animé »* en juin et la plupart des industries ont bénéficié d'un redressement des commandes étrangères. En revanche, l'activité du commerce de détail a *« quelque peu fléchi, traduisant surtout la faiblesse des ventes d'articles d'habillement »*.

ÉTRANGER

Le rapport annuel de la CNUCED

Sombres perspectives pour le tiers-monde

GENÈVE
de notre correspondante

Le rapport 1987 sur le commerce et le développement du secrétaire de la CNUCED, publié le jeudi 16 juillet, dresse un panorama alarmiste de la situation avant de traiter de la technologie, un sujet qui ne fait pas partie des discussions prévues à la présente session de la conférence qui se déroule à Genève. Il risque de décourager certains participants aux travaux de la conférence, car on peut y lire entre autres que, *« bien que la situation soit déjà mauvaise, le pire est peut-être encore devant nous »*.

En effet, les perspectives pour 1987 sont pour le moins sombres : le rythme de la croissance de l'économie mondiale et du commerce international va encore baisser. Il existe pourtant des remèdes, ne serait-ce qu'une meilleure coordination des politiques macro-économiques des grandes puissances. Mais cela a déjà été dit et redit sans résultat.

Le rapport rappelle également que la dette est au cœur de la crise actuelle tant pour les pays pauvres que pour leurs créanciers mais que la stratégie fondée essentiellement sur l'austérité est inadaptée. En somme, ce n'est pas en répétant aux pays confrontés à une lourde dette qu'ils doivent se serrer la ceinture qu'on les aidera, mais en leur donnant les moyens d'investir.

Les conséquences pour les pays dits en développement d'un relèvement des taux d'intérêt et d'un ralentissement plus notable de l'activité économique mondiale pourraient être très graves. Les prix des produits de base continuent à faiblir, tandis que la chute simultanée des prix du pétrole et du dollar n'a pas contribué, contrairement aux espoirs, à stimuler la croissance.

La partie du rapport consacrée à la technologie est tout aussi morose. Sans jamais jouer la science-fiction, les auteurs soulignent l'importance du transfert de techniques (ou spn absence) pour la croissance des pays qui sont ou devraient en être bénéficiaires. Essentiellement descriptif, ce rapport met en lumière une évidence lourde de conséquences : le monde industrialisé est de moins en moins dépendant des matières premières du tiers-monde, grâce aux multiples produits de substitution qu'il fabrique. D'antre part, il est de plus en plus générateur de techniques de pointe que les pays du tiers-monde ne peuvent qu'importer sans avoir pour autant accès aux sources et relais indispensables à des services d'information et de transmissions opérationnels.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Marchés financiers

PARIS, 16 juillet ↓

Refroidissement : – 0,9 %

Le marché a retrouvé, jeudi, son animation et ses cris habituels. Les cotations ont repris autour de chaque groupe, les commis ayant accepté d'interrompre leur mouvement de grève entrepris la veille. Des installations de fortune ont été placées de part et d'autre des piliers pour permettre le traitement des ordres. A l'approche du coup de cloche final, le tableau lumineux indiquait une baisse de 0,94 % dans un marché plutôt actif.

Quant à la tendance, elle fléchissait en réaction à la chute du dollar consécutive à l'annonce du déficit commercial américain en mai (– 14,4 milliards de dollars). Ce résultat, quelque peu inattendu, a conduit les opérateurs à différer leurs initiatives à l'achat. Parmi les valeurs en vif repli figuraient Bouygues, Compagnie Bancaire, Europe 1, Sanofi et Prouvost. On notait encore l'accès de faiblesse de Chargeurs, Hachette, Ausseydat Rey et CSF. SPIE Batignolles touchait son plus bas niveau de l'année. Du côté des hausses, on relevait Penarroya, favorisé par la remontée actuelle des cours des métaux. Synthelabo, Bail Equipement, Sogerap et Locindus étaient aussi bien orientés, de même que Prétabail, Navigation mixte et l'emprunt 4,5 % 1973. Dans les travées du Palais, on attendait la réaction du marché à l'approche de la liquidation de juillet qui se déroulera jeudi 23. La cotation du titre Crédit Sucrier et alimentaire était suspendue, la Société faisant l'objet d'un projet d'opération financière. Il en était de même pour les obligations Gaz de France 16,80 % août 1982, concernées elles aussi par une opération financière.

Au MATIF, la tendance était à la baisse. Le contrat à échéance mars 1980 cédait 0,63 % à 103,70 %.

Lingot : 88 950 F (inchangé).

Napoléon : 519 F (+ 5 F).

NEW-YORK, 16 juillet ↑

Superstar

Wall Street Superstar. C'est à peu près cela. Jeudi, le marché américain a littéralement brûlé les planches. Quand le spectacle s'annonçait ennuyeux, il s'est révélé d'excellente qualité. La tendance est, certes, restée irrégulière, mais *fondamentalement* haussière. Tombé un instant à 2 471,78, l'indice des industrielles a, pour la seconde fois de suite et de l'histoire, franchi la barre des 2 500 points (2 511,48) pour s'établir, en clôture, à 2 496,97 (+ 13,24 points), son niveau le plus élevé de toujours. Le bilan de la journée a été comparable au résultat obtenu par le Dow. Sur 1 964 valeurs traitées, 893 ont monté, 627 ont baissé et 444 n'ont pas varié.

Ce troisième record consécutif a laissé les professionnels pantois, mais heureux. Le rebondissement du dollar et, dans la foulée, du marché obligataire n'a pas été étranger à son accomplissement. Surtout, la communauté boursière a été très favorablement impressionnée par les résultats des entreprises pour le second trimestre.

Des analystes se disaient sûrs que la clé de la hausse se situait du côté des liquidités en quête de placement et hyperabondantes, paraît-il. L'activité a continué d'augmenter, et 210,88 millions de titres ont changé de mains, contre 202,3 millions la veille.

VALEURS	Cours du 15 juillet	Cours du 16 juillet
Alcoa	57	58 5/8
Allegis (ex-UAL)	95 7/8	95
A.T.T.	30 1/4	31 3/4
Boeing	47 7/8	47 3/4
Chase Manhattan Bank	41 1/8	41 1/4
Du Pont de Nemours	123 7/8	126 1/8
Eastman Kodak	89 3/4	91 3/8
Exxon	93 7/8	94 3/4
Ford	105 1/2	107
General Electric	55	55 7/8
General Motors	84 3/8	83 1/8
Goodyear	68 3/4	65 3/4
I.B.M.	168 1/8	168 1/8
I.T.T.	62	61 7/8
Mobil Oil	51 5/8	52 1/2
Pfizer	71 1/8	71 3/4
Schlumberger	48 7/8	49 3/4
Texaco	46 5/8	45 5/8
Union Carbide	29 3/8	29
U.S.X.	35 1/2	37 5/8
Westinghouse	66 1/8	66 1/8
Xerox Corp.	75 1/2	75 5/8

CHANGES

Dollar : 6,14 F ↑

Le dollar a fortement rebondi vendredi, après sa baisse sensible de la veille, surtout à Tokyo, en raison d'achats japonais de titres américains et de hausse des prix du pétrole, qui désavantage le Japon.

FRANCFORT	16 juillet	17 juillet
Dollar (en DM)	1,8325	1,8435

TOKYO	16 juillet	17 juillet
Dollar (en yens)	149,75	151,60

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 juillet) ... 6 15/16-7 1/16 %

New-York (16 juillet) ... 6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	15 juillet	16 juillet
Valeurs françaises	104,1	103,3
Valeurs étrangères	123,2	125

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	–	415,8

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	15 juillet	16 juillet
Industrielles	2 483,73	2 496,97

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	15 juillet	16 juillet
Industrielles	1 908,6	1 926,2
Mines d'or	414,6	423
Fonds d'Etat	90,95	

TOKYO

	16 juillet	17 juillet
Nikkei Dow Jones	24 083,61	23 983,45
Indice général	2 004,73	1 916,60

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juillet
Nombre de contrats : 42 892

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,30	103,20	103,20	103,10
Précédent	103,80	103,70	103,70	103,60

LA VIE DE LA COTE

3 A 4 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR PREDICA (CRÉDIT AGRICOLE). – Le chiffre d'affaires de Predica, compagnie d'assurance-vie du Crédit agricole, s'est élevé à 808 millions de francs au premier semestre et devrait être « au minimum », selon la banque verte, compris entre 3 et 4 milliards de francs. Le résultat d'exploitation devrait être bénéficiaire en 1987. Une « importante » augmentation de capital sera effectuée avant la fin de l'année, *« afin de conforter la place du Crédit agricole sur le marché de l'assurance-vie »*.

LA SICAF SAINT-HONORÉ MATIGNON VA DEVENIR UNE SA. – Saint-Honoré Matignon, SICAF (Société d'investissement à capital fermé), détenue à égalité par la compagnie financière Edmond de Rothschild et Rothschild et Associés, va être transformé en société anonyme de droit commun. La SICAF a, en effet, pris une participation de 1 % dans la Société générale. Cet amortissement représente 30 % de son actif, soit trois fois plus que ne lui permet la loi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,1365	6,1385	+ 35	+ 50	+ 75	+ 100	+ 290	+ 380
$ can.	4,6500	4,6600	– 47	– 29	– 83	– 53	– 201	– 117
Yen (100)	4,0470	4,0510	+ 127	+ 146	+ 261	+ 289	+ 813	+ 890
DM	3,3290	3,3310	+ 98	+ 115	+ 209	+ 233	+ 669	+ 738
Florin	2,9565	2,9590	+ 53	+ 63	+ 114	+ 131	+ 395	+ 447
F.B. (100)	16,0525	16,0625	+ 113	+ 237	+ 261	+ 454	+ 954	+ 1384
F.S.	3,9950	3,9990	+ 125	+ 143	+ 260	+ 287	+ 829	+ 906
L (1 000)	4,5970	4,6020	– 129	– 101	– 249	– 213	– 645	– 545
£	9,9640	9,9740	– 138	– 96	– 238	– 167	– 489	– 287

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 15/16	7 1/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
Florin	4 7/8	4 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 3/16	6 1/2	6 1/4	6 9/16	6 5/8	6 15/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/8	3 7/8	4
L (1 000)	10	10 1/2	10	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 5/8	11
£	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 1/8	9 1/16	9 1/8	9 1/16	9 1/8
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 16 JUILLET

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1905	4,5 % 1973	1805	1831	1831	+ 1 44
4270	C.N.E. 3%	4255	4260	4260	+ 0 12
1272	B.N.P. T.P.	1251	1239	1239	- 0 95
1114	C.C.F. T.P.	1126	1128	1128	+ 0 27
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1255	....
....	C.G.E. T.P.	3010	3005	3005	- 0 16
1966	Renault T.P.	1901	1901	1901	....
2260	Rhone-Poul. T.P.	2270	2270	2270	....
1355	St-Gobain T.P.	1240	1224	1230	- 0 80
1380	Thomson T.P.	1380	1376	1376	- 0 28
465	Accor	473	465	465	- 1 69
520	Agence Havas	533	535	540	+ 1 31
480	Ag. Havas C. I.	508	505	505	- 0 59
680	Air Liquide	699	680	683	- 2 29
2450	Alcatel	2500	2517	2517	+ 0 68
2020	Alc. Superm.	2080	2050	2050	- 1 44
445	A.L.S.P.I.	464	460	458	- 1 29
410	Alsthom ★	400	392 50	405	+ 1 25
2410	Arjom. Prioux	2530	2512	2512	- 0 71
535	Avenudat-Rey	555	538	533	- 3 96
1180	Aux. Entrepr. ★	1220	1230	1240	+ 1 63
1190	Avions Dassault	1188	1200	1185	- 0 25
645	BAFIP	630	620	620	- 1 59
390	Bail-Equipem. ★	385 10	393 50	394	+ 2 31
940	Bail Investiss.	840	840	840	....
535	B.N.P./C.I.	550	544	544	- 1 09
700	Cie Bancaire	720	690	690	- 4 17
510	Bazar H.-V.	499	494	494	- 1
520	Béghin-Say ★	536	534	523	- 2 42
815	Berger (Ma)	935	930	930	- 0 53
725	Bic ★	735	731	723	- 1 63
1350	B.I.S.	1401	1399	1384	- 1 21
2880	Bongrain S.A.	2790	2760	2755	- 1 25
1040	Bouygues	1175	1100	1119	- 4 77
94	B.P. France	109 90	110	110	+ 0 09
4990	B.S.N.	4920	4780	4793	- 2 58
....	Cap Gemini Sog.	2365	2341	2335	- 1 27
1280	Carnaud	1373	1375	1375	+ 0 15
3100	Carrefour ★	3385	3380	3365	- 0 59
1940	Casino	183	180	180	- 1 63
1500	Casino A.D.P.	150	152	146 60	- 2 26
1200	C.C.M.C.	1260	1265	1265	+ 0 40
850	Cetelem	955	949	955	....
850	Cerus	850	843	845	- 0 59
1880	C.F.A.O.	2002	2024	2024	+ 1 10
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1412	1397	1395	- 1 56
1280	Chargeurs S.A.	1378	1330	1332	- 3 34
80	Chiers-Châtil.	83	83 50	83 50	+ 0 60
1040	Ciments franç. ★	1070	1065	1058	- 1 30
575	Club Méditerr.	610	610	608	- 0 33
172	Codetel ★	182	183	180	- 1 09
365	Cofimeg	352 20	350	349	- 0 90
1980	Coles	2320	2320	2270	- 2 16
235	Compt. Entrepr.	245	244 50	243	- 0 82
675	Compt. Mod.	668	675	676	+ 1 20
1160	Créd. Foncier	1189	1189	1185	- 0 34
595	Crédit F. Imm.	546	546	544	- 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
139	C.C.F.	153	149	148 60	- 2 88
775	Créd. Lyon. (CI)	799	800	802	+ 0 38
1140	Crédit Nat. ★	1120	1119	1129	+ 0 80
310	Crouzet ★	257	256 50	246	- 4 28
2670	Damart S.A.	2670	2650	2650	+ 0 66
380	Darty ★	430	422	426 50 c	+ 0 58
350	Darty (DP)	377	368	379 c	+ 3
2180	De Dietrich	2149	2204	2204	+ 2 56
385	Dév. R.d.C. (LI)	377	369	369	- 2 12
580	D.M.C.	561	545	553	- 1 42
....	Drouot Assur.	495	493	493	- 0 40
2380	Docks France ★	2370	2385	2351	- 0 80
2180	Dumez ★	2191	2215	2197	+ 0 27
1160	Eaux (Gén.)	1201	1180	1180	- 1 74
2460	Ecco ★	1265	1259	1260	- 0 39
1070	Electro-Financ.	1149	1145	1140	- 0 78
370	Elf-Aquitaine	393	394	393 80	+ 0 20
340	— (certific.)	339 90	341	340	+ 0 03
2960	Epeda-B-Faure	3200	3245	3245	+ 1 41
3540	Essilor	3650	3669	3670	+ 0 55
2640	Essilor Int. (DP)	2800	2630	2623	+ 0 88
455	Esso S.A.F. ★	524	519	523	- 0 19
2400	Eurafrance	2361	2365	2350	- 0 48
1480	Eurocom ★	1468	1455	1460	- 0 54
3500	Euromarché	3699	3620	3680	- 0 51
670	Europe n° 1 ★	687	688	665	- 3 20
1180	Exor	1285	1280	1279	- 0 47
1510	Facom	750	750	773	+ 3 06
906	Fichet-bauche	975	1015	1015	+ 4 10
210	Financial ★	208	205	205	- 1 44
186	Fives-Lille	185	184	183	- 1 08
1170	Fromageries Bel	1235	1210	1218	- 1 38
1290	Gal. Lafayette	1284	1270	1270	- 1 09
380	Gascogne	410	409	409	- 0 24
2290	Gaz et Eaux	2150	2100	2100	- 2 33
580	Géophysique ★	679	672	680	+ 0 14
2440	Gerland	2450	2370	2370	- 3 27
545	GTM-Entrepose	664	679	679	+ 2 26
680	Guyenne-Gas. ★	720	710	724	+ 0 55
2840	Hachette ★	2895	2850	2800	- 3 28
760	Hénin (La)	760	760	760	....
1300	Hutchinson	1320	1315	1314	- 0 45
117	Imétal	151	149 90	157	+ 3 97
430	Imm. Plaine-M.	410	408	407	- 0 73
4840	Inst. Mérieux	5050	5100	5110	+ 1 19
540	Interbail	545	545	545	....
1310	Intertechnique	1400	1440	1440	+ 2 86
2700	J. Lefebvre	870	873	867	- 0 34
1730	Lab. Bellon	1685	1665	1665	- 1 19
1510	Lafarge-Coppée	1641	1648	1639	- 0 11
1640	Labon ★	1676	1651	1663	- 0 77
5370	Legrand	5350	5380	5380	+ 0 56
5000	Legrand (DP)	5010	4960	4980	- 0 60
690	Leroy-Somer ★	770	752	765	- 0 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1900	Lesieur	2026	1900	1900	- 6 22
920	Locabail Immob.	826	828	826	....
600	Locafrance ★	607	598	599	- 1 31
856	Locindus	871	886	886	+ 1 72
1040	L. Vuitton S.A ★	1141	1145	1155	+ 1 22
560	Luchaire	564	555	555	- 1 59
1420	Lyonn. Eaux ★	1485	1455	1470 c	+ 1 01
83	Mais. Phénix	80 50	80	80 90	+ 0 49
760	Majorette (Ly)	737	730	730	- 0 95
470	Mar. Wendel ★	475	476 10	470	- 1 05
2060	Martell	1710	1700	1700	- 0 58
2250	Matra	2330	2310	2310	- 0 86
2150	Merlin-Gerin ★	2180	2181	2140	- 1 83
3130	Michelin	3200	3190	3210	+ 0 31
1310	Midi (Cie)	1396	1396	1371	- 1 78
370	Midland Bk SA ★	340	345	332 20	- 2 29
940	Min. Salsig. (Ma)	982	998	988	+ 0 60
43	M.M. Penarroya	50 70	52	52 50	+ 3 55
2520	Moët-Hennessy	2800	2789	2790	- 0 36
78	Moulinex	75 50	75 20	73 10	- 3 17
975	Navig. Mixtes	1008	1024	1026	+ 1 79
160	Nord-Est	173 20	171	171	- 1 27
455	Nordon (Ny)	402	400	400	- 0 50
585	Nouvelles Gal.	613	605	605 c	- 0 91
1170	Occident. (Gén.)	1175	1152	1152	- 1 96
1580	Omn.F.Paris	1740	1706	1705	- 2 01
225	Olida-Caby	214	210	206 50	- 3 50
450	Opfi-Paribas	450	454	450 20	+ 0 04
4080	Oréal (L')	3795	3791	3780	- 0 39
450	Paribas	464	465	462	- 0 42
610	Paris-Réesc. ★	645	655	641	- 0 62
1530	Pechelbronn ★	1430	1435	1435	+ 0 34
1400	Penhoet	1360	1350	1350	- 0 74
975	Pernod-Ricard	1018	995	995	- 2 26
1610	Peugeot S.A.	1405	1402	1385	- 1 41
16	Poclain	13 50	14 95	14 90	+ 10 37
2250	Polliet	2470	2318	2315	+ 3 11
735	P.M. Labinal	739	730	730	- 1 22
3410	Presses Cité	3679	3668	3645	- 0 43
1290	Prétabail Sic.	1225	1241	1212	- 1 06
805	Primagaz	873	870	860	- 1 49
700	Printemps ★	645	640	645	....
1870	Promodès	1990	1999	1965	- 1 25
230	Prouvost S.A ★	264	260	260 90	- 1 17
1400	Radiotechn.	1525	1485	1491	- 2 23
109	Raff. Dist. Total	106 10	105 90	105 80	- 0 28
2940	Redoute (La) ★	2855	2960	2860	+ 0 16
445	Robur financière	476	470	470	- 1 05
1470	Roussel-Uclaf	1473	1452	1452	- 1 43
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5880	5680	5690	....
225	Sade	239 50	235 10	235 10	- 1 84
3490	Sagem	3720	1960	1985	+ 5 65
425	Saint-Gobain	454	448	451	- 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1200	St-Louis B.	1269	1260	1260	- 0 71
1900	Salomon	1940	1940	1940	....
1700	Salvepar	1750	1750	1750	....
720	Sanofi	742	715	715	- 3 64
800	S.A.T.	840	830	825	- 1 79
1230	Saupiquet (Na)	1295	1298	1298	+ 0 23
420	Schneider ★	438	444	432	- 1 36
125	S.C.O.A.	115	115 50	115 50	+ 0 43
695	S.C.R.E.G.	717	701	701	- 2 23
815	Seb ★	936	921	920	- 1 70
490	Sefimeg	461	450	450	- 2 17
1450	S.F.I.M.	1470	1460	1460	- 0 68
63	S.G.E.	56 90	58 50	56 40	- 0 87
520	Sign. Ent. El. ★	569	570	564	- 0 87
1060	Silic	1020	1019	1019	- 0 10
615	Simco-U.P.H. ★	592	580	594	+ 0 33
440	Simnor (Li)	451	450	450	- 0 22
1200	Skis Rossignol	1215	1200	1196	- 1 56
740	Sliminco	636	645	646	+ 1 57
....	Société Générale	433	433	433	....
265	Sodecco	231	230	230 c	+ 4 70
250	Sodero (Na)	243	243	243	....
2620	Sodexho	2680	2705	2706	+ 0 97
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	465	474	471	+ 1 29
2110	Sommer-Allib. ★	2465	2470	2501	+ 1 46
750	Source Perrier	801	802	802	+ 0 12
960	Sovac ★	1010	1002	992	- 1 78
605	Spie-Batignol.	575	562	562	- 2 26
630	Strafor	647	635	635	- 1 85
305	Synthelabo ★	301	301	310	+ 2 99
635	Talcs Luzenac	631	630	628	- 0 48
2920	Tél. Elect.	3140	3160	3160	+ 0 64
1330	Thomson-C.S.F.	1390	1384	1362	- 2
475	Total (CFP) ★	495	494	495 90	+ 0 18
105	— (certific.)	108	108	108	....
2220	T.R.T.	2120	2020	2020	- 4 72
690	U.F.B.	669	654	654	- 2 24
1220	U.I.C.	1259	1230	1240	- 1 51
670	U.I.F.	632	628	628	- 0 63
900	U.I.S.	910	880	880	- 3 30
300	U.C.B. ★	300	299 80	297	- 1
750	Unibail	730	726	726	- 0 55
570	Valéo	591	592	592	+ 0 17
53	Vallourec	64 90	66 30	66 50	+ 2 47
495	Via Banque	515	515	516	+ 0 19
840	Elf-Gabon	980	973	973	- 0 71
126	Amax Inc.	144 50	147 10	151 50	+ 4 84
440	Amer. Express	207 80	205 50	205 20	- 1 25
177	Amer. Teleph.	179	185 50	189 50	+ 5 87
145	Anglo Amer. C.	157 50	159 50	159 50	+ 1 27
620	Amgold	667	706	706	+ 5 85
1030	BASF (Akt)	1000	1020	1015	+ 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1160	Bayer	1108	1119	1120	+ 1 08
125	Buffelsfont.	137 80	139 50	140 20	+ 1 74
275	Chase Manh.	248	249	249	+ 0 40
69	De Beers	85 80	85	86 90	+ 1 28
2140	Deutsche Bank	2125	2180	2170	+ 2 12
78	Dome Mines	86 05	90 50	89 70	+ 4 24
1100	Dresdner Bank	1088	1130	1090	+ 0 18
140	Driefontein Ctd	156	164 80	164 80	+ 5 64
735	Du Pont-Nem.	768	766	766	- 0 26
545	Eastman Kodak	537	553	553	+ 2 98
68	East Rand	72 70	74	73 90	+ 1 65
285	Electrolux	279 80	289 50	290	+ 3 65
250	Ericsson	240	240 50	240 50	+ 0 21
560	Exxon Corp.	585	579	579	- 1 03
585	Ford Motors	619	646	644	+ 4 04
89	Freegold	105	107 70	110 80	+ 5 52
91	Gencor	105	107 50	109 50	+ 4 29
868	Gén. Electr.	346 50	340	339	- 2 16
580	Gén. Belgique	675	665	668	- 1 04
505	Gen. Motors	500	511	511	+ 2 20
94	Goldfields	112 50	124 80	125	+ 11 11
54	GdMetropolitain	58 40	58 50	58 50	+ 0 17
84	Harmony	88	91	92	+ 4 55
47	Hitachi	45	43 50	43 60	- 3 11
1010	Hoechst Akt.	1000	1047	1011	+ 1 10
147	Imp. Chemical	152 80	153 50	153 50	+ 0 46
990	IBM	1015	1024	1014	- 0 10
366	ITT	373 70	382 80	382 80	+ 5 16
169	Ito-Yokado	158 80	156 60	156 60	- 1 39
87	Matsushita	91 80	92 75	92 75	+ 1 03
1010	Merck	1095	1104	1104	+ 0 82
840	Minnesota M.	429	436	436	+ 1 63
310	Mobil Corp.	317	318	321	+ 1 26
305	Morgan J.P.	298 80	293 90	295	- 1 27
39050	Nestlé	38650	39330	39330	+ 1 76
182	Norsk Hydro	203	212	213	+ 4 93
225	Ofsil	258	272 70	272 70	+ 5 70
1790	Petrofina	1970	1975	1975	+ 0 25
545	Philip Morris	554	564	563	+ 1 62
152	Philips	150	163 30	163	+ 8 67
545	Quilmès	549	550	550	+ 0 18
770	Randfontein	787	813	810	+ 2 92
780	Royal Dutch	852	852	852	....
100	Rio Tinto Zinc	117 50	126	127 30	+ 8 34
94	St Helena Co	101 50	114 10	107 80	+ 6 21
280	Schlumberger	304 80	302 90	302 90	- 0 62
134	Shell transp.	148	146 40	146 40	- 1 08
2480	Siemens A.G.	2275	2274	2250	- 1 10
168	Sony	160 80	159 80	159 80	- 0 62
163	T.D.K.	162 50	159 40	159 40	- 1 91
29	Toshiba Corp.	26 30	25 25	25 25	- 3 99
2030	Unilever	405	415	416	+ 2 72
310	Unit. Techn.	320	331 50	331 50	+ 3 59
700	Vaal Reefs	806	850	850	+ 5 46
300	Volvo	306 80	314 40	314 40	+ 2 48
340	West Deep	370	395 50	405	+ 9 46
490	Xerox Corp.	475	465 80	465 80	- 1 94
1 13	Zambia Corp.	1 33	1 35	1 35	+ 1 50

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8986	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	1 322
9,80 % 78/93	101 30	0 134
10,80 % 79/94	103 40	9 350
13,25 % 80/90	106 20	1 593
13,80 % 80/87	101 32	10 359
13,80 % 81/89	107 39	8 919
16,75 % 81/87	101 25	14 226
16,20 % 82/90	118 50	8 211
16 % juin 82	118 55	1 661
14,60 % fév. 83	116 80	5 840
13,40 % déc. 83	118 30	7 636
12,20 % oct. 84	111 29	9 426
11 % fév. 85	109 40	4 400
10,25 % mars 86	105 20	3 580
OAT 12,75 % 83	1758	..
OAT 10 % 2000	103 36	1 393
OAT 9,90 % 1997	104 35	5 859
OAT 9,80 % 1996	102 65	4 511
Ch. France 3 %	162 90	..
CNB Bques janv. 82	101 32	0 382
CNB Paribas	102	0 382
CNB Suez	102 10	0 382
CNI janv. 82	101 32	0 382
PTT 11,20% 85	106 20	6 462
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 86	1 244
CNT 9% 86	94 60	2 235
CRH 10,90% déc. 85	103 10	5 348

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1213	1206
Agache (Sté Fin.)	2075	2054
A.G.F. (St Cent.)	820	819
Applic. Hydraul.	763	752
Arbel	234	231
Astorg	389	390
Avenir Publicité	2750	2700
Bain C. Monaco	340	351
Banque Hypoth. Eur.	465	463
Béghin-Say (C.I.)	345	330
B.G.L.	615	610
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	621	627
B.N.P. Intercontin.	337	335
Bénédictine	5650	5800
Bon-Marché	811	818
B.T.P.	140	140
Cédis	890	874
Cambodge	805	835
C.A.M.E.	447	443
Campenon Bern.	478	480
Carbone-Lorraine	755	758
C.E.G.Frig.	700	700
Cerus. Blanzy	2685	2690
Caoutch. (Ny)	278 90	275 o
Cerabati	99	89

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	154 50	154 50
C.I.C. (Financ. de)	349	341
C.I. Maritime	700	670
Cimen-Sistra	750	678 o
Citram (B)	690	....
Clause	650	625
Cofradel (Ly)	2015	....
Cogifi	395	395 10
Comiphos	665	651
Cie Industrielle	3715	3716
Comp. Lyon-Alem.	740	740
Concorde (La)	875	870
C.M.P.	42 25	44 80
Créd. Gén. Ind.	880	880
Ct. Universel (Cie)	719	705
Créditel	142	142
Darblay S.A.	545	....
Delalande S.A.	1280	1280
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1310	1310
Didot-Bottin	982	974 d
Eaux Bass. Vichy	1361	1301
Eaux Vittel	2900	2900
Economats Centre	620	639
Electro-Banque	415	412
Elf-Antargaz	610	634 d
E.L.M. Leblanc	950	969
[illegible]-Bretagne	295	300
Entrepôts Paris	610	595
Epargne (B)	3120	....
Europ. Accumul.	80	83 10
Eternit	2551	2551
Finalens	288	286
FPP	420	....
Frac	1035	....
Foncière (Cie)	600	600
Fonc. Lyonnaise	5900	5900
Foncina	589	586
Forinter	1135	1145
Fougerolle	385	380
France I.A.R.D.	382 50	359
France (La)	7300	7300
From. Paul Renard	535	605
GAN	1280	1293
Gaumont	450	470
Gévelot	875	822
Gr. Fin. Constr.	480	486
Gds Moul. Paris	370	355
Groupe Victoire	3338	3300
G. Transp. Ind.	610	620
U.E.F.	137	139
Immindo S.A.	500	500
Immoinvest	304	306
Immobail	429	430
Immobanque	721	720
Immob. Marseille	9510	9490
Immofice	548	....
Invest. (Sté Cent.)	3200	3210
Jaeger	218	215
Lafitte-Bail	550	....
Lambert Frères	260	260
Lille-Bonnières	1398	1398
Loca-Expansion	300	300
Locafinancière	400	395
Locatel	800	788
Louvre (Sté)	1801	1800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	48 70	49
Magasins Uniprix	231	223 50 c
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritime Part.	450	447
Métal Déployé	448	430
Mors	179	179
Naval Worms	90	89
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	342	340
Optorg	280	....
Oréal (L') C.I.	2850	2820
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	1060	990 o
Paribas-CIP	400	400
Paris France	310	310
Paris-Orléans	380	380
Partenban	800	800
Patern. Risq. Div.	1500	....
Pathé-Cinéma	735	701
Pechiney (cert. inv.)	290	294
Piles Wonder	1075	1050
Piper-Heidsieck	1050	1000
P.L.M.	178	175
Porcher	650	620
Promodès	1550	1550
Providence S.A.	1635	1700
Publicis	2801	2750
Raff. Souf. R.	137	141 40 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	384	395
Ricqlès-Zan	297	308 90 d
Rochefortaise S.A.	416 60	414
Rochette-Cenpa	88 30	88 30
Rosario (Fin.)	960	940
Roudière	274	....
Rougier et Fils	87	83 50 o
Sacer	430	....
SAFAA	1524	....
Safic-Alcan	900	907
SAFT	2080	2070
Saga	339	320
St-Gobain C.I.	440	422 o
Salins du Midi	525	522
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Secam	156	150
Saulnes	69 50	70 10
Savoisienne (M)	274	274
SCAC	800	800
Senelle Maubeuge	612	610
S.E.P. (M)	210	218
Serv. Equip. Véh.	83	....
Sléi	285	281
Sicotel	384	384
Simnir	274	270
Siph (Plant. Hévéas)	360	375 d
Sté Générale-CIP	433	433
Sofal financière	1825	1820
Sofio	450	460
Soficomi	780	778
S.O.F.I.P. (M)	154 60	....
Sofragi	1251	1250
Soudure Autog.	547	544
Sovabail	860	852
Speichim	37	21 20 o
S.P.I.	690	680
Suez (Fin. de)-CIP	1610	1618

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	1050	802 o
Taittinger	1890	1925
Testut-Aequitas	545	545
Tour Eiffel	597	573 o
Ufiner S.M.D.	785	789
U.A.P.	2520	2530
U.T.A.	1980	2000
Veuve Clicquot	3700	3900
Vicat	1650	1650
Viniprix	1789	1789
Virax	201	200
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	121	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	927	1030
Akzo	474	....
Alcan Alum	290	290
Algemeine Bank	1401	....
American Brands	295 20	296
Am. Petrofina	330	345
Arbed	240	....
Asturienne Mines	169	....
Bco Pop Espanol	424	424 50
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1760	1760
B. Régl. Internat.	59000	57000
Br. Lambert	620	624
Canadian-Pacific	129 10	127 80
CIR	30	30
Commerzbank	900	873
Dart. and Kraft	382	382 60
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	541	519
Gén. Belgique	676	668
Gevaert	951	....
Glaxo	165 10	165 50
Goodyear	410	410
Grace and Co	402	395
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	520	495
I. C. Industries	209	207
Johannesburg	1050	1100
Kubota	22 10	23
Latonia	280	278
Midland Bank Plc	60 50	61
Mineral-Ressourc.	84 80	....
Nodorf	2850	2850
Noranda	150	152 10
Olivetti	35 10	35 50 c
Pakhoed Holding	225	226
Pfizer Inc.	446	443
Procter Gamble	579	582
Ricoh Cy Ltd	36 50	36 50
Rolinco	298	298 50
Robeco	320 70	321 50
Rodamco	425	424
Saipem	18 20	19 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	314	....
Steel Cy of Can.	100	105
Tenneco	290	306
Thorn EMI	79 50	79
Toray indust. inc	28 90	28 10
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	865	882
West Rand	28 20	26 10

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1090	....
Alain Manoukian	585	588
Asystel	730	720
Banque Arb. et Cald.	385	380
B.I.C.M.	972	972
B.I.P.	738	720
Bolloré Technologies	1239	1230
Buitoni	715	700
Câbles de Lyon	1330	1330
Calberson	989	986
Cardif	2300	2320
C.D.M.E.	1029	1000
C. Equip. Elect.	337	339
C.E.G.I.D.	2405	2405
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1555	1550
C.G.I. Informatique	965	965
Ciments d'Origny	640	635
C.N.I.M.	422	421
Dafsa	302	298
Dauphin O.T.A.	3340	3350
Devanlay	2033	2025

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	995	950
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	323	323
Elect. S. Dassault	725	725
Elysées Investiss.	43 60	42
Expand	840	830
Filipacchi	729	....
Guintoli	1100	1056
Guy Degrenne	890	850
I.C.C.	247	257 d
IDIA	245	248
I.G.F.	236	235
IN Informatique	318	315
Int. Métal Serv. (IMS)	234 50	230
La Commande Electro.	730	705
Le gd livre du mois	420	420
Loca-Investissement	304	304 20
Locamic	401	400
Manutan	500	495
Marlin Immobilier	396	390
Métallurg. Minière	172	175
Mécalogie Internat.	550	545

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	238 90	230
M.M.B.	670	665
Molex	259	265 20
Navale-Delmas	740	748
Olivetti-Logabax	470	450
Om. Gest. Fin.	500	500
Petit Bateau	239	230 10
Petrofigaz	546	530
Pier Import	365	360
Razel	1550	1550
St-Gobain Emballage	1435	1465
St-Honoré Matignon	217	212
S.C.G.P.M.	280	280 70 o
Sema-Metra	752	750
S.E.P.	1387	1360
S.E.P.R.	1667	1685
S.M.T. Goupil	390	389
Sodiaforg	1350	1395
Sofibus	406	394
Supra	1140	1140
Valeurs de France	365	365

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 40	5 40
Calciphos	411	385
C.E.M.	....	....
Cochery	155	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	435	450
Dubois Inv. (Casso.)	1050	1040
Gachot	210	205
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Mauna Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1025	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Résillon	368	....
Rorento N.V.	154	153 90
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	500
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135	135

SICAV (sélection) — 16/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	836 02	815 63
Actions France	487 72	470 09
Action Invest.	380 46	363 21
Actions sélectives	618 82	596 45
Aedificandi	641 54	618 35
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1281 50	1250 24
A.G.F. 5000	620 99	605 84
A.G.F. ECU	1097 74	1086 97
A.G.F. Interfonds	452 99	441 94
A.G.F. Invest	107 48	104 87
A.G.F. OBLIG.	1098 04	1092 58
A.G.F. Sécurité	10124 76	10124 76
Agfimo	685 91	668 18
Altefi	214 98	207 21
A.L.T.O.	186 55	179 81
Amari-Gan	5755 52	5494 53
America-Valor	762 64	728 06
Amplitude	578 12	561 28
Arbitrages court terme	5415 82	5404 80
Argonautes	432 37	412 76
Associc	1154 06	1154 06
Aurecic	1381 29	1341 06
Axa Europe	114 57	109 37
Axa Investissements	124 99	119 32
Bourse-Investiss.	478 55	456 85
Bred Associations	2634 69	2626 81
Bred International	100 10	98 14
Capital Plus	1636 55	1636 55
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	400 81	385 39
Cortal court terme	1248 54	1248 54
Corsera	950 70	907 59
Credinter	504 77	490 07
Croiss. France	280 01	267 95
Croiss. Mercure	2808 68	2532 68
Croiss. Immobil.	678 48	647 71
Cross. Prestige	390 87	373 15
Drouot-France	713 01	680 68
Drouot-Investiss.	1177 89	1124 48
Drouot-Sécurité	254 54	243
Drouot-Sélection	147 77	141 07
Ecuric	1181 36	1163 90
Eficoop Sicav	11571 10	11571 10
Elf-Valeurs	9472 59	9241 55
Energie	298 03	284 52
Eparcic	2783 91	2778 35
Eparcourt Sicav	4050 71	4040 61
Epargne Associations	24121 41	24085 28
Epargne-Capital	7872 71	7794 78
Epargne-Croiss.	1625 07	1581 58
Epargne-Industr.	798 63	762 42
Epargne-Inter	698 75	680 05
Epargne J	52506 83	52506 83
Epargne-Long-Terme	1762 48	1715 31
Epargne-Oblig.	190 12	185 03
Epargne-Unie	1332 67	1272 24
Epargne-Valeur	443 46	431 69
Eparoblig	1282 60	1280 08
Epsilon	1022 42	1012 30
Euracic	9721 99	9578 32
Euro-Croissance	571 99	555 33
Eurodyn	1141 91	1104 36
Euro-Gan	5251 71	5013 57
Extrême Orient Sicav	568 13	551 58
Finord Placement	59936 60	59757 23
Finord Trimestriel	1120 45	1103 89
Finord Valorisation	13207 22	12948 25
Fonsicav (div. par 10)	10672 45	10667 12
Foncier Investiss.	1144 98	1117 05
Foncival	278 24	265 62
France-Gan	6417 37	6126 37
France-Garantie	287 08	286 51
France-Investiss.	514 90	491 55
France-Net	120 47	119 28
France-Obligations	448 24	443 80
Francic	418 67	405 48
Francic Pierre	101 57	98 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1148 39	1114 94
Fructi-Associations	1352 13	1352 13c
Fructicapi	301 81	297 35
Fructidor	253 03	249 29
Fructifrance	846 02	825 39
Fructivar	81310 78	81109 01
Fructi ECU	569 80	551 38
Fructi-Première	11168 63	11003 48
Futuroblig	1115 62	1114 50
Gestilion	57029 91	56887 69
Gestion Amérique	372 22	355 34
Gestion Associations	158 18	154 70
Gestion Mobilière	753 78	719 60
Gest. Rendement	473 71	452 23
Gest. Sél. France	759 24	724 81
Haussmann Associat.	1205 46	1205 46
Haussmann court terme	1185 28	1185 28
Haussmann Epargne	1359 21	1359 21
Haussmann Europe	2228 28	2147 74
Haussmann France	1079 85	1040 82
Haussmann Oblicross.	1287 85	1287 85
Haussmann Obligation	1497 78	1443 64
Horizon	1210 53	1175 27
I.M.S.I.	618 14	590 11
Indo-Suez Valeurs	783 02	747 51
Ind. française	13462 37	13198 40
Interoblig.	12228 67	11758 34c
Intersélect France	483 27	461 36
Intervaleurs Indust.	681 15	650 26
Invest. net	14247 04	14216 60
Invest. Obligataire	17745 72	17710 30
Japacic	174 95	166 85
Jeune épargne	246 59	242 95
Laffitte-Amérique	278 54	265 91
Laffitte-crt-terme	58339 08	58339 08
Laffitte-Expansion	887 81	847 55
Laffitte-France	345 98	330 29
Laffitte-Immobilière	253 51	251 56
Laffitte-Japon	345 73	330 05
Laffitte-Oblig.	147 25	140 57
Laffitte-Placements	65582 92	65582 92
Laffitte-Rend.	213	203 34
Laffitte-Tokyo	1292 08	1233 47
Lion-Associations	11308 31	11308 31
Lion-Institutionnels	23033 36	22975 92
Lionplus	71417 78	70710 67
Livret portefeuille	667 87	648 42
Méditerranée	184 74	176 36
Minimax	25322 01	25322 01
Mondiale Investissem.	461 91	440 96
Monecic	5947 19	5947 19
Moné J.	54208 84	54208 84
Monelaffitte	264196 09	264195 09
Multi-Obligations	429 61	410 13
Mutuelle Unie Sél.	160 33	153 06
Natio.-Assoc.	6580 31	6567 18
Natio.-Epargne	13436 19	13303 16
Natio.-Immobilier	1041 47	1013 60
Natio.-Inter.	1134 02	1103 67
Natio.-Obligations	542 53	529 01
Natio.-Patrimoine	1493 89	1453 91
Natio.-Placements	63467 50	63467 50
Natio.-Revenu	1058 03	1045 57
Natio.-Sécurité	55710 79	55710 79
Natio.-Valeurs	753 30	733 14
Nippon-Gan	5460 70	5203 53
Nord-Sud Dévelop.	1178 16	1175 81 ◆
Oblicic Régions	1016 95	1001 92
Oblicoop Sicav	1401 12	1373 65
Obligations Convert.	452 24	431 73
Oblilion	1088 11	1077 34
Optimavalor	666 41	636 19
Options et Rendement	54123 38	53323 53
Orient-Gestion	184 98	176 59
Paramérique	557 57	532 29
Pareurope	862 72	823 60
Paribas Epargne	15320 24	15289 66

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	108 56	105 40
Paribas Gestion	643 21	616 99
Paribas Opportunités	104 98	101 92
Paribas Patrimoine	560 09	537 26
Parnasse-Valor	1073 19	1072 12
Patrimoine-Retraite	1627 93	1596 01
Phenix Placements	251 65	250 30 ◆
Pierre Investiss.	767 93	733 11
Placement A	1101 95	1101 95
Placement crt-terme	69516 27	69516 27
Placement J	54616 28	54616 28
Placement Premier	51303 59	51303 59
Placements Rendement	11539 98	11539 98
Placements Sécurité	103938 08	103938 08
Première Obligations	10383 71	10362 98
Prév Association	21380 62	21380 62
Province Investiss.	594 96	567 99
Quartz	118 33	115 42
Rentacic	167 08	164 61
Revenus Trimestriels	5739 81	5681 99
Revenu Vert	1169 99	1168 82
Rivoli Plus	1062 42	1014 24
St-Honoré Assoc.	14055 54	13985 61
St-Honoré Bio-aliment.	691 56	651 13
St-Honoré Pacifique	575 33	549 24
St-Honoré P.M.E.	488 96	466 79
St-Honoré Real	11256 72	11211 87
St-Honoré Rendement	11399 30	11342 59
St-Honoré Services	522 32	502 23
St-Honoré Technol.	787 34	751 64
St-Honoré Valor	12172 40	12075 79
Sécuricic	10842 96	10832 13
Sécur. Mobilière	408 28	387 86
Sécuri Taux	10367	10367
Sél.court terme	11750 67	11663 20
Sélection Croissance	548 43	532 46
Sicadem (Casden BP)	748 36	737 30
Sicav-Associations	1389 07	1388 99
S.F.I. fr. et étr.	657 14	638
Sicavimmo	776 53	741 32
Sicav 5000	365 17	355 40
Slivafrance	588 91	573 15
Slivam	442 73	430 88
Slivarente	209 42	207 35
Slivinter	446 96	434 02
S.I.-Est	1350 37	1289 14
S.I.G.	905 02	864 54
S.N.I.	1353 29	1313 87
Sogepargne	387 54	373 53
Sogerac	51942 50	50429 61
Sogevar	1131 36	1080 06
Soginter	1359 84	1298 18
Soleil Investiss.	487 22	465 13
Technocic	1210 60	1175 34
Techno-Gan	6176 05	5895 99
Trilion	5111 34	5060 73
U.A.P. Investiss.	439 57	423 68
Uni-Associations	110 31	110 31
Unifrance	501 20	478 47
Unifoncier	1313 90	1254 32
Uni-Garantie	1326 82	1300 78
Unigestion	939 56	896 95 ◆
Uni-Japon	1481 04	1413 88
Uni-Régions	3266 14	3118 03
Univente	2183 19	2111 40
Univer	178 24	178 24
Univers-Actions	1039 39	1039 39
Univers-Obligations	1609 48	1556 54
Valorem	548 91	533 57
Valoblig	60740 72	60139 33
Valorg	1508 24	1504 74
Valrea	79078 28	79038 74

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 156	6 106	5 870	6 370
ECU	6 913	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	332 800	333 100	324	341
Belgique (100 F)	16 048	16 063	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 720	295 950	287	307
Danemark (100 krd)	87 720	87 760	84	91
Norvège (100 k)	91 140	91 180	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 929	9 955	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 432	4 400	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 601	4 600	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 430	400 120	387	407
Suède (100 krs)	95 590	95 520	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 342	47 390	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 842	4 846	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 260	4 262	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 662	4 621	4 430	4 900
Japon (100 yens)	4 070	4 078	3 930	4 140

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/7
Or fin (kilo en barre)	88500	88650
Or fin (en lingot)	88950	88950
Pièce française (20 fr)	514	519
Pièce française (10 fr)	385	390
Pièce suisse (20 fr)	604	600
Pièce latine (20 fr)	505	513
Souverain	641	641
Pièce de 20 dollars	2895	2895
Pièce de 10 dollars	1487 50	1480
Pièce de 5 dollars	932 50	950
Pièce de 50 pesos	3295	3285
Pièce de 10 florins	531	539
Or Londres	448 25	452 90
Or Zurich	453 50	453 50
Or Hongkong	448 65	456 75
Argent Londres	7 64	7 78



Le Monde

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : les suites de l'« affaire Albertini »

Alors que l'Afrique du Sud a décidé de rappeler en consultation son ambassadeur à Paris, qui n'a pu présenter ses lettres de créance, la visite de parlementaires français à Pretoria continue de susciter des réactions. *« Les responsables nationaux du RPR et de l'UDF doivent se prononcer clairement, refusant toute ambiguïté et tout double langage »*, a déclaré le jeudi 16 juillet le bureau exécutif du Parti socialiste, après le voyage de neuf députés UDF, RPR et FN en Afrique du Sud. Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, a estimé qu'*« une dérive »* existait, sur ce dossier, dans *« les milieux conservateurs français »*.

M. Jospin visait notamment les propos tenus par un député UDF, M. Charles Deprez (Hauts-de-Seine). A son retour d'Afrique du Sud, celui-ci avait affirmé que les Noirs de ce pays *« ne sont pas en état d'exercer le droit de vote »*. Selon M. Jospin, ce député a ainsi mis en cause le suffrage universel, non seulement pour les Noirs d'Afrique du Sud, *« mais de façon générale » : « J'attends des réactions des leaders de parti sur ces questions, j'attends ce qu'ont à dire M. Chirac et M. Toubon. »*

De son côté la CIMADE proteste également en soulignant que l'apartheid est une réalité inscrite dans la Constitution de l'Afrique du Sud : *« Cela se traduit par une absence de droits politiques pour la majorité noire, par l'emprisonnement des militants de l'opposition dont des enfants, par des discriminations sociales et culturelles à l'encontre des gens de couleur. »*

Quant au député centriste de l'Aveyron, M. Jean Briane, il nous a expliqué jeudi les raisons qui l'avaient poussé à faire ce voyage. Resté silencieux depuis son retour d'Afrique du Sud, il a également publié un communiqué pour justifier sa position.

Pretoria rappelle en consultation son ambassadeur à Paris

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le gouvernement de Pretoria a rappelé en consultation, le jeudi 16 juillet, son ambassadeur désigné à Paris, M. Hendrik Geldenhuys. Actuellement en vacances en Europe, l'ancien représentant de l'Afrique du Sud en Suisse doit rentrer dans son pays pour une période qui n'a pas été précisée mais sans doute jusqu'au règlement de l'affaire Albertini. Dans un communiqué, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, a en effet indiqué que M. Geldenhuys ne rejoindra pas son poste *« tant que les choses ne prendront pas une autre tournure »*.

En attendant, un chargé d'affaires assurera la direction de l'ambassade à Paris. Ce qui est déjà le cas depuis que M. François Mitterrand a, le 19 juin, ajourné la remise des lettres de créance de M. Geldenhuys en signe de protestation contre la détention depuis neuf mois dans une prison du homeland du Ciskeï du coopérant français Pierre-André Albertini. Ce dernier a été, le 20 mars, condamné à quatre ans d'emprisonnement pour refus de témoigner dans un procès intenté à quatre militants antiapartheid accusés de terrorisme.

Le 14 juillet, le chef de l'Etat a réaffirmé sa position et a ajouté qu'il refuserait de recevoir les lettres de créance de l'ambassadeur désigné tant que Pierre-André Albertini ne serait pas remis en liberté. Un geste symbolique que M. Botha ne comprend pas, précisant que la présentation des lettres de créance *« devait être une formalité »* et accusant M. Mitterrand d'agir *« de façon malveillante et incorrecte à des fins de politique intérieure ». « Que le gouvernement français reconnaisse ou non le gouvernement du Ciskeï,* poursuit M. Botha, *là n'est pas la question. (...) Si un citoyen sud-africain venait à être condamné dans un ancien territoire français non reconnu par l'Afrique du Sud, il serait ridicule de prendre des mesures de représailles contre la France »*.

Le ministre des affaires étrangères fait remarquer qu'il a agi en *« intermédiaire »* entre les gouvernements français et du Ciskeï (*homeland* non reconnu par Paris et toute la communauté internationale) *« aux limites de la correction dans les cas de cette nature et que le moins que l'on puisse attendre du président Mitterrand est qu'il montre un peu de reconnaissance pour ce que j'ai fait »*. M. Botha ajoute que le chef de l'Etat français *« a dû être informé par quelqu'un qui ne connaît rien aux usages diplomatiques et encore moins les faits de l'affaire Albertini »*.

Ce rebondissement survient au moment même où les autorités sud-africaines viennent d'autoriser l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot (ville dont est originaire M. Albertini) et la sœur de ce dernier à lui rendre visite samedi à la prison centrale de Middledrift au cœur du Ciskeï.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le compte rendu de voyage de M. Briane, député barriste

Si c'était à refaire, M. Jean Briane, député UDF-CDS de l'Aveyron, ferait à nouveau un voyage en Afrique du Sud, *« mais cette fois tout seul, ou avec des élus de ma sensibilité »*, précise-t-il en dénonçant la volonté du Front national d'*« exploiter à des fins de politique intérieure »* cette *« mission d'information »*. Pour le reste, le député barriste affirme avoir simplement voulu s'informer de la situation de ce pays, treize ans après un premier voyage.

Si le député barriste n'a pas *la « prétention »* d'affirmer qu'au cours de son séjour de deux semaines *« il a tout vu »*, il n'en estime pas moins avoir été en Afrique du Sud *« un homme libre »* ayant rencontré *« beaucoup de monde, Blancs, Métis, Indiens, Noirs. Nous avons fait des choses non prévues au programme. Et nous n'avons pas été encadrés, même si nous avons globalement effectué le programme fixé »*.

Toutefois, outre le regret que lui inspire la volonté de *« publicité »* du Front national, M. Briane reconnaît que lui et ses amis du RPR ont commis une *« erreur »* en laissant entendre dans leur communiqué que l'apartheid avait totalement disparu en Afrique du Sud. Il admet qu'il aurait fallu préciser que ce constat ne s'appliquait qu'au *« petty apartheid »*, c'est-à-dire celui qui concerne la vie quotidienne (bus, restaurants réservés aux Blancs, etc.). Mais pour le reste, le député centriste, qui doit prochainement rencontrer M. Pierre Méhaignerie (1) et M. Jacques Barrot, responsables de sa formation, pour rendre compte de son voyage, maintient sa prise de position. Estimant que l'information sur l'Afrique du Sud *« n'est pas objective en Occident »*, il affirme avoir constaté sur place *« des réformes positives pour éliminer l'apartheid ; réformes qu'il faut encourager car elles prendront du temps pour avoir pleinement leurs effets »*.

« Je suis contre l'apartheid, affirme M. Briane, *mais la France doit soutenir la nouvelle génération de Blancs, certes membres du Parti Snational, mais qui souhaitent faire évoluer les choses pour éviter un désastre. »* Le député centriste préfère voir jouer cette carte, plutôt que celle des mesures de rétorsion économiques qui *« pénalisent la population noire »* et favorisent les actions des *« révolutionnaires marxistes »*.

Un « dossier indéfendable »

S'agissant du cas du coopérant français Pierre-André Albertini, M. Briane affirme que des diplomates français, du consulat du Cap et de l'ambassade de Pretoria, auraient reconnu devant lui la validité des accusations portées par le gouvernement sud-africain contre le jeune coopérant (achat d'une Mercedes pour l'ANC, transport d'armes et de fonds). *« Son dossier est indéfendable. On le sait d'ailleurs depuis la mission qu'a effectuée là-bas pour le gouvernement M. Jean-François Deniau. Le président de la République ne l'ignore pas. J'espère toutefois que M. Albertini sera libéré le plus tôt possible, mais je ne pense pas que la bonne solution passe par un refus des lettres de créance de l'ambassadeur d'Afrique du Sud. »*

Tout en tirant *« un coup de chapeau »* au coopérant français pour avoir refusé de témoigner contre les militants de l'ANC arrêtés, le député centriste estime que M. Albertini, *« militant communiste parti là-bas avec son idéal, n'a pas respecté l'obligation de réserve qui s'imposait »*.

M. Briane s'interroge sur le point de savoir si M. Albertini, *« probablement dénoncé par les gens de l'ANC arrêtés et avec lesquels il était en relation, n'est pas tombé dans un panneau : il a été utilisé comme agent de liaison par l'ANC. Et, par la suite, est-ce que certains n'auraient pas eu besoin d'un martyr pour justifier certaines choses ? »*

M. Briane juge *« troublant »* le fait que *l'« avocat communiste »* de M. Albertini n'ait pas été, selon ses informations, présent le jour du procès du coopérant français.

PIERRE SERVENT.

(1) Après la publication du communiqué des neuf députés, M. Méhaignerie avait estimé que juger ainsi de la situation de l'Afrique du Sud relevait *« de la naïveté et de la complicité mélangées »*.

TCHAD

Nouveaux crédits français de 20 millions de francs

M. Michel Aurillac, ministre français de la coopération, a signé, le jeudi 16 juillet, avec le ministre tchadien des affaires étrangères et de la coopération, M. Gouara Lassou, une convention d'aide budgétaire portant sur 20 millions de francs. Si l'on ajoute à ce nouveau crédit les 30 millions de francs versés au début de l'année et les trois conventions de 15 millions de francs chacune signées ces derniers mois, le montant des sommes mises depuis le 1er janvier à la disposition du gouvernement tchadien pour l'aider à faire face à ses dépenses prioritaires est porté à 95 millions de francs, selon le communiqué.

Par ailleurs, M. Aurillac a confirmé au président Hissène Habré la volonté de la France de poursuivre l'effort de coopération civile *« en vue de l'appuyer dans sa politique de réconciliation nationale et de développement économique »*.

ITALIE

M. Goria reçoit l'appui de M. Craxi

Rome (*Reuter*). – M. Giovanni Goria, le jeune ministre du Trésor démocrate-chrétien pressenti par le président Francesco Cossiga pour former un nouveau gouvernement, a reçu, le jeudi 16 juillet, l'appui de plusieurs formations, dont celui, jugé crucial, du Parti socialiste de M. Bettino Craxi.

A l'issue d'une entrevue avec M. Goria, M. Craxi a déclaré : *« Nous avons exposé la position des socialistes au président du conseil désigné, qui est ouverte et constructive à l'égard de son initiative. »*

Auparavant, M. Goria, quarante-trois ans, avait reçu le soutien des trois petites formations de l'ancienne coalition dirigée par M. Craxi – républicains, sociaux-démocrates et libéraux, – qui s'était disloquée en mars, provoquant la tenue d'élections législatives anticipées les 14 et 15 juin.

A la question de savoir si son entretien avec M. Goria l'avait renforcé dans sa conviction que la crise politique ouverte par sa démission serait réglée d'ici à la fin juillet, le dirigeant socialiste a répondu : *« Je le pense certainement. »*

KOWEIT

Les auteurs de l'attentat à la voiture piégée ont été tués dans l'explosion

Koweït. – Les deux morts dans l'explosion d'une voiture piégée le mercredi 15 juillet au centre de la capitale koweïtienne (*le Monde* du 17 juillet) sont les auteurs de l'attentat, a révélé le ministère koweïtien de l'intérieur.

Dans un communiqué diffusé par l'agence de presse KUNA le ministère précise qu'il s'agit de deux ressortissants koweïtiens, Moussa Saleh Moussa Al-Attar et Mahdi Saleh Salmane Al-Attar.

L'attentat s'était produit devant un centre commercial du quartier Al-Salihiya, au centre de la capitale koweïtienne. L'explosion de la voiture piégée avait fait d'importants dégâts dans les immeubles avoisinants. Il s'agit du sixième attentat perpétré à Koweït depuis le début de l'année. – (*AFP.*)

EN BREF

● ***SALVADOR : six Américains tués dans un accident d'hélicoptères.*** – Six militaires américains, dont deux médecins, ont trouvé la mort dans l'accident d'un hélicoptère qui s'est écrasé, le jeudi 16 juillet, près du lac Ilopango, à 25 kilomètres à l'est de la capitale. Le lieutenant-colonel James Basille, commandant en second de la force de conseillers militaires américains au Salvador, figure parmi les victimes de cet accident dû, selon les autorités salvadoriennes, à de mauvaises conditions météorologiques. – (*AFP, Reuter.*)

● **Le typhon Thelma.** – Au moins 75 personnes sont mortes et 117 portées disparues après le passage du typhon Thelma, qui a dévasté une partie de la Corée du Sud dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 juillet, selon un nouveau bilan officiel. Le typhon, qui a frappé le sud du pays, a fait quelque 7 300 sans-abri ; 198 bateaux ont été coulés et plus de 1 700 maisons endommagées. Après avoir frappé la Corée du Sud, Thelma a atteint le sud-ouest et le sud du Japon, faisant 3 morts, 2 disparus et causant d'important dégâts. – (*AFP.*)

● **TENNIS : Noah forfait pour la Coupe Davis.** – Se jugeant hors de forme, Yannick Noah, qui a été éliminé sept fois au premier ou deuxième tour en neuf tournois, a renoncé, ce jeudi 16 juillet, au match de Coupe Davis France-Suède, qui doit avoir lieu du 24 au 26 juillet à Fréjus. Le capitaine de l'équipe de France, Jean-Paul Loth, devrait sélectionner Tarik Benhabilès pour remplacer l'ancien champion de Roland-Garros aux côtés de Henri Leconte, Thierry Tulasne et Guy Forget.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 juillet

Modeste avance

Après sa glissade de jeudi, le marché parisien s'est un peu ressaisi à la veille du week-end. Au cours de la séance matinale, la tendance est redevenue beaucoup plus irrégulière avec même une légère prédominance des hausses.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une très modeste avance de 0,07 %. Lebon, Midland, Géophysique, Crouzet, Cofimeg et même Bouygues, malgré les rumeurs d'un échec de la vente d'actions TF 1 au public, se sont détachés.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	486	468	468
Agence Havas	540	540	543
Air Liquide (L')	683	687	687
Bancaire (Cie)	690	690	688
Bongrain	2755	2765	2765
Bouygues	1119	1145	1155
B.S.N.	4793	4805	4830
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1332	1340	1356
Club Méditerranée	608	616	615
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3670	3670	3670
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1470	1470	1471
Michelin	3210	3210	3220
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2780	2800	2800
Navig. Mixtes	1026	1023	1023
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	995	1001	1005
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	451	453	453 50
Sanofi	715	722	723
Source Perrier	802	805	805
Télémécanique	3160	3150	3150
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2020	2040	2050
Valéo	582	581	585

Une société d'assurances suisse a pris une participation de plus de 5 % dans le capital du CCF

La Société suisse d'assurances sur la vie humaine, l'une des plus grosses compagnies d'assurances helvétiques a pris une participation un peu supérieure à 5 % dans le capital du Crédit commercial de France (CCF), par achats en Bourse de Paris.

« Cette participation revêt un caractère durable, et le CCF entend développer avec la société suisse une collaboration de long terme, comme avec les autres groupes d'assurances amis détenant une part notable de son capital », a précisé un communiqué de la banque.

Parmi ces « amis » figurent la compagnie La France, du groupe Lazard, avec un peu moins de 5 %, acquis en juin dernier, et dans le « noyau stable », le groupe Mutuelle générale française, qui vient de porter sa participation de 3,8 % à 5,2 %, plus les Mutuelles unies, du groupe Axa (3 %) et la Mutuelle d'assurances du BTP (3 %).

Relevons que l'entrée de la Société suisse dans le capital du CCF constitue un retour à ses origines, la Société de banque suisse, autre organisme helvétique, figurant parmi ses actionnaires avant sa nationalisation.

A B C D E F G

M. Jean Lascombe président de l'université Bordeaux-I

M. Jean Lascombe a été élu, le 1er juillet, président de l'université Bordeaux-I. Il a recueilli 44 voix au deuxième tour de scrutin et succède à M. Dimitri Lavroff. Ce dernier était président de Bordeaux-I depuis 1980 ; après sa réélection en 1982, son mandat arrivait en principe à échéance en février 1987, mais le maintien de cette université dans le cadre de la loi de 1968 lui permettait de conserver la présidence. Il a cependant choisi de démissionner et pourra se consacrer à ses responsabilités politiques ; en effet, M. Lavroff est adjoint au maire de Bordeaux.

[Né le 13 août 1929 à Loriol (Drôme), M. Jean Lascombe a fait toute sa carrière à l'université de Bordeaux. Assistant à la faculté des sciences en 1953, puis maître de conférences en 1963, il est professeur depuis 1969. Docteur ès sciences en 1960, il dirige pendant vingt ans (1962-1982) le laboratoire de spectroscopie moléculaire et cristalline de Bordeaux. Premier vice-président de son université depuis 1982, M. Lascombe préside la division de chimie-physique de la Société française de chimie ainsi que la section chimie-physique du Conseil supérieur des universités.]

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1987 a été tiré à 457 532 exemplaires